


BIBLIOTE
149
E
54
NAPOLI
BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
149
E
54
NAPOLI



DE
L'ORIGINE
DES LOIX, DES ARTS,
ET DES SCIENCES.

TOME QUATRIEME.

DE
L'ORIGINE
DES LOIX, DES ARTS,
ET DES SCIENCES;
ET DE
LEURS PROGRÈS
CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

TOME QUATRIEME.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.



A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. LIX.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

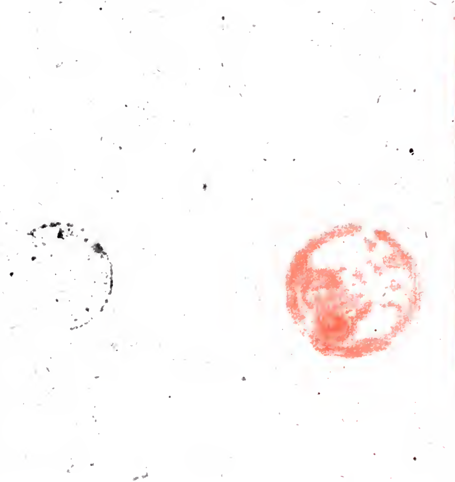


TABLE
DES LIVRES,
CHAPITRES, ARTICLES, ET PARAGRAPHES,

Contenus dans le IVe. Volume.

SUITE DU LIVRE II.



LIVRE III.

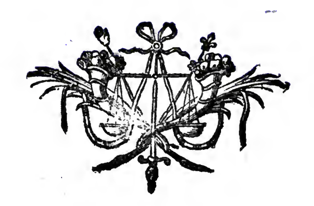


LIVRE IV.

LIVRE V.



LIVRE VI.





DE L'ORIGINE
DES LOIX,
DES ARTS
ET DES SCIENCES,

Et de leurs progrès chez les anciens Peuples.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux : espace d'environ 600 ans.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.



LA MANIERE dont étoient vêtus les premiers habitans de la Gréce, répondoit à la grossiereté de leurs mœurs. La peau des bêtes qu'ils tuoient à la chasse, leur servoit

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

II[e]. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t]. de la Royauté chez les Hébreux.

à se couvrir. Mais ne sçachant pas l'art de préparer ces peaux, ils les portoient toutes brutes & avec leurs poils [a]. La seule parure qu'ils eussent imaginée étoit de porter la fourure en dehors [b]. Les nerfs des animaux leur servoient de fil. Les épines leur tenoient lieu sans doute d'aiguilles & de poinçons. Il subsiste encore dans les écrits d'Hésiode des traces de ces anciens usages [c].

On ignore dans quel tems les Grecs apprirent l'art de donner aux peaux les préparations convenables, comme de les tanner, de les corroyer, &c. Pline fait auteur de cette invention un certain Tychius, natif de Béotie [d], sans marquer dans quel siécle vivoit cet Artiste. Homère parle d'un ouvrier de ce nom fort célebre, dans les tems héroïques, par son adresse à préparer & à travailler les cuirs. Entre autres ouvrages il avoit, dit-il, fait le bouclier d'Ajax [e]. Il n'y a cependant pas d'apparence que ce soit le même personnage que celui auquel Pline attribue l'inven-

[a] *Diod.* l. 2. p. 151. = *Pauf.* l. 8. c. 1. p. 599.
[b] *Pauf.* l. 10. c. 38. p. 895.
[c] Voyez *Hesiod.* Oper. v. 544.
[d] L. 7. sect. 57. p. 414.
[e] *Iliad.* l. 7. v. 220 &c.

tion de corroyer les peaux. Cet Art devoit être connu dans la Gréce bien avant la guerre de Troye; mais il n'eſt pas poſſible d'en déterminer préciſément l'époque.

Il n'en eſt pas de même de la tiſſeranderie. Je crois qu'on peut très-bien en rapporter l'établiſſement dans la Gréce au tems de Cécrops. Ce Prince ſortoit de l'Egypte où l'art de filer la laine, & d'en fabriquer des étoffes, étoit connu fort anciennement. Il fit part de cette invention aux habitans de l'Attique. Le peu de mémoires qui nous reſtent ſur l'origine de la tiſſeranderie dans la Gréce, s'accorde aſſez avec cette conjecture. Les Athéniens étoient regardés dans l'antiquité comme les premiers qui euſſent connu l'art de fabriquer des étoffes de laine & de lin. Ils paſſoient même pour avoir communiqué ces découvertes à toute la Gréce [a]. On ſçait encore que de tout tems Athènes a été renommée pour l'habileté de ſes habitans dans la tiſſeranderie. La qualité du terroir de l'Attique contribua beaucoup aux progrès rapides que cet art fit chez ces peuples.

[a] *Juſtin*, l. 2. c. 6.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les laines de ce canton passoient, au jugement des Anciens, pour les meilleures qu'on connût. [a].

Il est important pour la qualité de la laine, de tenir les brebis dans une très-grande propreté. On ne peut pas porter l'attention plus loin que la portoient à cet égard certains peuples de la Gréce. Pour se procurer les laines les plus fines & les mieux conditionnées, leur précaution alloit jusqu'à couvrir de peaux leurs brebis [b], de peur que les injures de l'air n'en altérassent la toison, & qu'il ne s'y attachât quelques ordures.

On reconnoît à la maniere dont les Grecs dépouilloient anciennement les brebis de leur laine, combien les arts méchaniques étoient imparfaits chez ces peuples dans les premiers tems. Il y a une certaine saison dans l'année où la laine des moutons vient à se détacher d'elle-même. Les Grecs profitoient de ce moment pour se procurer la laine de ces animaux, & l'arrachoient [c]. C'est

[a] Voy. *Vossius* de Idol. l. 3. c. 70.

[b] *Ælian.* Var. Hist. l. 12. c. 56. = *Diog. Laërt.* l. 6. segm. 41. p. 335.

[c] *Varro*, de Re Rust. l. 2. c. 11. = *Plin.* l. 8. sect. 73. p. 474. = *Isidor.* Origin. l. 19. c. 27.

qu'ils manquoient alors de ciseaux, ou d'autres instrumens propres à cette opération. Cet usage ne subsistoit plus du tems d'Hésiode : on sçavoit alors tondre les brebis [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'anciennement les métiers étoient disposés de façon qu'on n'y pouvoit travailler que debout [b]. Cet usage subsistoit encore dans la Gréce aux tems héroïques. Homère ne permet pas d'en douter [c]. Les étoffes au surplus, qu'on fabriquoit alors devoient être bien mal conditionnées. On n'avoit pas encore trouvé le moyen de les fouler. Cet art ne fut connu dans la

[a] *Op. & Dies.* v. 775.

[b] Tome Ier. Liv. II. Chap. II. p. 268.

[c] *Iliad.* l. 1. v. 31. = Voyez *Jun.* de Pict. Veter. l. 1. c. 4. p. 26.

On pourroit objecter ce que dit Homère des Phéaciennes, *Odyss.* l. 7. v. 105 & 106.

Αἱ δ᾽ ἱςοὺς ὑφόωσι καὶ ἠλάκατα ςρωφῶσιν
Ἥμεναι, ...

& en conclure que dès les tems héroïques, les femmes avoient déja quitté la pénible coutume de travailler debout. Mais il y a toute apparence que le mot ἥμεναι, ne doit se rapporter qu'à celles qui filoient, & non pas à celles qui travailloient au métier. D'autant plus qu'Eustathe, à qui ce passage n'étoit point inconnu, dit positivement en commentant le 31 vers du 1er. Liv. de l'Iliade, que du tems d'Homère, les femmes ne travailloient point encore assises.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Gréce que quelque tems après les siécles dont nous parlons présentement. On en faisoit honneur à un certain Nicias de Mégare [a].

Il se présente à ce sujet une question assez curieuse, & dont l'examen mérite quelque attention. Homère donne à entendre, qu'au tems de la guèrre de Troye, il entroit de l'huile dans la préparation des étoffes [b]. Mais quel étoit le but de cette pratique? En quoi pouvoit-elle consister? Etoit-ce pour lustrer les étoffes, leur donner plus de finesse, ou pour les rendre impénétrables à la pluie & au mauvais tems? C'est ce qu'il est bien difficile de pouvoir déterminer d'une maniere claire & précise: le Poëte n'est entré dans

[a] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 414.

Pline en disant que ce *Nicias* étoit de Mégare, nous fait connoître que l'art de fouler les étoffes n'a été connu que postérieurement aux siécles dont nous parlons. Mégare en effet, selon Strabon, n'a été bâtie que depuis le retour des Héraclides, *l.* 9. *p.* 965.

Il est vrai qu'on trouve dans Pausanias, l. 1. c. 39. que Mégare étoit bâtie avant les Héraclides, & qu'ils ne firent que s'en emparer. Mais le témoignage de Pausanias, ne doit pas l'emporter sur celui de Strabon, dont l'exactitude est reconnue de tout le monde. C'est aussi le sentiment de Velleïus Paterculus, *l.* 1. *n.* 2. p. 4.

[b] *Iliad.* l. 18. v. 595 & 596. = *Odyss.* l. 7. v. 107.

aucun détail, ni dans aucune explication sur ces différens objets. Nous apprenons par les Voyageurs modernes, qu'à la Chine & aux Indes Orientales, on est encore dans l'usage d'employer l'huile pour la préparation de plusieurs étoffes. Ce qu'ils en disent pourra, je crois, donner quelque éclaircissement sur la question qui nous occupe.

Quand les Chinois se mettent en route, ils ont coutume de se munir d'une sorte d'habit dont l'étoffe est d'un gros taffetas encrouté de plusieurs couches d'une huile fort épaisse. Cette huile fait le même effet sur ces étoffes que la cire sur nos toiles. Elle les rend impénétrables à la pluie [a]. Les Chinois ont une autre manière d'employer l'huile. Ils s'en servent pour donner à leurs satins un lustre très-vif & très-éclatant [b]. Ce dernier procédé rentre assez dans celui que l'on suit aux Indes Orientales pour la fabrique des belles toiles de coton qui nous viennent de ces contrées. La derniere préparation qu'on donne au fil dont elles sont faites, est de le frotter d'huile [c].

[a] Mémoire sur la Chine du P. le Comte, t. 1. p. 246.

[b] Ibid. p. 102.

[c] Lettr. Edif. t. 5. p. 400 & 401.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Peut-être aussi les Grecs employoient-ils l'huile & la chaleur du feu pour tirer l'estame & filer leur laine plus finement & plus facilement. L'étoffe tissue de ces fils imbibés d'huile étoit ensuite dégraissée par le moyen des sels & des autres préparations qu'on employoit en la foulant. On peut choisir entre ces différentes pratiques celles qu'on croira convenir le mieux au texte d'Homère ; car il y a lieu de conjecturer qu'il a voulu désigner quelque préparation à peu-près semblable à celles que je viens d'indiquer. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que ces passages d'Homère sont presque inintelligibles.



CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

LES GRECS ne sont point les inventeurs de l'Architecture, si par ce mot on entend simplement l'art de lier différens matériaux, & d'en composer des édifices pour la commodité & les divers usages de la vie. Tous les peuples policés ont eu sur cette partie des arts des lumieres à peu-près égales. Le besoin leur a suggéré les mêmes idées & des pratiques presque semblables, quoique relatives à la température des saisons & aux influences de l'air propres à chaque climat.

Mais l'architecture ne consiste pas uniquement dans la main-d'œuvre & dans un simple travail méchanique. Elle doit dans plusieurs occasions chercher à produire les plus grands effets, joindre l'élégance à la majesté, & la délicatesse à la solidité. C'est le goût & l'intelligence qui doivent alors en diriger les opérations.

Ni l'Asie, ni l'Egypte ne peuvent

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

prétendre à la gloire d'avoir inventé, ni même connu les véritables beautés de l'architecture. Le génie de ces nations tourné vers le gigantesque & le merveilleux, s'occupoit plus de la grandeur énorme & prodigieuse d'un édifice, que des graces & de la noblesse de ses proportions. Il est facile d'en juger par ce qui nous reste de monumens élevés dans l'Orient, & par la description que les Anciens nous ont faite de ceux qui n'existent plus (1).

C'est des Grecs que l'architecture a reçu cette régularité, cette ordonnance, cet ensemble, qui sont en possession de charmer nos yeux. C'est leur génie qui a enfanté ces compositions sublimes & magnifiques qu'on ne sçauroit trop se lasser d'admirer. On leur doit, en un mot, toutes les beautés dont l'art de bâtir est susceptible. Dans ce sens, on peut dire que les Grecs ont inventé l'architecture. Ils n'ont rien emprunté à cet égard des autres nations. C'est un art qu'ils ont créé entiérement. La Gréce a fourni les modéles

(1) J'insisterai plus particuliérement sur le goût des Orientaux en Architecture, à l'article des Arts, dans la troisiéme Partie de cet Ouvrage.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

& prescrit les régles qu'on a suivies par la suite, lorsqu'on a voulu exécuter des monumens dignes de passer à la postérité. On trouve dans les trois ordres de l'architecture Grecque tout ce que cet art peut produire soit pour la majesté, l'élégance, la beauté & la délicatesse, soit pour la solidité (1).

L'architecture, de même que les autres arts, a eu de très-foibles commencemens chez les Grecs. Leurs maisons n'étoient dans les premiers tems que de simples cabanes construites d'une maniere informe & grossiere, bâties de terre & d'argille [a]. Elles ressembloient assez aux antres & aux cavernes que ces peuples avoient habitées si long-tems [b]. Ils trouverent ensuite l'art de faire cuire des briques & d'en construire des maisons. Les Grecs faisoient honneur de cette invention à deux habitans de l'Attique nommés Euryalus & Hyperbius [c]. Ils étoient freres : c'est tout ce qu'on sçait de leur histoire. On

(1) Voyez le parallele de l'Architecture antique avec la moderne; par M. de Chambray, p. 2.

[a] *Plin.* l. 7. sect. 57. pag. 413.

[b] Id. Ibid. = *Æschyl.* in Prometh. vincto, v. 449, &c.

[c] *Plin.* l. 7. sect. 57. pag. 413.

ignore dans quel tems ils ont vécu.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les différentes colonies qui d'Asie & d'Egypte vinrent successivement s'établir dans la Gréce, contribuerent au progrès de l'architecture. Les chefs de ces nouvelles peuplades rassemblerent les peuples dans plusieurs cantons, bâtirent des villes & des bourgades, & accoutumerent leurs nouveaux sujets à mener une vie sédentaire. L'origine de ces établissemens remonte à des tems très-reculés. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que les villes d'Argos & d'Eleusis devoient leur fondation aux premiers Souverains de la Gréce [a]. On avoit même, comme je l'ai déja dit, commencé à bâtir des temples [b].

Les premiers monumens que les Grecs éleverent, font voir quelle étoit anciennement leur grossiéreté & le peu de connoissance qu'ils avoient de l'art de bâtir. Le temple de Delphes si renommé depuis pour sa magnificence, & qui même dès les tems dont nous parlons étoit célebre par les richesses

[a] Tom. I. Liv. I. Ch. I. Art. V. p. 143 & *suiv.*

[b] Ibid. Liv. II. Chap. III. p. 291.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'il renfermoit [a], le temple de Delphes n'étoit originairement qu'une simple chaumiere couverte de branches de laurier [b].

Du tems de Vitruve on voyoit encore à Athènes les restes du bâtiment où l'Aréopage s'assembloit dans les commencemens de son institution. Cet édifice également informe & grossier, consistoit dans une espéce de cabane enduite de terre grasse [c]. Telle a été anciennement la maniere dont les Grecs bâtissoient.

Difficilement l'architecture auroit-elle fait quelques progrès chez ces peuples avant l'arrivée de Cadmus. Les Grecs avoient oublié l'art de travailler les métaux, dont les Princes Titans leur avoient enseigné les premiers élémens [d]. Ce fut Cadmus qui, à la tête de sa colonie, rapporta dans la Gréce une connoissance si nécessaire. Il fit plus. Il apprit à ces peuples l'art de tirer les pierres du sein de la terre, avec la maniere de les tailler [e], & celle de

[a] *Iliad.* l. 9. v. 404 & 405. = *Plin.* l. 3. sect. 20. p. 173.
[b] *Pausf.* l. 10. c. 5.
[c] *Vitruv.* l. 2. c. 1.
[d] Voyez *Infrà*, Chap. IV.
[e] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 413. = *Clem. Alex.* Strom. l. 1. p. 363.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

s'en servir pour la construction des bâtimens.

On rencontre des contradictions presque insurmontables, quand on veut approfondir & discuter les connoissances que les Grecs avoient de l'architecture dans les siécles que nous parcourons présentement. On en va juger par l'exposé des faits que les Ecrivains de l'antiquité nous ont transmis sur cet objet.

Si l'on s'en rapportoit au témoignage & au goût de Pausanias, il faudroit placer dans l'enfance des arts chez les Grecs les monumens les plus merveilleux que ces peuples auroient élevés. Cet Auteur parle de l'édifice que Mynias, roi d'Orchomène, avoit fait élever pour renfermer ses trésors [a], & des murs de Tyrinthe bâtis par Prætus [b]; comme d'ouvrages dignes de l'admira-

[a] L. 9. c. 36.

Mynias pouvoit régner environ 1377. ans avant J. C. Pausanias, en effet, place le régne de ce Prince quatre générations avant Hercule, l. 9. c. 36 & 37. Comme cet Historien compte 25 ans pour une génération, Mynias aura précédé d'environ cent ans la naissance d'Hercule, qu'on peut fixer 70 ans à peu près avant la prise de Troye.

[b] *Pausf.* l. 9. c. 36.

Prætus étoit frere d'Acrisius, dont le régne tombe à l'an 1379 avant J. C.

tion de tous les siécles. Il ne craint point de les mettre en parallele avec les pyramides d'Egypte; mais ce sentiment me paroît souffrir beaucoup de difficultés.

L'édifice construit par Mynias étoit une espéce de rotonde un peu applatie. Toute la bâtisse portoit sur la pierre qui étoit au centre de la voute. Elle servoit de clef à tout l'ouvrage, & en arrêtoit toutes les parties. Le monument entier étoit bâti en marbre [a]. Les murs de Tyrinthe étoient construits de pierres brutes, mais si grosses, qu'au rapport de Pausanias, deux mulets auroient eu de la peine à traîner la moindre d'entre elles. De petites pierres entremêlées parmi ces grosses masses, en remplissoient les intervalles [b]. Voilà quels étoient les monumens que cet Auteur, comme je l'ai déja dit, compare aux pyramides d'Egypte.

A juger cependant de ces ouvrages, même d'après la description de Pausanias, on ne voit pas qu'il y eût tant à se récrier. D'ailleurs il est le seul qui en fasse mention. Homère, Hérodote, Apollodore, Diodore & Stra-

[a] *Pauf.* l. 9. c. 38. = [b] *Id.* l. 2. c. 25.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

bon, qui ont eu tant d'occasions de parler des monumens de la Gréce, ne disent rien de l'édifice de Mynias. A l'égard des murs de Tyrinthe, ils nous apprennent qu'ils avoient été bâtis par des ouvriers que Prætus avoit amenés de Lycie [a]. Du surplus ils ne nous représentent cette place, que comme une petite citadelle élevée par Prætus dans un poste avantageux, & propre à lui servir de retraite [b]. On ne soupçonnera cependant pas ces Auteurs d'avoir méconnu les monumens de la Gréce, & moins encore d'avoir négligé d'en parler. Observons enfin que, suivant Pausanias, l'édifice élevé par Mynias étoit vouté, fait nullement croyable; que de plus il étoit construit en marbre : néanmoins il y a bien de l'apparence que même du tems d'Homère, les Grecs ne sçavoient pas encore travailler le marbre. On ne trouve dans ses Poëmes aucun mot pour le caractériser & le distinguer des autres pierres. Si le marbre eût été connu alors, Homère l'auroit-il oublié dans la description du pa-

[a] *Apollodor.* l. 2. p. 68. = *Strabo*, l. 8. p. 572.
[b] *Iliad* l. 2. v. 559. =

Apollod. l. 2. p. 68. = *Strabo*, l. 8. p. 572.

lais d'Alcinoüs, & sur-tout dans celle du palais de Ménélas, où il dit qu'on voyoit briller l'or, l'argent, l'airain, l'yvoire & les productions les plus rares [a].

Enfin, il est bien difficile de concilier la datte de ces monumens avec l'époque que les Grecs assignoient à l'invention de presque tous les instrumens nécessaires à la construction des édifices. Si l'on en croit la plûpart des Auteurs de l'antiquité, on doit à Dédale la doloire, la scie, la tariere, l'équerre & la maniere de prendre & de trouver les à-plombs par le moyen d'un poids suspendu au bout d'une ficelle. Il est vrai que Dédale partagea avec son neveu Talus, Calus, Attalus ou Perdix, (car les Auteurs varient sur son nom) une partie de la gloire de ces inventions [b]. La mere de ce jeune homme l'avoit confié à Dédale pour l'instruire des secrets de son art. Il avoit

[a] *Odyss.* l. 4. v. 72, &c. Comme l'interprétation du mot ἤλεκτρον employé dans cette description est sujette à contestation, je n'ai pas cru devoir lui donner une signification déterminée.

[b] *Diod.* l. 4. p. 319 & 320. = *Hygin.* Fab. 274. = *Ovid.* Métam. l. 8. v. 241, &c. = *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 414.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

encore plus de génie & d'industrie que son maître. A l'âge de douze ans, ayant rencontré la mâchoire d'un serpent, & s'en étant servi avec succès pour couper un petit morceau de bois, cette aventure lui donna l'idée de construire un instrument qui imitât l'aspérité des dents de cet animal. Il prit pour cet effet une lame de fer, & la découpa sur le modéle de ces petites dents courtes & serrées qu'il avoit remarquées dans le serpent. Ce fut ainsi qu'il trouva la scie [a]. On lui attribue encore l'invention du compas, du tour & de la roue à potier [b]. Dédale, ajoute l'histoire, ne fut pas exempt de la basse jalousie qui de tout tems a été le vice des Artistes, même de ceux qui font profession des arts les plus nobles & les plus relevés. Appréhendant de se voir effacer un jour par son disciple, il le fit périr.

Quoi qu'il en soit de cette petite historiette, Dédale, de l'aveu de tous les Chronologistes, est postérieur aux édifices dont je viens de parler. Néan-

[a] *Diod.* l. 4. p. 319 & 320. = *Hygin.* Fab. 274. = *Ovid.* Métam. l. 8. v. 241 & *suiv.*

[b] Id. ibid.

moins comment imaginer qu'on ait pû les construire sans le secours des instrumens qu'on dit n'avoir été inventés que par cet Artiste ou par son neveu ?

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Mais il y a plus ; on a tout sujet de douter que ces pratiques aient été connues même dans les siécles où les Historiens en placent les découvertes. Pour juger de la réalité des faits, & sçavoir à quoi s'en tenir sur les outils en usage aux tems héroïques chez les Grecs, c'est Homère qu'on doit consulter. On verra qu'il ne paroît pas avoir eu aucune idée de la plûpart des inventions attribuées à Dédale ou à son neveu. Sans compter plusieurs des endroits de ses Poëmes, où il auroit eu occasion de parler de la scie, du compas & de l'équerre, le vaisseau qu'il fait bâtir à Ulysse dans l'Isle de Calypso, lui prêtoit un beau champ pour parler de tous les outils dont il pouvoit avoir connoissance. Ceux néanmoins dont se sert son héros, ne consistent que dans une hache à deux tranchans, une doloire, des tarieres, un niveau, ou une régle pour dresser les bois [a]. Il n'est question ni d'équerre,

[a] *Odyss.* l. 5. v. 234 & 245, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ni de compas, ni même de ſcie. Ce dernier inſtrument auroit été cependant des plus néceſſaires à Ulyſſe pour la conſtruction de ſon vaiſſeau. Préſumera-t-on qu'Homère ait négligé d'en donner une au Roi d'Itaque[1] ? On ne peut pas dire que ce Prince ſoit cenſé manquer d'outils néceſſaires & propres à l'ouvrage qu'il entreprenoit. Le Poëte ne le place point dans une isle déſerte & abandonnée. Ulyſſe étoit alors chez une Déeſſe en état de lui fournir tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin. Il y a donc lieu de croire qu'Homère donne à ſon héros tous les outils qui de ſon tems pouvoient être en uſage. Puiſqu'il ne parle ni de l'équerre, ni du compas, ni de la ſcie, on doit préſumer que ces inſtrumens n'étoient point encore inventés. Les Grecs, aux tems héroïques, étoient preſque auſſi deſtitués de connoiſſances méchaniques que les peuples du nouveau monde. Les Péruviens qu'à bien des égards on peut regarder comme une nation très-policée, ignoroient

(1) Le mot πρίων, qui en Grec ſignifie une *Scie*, ne ſe trouve point dans Homère, ni rien d'équivalent.

l'usage de la scie [a]. On sçait qu'encore aujourd'hui il y a plusieurs peuples auxquels cet instrument est inconnu [b]. Ils y suppléent par différens moyens. Ils fendent des troncs d'arbres en plusieurs parties par le moyen de coins de pierres. Ensuite avec des haches ils dégrossissent chaque piéce, & parviennent ainsi, quoique difficilement, à former des planches [c]. Les Grecs en devoient user alors à peu-près de la même façon [d].

Les doutes que je viens d'élever sur les inventions attribuées à Dédale, m'engagent à en proposer quelques-uns sur les monumens dont il étoit regardé comme l'auteur.

On le fait voyager en Egypte pour s'instruire & se perfectionner dans les arts. Il profita si bien des leçons qu'il y reçut, qu'en peu de tems il surpassa, dit-on, les plus habiles architectes de ce pays. On le choisit pour construire le vestibule du temple de Vulcain à

[a] Voyez la Premiere Partie Tome I. Liv. II. Chap. III. p. 287.

[b] Lettres Edif. t. 18. p. 328.

[c] Prem. Partie Liv. II. Chap. III. p. 286 & 287. = Voyage de Dampier, t. 2. p. 10. t. 4. p. 231.

[d] Voy. *Virgil.* Georg. l. 1. v. 144.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Memphis [a]. Il l'exécuta d'une maniere supérieure. Cet ouvrage même acquit tant de gloire à son auteur, qu'on plaça dans le temple sa statue en bois, faite de sa propre main [b]. On fit plus, le génie & les inventions de Dédale le mirent dans une si haute réputation parmi les Egyptiens, que ces peuples lui décernerent les honneurs divins. Si l'on en croit Diodore, il subsistoit encore de son tems un temple consacré sous le nom de ce fameux Artiste dans une des isles voisines de Memphis. Ce temple, ajoute-t-il, étoit en grande vénération dans tout le pays [c].

Ce ne fut pas en Egypte seulement que Dédale exerça ses talens : il avoit laissé dans plusieurs pays des témoignages de son habileté en architecture. Il bâtit à Cumes, sur les côtes d'Italie, un temple à Apollon en reconnoissance de son heureuse évasion de Créte. On vantoit l'architecture de ce temple comme très-belle & très-magnifique [d].

Dans le séjour que Dédale fit en Si-

[a] *Diod.* l. 1. p. 109.
[b] Id. ibid.
[c] Id. ibid.
[d] *Virgil.* Æneid. l. 6. v. 17 & *suiv.* = *Sil. Ital.* l. 12. v. 102. = *Auson.* Idyll. 10. vers. 300 & 301.

çile, il embellit cette isle de plusieurs ouvrages également utiles & ingénieux: il bâtit entre autres sur le haut d'un rocher une citadelle très-forte, & la rendit absolument imprenable [a]. Le mont Erix étoit si escarpé, que les maisons qu'on avoit été obligé de construire autour du temple de Vénus, paroissoient prêtes à tomber à chaque instant dans le précipice. Dédale augmenta la largeur du sommet de cette montagne par le moyen de terres rapportées & soutenues d'une muraille [b]. Il creusa aussi près de Mégare en Sicile un grand étang au travers duquel le fleuve Alabon se déchargeoit dans la mer [c]. Son génie industrieux éclata encore davantage dans la construction d'une caverne qu'il creusa dans le territoire de Selinunte: il sçut ménager & employer avec tant d'art la vapeur des feux souterrains qui en sortoient, que les malades qui entroient dans cette caverne se sentoient peu-à-peu provoqués à une sueur douce, & guérissoient insensiblement, sans éprouver même l'incommodité de la chaleur [d]. Diodo-

[a] *Diod.* l. 4. p. 321.
[b] Id. ibid.
[c] Ibid.
[d] Ibid.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

re ajoute que Dédale fit dans la Sicile plusieurs autres ouvrages que l'injure des tems avoit détruits.

Mais ces monumens, quelque recommandables qu'ils pussent être, ne doivent point entrer en comparaison avec le fameux labyrinthe qu'il construisit dans l'Isle de Créte. Cet ouvrage seul auroit suffi pour immortaliser le nom de Dédale. La tradition ancienne portoit qu'il en avoit pris le modéle & le dessein sur celui qu'on voyoit en Egypte; mais il n'en avoit exécuté que la centieme partie[a]. Dédale s'étoit borné à imiter la partie du labyrinthe d'Egypte où l'on rencontroit une quantité surprenante de tours & de détours, si difficiles à remarquer, qu'il n'étoit pas possible d'en sortir quand on s'y étoit engagé : & il ne faut pas s'imaginer, dit Pline, que le labyrinthe de Créte ressemblât à ceux que l'on exécute dans les jardins, où par le moyen d'un grand nombre d'allées multipliées, on trouve le secret de faire faire beaucoup de chemin dans un espace assez étroit. Le labyrinthe de Créte étoit un édifice

[a] *Diod.* liv. 4. p. 320. & l. 1. p. 71. = *Plin.* l. 36. sect. 19. p. 739.

très-

très-ſpacieux diſtribué en quantité de pièces ſéparées qui avoient de tous les côtés des ouvertures & des portes dont le nombre & la confuſion empêchoient de diſtinguer la véritable iſſue. Voilà ce que les Anciens nous racontent des ouvrages éxécutés par Dédale.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il paroît d'abord aſſez ſingulier que de pareils édifices ayent été conſtruits dans des ſiécles auſſi groſſiers & auſſi ignorans que ceux dont il s'agit préſentement : il eſt encore plus ſurprenant qu'un ſeul homme ait pû ſuffire à tant de travaux d'eſpéces ſi différentes, & conſtruits dans des pays ſi éloignés les uns des autres (1). Rien, au premier coup d'œil, ne paroît mieux établi que la longue poſſeſſion dans laquelle Dédale s'eſt maintenu juſqu'à préſent, d'avoir été un génie univerſel. Le fait eſt atteſté par une foule d'Auteurs tant Grecs que Latins. Leur témoignage néanmoins ne me perſuade pas, & je penſe que tout ce que les Ecrivains de l'antiquité nous ont débité ſur ce ſujet, pourroit bien n'être fondé ſur aucune réalité.

(1) En Gréce, en Egypte, en Créte & en Italie, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Comment se persuader en effet que les Egyptiens qui fuyoient tout commerce avec les autres nations [a], ayent choisi un étranger pour décorer le temple de leur principale Divinité. Cette seule considération suffiroit pour rendre le fait très-douteux; mais il acheve de se détruire quand on voit qu'Hérodote, qui parle du même monument [b], ne dit pas un mot de Dédale, ni de son séjour en Egypte. Je passe sous silence les autres ouvrages attribués à cet Artiste, dont je pourrois également faire la critique : je m'arrête au labyrinthe de Créte, édifice tant vanté par les Anciens, & qui paroît seul avoir fait la plus grande réputation de Dédale.

Qu'on examine l'âge des Auteurs qui ont fait mention de ce monument, on verra qu'ils ont tous vécu plus de douze cens ans après le tems auquel ils en rapportent la construction. D'ailleurs, ils n'en parlent que par tradition : ils conviennent que quoique le labyrinthe d'Egypte existât encore de leur tems, celui de Créte étoit détruit [c].

[a] Voyez *Herod.* l. 2. n. 91. = Voyez aussi la Premiere Part. Tome II. Liv. VI. pag. 348.

[b] L. 2. n. 101.

[c] *Diod.* l. 2. p. 71. = *Plin.* l. 36. sect. 19. p. 740.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Aussi ne sont-ils point d'accord sur la forme & sur l'espéce de cet ouvrage. Diodore & Pline disent que le labyrinthe de Créte étoit un édifice immense & d'une structure merveilleuse [a] : mais Philocorus, Auteur fort ancien, n'en pensoit pas de même. C'étoit, à son avis, une prison où les criminels étoient renfermés très-sûrement [b]. Cédren & Eusthate avancent que ce monument si vanté n'étoit qu'un antre où il se trouvoit beaucoup d'avenues, de tours & de détours, & que l'art avoit un peu aidé la nature [c]. Ce sentiment est confirmé par M. de Tournefort qui en 1700 visita ces lieux avec beaucoup d'exactitude [d]. Le témoignage de cet habile Voyageur, joint à la diversité d'opinions qui régne parmi les Auteurs qui ont parlé du labyrinthe de Dédale, montre le peu de fondement qu'on doit faire sur leurs récits : achevons d'en donner la preuve.

Par quelle raison Homère, qui étoit sans comparaison beaucoup plus voi-

[a] *Diod.* L. 1. p. 71. = *Plin.* L. 36. sect. 19. p. 740.

[b] Apud *Plut.* in Thes. pag. 6.

[c] *Cedren.* p. 122.

[d] Voyage du Levant, t. 1. p. 65, &c.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

fin du siécle de Dédale que tous ces Ecrivains, n'a-t-il rien dit du labyrinthe de Créte? Si un pareil ouvrage eût existé de son tems, est-il à croire qu'il l'eût passé sous silence; lui qui fait si souvent mention de l'Isle de Créte, lui qui manque rarement de donner aux villes & aux pays dont il parle quelques épithètes, toujours prises des Arts ou de l'Histoire naturelle? Il y a plus, Homère parle de Dédale [a] & de l'enlévement d'Ariane par Théſée [b]; mais il ne dit pas un mot du labyrinthe. L'occasion néanmoins d'en parler se présentoit trop naturellement pour que ce Poëte l'eût laissé échapper, si la tradition sur ce monument avoit eu cours même de son tems.

Hérodote qui, après Homère, est le plus ancien Ecrivain qui nous soit resté de l'antiquité, a gardé également un profond silence sur le labyrinthe de Créte. Il parle cependant de Minos: il raconte que ce Prince mourut en Sicile dans le tems qu'il poursuivoit Dédale [c]. Il pouvoit à ce sujet faire quelque

[a] *Iliad.* l. 18. v. 590, &c.

[b] *Odyss.* l. 11. v. 320, &c.

[c] L. 7. n. 170.

digreſſion ſur les avantures & les ouvrages de cet Artiſte, & on ne reprochera pas à Hérodote de perdre les occaſions d'entretenir ſon lecteur d'anecdotes curieuſes & intéreſſantes. Par quelles raiſons encore décrivant le labyrinthe d'Egypte, n'auroit-il rien dit de celui de Créte ? C'étoit néanmoins le lieu d'en rappeller le ſouvenir, d'autant mieux qu'à ce ſujet il cite les ouvrages célébres dont la Gréce ſe vantoit [a] : Hérodote n'auroit donc pas oublié un monúment qui, quoique inférieur à celui d'Egypte, n'auroit pas laiſſé de faire honneur aux Grecs.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem.t de la Royauté chez les Hébreux.

Pauſanias, qui d'ailleurs eſt entré dans un fort grand détail ſur les ouvrages attribués à Dédale, ne dit point que le labyrinthe de Créte, eût été conſtruit par ce fameux Artiſte. Enfin, s'il eſt vrai, comme j'eſpere le faire voir, que le labyrinthe d'Egypte, ſur lequel tous ces Auteurs avouent que Dédale prit le modéle du ſien, n'a été conſtruit que plus de ſix cents ans après les ſiécles dont nous parlons maintenant [b], on conviendra du peu de réali-

[a] L. 2. n. 148. = [b] Voyez la 3me. Partie Tome V. Liv. II. p. 138 & 139.

IIe. PARTIE
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

té du monument de Créte. C'est aussi le sentiment de Strabon. Il donne à entendre très-clairement que tout ce que les Grecs ont débité du labyrinthe & du Minotaure, n'étoit qu'une fable [a]. Je pense au surplus, qu'il en est de même de toutes les inventions attribuées à Dédale. Ce sont de pures imaginations fondées sur quelques expressions de la langue Grecque [b].

Je n'entrerai pas dans un grand détail sur la maniere dont étoient alors construites les maisons des particuliers :

[a] L. 10. p. 730 & 731.

On trouve, il est vrai, d'anciennes Médailles & d'anciennes pierres, sur lesquelles le labyrinthe est représenté avec ses tours & détours. On voit le Minotaure au milieu de cet édifice. Voyez *Goltius*, Aug. Tab. 49. 21. = *Montfaucon*. Antiq. Expliquées, t. 1. p. 76.

Ces monumens prouveroient donc également l'existence du Minotaure & du labyrinthe. Je doute que quelqu'un voulût soutenir aujourd'hui qu'il a réellement existé un monstre tel que ces médailles & ces pierres gravées nous le représentent. On doit mettre le labyrinthe de Dédale & le Minotaure au nombre de ces traditions populaires que certaines villes adoptoient, & dont elles aimoient à décorer leurs monumens.

[b] Δαίδαλος signifie en général un ouvrier très-*adroit*, très-*habile*, & même un ouvrage fait avec *art*. C'est une observation qui n'a point échappé à Pausanias. Il ajoute qu'on donnoit le nom Δαίδαλος aux anciennes statues de bois, même avant Dédale. l. 9. c. 3.

Homère ne fournit que de foibles indications sur cet objet. On est fort peu assuré de la signification de la plûpart des termes dont il se sert pour désigner les différentes parties d'un édifice. On voit qu'anciennement les toits étoient en terrasse [a] : C'est un usage presque général dans tout le Levant. Mais la pratique des Grecs de faire ouvrir les portes de leurs maisons en dehors & sur la rue [b] doit paroître bien singuliere : on étoit obligé chaque fois qu'on vouloit sortir, de faire auparavant du bruit à la porte, afin d'avertir les passans de s'éloigner [c].

Il est fort difficile de concevoir, & plus encore d'expliquer, la maniere dont, suivant Homère, les portes pouvoient s'ouvrir & se fermer. On voit bien que les serrures & les clefs dont les Grecs se servoient, ne ressembloient point aux nôtres; mais il n'est pas aisé de comprendre le jeu & la méchanique de ces instrumens. On con-

[a] *Odyss.* l. 10. v. 552, &c.

[b] *Odyss.* l. 21. v. 391. = Voyez les notes de Mad. Dacier.

[c] *Phot.* p. 196. = *Terent.* Andria. Act. 4. Scen. 1re. v. 687. L'Andrienne étoit traduite de Ménandre, & la Scène se passe à Athènes.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

jecture qu'il y avoit en-dedans de la porte une espéce de barre, ou verrouil qu'on pouvoit lâcher ou lever par le moyen d'une courroye [a]. Les clefs qui servoient à cette manœuvre étoient faites en maniere de crochet : c'étoit un morceau de cuivre assez long, courbé en faucille, & emmanché de bois ou d'yvoire [b]. Il y avoit à la porte un trou qui répondoit au-dessus du verrouil : on introduisoit la clef par ce trou, & on saisissoit la courroye qui tenoit au verrouil ; on la levoit & la porte s'ouvroit. Les serrures dont se servent encore aujourd'hui les Négres de la Guyane peuvent donner quelque idée de toute cette méchanique [c] presque inintelligible dans les écrits des Anciens.

Il paroît que, dès les tems héroïques, on étoit assez curieux d'orner & d'enrichir le dedans des maisons. Les appartemens du palais de Ménélas étoient fort somptueux & fort magnifiques [d] : mais il y a tout lieu de juger

[a] *Odyss.* l. 1. v. 441, 442. l 4. v. 802.

[b] *Odyss.* l. 21. v. 6 & 7. On peut voir la figure de ces clefs dans les remarques de M. Huet, *in* Manil. l. 1. p. 8.

[c] Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 143 & 144.

[d] *Odyss.* l. 4. v. 72, &c.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'on ne connoissoit pas encore l'art de décorer les bâtimens à l'extérieur. De tous les édifices décrits par Homère aucun ne présente ce qu'on peut nommer ornemens d'architecture : ce Poëte parle seulement de portiques [a], & encore n'avons-nous pas d'idée bien nette de ces sortes d'ouvrages. On ignore quelle pouvoit en être la structure & la disposition. L'usage que les Grecs faisoient alors des portiques répugne absolument à ce que nous entendons aujourd'hui par cette sorte de bâtisse. C'étoit en effet sous les portiques qu'on mettoit coucher les hôtes & les autres étrangers de considération [b]. Cette réflexion suffit pour détruire les idées que ce nom présente naturellement dans notre langue ; & il faut convenir qu'on ne peut point expliquer aujourd'hui ce que Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique (1).

[a] Ibid. l. 4. v. 297 & 302.

[b] *Iliad.* l. 24. v. 644. = *Odyss.* l. 4. v. 297.

(1) Ce n'est que par une espéce de tradition que nous sommes dans l'usage de traduire par le terme de *Portique*, le mot Αἴθουσα, employé par Homère dans la description de ses Palais. Les fondemens de cette explication nous sont entiérement inconnus. Il est clair qu'Αἴθουσα vient

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

De tout ce que je viens de dire, il résulte qu'on ne peut rien décider sur l'état & le progrès de l'architecture dans la Gréce aux siécles dont il s'agit présentement. Nous ne serions point dans cet embarras, si nous voulions adopter le sentiment de Vitruve sur l'origine & l'époque des différens ordres d'architecture inventés par les Grecs. « Anciennement, dit-il, on » ignoroit l'art de proportionner les » diverses parties d'un bâtiment : on » employoit des colonnes, mais on les » tailloit au hasard, sans regles, sans » principes, & sans faire attention aux » proportions qu'on devoit leur donner : on les plaçoit aussi sans égard » aux autres parties de l'édifice. Dorus » fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion (1), ayant fait bâtir un temple à » Argos en l'honneur de Junon; cet » édifice se trouva par hasard être construit suivant le goût & les propor-

d'Αἴθω, *Uro*, *luceo*; mais il n'est pas également prouvé qu'on fût autrefois dans l'usage constant, comme le disent les Scholiastes, d'allumer des feux sous les portiques des grandes maisons. C'est cependant sur cet usage prétendu qu'ils fondent leur explication.

(1) Il étoit Roi de tout le Péloponèse & vivoit vers l'an 1522. avant J. C.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

» tions de l'Ordre, que par la suite on
» a nommé Dorique. La forme de ce
» bâtiment ayant paru agréable, on s'y
» conforma pour la construction des
» édifices qu'on vint ensuite à élever [a].

» Vers le même tems, ajoute Vitru-
» ve, les Athéniens firent passer dans
» l'Asie une colonie sous la conduite
» d'Ion, neveu de Dorus (1) : cette
» entreprise eut un heureux succès. Ion
» s'empara de la Carie & y fonda plu-
» sieurs villes : ces nouveaux habitans
» songerent à bâtir des temples. Ils se
» proposerent pour modéle celui de Ju-
» non à Argos : mais ignorant la pro-
» portion qu'il falloit donner aux co-
» lonnes, & en général à tout l'édifice,
» ils chercherent quelques régles capa-
» bles de diriger leur opération. Ces
» peuples vouloient, en faisant leurs
» colonnes assez fortes pour soutenir
» tout l'édifice, les rendre en même
» tems agréables à la vûe. Pour cet
» effet, ils imaginerent de leur donner
» la même proportion qui se trouve en-
» tre le pied de l'homme & le reste de
» son corps. Selon leurs idées, le pied

[a] *Vitruv.* l. 4. c. 1. = (1) Ion étoit fils de Xuthus, frere de Dorus.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

» faisoit la sixiéme partie de la hauteur » humaine : en conséquence, on donna » d'abord à la colonne Dorique, en y » comprenant le chapiteau, six de ses » diamètres; c'est-à-dire, qu'on la fit » six fois aussi haute qu'elle étoit grosse[a] : par la suite on y ajouta un septiéme diamètre (1).

» Ce nouvel ordre d'architecture ne » tarda pas à donner naissance à un second : on voulut bientôt enchérir sur » la premiere invention. Les Ioniens, » (c'est toujours Vitruve qui parle,) » chercherent à mettre encore plus de » délicatesse & d'élégance dans leurs » édifices. Ils employerent la même » méthode dont on avoit déja fait usage » pour la composition de l'ordre Dorique : mais au lieu de prendre pour » modéle le corps de l'homme, les » Ioniens se réglerent sur celui de la » femme. Dans la vûe de rendre les colonnes de ce nouvel ordre plus agréables & plus gracieuses, ils leur don-

[a] *Vitruv.* l. 4. c. 1.

(1) *Vitruv.* ibid. = *Plin.* l. 36. sect. 56. p. 755.

Alors on pouvoit dire que la Colonne Dorique avoit la proportion du corps de l'homme. Car le pied de l'homme est au moins la 7e. partie de sa hauteur.

» nerent huit fois autant de hauteur
» qu'elles avoient de diamètre [a]. Ils
» firent aussi des cannelures tout le
» long du tronc pour imiter les plis des
» robes des femmes : les volutes du
» chapiteau réprésentoient cette partie
» des cheveux qui pendent par boucles
» de chaque côté du visage. Les Ioniens
» ajouterent enfin à ces colonnes une ba-
» se qui n'étoit point en usage dans l'or-
» dre Dorique [b] ». Selon Vitruve, ces bases étoient faites en maniere de cordes entortillées pour être comme la chaussure de ces colonnes. Cet ordre d'architecture fut appellé Ionique du nom des peuples qui l'avoient inventé.

Voilà ce que Vitruve raconte sur l'origine & l'époque des ordres Dorique & Ionique : il en fait remonter, comme on voit, l'usage à des tems très-reculés.

Je ne m'arrêterai pas à relever le peu de vraisemblance que présente toute cette narration ; mais quelle qu'ait été

[a] *Vitruv.* l. 4 c. 1. Dans la suite on a donné à ces colonnes la hauteur de $8\frac{1}{2}$ de leur diamètre. Aujourd'hui, elles en ont neuf y compris le chapiteau & la base.

[b] Voyez M. de Chambray, p. 15-19 & 33. — Voyez aussi les notes de Pérault, sur Vitruve, p. 176. *not.* (6).

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

l'origine de ces deux Ordres, je ne crois pas qu'on puisse la rapporter aux siécles où Vitruve la place. On ne voit point en effet, qu'Homère, bien postérieur à ces tems, ait eu la moindre idée de ce qu'on appelle Ordre d'architecture. J'en ai déja fait la remarque : j'ajouterai que s'il les eût connus il en auroit vraisemblablement fait usage. L'occasion s'en est présentée plus d'une fois dans ses Poëmes. Homère parle des temples consacrés à Minerve & à Neptune, & cependant il n'en fait aucune description [a]. A l'égard des Palais, ce qu'il en dit, ne présente l'idée d'aucun ordre ni d'aucun dessein d'architecture [b] : on n'oseroit même assurer que les colonnes dont il est question dans ces édifices fussent de pierres ; ce n'étoient, suivant toutes les apparences, que de simples poteaux (1). Enfin

[a] Voyez *Iliad.* l. 6. v. 297. = *Odyss.* l. 6. v. 266.

[b] Voyez *Iliad.* l. 6. v. 242. l. 20 v. 11. = *Odyss.* l. 4. v. 72, &c. l. 7. v. 85, &c.

(1) Je remarque d'abord qu'Homère n'appelle jamais ces colonnes στήλας, mot qui signifie proprement une colonne de pierre. Mais toujours κίονας, qui ne peut s'entendre que de poteaux de bois. J'observerai en second lieu qu'on enfonçoit dans ces colonnes des chevilles pour suspendre différens ustensiles, & qu'on y ménageoit des cavités propres à ren-

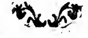
le seul éloge qu'Homère fasse du palais d'Ulysse consiste à dire qu'il étoit fort élevé, que la cour en étoit défendue par une muraille & par une haye. Le Poëte loue aussi la force & la solidité des portes de ce palais, faisant entendre qu'il eut été difficile de le forcer. Il paroît insister beaucoup sur cet article [a], qui aux siécles héroïques étoit un objet essentiel, eu égard aux brigandages qui régnoient alors dans la Gréce. Ces réflexions suffisent, je crois, pour faire rejetter le récit de Vitruve, Auteur trop moderne par rapport aux siécles dont nous parlons, pour qu'on puisse en croire son simple témoignage. Il vaut mieux avouer qu'on ignore l'état où pouvoit être alors l'architecture dans la Gréce, que de s'en rapporter à des traditions si suspectes.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

fermer différentes armes. *Odyss.* l. 22. v. 176, &c. l. 8. v. 66, &c. l. 1. v. 227, &c. l. 19. v. 38.

Il y a plus, Homère voulant nous donner une idée de la grosseur d'un olivier qui soutenoit le lit d'Ulysse, le compare à une colonne; & il est à remarquer qu'il se sert du mot κίων pour désigner cette colonne. *Odyss.* l. 23. v. 191.

[a] *Odyss.* l. 17. v. 264, &c.



IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

LES HISTORIENS ne sont point d'accord sur le tems auquel l'art de travailler les métaux a été connu dans la Gréce. Les uns font remonter cette découverte aux tems les plus reculés ; d'autres la placent dans des siécles beaucoup plus récens : ces contradictions cependant ne sont qu'apparentes. Il est aisé, en distinguant l'esprit & les motifs de ces traditions, de concilier les récits qui paroissent d'abord les plus opposés.

Je pense que la connoissance des métaux & l'art de les travailler ont été originairement apportés dans la Gréce par les Princes Titans : plusieurs faits semblent favoriser cette conjecture. Les Grecs, selon quelques Auteurs, attribuoient à Sol, fils de l'Océan, la découverte de l'or [a]. J'ai déja dit qu'anciennement on appelloit fils de l'Océan ceux qui de tems immémorial

[a] *Gellius* apud *Plin.* l. 7, sect. 57. p. 414.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

avoient abordé par mer dans une contrée. C'étoit par cette voie que les Titans étoient venus dans la Gréce : ils sortoient d'Egypte [a]. Les Egyptiens attribuoient à leurs anciens Souverains la découverte de la Métallurgie [b] : ils les avoient déïfiés en reconnoissance de cette invention, & de plusieurs autres, dont ces Monarques avoient fait part à leurs peuples [c]. Un Prince, dont les Grecs ont rendu le nom par celui d'*Elios*, & les Latins par celui de *Sol*, a été, de l'aveu de presque tous les Historiens, le premier qui ait régné sur l'Egypte [d]. Ce Monarque étoit aussi regardé comme la plus ancienne Divinité de ce pays [e]. L'or est le premier métal que les hommes aient connu [f]. Rien n'empêche de croire que le Prince dont nous parlons, aura montré aux Egyptiens la maniere de travailler ce métal. Je crois même en trouver une preuve dans le rapport que de tous les tems on a établi entre le Soleil, nom de

[a] Voyez la Premiere Partie Tome I. Liv. I, Art. V. p. 235.

[b] Ibid. Tome I. Liv. II. Chap. IV. p. 324 & 325.

[c] *Diod.* l. 1. p. 17.

[d] Ibid.

[e] Ibid.

[f] Voyez la Premieré Partie Tome I. Liv. II, Chap. IV. p. 326.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

l'ancien Monarque Egyptien, & l'or. L'art de travailler ce métal fut apporté dans la Gréce par les Titans & sous les auspices du Soleil : ces Princes étoient abordés par mer. C'en fut assez pour faire dire par la suite aux Grecs, que la découverte de l'or leur avoit été communiquée par Sol fils de l'Océan.

On peut envisager sous le même point de vûe ce qu'ils racontoient sur la découverte de l'argent : ils disoient en être redevables à Erichtonius [a]. Ce Prince, suivant la tradition des Grecs, étoit fils de Vulcain [b]. Personne n'ignore que les Egyptiens révéroient Vulcain comme une de leurs plus anciennes Divinités ; qu'il passoit pour avoir inventé le feu [c], & que chez les Grecs il étoit censé présider à toutes les opérations de métallurgie [d].

A l'égard du cuivre, les premiers qui travaillerent à ce métal dans la Gréce, furent, selon quelques Auteurs, des ouvriers amenés par Saturne & par Jupiter [e]. On voit enfin que,

[a] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 414.

[b] *Apollodor.* l. 3. p. 196.

[c] *Diod.* l. 1. p. 17.

[d] Voyez *Odyss.* l. 6. v. 233 & 234.

[e] *Strabo*, l. 14. p. 966. *Stephan.* in voce Αἰθάλη, p. 38.

d'après une très-ancienne tradition, Prométhée passoit pour avoir appris aux Grecs l'art de travailler les métaux [a]. On sçait que ce personnage, si fameux dans l'antiquité, étoit contemporain des Titans. Tous ces faits semblent donc annoncer que les premieres connoissances de la métallurgie ont été apportées dans la Gréce par les Princes Titans; & c'est d'après cette ancienne tradition, qu'ont parlé les Auteurs qui font remonter aux premiers âges de la Gréce l'art de travailler les métaux.

J'ai déja fait remarquer dans plusieurs occasions que la domination des Titans ayant été très-courte, sa chute avoit entraîné celle des connoissances dont ces étrangers avoient fait part à la Gréce [b]. Il fallut que de nouvelles colonies sorties de l'Égypte & de l'Asie vinssent rétablir, ou pour mieux dire, recréer les arts dans cette partie de l'Europe. Cadmus doit être regardé comme le premier qui ait renouvellé dans la Gréce l'art de travailler

[a] *Æschil.* in Prometh. Vincto, v. 501, &c.

[b] Voyez la Premiere Partie Tome I. Liv. I. Art. V. p. 138.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

les métaux. Ce Prince découvrit dans la Thrace au pied du mont Pangée des mines d'or. Il apprit aux Grecs à les fouiller, à en tirer le métal & à le préparer [a]. Il leur fit connoître aussi le cuivre & la maniere de le travailler [b]. Ce sentiment se trouve même appuyé sur le nom que dans tous les tems on a donné à un des principaux alliages qui entrent dans la préparation du cuivre. La CALAMINE ou CADMIE, qui est d'un si grand usage pour affiner ce métal, & en augmenter le poids, avoit reçu de CADMUS le nom qu'elle portoit autrefois, & qu'elle conserve même encore aujourd'hui [c].

On ignore par qui & dans quel tems l'art de travailler l'argent a été rapporté dans la Gréce. Je pencherois à faire encore honneur à Cadmus du rétablissement de cette partie de la métallurgie. Je me fonde sur ce qu'Hérodote [d] nous apprend que le mont Pangée, où Cadmus fit exploiter des mines d'or,

[a] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 414. = *Clem. Alex.* Strom. l. 1. p. 363. = Voyez aussi *Herod.* l. 7. n. 6 & 12.

[b] *Hygin.* Fab. 274. = *Strabo*, l. 14. p. 998.

[c] En latin *Cadmea.* = Voyez *Plin.* l. 34. sect. 2 & 22.

[d] L. 7. n. 6 & 12.

renfermoit auſſi des mines d'argent.

C'eſt donc avec une ſorte de raiſon que ce Prince a paſſé, dans les écrits de pluſieurs Auteurs, pour le premier qui eût enſeigné aux Grecs l'art de travailler les métaux; & il n'eſt pas difficile, comme on voit, de concilier les différentes traditions qui s'étoient conſervées dans la Gréce ſur l'origine de cette découverte. Elles n'ont rien de contradictoire. En effet, quoique la connoiſſance des arts eût péri avec la famille des Titans, il s'en étoit cependant conſervé des traces. Quelques Ecrivains les avoient recueillies, & nous en ont tranſmis l'hiſtoire. D'autres ont négligé ces anciennes traditions, ou peut-être les ont ignorées. Ils ont donc attribué aux chefs des dernieres colonies qui paſſerent dans la Gréce, la découverte de pluſieurs arts dont ils n'étoient cependant que les reſtaurateurs.

On ne rencontre point le même partage ni la même diverſité d'opinions ſur le tems auquel les Grecs ont connu & ſçu travailler le fer. Les Anciens s'accordent aſſez à placer cette découverte ſous le regne de Minos premier [a]

[a] Marm. Oxon. Ep. 11.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

1431 ans avant J. C. Cette connoissance avoit passé de Phrygie en Europe, avec les Dactyles lorsqu'ils quitterent les environs du mont Ida pour venir s'établir dans la Créte [a]. Il ne paroît pas cependant que l'art de travailler le fer ait été dès-lors beaucoup répandu dans la Gréce. Il en a été originairement des Grecs comme de tous les peuples de l'antiquité. Ils ont employé le cuivre à la plûpart des usages auxquels nous faisons aujourd'hui servir le fer. Du tems de la guerre de Troye non-seulement les armes [b], mais encore les outils & tous les instrumens des arts méchaniques [c] étoient de cuivre. Le fer étoit alors si estimé qu'Achille, dans les jeux qu'il fait célébrer en l'honneur de Patrocle, propose comme un prix considérable une boule de ce métal [d]. Homère en parle toujours avec grande distinction [e].

A l'égard de l'étain, c'est par le commerce avec les Phéniciens que les

[a] *Ephorus*, apud *Diod.* l. 5. p. 381. = *Hesiod.* apud *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 414.

[b] Voyez *Infrà*, Liv. V. Chap. III.

[c] *Iliad.* l. 23. v. 118, &c. = *Odyss.* l. 3. v. 433. l. 5. v. 244.

[d] *Iliad.* l. 23. v. 826.

[e] Ibid. l. 7. v. 473, &c. & *passim*.

Grecs se procuroient ce métal. Ils en faisoient beaucoup d'usage dans les siécles héroïques. J'aurai occasion d'en parler plus particuliérement à l'article du Commerce & de la Navigation.

Il paroît que dès les tems dont nous parlons présentement, l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre avoit fait d'assez grands progrès chez les Grecs. On voit par les écrits d'Homère que ces peuples connoissoient dès-lors tous les instrumens propres à la fabrique de ces métaux [a]. Je réserve le détail de toutes ces pratiques pour le Chapitre suivant, où je traiterai des connoissances que les Grecs avoient de l'orfévrerie dans les siécles de la guerre de Troye.

[a] *Odyss.* l. 3. v. 433.



IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jufqu'à l'établiffemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Deffein, de la Gravure en creux, de la Cifelure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.

ON IGNORE dans quel tems le Deffein & les arts qui peuvent y avoir rapport, ont pris naiffance chez les Grecs. L'antiquité ne nous a rien tranfmis de fatisfaifant fur l'origine de toutes ces différentes découvertes. On attribue à l'Amour le premier effai que la Gréce ait vu de l'art de deffiner, & de mouler en terre les objets.

Une jeune fille vivement éprife d'un amant dont elle devoit être féparée pour quelque tems, cherchoit les moyens d'adoucir les rigueurs de l'abfence. Occupée de ce foin elle remarqua fur une muraille l'ombre de fon amant, deffinée par la lumiere d'une lampe. L'amour rend ingénieux. Il infpira à cette jeune perfonne l'idée de fe ménager cette image chérie en traçant fur l'ombre une ligne qui en fuivît

&

& marquât exactement le contour. L'histoire ajoute que notre amante avoit pour pere un potier de Sycione, nommé Dibutade. Cet homme ayant considéré l'ouvrage de sa fille, imagina d'appliquer de l'argille sur ces traits, en observant les contours tels qu'il les voyoit dessinés. Il fit par ce moyen un profil de terre qu'il mit cuire dans son fourneau [a]. On n'est point assuré du tems auquel a vécu ce Dibutade. Quelques Auteurs le placent dans des siécles fort reculés [b].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Telle avoit été, suivant l'ancienne tradition, l'origine du dessein & des figures en relief dans la Gréce. Nous ignorons les suites qu'eut ce premier essai. On ne peut rien dire sur les degrés qu'ont éprouvés successivement chez les Grecs la plûpart des arts qui ont rapport au dessein. On peut conjecturer que ces pratiques n'ont commencé à faire un progrès suivi que depuis l'arrivée des colonies conduites par Cécrops, Cadmus, &c. Ces Princes sortoient de l'Egypte & de la Phénicie, pays où les arts concernant le

[a] *Plin.* l. 35. sect. 43. p. 71[illegible].

[b] Voyez *Junius*, in Catalog. p. 56.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

dessein étoient connus de tems immémorial. Quoi qu'il en soit, quantité de faits rapportés par Homère montrent que dans les siécles dont il s'agit présentement, les Grecs étoient instruits de plusieurs arts qui dépendent entiérement du dessein.

Ils sçavoient travailler l'yvoire, & l'employer à différens usages [a]. Ils l'appliquoient sur des siéges & sur d'autres meubles pour y servir d'ornement [b]. Ces ouvrages étoient d'un grand prix & très-recherchés. Il devoit même y avoir alors dans la Gréce des artistes distingués par leur goût & par leur adresse. Homère parle d'un certain Icmalius, comme d'un ouvrier qui excelloit dans ces sortes d'ouvrages [c].

Il est certain aussi, par rapport à l'orfévrerie, que les Grecs connoissoient plusieurs parties de cet art. On voit fréquemment dans les écrits d'Homère les Princes de la Gréce se servir de coupes, d'aiguieres & de bassins d'or & d'argent. Le bouclier de Nestor étoit composé de chassis ou baguettes d'or [d].

[a] *Odyss.* l. 4. v. 73, &c.

[b] Ibid. l. 19. v. 56. & l. 23. v. 200.

[c] Ibid. l. 19. v. 56 & 57.

[d] *Iliad.* l. 8. v. 192 & 193.

Ce Prince possédoit aussi une coupe d'un travail assez élégant. Elle étoit ornée de clous d'or avec deux anses doubles, & différens autres ornemens [a]. Homère parle encore très-souvent d'ouvriers qui sçavoient mêler l'or avec l'argent pour en faire des vases précieux [b]. Les Grecs connoissoient donc dès les siécles héroïques l'art de souder ces métaux.

On pourroit dire que tous les ouvrages dont je viens de parler, avoient été apportés en Gréce des pays étrangers. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de le présumer. Homère ne le dit point. On sçait quelle est, à cet égard, son exactitude.

Quant à l'art de graver les métaux, je ne pense pas que les Grecs fussent alors au fait de ce travail. Je me fonde premiérement sur ce qu'il n'est jamais question dans Homère d'anneaux ni de cachets. Secondement sur les moyens que les Grecs, au rapport de ce Poëte, employoient pour sceller les caisses & les coffres où ils renfermoient des effets précieux. L'usage des serru-

a Ibid. l. 11. v. 631, &c.

b *Odyss.* l. 6. v. 232, &c. l. 23. v. 159 & 160.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

res & des cadenats leur étoit inconnu. Afin qu'on ne pût pas ouvrir leurs ballots sans qu'ils fussent en état de s'en appercevoir, ils les entouroient de cordes très-artistement nouées. Ces sortes de nœuds leur tenoient lieu de sceaux & de cachets. Ils étoient si ingénieusement inventés & si compliqués, que celui qui les avoit faits pouvoit seul les délier & les ouvrir. Homère pour relever l'habileté d'Ulysse à faire de ces espéces de fermetures, dit que c'étoit de Circé qu'il en avoit appris le secret [a]. Si les Grecs eussent connu alors l'art de graver des cachets, ils n'auroient pas eu recours à ces nœuds, dont l'usage habituel devoit être très-incommode & très-embarrassant.

Si l'on en croit cependant certains Auteurs, les Grecs dès les tems héroïques, auroient eu l'usage des anneaux & des cachets. Plutarque parle de l'anneau d'Ulysse sur lequel ce héros avoit fait graver un dauphin [b]. Hélene, au rapport d'Ephestion cité par Photius, avoit pour cachet une pierre singuliere, dont la gravure représentoit un poisson

[a] *Odyss.* l. 8. v. 447, &c. = [b] Tome II. pag. 985.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

monstrueux [a]. Polygnote enfin, peintre Grec, qui fleurissoit vers l'an 400 avant J. C. dans son tableau de la descente d'Ulysse aux enfers, avoit peint le jeune Phocus ayant à un des doigts de la main gauche une pierre gravée, enchâssée dans un anneau d'or [b].

Mais ces Auteurs étoient trop éloignés des tems dont il s'agit, pour que leur témoignage soit capable de balancer l'autorité d'Homère, le seul guide que l'on doive suivre pour les usages & les mœurs des siécles héroïques: Pline l'a bien senti. Ce grand Ecrivain ne s'en est point laissé imposer. Il n'a pas hésité d'avancer que les cachets & les anneaux n'étoient point en usage dans les tems dont nous parlons maintenant [c].

Les Grecs ignoroient encore l'art de tirer l'or à la filiere, & celui de l'employer en dorure. L'usage étoit anciennement d'enrichir d'or les cornes des taureaux ou des genisses qu'on offroit en sacrifice. Homère décrit la maniere dont on y procédoit au tems de la

[a] Cod. 190 p 493. = Voyez aussi *Hesych.* voce Θελπποβρωτος.
[b] *Paus.* l. 10. c. 30.
[c] L. 33. sect. 4. p. 602.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

guerre de Troye; c'est à l'occasion d'un sacrifice offert par Nestor à Minerve. Le Poëte dit qu'on fit venir un ouvrier pour appliquer l'or sur les cornes de la victime. Cet homme apporte les outils propres à faire cette opération. Ils consistent dans une enclume, un marteau & des tenailles. Nestor fournit l'or à cet ouvrier qui le réduit sur le champ en lames très-minces. Il enveloppe ensuite de ces lames les cornes de la genisse [a]. On ne remarque dans ce procédé rien qui puisse faire penser que les Grecs connussent alors l'art de dorer, tel qu'ils l'ont connu par la suite, & tel que nous le pratiquons aujourd'hui. Il n'est fait mention ni de colle, ni de blanc d'œuf, ni d'huile, ni de terres glutineuses, ni, en un mot, d'aucun mordant propre à faire tenir l'or sur les cornes de la victime. La maniere dont on doroit alors, consistoit à revêtir de lames d'or extrêmement minces les matières auxquelles on vouloit donner la couleur & l'éclat de ce métal.

Homère ne nous fournit point d'au-

[a] *Odyss.* l. 3. v. 432, &c. C'est le sens du verbe περιχέω employé dans toute cette description.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tres lumieres sur le travail des métaux dans la Gréce aux tems dont il s'agit présentement. Passons à la sculpture.

Cet art a été long-tems inconnu aux Grecs. On en juge par la maniere dont ils représentoient anciennement les Divinités qu'ils adoroient. Leurs simulachres étoient alors de simples poteaux ou de grosses pierres; souvent même des piques dressées d'une certaine maniere [a]. L'idole de Junon, si révérée chez les Argiens, n'étoit dans les premiers tems qu'un ais, un morceau de bois travaillé grossiérement [b]. Je pourrois citer plusieurs autres exemples, que je supprime pour abréger. Les idoles des Lapons, des Samoyèdes & des autres peuples situés vers les extrémités du Nord [c], nous retracent l'image de la grossiéreté & de l'ignorance des anciens habitans de la Gréce.

C'est de l'Egypte que ces Peuples

[a] *Lucan.* Pharsal. l. 3. v. 412, &c. = *Justin.* l. 43. c. 3. = *Clem. Alex.* in Protrept. p. 40 & 41. & in Strom. l. 1. p. 418. = *Plut.* t. 2. p. 478. A. = *Pauf.* l. 2. c. 9. l. 7. c. 22. l. 9. c. 24 & 27. = *Tertullian.* Apolog. c. 16. p. 16. = Ad Nation. l. 1. c. 12. p. 49.

[b] *Pauf.* l. 2. c. 19. = *Clem. Alex.* in Protrept. p. 40.

[c] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 192 & 410. = Hist. gén. des Cérém. Relig. t. 6. p. 71 & 81.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ont reçu vraisemblablement les premieres connoissances de la Sculpture. On peut en rapporter l'époque à Cécrops. En effet, ce premier souverain d'Athènes a passé dans l'antiquité pour avoir introduit dans les temples de la Gréce l'usage des simulachres [a]. Les Athéniens montroient encore, du tems de Pausanias, une statue de bois représentant Minerve qu'on disoit avoir été donnée par Cécrops [b]. Les ouvrages de sculpture que les Grecs firent pendant quelque tems ne se ressentirent que trop de la maniere Egyptienne. Faute de goût, & manquant de lumieres, leurs sculpteurs se contenterent d'abord de suivre les modéles qu'on leur avoit présentés [c]. On n'a pas oublié ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage sur le goût des statues Egyptiennes [d]. On retrouvoit les mêmes défauts dans celles des anciens sculpteurs Grecs. C'étoient pour la plûpart des figures quarrées, ayant

[a] *Euseb.* Chron. l. 2. p. 55. = Præpar. Evang. l. 10. c. 9. p. 486. = *Isidor.* Orig. l. 8. c. 11. p. 69.

[b] L. 1. c. 27. = Voy. aussi *Euseb.* Præparat. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.

[c] Voyez *Diod.* l. 1. p. 109.

[d] Tome I. Liv. II. Chapitre V. p. 354 & 355.

les bras pendans & collés contre le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre, sans geste & sans attitude [a]. Les Grecs dans les commencemens imiterent encore le goût des Egyptiens pour les figures gigantesques [b].

II[e]. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t]. de la Royauté chez les Hébreux.

La sculpture est restée long-tems dans cet état chez les Grecs. On compte plus de 300 ans depuis Cécrops jusqu'aux siécles où l'on fait vivre Dédale. Ce fut alors que les Artistes Grecs commencerent à reconnoître les difformités & le peu d'agrément qu'avoient les anciennes statues. Ils sentirent qu'on pouvoit faire mieux. Dédale (c'est-à-dire, les sculpteurs qui parurent dans les siécles où l'on place cet Artiste.) en copiant les modéles Egyptiens, ne s'y attacherent pas servilement. Ils chercherent à en corriger les défauts, & y réussirent au moins en partie. La nature fut le modéle qu'ils se proposerent. Le visage & les yeux des anciennes statues n'avoient nulle expression. Les Artistes dont je parle s'étudierent à leur en

[a] *Diod.* l. 4. p. 319. = *Palæphat.* de Incred. c. 22. = *Scaliger*, in *Euseb.* Chron. p. 45.

[b] *Strabo*, l. 17. p. 1159. = *Pauf.* l. 3. c. 19. p. 257.

IIᵉ. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemᵗ. de la Royauté chez les Hébreux.

donner. Ils détacherent du corps les bras & les jambes, les mirent en action, & leur donnerent des attitudes variées [a]. Leurs statues parurent avec des graces qu'on n'avoit point encore vuës dans ces sortes d'ouvrages. On en fut si frappé que l'antiquité a été jusqu'à dire des statues de Dédale, qu'elles paroissoient animées, se mouvoir & marcher d'elles-mêmes [b]; exagérations qui désignent l'heureux changement qui se fit alors dans la sculpture Grecque [c].

Quoiqu'il y eût bien de la différence entre ces nouvelles productions & les anciennes, elles étoient cependant encore bien éloignées de ce degré de perfection auquel les Grecs, dans la suite des tems, porterent la sculpture. Je pense que les ouvrages de Dédale, si vantés dans l'antiquité, dûrent la plus grande partie de leur réputation à la grossiereté & à l'ignorance des siécles

[a] *Diod.* l. 4. p. 319. = *Euseb.* Chron. l. 2. p. 88. = *Suid.* voce Δαιδάλου ποιήματα t. 1. p. 514. = *Scaliger*, in *Euseb.* Chron. p. 45.

[b] Voyez *Plat.* in Mænone, p. 426. = In Eutyphron. *passim.* = *Arist.* de Animal. l. 1. c. 3. t. 1. p. 622. = De Rep. l. 1. c. 4. t. 2. p. 299.

[c] *Diod.* l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. p. 29. = *Euseb.* Chron. l. 2. p. 88.

dans lesquels ils parurent. C'est le jugement que Platon en a porté. Nos sculpteurs, dit-il, se rendroient ridicules, s'ils faisoient aujourd'hui des statues dans le goût de celles de Dédale [a]. Pausanias qui en avoit vû plusieurs, avoue qu'elles étoient choquantes, les proportions en étoient outrées & colossales [b].

Après avoir exposé l'origine de la sculpture chez les Grecs, & son état dans les siécles dont nous nous occupons présentement, il reste à examiner les matieres que ces Peuples employoient alors pour leurs statues. On a vû que les premiers ouvrages qu'ils ayent travaillés de relief, étoient en terre cuite [c]. Ils apprirent ensuite à manier le ciseau, & commencerent à s'essayer sur le bois. C'est la seule matiere solide que, pendant long-tems, les Grecs ayent sçu travailler. Tous les Historiens s'accordent à dire que les anciennes statues [d] & même celles at-

[a] In Hipp. Maj. pag. 1245.
[b] L. 2. c. 4. l. 3. c. 19. p. 554. = *Pauf.* l. 1. c. 27. l. 2. c. 17. 19. 22. 25. l. 8. c. 17. = *Plut.* apud *Euseb.* Præparat. Evang. l. 3. c. 8. p. 99.
[c] *Suprà*, p. 49.
[d] *Plin.* l. 22. sect. 2.

tribuées à Dédale étoient en bois [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On trouve, il eſt vrai, dans quelques Auteurs certaines traditions qui ſembleroient marquer que, dès avant la guerre de Troye, les Grecs auroient connu l'art de ſculpter la pierre [b], & même le marbre [c]. Mais je me ſuis déja expliqué ſur ces ſortes de témoignages. Je ne crois pas qu'on doive s'y arrêter lorſqu'ils ne ſont pas appuyés du ſuffrage d'Homère. Il n'eſt jamais queſtion dans ſes Poëmes de ſtatues de pierre : à l'égard du marbre, j'ai fait voir que, ſuivant toutes les apparences, ce Poëte ne l'avoit pas même connu [d].

L'art de jetter les métaux en fonte pour en faire des ſtatues étoit également ignoré des Grecs dans les ſiécles héroïques. Ce ſecret n'a dû être connu & pratiqué que fort tard. Auſſi Pauſanias regardoit-il comme ſuppoſées des ſtatues de bronze coulées d'un ſeul jet, qu'on attribuoit à Ulyſſe [e]. On adoptera volontiers ſon ſentiment, ſi l'on

[a] *Diod.* l. 1. p. 109 = *Pauſ.* l. 2. c. 4. l. 8. c. 35. l. 9. c. 11.
[b] *Euſtath.* ad *Iliad.* l. 2. v. 308, &c.
[c] *Pauſ.* l. 2. c. 37.
[d] *Suprà*, p. 16 & 17.
[e] L. 8. c. 14.

fait réflexion aux mesures & aux précautions extraordinaires qu'il faut prendre pour réussir dans de pareils ouvrages. Les Grecs assurément n'étoient pas alors en état de les entreprendre, & moins encore de les exécuter. Cependant, si l'on en croit le même Auteur, ces Peuples dès lors auroient eu des statues de bronze. Voici la maniere dont il prétend que les Grecs les exécutoient. On faisoit, dit-il, une statue successivement & par piéce. On couloit séparément & les unes après les autres, les différentes parties qui composent une figure. On les rassembloit ensuite & on les joignoit ensemble avec des clous [a]. On réparoit sans doute le tout au ciseau. La statue équestre de Marc-Aurèle au Capitole est exécutée dans ce goût [b]. Quelque imparfaite que soit cette pratique, je pense néanmoins qu'elle étoit inconnue aux Grecs dans les siécles dont il s'agit présentement.

On pourroit peut-être s'autoriser de quelques passages d'Homère pour appuyer le sentiment de Pausanias. Ce Poëte, par exemple, dit qu'on voyoit

[a] L. 8. c. 14. l. 3. c. 17.

[b] Mém. de Trévoux, Juillet, 1703. p. 1208.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

aux deux côtés de la porte d'Alcinoüs deux chiens d'or & d'argent, dont Vulcain avoit fait présent à ce Prince [a]. Il place dans ce même édifice des statues d'or représentant de jeunes garçons qui tenoient à la main des torches qu'on allumoit pour éclairer la salle du festin [b]. Homère fait encore une peinture merveilleuse de ces deux esclaves d'or que Vulcain avoit forgés pour l'accompagner & lui aider dans son travail [c].

Mais remarquons d'abord que c'est à un Dieu que ce Poëte attribue ces rares ouvrages. Observons ensuite que c'est dans l'Asie qu'il les place [d]. Le merveilleux d'ailleurs qu'il met dans toute cette description, ne permet pas de croire qu'il ait eu en vûe rien de semblable, ou même d'approchant de ce dont il parle. On doit ranger ces passages au nombre des fictions dont les Poëtes font quelquefois usage pour surprendre & amuser le lecteur. On pourroit même aller plus loin. Je crois

[a] *Odyss.* l. 7. v. 92, &c.

[b] *Odyss.* l. 7. v. 100, &c.

[c] *Iliad.* l. 18. v. 417, &c.

[d] Voyez Tome III. Chap. I. p. 172, 173.

entrevoir un rapport assez sensible entre ces esclaves d'or de Vulcain qui marchent, pensent, aident ce Dieu dans son travail, & ce que l'on débitoit anciennement dans la Gréce sur les statues de Dédale. [a] C'étoit, à ce qu'il paroît, une de ces opinions populaires à laquelle les plus grands génies faisoient semblant de rendre hommage. Je ne pense donc pas qu'on en puisse rien conclure sur le véritable état de la sculpture chez les Grecs aux siécles dont nous parlons. En général, je suis persuadé qu'il y avoit alors très-peu de statues dans la Gréce. Homère n'en met point dans les palais des Princes Grecs dont il a eu occasion de parler, ni dans aucun autre endroit. J'ajouterai qu'il n'y a pas même dans ses Ecrits de termes particuliers pour désigner une statue (1).

On ne sera pas surpris que pour le moment je ne dise rien de la peinture.

[a] Voy. *Suprà*, p. 58.

(1) Homère ne se sert jamais que du terme d'Ἄγαλμα ; il employe même cette expression pour marquer en général toutes sortes d'ornemens. Ce n'est que par la suite que les Ecrivains Grecs ont restraint la signification du mot Ἄγαλμα, & l'ont consacré à désigner les *Statues*. Voyez *Feithius* Antiq. Hom. l. 1. c. 4. p. 31.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai diſcuté cette matiere avec aſſez d'étendue en traitant des arts dont les Peuples de l'Aſie & de l'Egypte pouvoient avoir la connoiſſance dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie de mon Ouvrage. Je me ſuis déclaré pour le ſentiment de Pline qui croit l'invention de la Peinture poſtérieure aux tems héroïques [a]. Je n'ai rien de nouveau à y ajouter. Les raiſons que j'ai alléguées regardent autant & plus les Grecs, que les peuples de l'Aſie & les Egyptiens. Je ſuis perſuadé que ni les uns ni les autres ne connoiſſoient point alors l'art de peindre dans le ſens que je l'ai expliqué [b].

[a] Voyez Tome III. p. 347 & 348. = [b] Ibid. pag. 331, 332.



CHAPITRE SIXIEME.

De l'Origine de l'Ecriture.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

IL NOUS reste fort peu de lumieres sur les premiers moyens que les Grecs ont employés pour rendre sensibles aux yeux & transmettre à la postérité leurs pensées. On voit seulement que dans les premiers tems ils ont fait usage de pratiques à peu-près semblables à celle que tous les Peuples connus dans l'antiquité ont employées originairement. On retrouve chez les Grecs ces espéces de Poëmes, qu'on mettoit en chant, pour consigner la mémoire des faits & des découvertes importantes [a]. Je soupçonne aussi, comme je l'ai déja dit ailleurs, qu'ils ont anciennement fait usage de l'écriture répréséntative [b] qui consiste à dessiner les objets dont on veut parler. A l'égard des hiéroglyphes, j'ignore si les Grecs ont

[a] *Tacit.* Annal. l. 4. n. 43. = Acad. des Inscript. t. 6. p. 165. = Voyez aussi Tome III. Liv. I. Chap. III. Art. 1 VIII. p. 156, 157.

[b] Voyez la Premiere Partie Tome I. Liv. II. Chap. VI. pag. 369 & 370 & *suiv.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

connu cette ſorte d'écriture. Je n'en trouve aucune trace, aucun veſtige dans leur hiſtoire. Je ne voudrois cependant pas en inférer que ces Peuples n'ont jamais pratiqué l'écriture hiéroglyphique. Nous ne ſommes pas aſſez inſtruits des anciens uſages de la Gréce, pour oſer rien prononcer ſur ce ſujet.

L'écriture alphabétique n'a été introduite qu'aſſez tard dans cette partie de l'Europe. Cadmus, au rapport des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité, eſt le premier qui ait fait part aux Grecs de cette connoiſſance ſublime [a]. Quelques Auteurs, à la vérité, ont voulu en faire honneur à Cécrops [b]; mais ce ſentiment n'eſt ni prouvé, ni ſuivi. Il s'eſt trouvé auſſi des Critiques modernes qui ont avancé qu'avant Cadmus les Pélaſges avoient une écriture alphabétique [c]. Quelques recherches que j'aie pû faire ſur ce ſujet, j'avoue que

[a] *Herod.* l. 5. n. 58. = *Ephorus*, apud *Clem. Alex.* Strom. l. 1. p. 362. = *Diod.* l. 3. p. 236. = *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 412. = *Tacit.* Annal. l. 11. n. 14. = *Euſeb.* Præparat. Evang. l. 10. c. 5. p. 473.

[b] *Tacit.* Annal. l. 11. n. 14.

[c] Acad. des Inſcript. t. 6. p. 616.

je n'en ai pas trouvé le plus léger indice dans l'Antiquité. Tout nous dit que c'est à l'arrivée de Cadmus qu'on doit rapporter la connoissance des caractères alphabétiques dans la Gréce. La comparaison de l'alphabeth Phénicien, & de l'alphabeth Grec, suffiroit seule pour s'en convaincre. Il est visible que les caracteres Grecs ne sont que les lettres Phéniciennes retournées de droite à gauche. Joignons-y les noms, la forme, l'ordre & la valeur des lettres qui sont les mêmes dans l'une & dans l'autre écriture [a]. Les raisons qu'on voudroit opposer à ce sentiment me paroissent si foibles & si dénuées d'autorités, que je ne crois point devoir m'arrêter à les combattre.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'ancien alphabeth Phénicien apporté dans la Gréce par Cadmus étoit assez défectueux : il se terminoit au *Thau* [b]. Ce ne fut que dans la suite, & à differens tems, qu'on y ajouta l'*Upsilon*, le *Phi*, le *Psi*, &c [c]. Si l'on s'en rapporte à quelques Auteurs Grecs [d]

[a] Voy. *Bochart*, Chan, l. 1. c. 20. p. 490, &c.

[b] Voyez Académ. des Inscript. t. 23. Mém. p. 420.

[c] Ibid. *loco cit.*

[d] *Plut.* t. 2. p. 738. F.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

& Latins [a], ce premier alphabeth auroit été encore plus imparfait que nous ne le disons. Ils veulent en effet que l'alphabeth de Cadmus n'ait été composé que de seize lettres. On nomme Palaméde, Simonide, Epicharme, pour les auteurs des nouvelles lettres dont l'alphabeth des Grecs s'est enrichi successivement. Mais ce narré ressemble beaucoup à une fiction de Grammairiens Grecs, fort ignorans dans l'origine de leur langue : fiction adoptée ensuite par les Auteurs Latins & par le plus grand nombre de nos Ecrivains modernes. Plusieurs raisons me portent à penser ainsi. La diversité de sentimens sur ces prétendus inventeurs des lettres qui manquoient à l'ancien alphabeth Grec [b], prouve d'abord combien tout ce qu'on disoit de leurs découvertes étoit incertain. Je trouve ensuite dans la langue Grecque plus de seize lettres Phéniciennes qui s'accordent entre elles & de nom & de son [c]. Il y a d'ailleurs quantité de mots

[a] *Plin.* l. 7. sect. 57. pag. 412 & 413.

[b] Voyez *Hermannus Hugo*, de primâ Scrib. orig. c. 3. = *Fabricius*, Bibl. Græc. l. 1. c. 23. n. 2. t. 1. p. 147.

[c] Voyez *le Clerc*, Bibl. choisi. t. 11. pag. 39 & 40.

Grecs des plus communs, des plus anciens & des plus néceſſaires, qui ne s'écrivent que par le moyen des lettres dont on attribue l'invention à Palaméde, à Simonide, ou à Epicharme [a]. Nous voyons enfin que la forme des caractères a beaucoup varié chez les Grecs; elle a éprouvé des changemens ſucceſſifs; pareils à ceux qu'a éprouvé l'écriture de toutes les langues. J'obſerve que quelques-uns de ces caractères qu'on a prétendu avoir été nouvellement inventés, ne paroiſſent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes [b]. On ne doit donc point s'arrêter à ce que quelques Ecrivains aſſez modernes ont débité ſur les prétendues augmentations faites ſucceſſivement à l'alphabeth de Cadmus par Palaméde, Simonide & Epicharme. Ces faits ne ſont rien moins que prouvés, l'uſage ſeul a pû enrichir l'alphabeth Grec des caractères dont il avoit beſoin [c].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Nous voyons par tout ce qui reſte de monumens de l'antiquité, qu'ori-

[a] *Le Clerc*, Ibid.

[b] Voyez Académ. des Inſcript. t. 23. Mém. p. 420 & 421.

[c] Id. ibid. *loco cit.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ginairement les Grecs formoient alternativement leurs lignes de droite à gauche & de gauche à droite, de la même maniere que les laboureurs tracent leurs sillons. C'est ce qui avoit fait donner à cette ancienne façon d'écrire le nom de *Boustrophédon*, mot qui à la lettre veut dire *écriture sillonnée* (1).

Je doute au surplus qu'on doive regarder les Grecs comme les inventeurs de cette maniere d'écrire. Je serois assez porté à croire que les Phéniciens écrivoient ainsi originairement, & même encore du tems de Cadmus. Il est en effet plus que probable que les Grecs, en recevant l'écriture des Phéniciens auront d'abord suivi la maniere dont ces peuples rangeoient leurs caracteres. Cette pratique même, qui nous semble aujourd'hui si bizarre, a pu cependant être celle qui se sera présentée la premiere. Dans l'origine de l'écriture alphabétique, & lorsqu'on aura commencé à faire usage de cette invention, il a dû paroître assez natu-

(1) Je n'ai pas cru devoir donner un modéle de cette sorte d'écriture, attendu qu'on en trouve dans plusieurs ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde. Voyez entre autres le 23e. vol. *des Mém. de l'Académ. des Inscriptions.*

rel de continuer la ligne en rétrogradant,& de poursuivre ainsi alternativement. Je penserois qu'il a fallu quelque réflexion pour se déterminer,après une premiere ligne finie, à reporter la main sous la premiere lettre de cette ligne, & à recommencer ainsi toutes les lignes du même sens. Il est vrai que dans la maniere d'écrire en *Boustrophédon* on étoit obligé à chaque ligne de former une partie des mêmes caracteres en sens contraire. Mais l'expérience nous apprend, qu'en fait de découvertes on a presque toujours débuté par les procédés les plus difficiles. D'ailleurs, je présume que dans les premiers tems on n'écrivoit guères qu'en lettres majuscules ; & l'on sçait que dans l'alphabeth Grec il y en a plusieurs qu'on peut former également en sens contraires. Observons encore qu'originairement on gravoit ces caracteres sur des matieres dures, ou au moins très-fermes. Cette pratique ne permettoit pas d'écrire couramment, comme nous faisons aujourd'hui. Dans cette position il devoit être presque indifférent de graver le même caractere de droite à gauche, ou de gauche à droite.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'écriture en *Bouſtrophédon* a ſubſiſté très-long-tems dans la Gréce. C'eſt de cette maniere qu'étoient écrites les loix de Solon [a]. Ce Légiſlateur les publia vers l'an 594 avant l'Ere Chrétienne. On a découvert auſſi des inſcriptions en *Bouſtrophédon* qui ne remontent qu'entre l'an 500, & l'an 460 avant J. C. [b].

Les Grecs n'ont reconnu qu'aſſez tard l'inconvénient de former leurs lignes alternativement de gauche à droite & de droite à gauche. A la fin cependant ils ſentirent que la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite étoit la plus naturelle, en ce qu'elle gênoit & contraignoit moins la main [c]. Cette découverte dut faire abandonner inſenſiblement l'écriture en *Bouſtrophédon*. Un Auteur ancien, dont les ouvrages n'ont pas encore été publiés, dit, au rapport de Fabricius qui le cite dans ſa Bibliothéque Grecque, que ce fut Pronapidés qui le premier introduiſit dans la Gréce la mé-

[a] *Suid.* in Κάτωθεν νόμος, t. 2. p. 674. = *Harpocration.* in Κάτωθεν νόμος, p. 203.

[b] *Muratori*, Nov. Theſ. t. 1. coll. 48.

[c] Voyez la 1re. Partie Tome I. Liv. II. Chap. VI. p. 369.

thode

thode d'écrire uniformément de gauche à droite [a]. Ce Pronapidès passoit dans l'antiquité pour avoir été le précepteur d'Homère [b]. On pourroit donc avancer que ce fut à peu près vers l'an 900 avant J. C. que les Grecs commencerent à écrire uniformément de gauche à droite. Mais il vaut mieux avouer qu'on ne peut rien dire de bien satisfaisant sur les siécles auxquels cette pratique a été constamment observée dans la Gréce. On voit bien, par quelques monumens qui remontent à des tems très-reculés, que cette sorte d'écriture a eu lieu chez les Grecs fort anciennement. M. l'Abbé Fourmont a rapporté de son voyage du Levant des inscriptions écrites de gauche à droite qui paroissent être du tems de la premiere guerre des Lacédémoniens contre les Messéniens, c'est-à-dire, de l'an 742 avant J.C.[c] Mais on sçait aussi que, près de cent ans après cet événement, l'écriture en *Boustrophedon* devoit être encore en usage. La maniere

[a] Biblioth. Græc. t. 1. l. 1. c. 27. n. 2 & 3. p. 159.

[b] Voyez Diod. l. 4. p. 237.

[c] Acad. des Inscript. t. 15. p. 397. t. 16. Hist. p. 104.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

dont je viens de dire qu'étoient écrites les loix de Solon [a], & d'autres inscriptions postérieures à ce Législateur, le prouve assez. Il paroît donc que, durant quelques siécles, on a continué à écrire indifféremment en *Boustrophédon*, & uniformément de gauche à droite. Du surplus il ne me paroit pas possible de déterminer précisement le moment où la premiere de ces pratiques a été absolument abolie. Il n'y a que le tems, les recherches, & quelques heureux hasards qui puissent nous procurer l'éclaircissement de toutes ces difficultés.

L'écriture Phénicienne, en passant de l'Asie dans la Gréce, reçut un changement encore plus considérable que celui dont je viens de parler. Les Phéniciens, comme la plûpart des peuples Orientaux, n'exprimoient point les voyelles en écrivant.

Cette maniere d'écrire n'aura certainement pas eu lieu dès les premiers momens où Cadmus instruisit la Gréce

[a] *Suprà*, p. 72.

[b] On pourroit cependant croire qu'anciennement les Phéniciens exprimoient les voyelles dans leur écriture. Cette conjecture n'est point dénuée de fondement. Mais elle entraineroit trop de discussion.

dans l'art d'écrire. Il a dû se passer quelque tems avant qu'on ait songé à faire des changemens à l'écriture Phénicienne. Il seroit difficile d'assigner l'époque à laquelle les voyelles ont été introduites dans l'écriture Grecque. On pourroit peut-être, d'après un ancien Historien, attribuer cette innovation à Linus [a], le maître d'Orphée, de Thamyris, d'Hercule, &c. Ce personnage, si fameux dans l'antiquité, étoit de Thèbes en Béotie [b], ville fondée par Cadmus, & où par conséquent l'écriture a dû le plutôt se perfectionner. Ce n'est au surplus qu'une conjecture sur laquelle je ne prétends point insister.

Les Grecs, dans le commerce ordinaire, se servoient originairement pour écrire, de tablettes de bois enduites de cire [c]. C'étoit avec un stilet de fer qu'ils traçoient leurs caracteres [d]. A l'égard des loix, des traités d'alliance ou de paix, ils étoient dans l'usage de les graver sur la pierre ou sur l'airain [e]. Ils

[a] *Dionys.* apud *Diodor.* l. 3. p. 236.

[b] *Paus.* l. 9. c. 29.

[c] *Isidor.* Orig. l. 6. c. 8.

[d] Id. ibid.

[e] *Paus.* l. 4. c. 26. = *Tacit.* Annal. l. 4. n. 26 & 43. = *Suid.* in Ἀκουσίλαος, t. 1. p. 89.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

conservoient de la même maniere le souvenir des événemens qui intéressoient la nation & la succession des Princes qui les avoient gouvernés [a].

Il paroît au reste qu'il en a été anciennement chez les Grecs de même que chez tous les peuples de l'antiquité, c'est-à-dire, qu'ils ont fait dans les premiers tems très-peu d'usage de l'écriture. On voit par Homère qu'aux siécles héroïques on ne l'employoit point dans les actes les plus nécessaires de la vie civile. Les procès, les différends se décidoient par la déposition verbale de quelques témoins [b]: on a même lieu de douter que les traités de paix fussent alors rédigés par écrit.

Dans l'Iliade, les Grecs & les Troyens prêts à se charger, proposent de terminer leurs différends par un combat entre Pâris & Ménélas: on stipule quelles seront les conditions de part & d'autre, selon l'événement du combat. Priam & Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour les sacrifier, & du vin pour faire des libations: Agamem-

[a] Acad. des Inscript. t. 15. p. 397.

[b] *Iliad.* l. 18. v. 499. &c.

non coupe de la laine sur la tête des agneaux : les hérauts des Grecs & des Troyens la partagent aux Princes. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations ; le traité est ratifié [a] ; & il n'est point dit que les conditions en fussent couchées par écrit.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Dans une autre occasion, Hector provoque à un combat singulier le plus vaillant de l'armée des Grecs. Il se présente plusieurs Princes pour accepter le défi : on convient que le sort décidera de celui qui combattra le fils de Priam. La maniere dont on y procéde est à remarquer : au lieu d'écrire son nom, chacun des Princes fait une marque qu'il jette dans le casque d'Agamemnon [b].

S'agit-il d'élever un tombeau, Homère ne dit point qu'on y joignît quelque inscription [c] : on voit qu'on se contentoit alors de mettre sur les monumens une colonne, ou quelque autre marque caractéristique [d]. Il n'est parlé

[a] Ibid. l. 3. v. 292, &c.

[b] Ibid. l. 7. v. 175, &c.

[c] Ibid. l. 23. v. 245, &c.

[d] *Iliad.* l. 17. v. 434. *Odyss.* l. 12. v. 14 & 15.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux,

enfin dans ce Poëte d'aucune correspondance, d'aucun ordre expédié par écrit. Toutes les instructions & toutes les commissions se donnent & se rendent verbalement.

La seule fois qu'il soit parlé d'écriture dans Homère, c'est au sujet de Bellérophon : il dit que Prætus envoya ce Prince porter à Jobate une lettre qui contenoit un ordre de le faire périr [a]. Cette lettre, autant qu'on le peut conjecturer, étoit écrite sur des tablettes enduites de cire [b].

Il faut cependant que l'abus d'écrire aussi rarement qu'on le faisoit dans les tems héroïques, n'ait pas continué, & l'écriture a dû nécessairement devenir commune entre l'espace de tems qui s'est écoulé depuis la guerre de Troye

[a] *Iliad.* l. 6. v. 168, &c.

On pourroit peut-être élever des doutes sur la signification des termes employés par Homère dans cette occasion, & il faut avouer que ces doutes ne seroient pas sans fondement. Car Homère ne désigne ce que Bellérophon fit voir à Prætus, que par le mot vague de Σήματα, à la lettre, des *marques*, des *signes*; cette façon de s'exprimer est assez singuliere, & ne désigne une écriture alphabétique qu'assez vaguement. Le mot Σήματα conviendroit mieux à des Hiéroglyphes. J'ai cependant cru devoir suivre la maniere ordinaire d'interpréter ce passage.

[b] Voyez *Plin.* l. 13. sect. 20 & 27. l. 33. sect. 4.

jusqu'au siécle d'Homère. Le degré de perfection où nous voyons que du tems de ce Poëte la langue Grecque étoit déja portée, en est un sûr garant : elle avoit dès-lors tous les caracteres d'une langue riche, polie, réguliere, susceptible, en un mot, de tous les genres d'écrire. Mais la langue Grecque ne seroit jamais parvenue à cette pureté & à cette élégance, si depuis la guerre de Troye jusqu'au siécle d'Homère, les Grecs n'eussent beaucoup écrit (1).

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

(1) Observons qu'Homère est né & a vécu dans la Gréce Asiatique, c'est donc dans ces contrées que la langue Grecque a commencé à se policer & à se perfectionner.





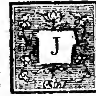
SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux : espace d'environ 600 ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.



'AI TRAITÉ de l'origine des Sciences dans la premiere Partie de cet Ouvrage ; j'ai même essayé d'en développer les progrès : je ne l'ai souvent pû faire qu'à l'aide de plusieurs conjectures. Il ne nous reste presque aucun détail sur les événemens arrivés dans cette haute antiquité : les siécles que nous par-

courons présentement fourniront plus de matiere à nos recherches. Les faits en sont assez connus ; & même assez circonstanciés. On voit chez quelques nations des progrès marqués qu'il faut attribuer vraisemblablement à l'invention de l'écriture alphabétique (1).

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Avant la découverte de cet art admirable, les peuples avoient, il est vrai, quelques moyens pour conserver la mémoire de leurs découvertes. Mais ces secours étoient si imparfaits, qu'ils n'ont pû contribuer que foiblement à l'avancement des Sciences, & s'il est permis d'employer ce terme, à leur propagation. L'écriture alphabétique a levé tous les obstacles : les connoissances se sont étendues & multipliées. Différentes colonies, sorties de l'Egypte & de l'Asie, porterent les Sciences dans la Gréce, & tirerent cette partie de l'Europe de la barbarie & de l'ignorance. Les Sciences ne trouve-

(1) Le Lecteur s'appercevra sans doute que je rappelle ici à peu près les mêmes idées que j'avois déja présentées dans le début précédent. Mais comme il est important qu'il ne perde point de vue le plan & la gradation que je me suis proposés dans cet Ouvrage, j'ai cru ces répétitions nécessaires. Je prévois même que je serai forcé d'en faire encore usage plus d'une fois.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

rent pas dans ces premiers momens un terroir, ni des esprits favorablement disposés : les fruits qu'elles y porterent furent d'abord peu abondans & très-tardifs. C'est à la longueur du tems que la Gréce a dû toutes les connoissances qui l'ont si fort distinguée des autres contrées. Mais cette lenteur a été bien compensée par la beauté & l'abondance des productions de toute espéce qu'elle a enfantées dans la suite.



IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Asie.

On a vu précédemment que l'histoire de l'Asie nous étoit presque entiérement inconnue dans les siécles qui sont présentement notre objet. Le peu que nous en avons pû recueillir ne regarde que les peuples qui habitoient les côtes de cette partie du monde que baigne la Méditerranée. Les Phéniciens ont été presque les seuls sur lesquels l'histoire nous ait fourni jusqu'à présent quelques lumieres : ils seront aussi les seuls dont je parlerai sous cet article.

C'est dans la Phénicie qu'on trouve les premieres traces d'un systême philosophique sur l'origine & sur la formation du monde. On doit en effet mettre au rang des premiers Philosophes que l'Asie ait produits, Sanchoniaton dont Eusébe nous a conservé un fragment précieux [a]. Cet Auteur écrivoit

[a] Voyez Tome VI. notre Dissertation sur le fragment de Sanchoniaton.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

vers le commencement des siécles que nous parcourons présentement : son ouvrage est, après les Livres de Moïse, le plus ancien monument qui nous soit resté de l'antiquité. Sanchoniaton nous a transmis, autant en Philosophe qu'en Historien, les anciennes traditions des Phéniciens : j'ai souvent fait usage du peu qui nous reste de ses écrits [a]. C'est une des sources où j'ai puisé, en grande partie, l'histoire des arts & des découvertes dans les premiers âges. On croit communément que Sanchoniaton étoit contemporain de Josué [b].

On voit aussi qu'il est parlé dans le Livre de Josué d'une ville de la Palestine nommée *Dabir.* L'Historien sacré observe que cette ville s'appelloit auparavant *Cariath Sepher* [c]. Le nom par lequel cette ville étoit connue originairement, nous porte à croire que dès les premiers tems, il y avoit dans la Palestine des écoles publiques où l'on enseignoit les sciences. *Cariath-Sepher*

[a] Voyez Ibid. ce que nous pensons de cet Ouvrage.

[b] Voy. *Bochart*, Chan. l. 2. c. 2. = *Fourmont*, Réflex. Critiq. sur l'Hist. des anciens Peuples, t. 1. p. 36 & 37.

[c] *Jos.* c. 15. ỳ. 15.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

en effet signifie *la Ville des Livres*, ou *des Lettres*. Une pareille dénomination semble indiquer qu'il y avoit ordinairement un grand nombre de Sçavans rassemblés dans cette ville. Les sciences doivent par conséquent avoir été fort cultivées dans la Palestine dès les premiers siécles après le déluge.

Nous ne devons pas au surplus en être étonnés. Ces contrées ont été certainement des premieres qui se soient policées [a] : il est donc naturel qu'elles aient produit de fort bonne heure plusieurs Philosophes. Aussi voyons-nous que les premiers systêmes de Philosophie remontoient chez les Phéniciens à des époques très-reculées. C'est ce que nous apprenons des écrits de Sanchoniaton. Cet Auteur avoit puisé dans des ouvrages anciens, les idées qu'il a débitées sur le débrouillement du cahos, sur l'état originaire du monde, & sur les premiers événemens qui s'y étoient passés [b]. Il est donc certain que dès les tems les plus reculés les Phéniciens avoient porté leurs spéculations

[a] Voyez la Premiere Partie Tome I. Liv. I. p. 82 & *suiv.*

[b] *Euseb.* Præp. Evang. L. 1. p. 31.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

jusqu'à vouloir expliquer la maniere dont le monde avoit été formé. Toute obscure & toute embrouillée que fût leur Cosmogonie, elle suppose néanmoins quelques études, quelques recherches & quelques raisonnemens. Je ne crois pas au reste devoir m'étendre sur les idées que ces anciens Philosophes avoient de l'origine & de la formation du monde : assez d'autres Critiques & Littérateurs ont déja pris le soin d'exposer ce systême, pour que je me croye dispensé d'en rendre compte. Je remarquerai seulement que plus on remonte vers les siécles voisins de la création, & plus on trouve de traces de cette grande vérité, qu'envain la présomption & la témérité de l'homme se sont efforcées par la suite d'obscurcir (1).

(1) Eusebe, & après lui quelques Ecrivains modernes, ont cru que la Cosmogonie de Sanchoniaton conduisoit à l'athéïsme, sur ce que cet Auteur paroissoit donner peu, ou point de part au Souverain Etre dans la formation du monde. Mais Cudwort, dans son systême intellectuel prétend, & avec raison, que Sanchoniaton admet deux principes, dont l'un est cahos obscur & ténébreux: l'autre Πνεῦμα un esprit, ou plutôt une *Intelligence* douée de bonté, qui a arrangé le monde dans l'état où il est. Ce sentiment est d'autant plus vrai, que Sanchoniaton avoit tiré sa-

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Un certain Moschus de Sidon nous fournit le plus ancien exemple de cette folle entreprise. Il a été regardé comme le premier qui ait enseigné le systême absurde de la formation du monde

Cosmogonie des écrits de Thaut ; & le même Eusebe nous apprend d'après Porphyre, que Thaut étoit le premier qui eût écrit des Dieux d'une façon plus relevée que la superstition du vulgaire ; Syrmumbélus & Thuro, Ecrivains postérieurs à Thaut de plusieurs siécles, avoient éclairci sa Théologie cachée jusqu'à leur tems sous des allégories & des emblèmes. Cette obscurité & ce style énigmatique en ont imposé à Eusebe & aux Auteurs modernes dont je parle. Ils n'ont cependant pas pû s'empêcher de reconnoître & de convenir que le dessein de Sanchoniaton étoit d'accréditer l'idolatrie. Or rien n'est plus opposé à l'idolatrie que l'athéïsme.

Dans un autre fragment tiré du même Sanchoniaton, il étoit dit que Thaut avoit beaucoup médité sur la nature du serpent appellé par les Phéniciens Ἀγαθο-δαίμων, *Bon Génie*. Philon nous apprend que Zoroastre, dans son commentaire *sacré* sur les cérémonies de la religion Persanne, avoit parlé de ce *Bon Génie* d'une façon admirable, en disant que ce Dieu est le maître de toutes choses, exempt de la mort, ou éternel dans sa durée, sans commencement, sans parties, &c. Apud *Euseb.* Præp. Evang. l. 1. c. 10. p. 41 & 42. Je demande si de pareilles idées conduisoient à l'athéïsme ?

Je l'ai déja dit, Eusebe & les Auteurs modernes qui l'ont suivi, ont été trompés par le style énigmatique de Sanchoniaton. C'étoit au surplus le goût général des Sçavans de l'antiquité. Ils affectoient de ne parler que par énigmes, par emblêmes, & d'une façon presque inintelligible. Aucun Philosophe des anciens tems n'a présenté sa doctrine nuement & simplement. Aucun n'a même enseigné quelque partie des

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

par le concours fortuit des atômes [a]; systême que bien des siécles après, Epicure a tâché de renouveller dans la Gréce. Strabon au surplus nous apprend que le Moschus dont il s'agit ici, écrivoit vers le tems de la guerre de Troye [b]. On ne peut pas décider si cette opinion est bien ou mal fondée, Strabon étant, que je sçache, le seul des Anciens qui ait parlé de ce Moschus.

A l'égard des sciences proprement dites, les navigations des Phéniciens dûrent beaucoup contribuer à l'avancement de l'Astronomie & de la Géographie. C'est dans les siécles dont il s'agit présentement que ces peuples entreprirent ces voyages de long cours qui ont rendu leur nom si célébre dans l'antiquité. Ils passerent le détroit de Cadix, & se hasardant sur l'Océan, ils s'avancerent d'un côté jusques à l'extrémité Occidentale de l'Espagne, & de l'autre jusques sur les côtes de cette partie de l'Afrique que baigne la mer

Sciences que ce soit, d'une façon claire & intelligible. Ce goût domine encore aujourd'hui dans tous les écrits des Orientaux.

[a] *Strabo*, l. 16. pag. 1098.

[b] Id. ibid.

Atlantique [a]. La découverte que firent les Phéniciens des ſecours qu'on pouvoit tirer de l'obſervation de l'Etoile Polaire pour diriger la route d'un vaiſſeau, fut la cauſe des ſuccès qui accompagnerent leurs entrepriſes maritimes [b]. J'en réſerve les circonſtances pour l'article de la Navigation. Les détails dans leſquels j'entrerai alors, feront encore mieux ſentir à quel point les Phéniciens ont dû poſſéder, dès les ſiécles qui fixent préſentement nos regards, les principales parties des ſciences Mathématiques.

II[e]. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem[t]. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voyez *Infrà*, Liv. IV. Chap. II. = [b] Voyez Ibid. *loco cit.*



IIe. PARTIE
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Egyptiens.

L'HISTOIRE, dans les siécles dont il s'agit présentement, nous fournit beaucoup de lumieres sur l'état des Sciences en Egypte. Je traiterai séparément, & sous différens articles, chaque objet, & j'en indiquerai l'état & les progrès relativement aux tems qui font le sujet de cette seconde Partie de mon travail.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

EN EXAMINANT l'origine & l'état de la Médecine dans la premiere Partie de cet Ouvrage, j'ai dit qu'il n'étoit point fait mention de Médecins de profession avant le tems de Moïse. J'ai rapporté les moyens dont on s'étoit servi originairement pour traiter les maladies, & l'expédient qu'on avoit imagi-

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

né afin que tout le monde pût profiter des découvertes particulieres. On exposoit les malades en public pour les mettre à portée de recevoir les conseils salutaires que chacun pouvoit leur donner [a]. Il est bon de remarquer qu'alors on ne connoissoit pas l'écriture. Depuis l'invention de cet art on mit en pratique un autre usage qui a dû encore plus contribuer à faire connoître les différens remédes dont on pouvoit se servir. Ceux qui avoient été atteints de quelques maladies mettoient par écrit comment & par quels moyens ils avoient été guéris. Ces mémoires étoient déposés dans les temples pour servir d'instruction publique. Chacun étoit le maître de les aller consulter, & d'y choisir le reméde dont il croyoit avoir besoin (1).

[a] Voyez la Premiere Partie Tome II. Liv III. Chap. I. p. 9.

(1) En Egypte, ces sortes de Regiftres étoient déposés dans le temple de Vulcain à Memphis. Galen. *de composit. Medicament. per genera*, l. 5. c. 2. t. 13. p. 775. Edit. Charterii.

Le même usage s'observoit aussi dans d'autres pays. Voyez *Plin.* l. 29. c. 1. p. 493. = *Paus.* l. 2. c. 27 & 36. = *Strabo*, l. 8. p. 575.

C'étoit dans ces Registres, suivant Pline & Strabon, qu'Hippocrate

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Dans la suite, le nombre de ces recettes ayant augmenté, il fallut nécessairement les mettre en ordre. Ceux qui furent chargés de ce soin se trouverent à portée de connoître plus particuliérement la composition des différens remédes. En les comparant les uns avec les autres, ils apprirent à juger de leur vertu. Ils acquirent par ce moyen des connoissances plus exactes que celles dont on avoit fait usage jusqu'à ce moment. On commença pour lors à consulter ces sortes de personnes, & à les appeller dans les occasions critiques. Comme Moïse parle nommément de Médecins [a], on peut, je crois, rapporter aux siécles où il a vécu, l'origine de cette profession.

On doit regarder les Egyptiens comme les premiers qui ayent réduit en principes & assujetti à de certaines regles les pratiques vagues & arbitraires auxquelles on s'en étoit tenu pendant bien du tems. Ils passoient dans l'antiquité pour avoir cultivé la Médecine plus anciennement & plus sçavamment

avoit puisé une grande partie de ses connoissances. *Plin.* loco cit. = *Strabo*, l. 14. p. 972.

[a] *Exod.* c. 21. ℣. 19.

qu'aucun autre peuple [a]. La raison n'en est pas bien difficile à rendre. Il n'y a jamais eu de contrée où les Médecins ayent été, & soient encore plus nécessaires qu'en Egypte. Les débordemens du Nil l'ont exposée de tous tems à des maladies fréquentes. Les eaux de ce fleuve n'ayant point d'écoulement libre pendant les deux mois & demi qui précedent le solstice d'été, il faut nécessairement qu'elles se corrompent [b]. Lorsque les inondations ont été grandes, le Nil en se retirant forme des marécages qui infectent l'air [c]. Ces eaux croupissantes ont toujours occasionné dans l'Egypte des maladies épidémiques. On dut surtout en ressentir des effets très-pernicieux dans les premiers siécles, où l'on n'avoit point encore pris les précautions nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux. Mais ces mêmes précautions auront été pendant bien du tems funestes aux habitans de ce climat. Les remuemens de terres occasionnés par la construction & par l'en-

[a] *Hom.* Odyss. l. 4. v. 231. = *Isocrat.* in Busirid. p. 329. = *Plin.* l. 7. c. 56. p. 414. = *Clem. Alex.* Strom. l. 1. p. 362.

[b] Voyage de l'Egypte, par *Granger*, p. 19 & 20.

[c] Description de l'Egypte par *Maillet*, p. 15 & 26.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

tretien de cette quantité innombrable de canaux dont l'Egypte étoit autrefois arrosée, & les travaux qu'il a fallu faire pour dessécher les marais, ont dû produire les accidens les plus fâcheux. On sçait quelles vapeurs malignes il sort des terres nouvellement remuées.

D'ailleurs les habitans des villes & des villages, qui ne sont pas sur les bords du Nil, ne boivent pendant la plus grande partie de l'année que de l'eau saumâtre & corrompue [a]. Celle des puits n'est pas meilleure [b]. Les fontaines sont extrêmement rares en Egypte. C'est une espéce de prodige d'en rencontrer quelqu'une [c].

De plus, au rapport des voyageurs. l'air y est très-mal sain [d]. Il regne annuellement en Egypte, depuis l'équinoxe du printems jusqu'au solstice d'été, des fiévres malignes très-meurtrieres. En automne, il survient des charbons aux cuisses & aux genoux, qui enlevent les malades en deux ou trois jours. Dans le tems de la crûe du Nil,

[a] *Granger*, p. 23. C'est l'eau des marécages formés par les débordemens du Nil.

[b] *Plut.* t. 2. p. 367. B.

[c] *Mail'et*, p. 16.

[d] *Gemelli*, t. 1. p. 33 & 113.

la plûpart des habitans sont attaqués de dyssenteries opiniâtres causées par les eaux de ce fleuve, qui dans ce tems-là sont chargées de beaucoup de sels [a].

Le serein surtout est fort dangereux en Egypte. Comme le soleil est très-ardent dans ces climats, il fait élever quantité d'exhalaisons & de vapeurs malignes qui causent beaucoup de fluxions sur les yeux ; de-là vient qu'on y voit tant d'aveugles [b].

Ce pays est encore sujet à une incommodité très-singuliere, & très-fréquente. Lorsqu'on en est attaqué, on croit avoir tous les os brisés [c]. Ces accidens sont produits par les vents qui soufflent en Egypte. Comme ils sont chargés de beaucoup de sels, ils occasionnent des douleurs affreuses dans toutes les parties du corps, & souvent même des paralysies dont on guérit difficilement. Aussi voit-on peu de gens robustes & peu de vieillards en Egypte [d]. Il en étoit apparemment de même lorsque Jacob y passa avec toute sa fa-

[a] *Granger*, p. 21, &c. = Relat. d'Egypte par le P. *Vansleb*, p. 36.

[b] *Maillet*, p. 15. = *Granger*, p. 22. = Voyage au Levant par Corneille le Brun, c. 40. *init.* Edit. *in fol.*

[c] *Maillet*, p. 15.

[d] *Granger*, p. 24 & 27.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

mille. On seroit tenté de conjecturer que les Egyptiens n'étoient pas accoutumés à voir des personnes d'un âge fort avancé, par la demande que Pharaon fait à Jacob de l'âge qu'avoit ce Patriarche (1).

L'Egypte ayant été exposée de tout tems à un si grand nombre de maladies générales & habituelles, on a dû s'y occuper de bonne heure des moyens propres à y remédier. De-là se formerent les Médecins.

On peut conclure d'après ce qu'on trouve dans l'histoire sur la pratique des Egyptiens, que ces Peuples ont été les premiers qui ayent senti la nécessité de partager entre plusieurs personnes les différens objets de la Médecine.

(1) Il est vrai qu'Hérodote dit qu'après les Libyens il n'y avoit point d'hommes sur la terre plus sains que les Egyptiens. Il attribue cette bonne santé à la température de l'air toujours égale, dont l'Egypte jouit. l. 2. n. 77.

Mais il faut observer qu'Hérodote ne parle que d'un canton particulier. Les Voyageurs conviennent assez généralement que l'Egypte est un pays mal sain. On peut joindre aux témoignages que nous avons déja cités, celui de Pietro della Valle, t. 1. p. 325. & de Gemelli, t. 1. p. 33. On peut voir aussi ce que Pline dit sur les maladies particulieres à l'Egypte, l. 26. c. 1.

Les Anciens nous disent qu'il n'y avoit aucun pays où les Médecins fussent en aussi grand nombre qu'en Egypte. Ils nous apprennent en même tems que ceux qui exercoient cette profession, ne s'ingéroient point de traiter indifféremment toutes sortes de maladies. Il y en avoit pour celles des yeux, pour les maux de tête, pour les maux de dents. Les maux de ventre & les autres maladies internes avoient aussi leurs Médecins particuliers [a]. Les Egyptiens n'avoient pas été long-tems à comprendre que la vie & l'étude d'un seul homme ne suffiroient pas pour s'instruire parfaitement de toutes les parties d'une science aussi étendue que la Médecine. C'est pourquoi ils avoient obligé ceux qui embrassoient cette profession à ne s'attacher qu'à une espéce de maladie, & d'en faire l'unique objet de leur étude.

Les Auteurs anciens en nous instruisant de cette pratique, ne nous ont rien transmis sur la nature des remedes que les Egyptiens employoient. Ils ne nous ont donné sur ce sujet que des notions générales. On sçait seulement que

[a] *Herod.* l. 2. n. 84.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

ces Peuples faisoient un grand usage de la diéte & des boissons purgatives (1). Persuadés que toutes les maladies proviennent des alimens, ils regardoient les remedes qui tendent à évacuer les humeurs, comme les plus propres à conserver la santé [a]. On voit encore, par l'exposé qu'un Auteur ancien nous fait de leur systême de Médecine, qu'ils donnoient l'exclusion à tout remede dont l'application pouvoit devenir dangereuse. Ils n'employoient que ceux dont on peut user aussi surement que des alimens journaliers [b].

Il paroît au reste, que ces peuples s'étoient autant occupés du soin de prévenir les maladies, que de celui de les guérir. Ce qui donne lieu d'en juger ainsi, c'est qu'il est dit, que les Egyptiens étoient dans l'habitude de se purger tous les mois, pendant trois jours consécutifs, par des vomitifs & des lavemens [c].

(1) On croit que le purgatif des Egyptiens étoit une espéce de *raifort*, ou une herbe qui ressembloit au *céleri*. Il y en a même qui veulent que ce fût une composition qui approchoit de la biere. *Le Clerc*, Hist. de la Méd. l. 1. c. 18. p. 58.

[a] *Herodote*, l. 2. n. 77. *Diod.* l. 1. p. 73.

[b] *Isocrat.* in Busir. p. 329.

[c] *Herod. Diod.* ubi suprà.

Les Egyptiens passent pour avoir fait connoître & mis en usage les premiers l'huile d'amandes douces [d]. On peut mettre encore au nombre des médicamens inventés par ces peuples, le *Népenthés* dont Homère fait de si grands éloges. Hélène, à ce qu'il dit, en avoit appris la composition de Polydamna, femme de Thonis, roi d'Egypte. Ce médicament étoit si admirable, qu'il faisoit oublier tous les maux, & dissipoit tous les ennuis [a].

Les qualités du *Népenthés* d'Homère ont, à ce qu'il me paroît, bien du rapport avec celles de l'Opium. On sçait que la vertu de ce médicament n'est pas uniquement de provoquer au sommeil, il a encore celle de rendre gai, & de produire même une sorte d'ivresse. Aussi voyons-nous que les femmes d'Egypte qui usoient beaucoup du Nepenthés, passoient autrefois pour posséder seules le secret de dissiper la colère & le chagrin [b]. L'Opium est encore aujourd'hui d'un très-grand usage dans le Levant (1); usage qu'on peut

[a] *P. Ægineta*, de Re Med. l. 7. c. 20.

[b] *Odyss.* l. 4. v. 220 & *suiv.*

[c] *Diod.* l. 1. p. 109.

(1) Les Turcs en pren-

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

regarder comme une suite de l'attachement que ces peuples ont toujours eu pour les pratiques originaires: je suis donc très-porté à croire que c'est de cette espéce de médicament dont Homère a voulu parler, sous le nom de *Népenthés*, & que de son tems les Egyptiens étoient peut-être les seuls peuples qui en sçûssent la préparation (1).

La maniere de traiter les malades ne dépendoit pas en Egypte du choix & de la volonté des Médecins. Tous les préceptes concernant la Médecine étoient renfermés dans certains Livres sacrés. Les Médecins étoient obligés de s'y conformer exactement. Il ne leur étoit pas permis d'y rien changer [a]. S'ils ne pouvoient sauver le malade, en suivant cette méthode, ils n'étoient point responsables de l'événement; mais s'ils en étoient écartés, & que le malade vînt à périr, ils

nent jusqu'à la valeur d'une dragme lorsqu'ils se préparent à marcher au combat.

(1) Il faut convenir cependant que les opinions des Critiques sont assez partagées sur ce qu'Homère a voulu désigner par le *Népenthés*; on peut consulter sur ce sujet la Dissertation de P. Petit, intitulée: *Homeri Nepenthes*. Traject. 1689.

[a] *Diod.* l. 1. p. 74.

C'étoit une suite de ce même esprit d'attachement que les Egyptiens avoient pour tout ce qui étoit établi anciennement. Voyez *Plato*, de Leg. l. 2, p. 789.

étoient punis de mort [a]. Cet assujettissement des Médecins d'Egypte aux coutumes du pays, nous est encore confirmé par Aristote : il parle d'une ancienne loi des Egyptiens, par laquelle il étoit défendu aux Médecins de remuer les humeurs, c'est-à-dire, de purger les malades, avant le quatriéme jour de la maladie, à moins qu'ils ne voulussent le faire à leurs risques [b]. Qu'on juge d'après cet exposé si la Médecine a pû jamais faire quelque progrès en Egypte, & s'y enrichir de découvertes utiles. L'état des malades, les symptomes & les accidens journaliers n'étoient pas ce qui déterminoit les Médecins à faire l'application des principes de leur art. La théorie & même la pratique étant fixées, ils avoient moins besoin de jugement que de mémoire. Les Egyptiens s'imaginoient apparemment que tous les corps étoient constitués de la même façon; & contre l'expérience journaliere, ils présu-

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

a *Diod.* l. 1. p. 74.

b De Republ. 3. c. 15. p. 358. ou plutôt, selon Victorius, p. 265. sur ce passage d'Aristote : De rien changer aux loix établies qui défendoient d'agir avant le 4me. jour révolu. Ce qui est conforme à la doctrine d'Hippocrate.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

moient que les maladies ne s'y combinoient point diversement.

Quelques Auteurs prétendent que dans la vûe de rendre leurs remedes plus efficaces, les Médecins d'Egypte ajoûtoient à l'étude de leur profession celle de l'Astrologie & de certains Rits mystérieux [a]. Ils disent que la Médecine, dans ce pays, étoit mêlée de plusieurs pratiques superstitieuses [b]. Cette opinion paroît assez probable. On sçait que ces peuples donnoient beaucoup dans l'Astrologie judiciaire. Hérodote assure qu'il n'y avoit point de nation plus superstitieuse que les Egyptiens [c]. Il ne seroit donc pas surprenant qu'ils eussent été dans la persuasion que l'influence de certaines planétes, & la protection de quelques Génies tutélaires contribuoient beaucoup à la guérison des maladies. Néanmoins il faut convenir que ni dans Hérodote, ni dans les autres Auteurs de la haute antiquité, on ne trouve rien qui autorise à croire que les Egyptiens employassent des

[a] *Scholiast.* in Ptolom. Tetrabibl. l. 1.

[b] Conringius de Hermeticâ Medic. l. 1. c. 12. &c. = *Borrichius* de ortu & progressu Chemiæ, p. 59. = *Le Clerc*, Hist. de la Médec. l. 1. c. 5. p. 13.

[c] L. 2. n. 37-65-82.

pratiques superstitieuses dans la maniere de traiter les malades.

Nous terminerons ce qui concerne la Médecine en Egypte, par remarquer l'attention avec laquelle le Gouvernement avoit pourvu à tout ce qui pouvoit intéresser la conservation des citoyens. Il n'en coûtoit rien aux Egyptiens pour se faire traiter quand ils étoient à la guerre, ou quand ils voyageoient dans le royaume. Il y avoit des Médecins payés des deniers publics, pour prendre soin de ceux qui tomboient malades dans ces occasions [a]. Ce fait nous prouve encore que la Médecine ne s'y exerçoit pas gratuitement. Il en étoit de même chez les Hébreux: Moïse ordonne que si deux hommes viennent à se battre, & qu'il y en ait un de blessé, l'aggresseur rendra à celui qu'il aura frappé tout ce qu'il lui en aura coûté pour se faire guérir [b]. Ce précepte étoit fondé, sans doute, sur l'usage déja établi de payer les soins que les Médecins prenoient des malades.

[a] *Diod.* l. 1. p. 74.

[b] *Exod.* c. 21. ℣. 19. *Mercedem Medici solvet*, dit la Paraphrase Chaldaïque sur ce verset.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Astronomie.

JE N'AI pû donner que des notions très-vagues & très-succinctes sur l'état de l'Astronomie chez les Egyptiens dans les premiers siécles. On y a vû que dès avant Moïse, ces peuples avoient une année solaire composée de 360 jours [a]. C'étoit vraisemblablement par l'observation de la différence & de l'inégalité des ombres méridiennes, que les Egyptiens étoient parvenus à s'appercevoir que la révolution du soleil dans le cours d'une année surpassoit de beaucoup la durée de douze lunaisons. Il y a tout lieu de croire que, pour mesurer les différentes grandeurs des ombres méridiennes, ils s'étoient servis originairement des gnomons que la nature leur indiquoit, tels que les arbres, les montagnes, les édifices, &c.

Mais les gnomons naturels ne pouvoient pas fournir les moyens de mesurer exactement la durée de l'année

[a] Voyez la Premiere Partie Tome II, Liv. III. Chap. II. Art. II. p. 85.

ſolaire; les Egyptiens en ſentirent bientôt l'imperfection & l'inſuffiſance, ſans méconnoître cependant l'utilité dont pouvoient être ces ſortes d'inſtrumens. Cette double conſidération les conduiſit à imaginer les gnomons artificiels. On ne peut conteſter à ces peuples le mérite d'en avoir introduit des premiers l'uſage. Il eſt impoſſible de ne pas reconnoître dans les obéliſques des gnomons conſtruits avec beaucoup de ſoins, de dépenſes & d'apparat. Car de s'imaginer que les Monarques Egyptiens, en faiſant tailler ces maſſes énormes, ne ſe ſoient propoſé d'autre but qu'une folle oſtentation de leurs richeſſes & de leur puiſſance, c'eſt ce que je ne puis me perſuader. Le choix de cette eſpéce de monument ne me paroît point fait au haſard. La forme des obéliſques n'eſt pas uniquement dûe au caprice & à la fantaiſie. Les Souverains qui les ont fait conſtruire ont cherché très-certainement à s'immortaliſer par ces grandes entrepriſes; mais c'eſt le motif de l'utilité publique, & la gloire de contribuer à l'avancement des ſciences, qui aura dirigé le choix & la forme de ces ſortes de monumens.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'est pas même ici une simple conjecture de notre part. On entrevoit dans un passage d'Appion, rapporté par Josephe[a], que de tout tems les obélisques avoient été destinés par les Egyptiens à des usages astronomiques. Ce Grammairien donne la description d'une espéce de gnomon assez singulier, dont il attribue l'invention à Moïse. Le Législateur des Juifs l'avoit inventé, dit-il, pour servir aux mêmes usages que les obélisques. Rien n'est, à la vérité, plus mal fondé ni plus absurde que tout ce qu'Appion débite sur le compte de Moïse; mais ce passage n'en prouve pas moins que dans l'antiquité on étoit persuadé que les obélisques avoient été originairement élevés pour servir de gnomons, & c'est tout ce que je prétends établir.

Au témoignage d'Appion joignons l'autorité de Pline. Selon cet Auteur les Egyptiens avoient taillé les obélisques, en imitation des rayons du soleil. Il ajoute que c'étoit le nom par lequel ils désignoient ces grandes aiguilles[b]. Cette dénomination sans dou-

[a] Adverf. *App.* l. 2. p. 469. Edit. d'Havercamp.

[b] *Plin.* l. 36. sect. 14 p. 735.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ce étoit relative, tant à la forme de ces monumens, qu'à l'usage auquel on les employoit (1).

Quand même nous n'aurions pas des témoignages précis sur l'usage auquel les Egyptiens avoient destiné leurs obélisques, celui qu'en a fait une Nation qui ne s'est jamais distinguée par ses connoissances astronomiques, suffiroit pour nous en instruire. Auguste après avoir soumis l'Egypte, fit transporter à Rome deux grands obélisques : il en fit dresser un dans le Cirque, & l'autre dans le Champ de Mars. On prit toutes les précautions nécessaires pour que celui-ci pût servir de gnomon [a]. Auguste en faisant servir cet obélisque à des observations astrono-

(1) Les Egyptiens avoient apparemment donné le nom de rayons du soleil aux Obélisques, sur ce qu'on peut concevoir la sphere de cet astre, comme étant partagée en une infinité de pyramides qui ont leur sommet à la surface de son disque, & leur base à la circonférence de cette sphere. Daviler dans son Dictionnaire d'Architecture, au mot *Obélisque*, avance que les Prêtres d'Egypte, nommoient les Obélisques *les doigts du Soleil*, parce que ces grandes aiguilles servoient de style pour marquer sur la terre les différentes hauteurs de cet Astre. J'ignore dans quel Auteur de l'Antiquité Daviler a puisé ce fait.

[a] *Plin.* l. 36. sect. 15; p. 736.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

miques, ne fit probablement qu'imiter la pratique des Egyptiens. Ces peuples n'avoient imaginé ces sortes de monumens, qu'afin de se procurer des instrumens plus sûrs & plus exacts que les gnomons naturels, pour déterminer la durée de l'année solaire par la mesure des ombres méridiennes. Je ne crois pas au surplus devoir répéter ce que j'ai dit ailleurs sur l'antiquité des obélisques. J'ai fait voir qu'il en falloit fixer l'époque au regne de Sésostris, c'est-à-dire, environ à l'an 1640 avant J. C. [a].

Ces anciens gnomons étoient au surplus bien inférieurs à ceux qu'on a inventés de nos jours. Pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur les obélisques qui subsistent encore aujourd'hui. Ils sont taillés en forme de pyramides quadrangulaires tronquées par le sommet; il étoit par conséquent impossible en quelque façon de déterminer sur la méridienne, le point d'ombre formé par le sommet de l'obélisque : ce point faisoit partie d'une pénombre très-difficile à démêler. Il de-

[a] Voyez Tome III. Liv. II. Chap. III. pag. 266.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

voit dans bien des cas se confondre avec l'ombre du corps de l'obélisque[1]. En supposant même qu'on fût parvenu à déterminer ce point avec exactitude, il n'eut pas donné la vraie hauteur du soleil à l'heure du midi, c'est-à-dire, celle de son centre. On auroit seulement obtenu la hauteur du bord septentrional de cet astre.

Un peuple ingénieux, tel que l'étoient les Egyptiens, dut sentir presque dès les premiers momens où il employa les obélisques à mesurer les ombres, les inconvéniens de cette sorte de gnomon. Les connoissances que les Egyptiens avoient acquises de bonne heure en Géométrie, leur suggérerent sans doute les moyens de remédier à l'imperfection de leurs instrumens astronomiques. Ils imaginerent de poser au sommet des obélisques une boule portée sur une tige très-déliée, & assez élevée pour que l'ombre qu'elle

(1) Cela devoit arriver toutes les fois que la hauteur méridienne du Soleil, c'est-à-dire, l'arc du Méridien compris entre l'horison & le lieu du Soleil, surpassoit l'angle que formoient les côtés de la pyramide obtuse, qui terminoit l'Obélisque, avec le plan de sa base. Et il faut observer qu'en Egypte au solstice d'été la hauteur du soleil pouvoit être de plus de 80 degrés.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

formoit se trouvât absolument dégagée de l'ombre de l'obélisque. La projection de cette ombre sur le sol voisin du gnomon, formoit une ellipse dont le milieu déterminoit par sa position assez exactement la hauteur du centre du soleil.

On ne trouve, il est vrai, dans les Auteurs anciens aucune preuve directe que les Egyptiens ayent été dans l'usage de placer des boules sur le sommet de leurs obélisques; mais on sçait qu'Auguste en avoit fait mettre une sur le haut de l'obélisque transporté par ses ordres dans le champ de Mars[a]. Les mêmes raisons qui m'ont déterminé à croire que cet Empereur n'avoit fait qu'imiter la pratique des Egyptiens, en destinant cet obélisque à des observations astronomiques, me portent à juger que ce fut encore à leur exemple qu'il y ajouta la boule dont je viens de parler. D'ailleurs, on voit sur des médailles Grecques très-anciennes, des obélisques sommés d'une boule. On n'ignore pas que les Grecs tenoient des Egyptiens toutes leurs connoissances astronomiques. Aussi

[a] *Plin. l. 36. sect. 15. p. 737.*

l'Académie des Inscriptions, consultée par celle des Sciences sur l'antiquité de cet usage en Egypte, n'a-t-elle pas hésité à le faire remonter aux siécles les plus reculés [a].

Je crois donc pouvoir rapporter aux tems dont nous nous occupons maintenant, non-seulement l'invention des gnomons, mais encore la pratique de les terminer par des boules. C'est vraisemblablement à cette découverte qu'on doit attribuer la réforme que les Egyptiens firent dans la durée de leur année solaire; réforme qui constamment a eu lieu dans les siécles qui se sont écoulés depuis la mort de Jacob jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Juifs. C'est ce qu'il me reste à discuter.

J'ai dit précédemment que du tems de Moïse, c'est-à-dire, vers l'an 1480 avant J. C. l'année Egyptienne n'étoit encore composée que de douze mois de 30 jours chacun [b]. L'avantage que ces peuples retirerent de leur industrie à s'être procurés des instrumens plus exacts que les gnomons naturels,

[a] Mémoires de l'Acad. des Inscript. t. 3. Hist. p. 166. = [b] *Suprà*, p. 104.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

fut de s'appercevoir que 360 jours n'embrassoient pas la durée totale de la révolution annuelle du soleil. Ils évaluerent d'abord cet excédent à cinq jours qu'ils ajouterent à leur année. Cherchons dans l'Histoire quelques faits qui puissent nous aider à fixer l'époque de cette réforme.

Si l'on s'en rapportoit aux anciennes traditions des Egyptiens, il faudroit faire remonter aux tems les plus reculés l'établissement de cette année de 365 jours. Voici la fable qu'ils débitoient sur ce sujet.

Ils disoient que Rhéa ayant eu un commerce secret avec Saturne, elle devint grosse. Le Soleil qui s'en apperçut, la chargea de malédictions, & prononça qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun mois de l'année. Mercure qui de son côté étoit amoureux de Rhéa, parvint aussi à gagner ses bonnes graces. Elle lui fit part de l'embarras où elle se trouvoit. En reconnoissance des faveurs qu'il en avoit obtenues, Mercure entreprit de garantir cette Déesse des effets de la malédiction du Soleil. Cette souplesse d'esprit par laquelle il est si connu, lui fournit, pour

y parvenir, un expédient très-singulier. Un jour qu'il jouoit aux dez avec la Lune, il lui proposa de jouer la soixante & douziéme partie de chaque jour de l'année. Mercure gagna, & profitant de son gain, il en composa cinq jours, qu'il ajouta aux douze mois de l'année. Ce fut pendant ces cinq jours que Rhéa accoucha: elle mit au monde Osiris, Orus, Typhon, Isis & Nephté [a].

Je ne chercherai point à développer le sens mystique de cette fable: je ne l'ai rapportée que pour montrer à quelle antiquité les Egyptiens faisoient remonter l'établissement de leur année de 365 jours.

Il falloit cependant qu'il se fût conservé quelque tradition de cet événement, moins altérée que celle dont je viens de parler. Le Syncelle attribue à un Monarque, nommé Aseth, la réforme de l'ancien calendrier Egyptien. Sous ce Prince, dit cet Auteur, l'année Egyptienne fut réglée à 365 jours, car jusqu'à ce moment elle n'en avoit

[a] *Plut.* t. 2. p. 355. D. Diodore paroît avoir eu aussi quelque connoissance de cette Fable allégorique. Voyez l. 1. p. 17.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

eu que 360 [a]. Ce fait ne fournit pas de grandes lumieres sur le tems auquel cette forme d'année a commencé d'avoir lieu. On sçait combien il est difficile de fixer les regnes des anciens Souverains de l'Egypte. Cependant, en rassemblant les différens faits que l'histoire peut fournir, & en examinant la forme du principal cycle dont se servoient les Egyptiens, connu sous le nom de *Cycle Caniculaire*, on peut en conclure la date précise de l'institution de l'année de 365 jours.

Dans la description que Diodore fait du tombeau d'Osymandès, roi de la grande Thèbes, il parle d'un cercle d'or dont la circonférence avoit 365 coudées de tour sur une coudée de largeur. Chacune des 365 coudées répondoit, dit-il, à un jour de l'année : on y avoit marqué pour chaque jour le lever & le coucher des astres avec les pronostics des tems, conformément aux idées des astrologues Egyptiens [b]. Osymandès est nommé Ismandès par Strabon, qui ajoute que le Prince ap-

[a] Pag. 123. D.

[b] L. 1. p. 59. Ce cercle fut enlevé par Cambyse, lorsqu'il fit la conquête de l'Egypte. *Diod.* Ibid.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

pellé Ismandès par les Egyptiens étoit le même que le Memnon [a], dont il est souvent parlé dans les Historiens de l'antiquité, comme souverain d'Ethiopie. Il est fort probable qu'Osymandès, Prince très-belliqueux [b], avoit conquis ce Royaume (1); événement qui aura pû jetter les anciens dans l'erreur. Quoi qu'il en soit, on retrouve ce Memnon dans quelques listes des Rois d'Egypte [c], & l'on sçait d'ailleurs qu'il étoit extrêmement révéré sous ce nom chez les Egyptiens. Son regne tombe vers le tems de la guerre de Troye. On le prouve, soit par l'autorité d'Homère, d'Hésiode, de Pindare & de Virgile, soit par le témoignage des plus anciens monumens, tels que le coffre des Cypsélides, le thrône d'Apollon Amycléen, les statues de Lycius, les tableaux de Polygnote, &c. [d]. Ainsi on est déja assuré que dès

[a] L. 17. p. 1167.

[b] Voyez *Diod.* l. 1. p. 57.

(1) D'anciennes Inscriptions, dont parle Tacite, attestoient que Rhampsès, roi de Thèbes, avoit conquis l'Ethiopie. *Annal.* l. 2. c. 60. Je penserois que ce Prince pourroit bien être l'Osimandès de Diodore. On sçait à quel point les Historiens Grecs & Latins, ont défiguré les noms Egyptiens.

[c] *Syncell.* p. 72 & 151.

[d] *Odyss.* l. 4. v. 188. l. 11. v. 521. = *Hesiod.*

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

le tems de la guerre de Troye l'année solaire des Egyptiens étoit de 365 jours, & que par conséquent le regne d'Aseth doit avoir précédé cette époque. Mais l'examen du cycle que les Egyptiens appelloient le Cycle caniculaire, va nous fournir une date beaucoup plus précise.

Les Anciens parlent très-souvent de la *Grande année* des Egyptiens, désignée dans quelques Auteurs sous le nom d'*Année de Dieu*. Censorin & plusieurs autres Ecrivains nous apprennent que cette année de Dieu, que quelques-uns appelloient aussi *Année Héliaque*, recommençoit à chaque quatorze cent soixante & uniéme année. Ce n'étoit donc autre chose qu'un cycle caniculaire (1). On voit encore très-clairement qu'il ne s'agissoit que

Theog. v. 984. = *Pindar.* Olymp. 2. v. 143. = *Pyth.* 6. v. 30. = *Virgil.* Æneid. l. 1. v. 489. = *Pausan.* l. 5. c. 19 & 22. l. 10. c. 31. l. 3. c. 3.

(1) Le premier mois de l'année Egyptienne s'appelloit *Thoth*. Lorsque le lever Héliaque de la Canicule tomboit au 1er. jour du mois, on disoit que le Thoth étoit caniculaire, & on comprenoit sous le nom de *Cycle* caniculaire, le tems qui s'écouloit depuis un Thoth caniculaire jusqu'au suivant. Cet intervalle étoit nécessairement de 1460 années Juliennes. Car l'année Egyptienne de 365 jours étant trop courte d'environ 6.

de la durée de ce cycle dans le nombre des 1461 ans, si mal appliqué par Tacite à la durée de la vie du phœnix, par Dion au calendrier Romain, & par Firmicus à la révolution générale des planétes.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Cela posé, on trouve depuis l'an 1322 avant J. C. jusqu'à l'an 139 de l'Ere Chrétienne, un cycle caniculaire bien constaté par les autorités & par les calculs de quantité d'Auteurs. Il n'est donc plus question présentement que de voir si l'établissement de l'année de 365 jours concourut avec un commencement de cycle. Or il est évident qu'au tems où les Egyptiens donnerent pour la premiere fois 365 jours à leur année, le Thoth fut caniculaire, & qu'un des caractères de cette premiere année doit être d'avoir commencé avec le lever de la canicule. C'est un fait dont on peut acquérir des

heures, le lever de la canicule anticipoit d'un jour tous les quatre ans, & parcouroit en rétrogradant tous les jours de cette année les uns après les autres pendant 4 fois 365 jours, ou 1450 ans. Ainsi ce n'étoit qu'après 1461 années Egyptiennes, équivalentes à 1460 années Juliennes, que le lever héliaque de la canicule revenoit au 1er. jour du mois Thoth, & commençoit un nouveau Cycle caniculaire.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

preuves suffisantes, en rassemblant ce que disent les Anciens sur la maniere dont les Egyptiens régloient leurs années par le lever de la canicule (1). Je crois donc pouvoir fixer l'institution de l'année de 365 jours à l'an 1322 avant J. C. (2).

La maniere dont les Egyptiens plaçoient leurs cinq jours Epagomènes, étoit fort différente de celle que nous suivons aujourd'hui. Ils n'avoient point distribué ces jours dans le courant de l'année. Ainsi, au lieu d'avoir comme nous des mois égaux & des mois inégaux, les leurs étoient tous de 30 jours chacun. A la fin de ces 12 mois ils plaçoient leurs cinq jours épagomènes tout de suite entre le dernier mois de l'année finissante & le premier de la suivante (3).

(1) Ces peuples faisoient une attention particuliere au lever de la canicule, dont l'apparition annonçoit le débordement du Nil, attention qui fut une des principales causes des progrès qu'ils firent en Astronomie.

(2) Je renvoie pour la preuve de tout ce que je viens d'avancer sur l'époque de l'institution de l'année de 365 jours en Egypte, à l'Histoire du calendrier Egyptien, donnée par M. de la Nauze, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. 14. Mémoires, p. 334.

(3) Les Mexicains en usoient de la même ma-

Au moyen de cette correction, les Egyptiens approcherent assez près de la détermination exacte de l'année solaire. Ils l'avoient trouvée à un quart de jour près environ. Leurs Astronomes parvinrent même à la fin à découvrir que l'année purement de 365 jours étoit plus courte de quelques heures que l'année solaire naturelle. Mais je doute qu'ils aient atteint à ce point de précision dans les siécles que nous parcourons présentement.

On ne marche que pas à pas à la découverte de la vérité. Les Egyptiens commencerent par s'appercevoir de la disproportion qu'il y avoit entre l'année solaire & l'année lunaire qui leur avoit originairement servi de regle, ainsi qu'à tous les premiers Peuples. Ils arbitrerent d'abord cet excédent à 6 jours. Ayant ensuite reconnu que ce nombre n'étoit pas suffisant, ils ajoû-

niere : ils plaçoient à la fin de l'année leurs cinq jours intercalaires. Durant ces cinq jours qu'ils croyoient avoir été laissés exprès par leurs ancêtres, comme vuides & hors de compte, ils s'abandonnoient totalement à l'oisiveté, & ne songeoient qu'à perdre le plus agréablement qu'ils le pouvoient, ces jours qu'ils regardoient comme superflus. *Histoire de la Conquête du Mexique*, L. 3. c. 17. p. 554.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

terent encore cinq jours à leur année. Mais ce n'a été que quelque tems après l'époque dont il s'agit dans cette seconde Partie, qu'ils parvinrent à connoître précisément de combien la durée de l'année solaire surpassoit celle de l'année lunaire. Leurs observations, aux siécles dont nous parlons, n'avoient pas acquis assez de justesse pour donner la mesure exacte de la révolution annuelle du soleil d'occident en orient. Les astronomes Egyptiens n'avoient pas encore découvert que cet Astre employe près de 6 heures au-delà de 365 jours, pour revenir au même point du ciel d'où il étoit parti. Ce fait n'est pas difficile à prouver. Il suffit de rappeller ce que j'ai dit plus haut de ce cercle d'or placé sur le tombeau d'Osymandès. Ce cercle, comme on l'a vû, étoit divisé en 365 coudées, dont chacune répondoit à un jour de l'année. Cependant l'année naturelle renfermant environ un quart de jour de plus, il s'ensuit qu'un cercle ainsi divisé en 365 parties égales ne pouvoit pas fournir un calendrier exact. Car il n'est point dit qu'il y eût quelque partie réservée pour le quart de jour que la

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

la vraie année emploie au-delà des 365 jours. On ne voit point non plus que cette espéce de Calendrier fût accompagné de formules qui en corrigeassent le défaut. C'est pourquoi je pense que les Egyptiens n'ont découvert la vraie durée de l'année solaire que dans les siécles postérieurs à ceux dont nous nous occupons pour le moment [a].

[a] C'est aussi le sentiment de Marsham, Voyez Pag. 237.

ARTICLE TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE NE m'étendrai pas beaucoup sur le progrès des Egyptiens dans les autres parties des Mathématiques, dont il me reste à parler. J'ai fait voir dans les Livres précédens que l'arpentage devoit être connu très-anciennement chez ces Peuples [a]. Les tributs que Sésostris imposa sur toutes les terres de son Royaume, & la maniere dont il ordon-

[a] Voyez la Premiere Partie, Tome III. Liv. III. Chap II. Art. III.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

na qu'ils seroient perçus, doit avoir contribué à l'avancement de la Géométrie en Egypte. Les redevances étoient proportionnées à la quantité de terrein que chaque habitant possédoit. On avoit même égard aux diminutions & aux altérations que le Nil pouvoit causer chaque année aux héritages sur lesquels il s'étendoit [a]. Un pareil établissement a dû, sans contredit, faire perfectionner les premieres pratiques de la Géometrie, & par une suite nécessaire, occasionner de nouvelles découvertes. Du surplus, on ne peut point déterminer jusqu'à quel degré cette science avoit alors été portée en Egypte.

De toutes les parties des Mathématiques, la Méchanique est celle que les Egyptiens paroissent avoir le mieux possédée, dès les tems dont il s'agit; il ne nous reste à la vérité aucun témoignage précis sur les découvertes de ces Peuples en Méchanique: l'histoire ne nous fournit à cet égard aucun éclaircissement. Mais comme il est certain que les Egyptiens ont cultivé la Géométrie dès les premiers tems, & que c'est dans l'application des théories de

[a] Voyez *Herod.* l. 2. n. 109.

cette science aux différentes questions qui concernent le mouvement & l'équilibre, que consistent la Méchanique proprement dite, il y a tout lieu de présumer que ces Peuples corrigerent promptement leurs premieres pratiques, les rectifierent & les assujettirent à quelques méthodes fixes & constantes. Il seroit effectivement assez difficile de concevoir que sans autre guide qu'une pratique aveugle, & destituée de principes, les Egyptiens eussent pû parvenir à élever sur leurs bases des masses telles que les Obélisques [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit demander de quelles machines les Egyptiens se servoient pour de pareils ouvrages. Etoient-elles semblables aux nôtres? Exécutoient-ils enfin ces grandes entreprises avec moins d'appareil que n'en employa le célébre Fontana lorsqu'il fit redresser ces mêmes Obélisques, par ordre de Sixte V? C'est ce qu'on ne sçauroit dé-

[a] Voyez Tome III. Liv. II. Chap. III. p.269.

Il faut dire cependant que Zabaglia, qui en dernier lieu a tiré de terre un Obélisque, ignoroit absolument les Mathématiques, & ne travailloit que de génie & de pratique. Voyez *Trév.* Mai, 1751. p. 1202. = *Acad. des Inscript.* t. 23. *Mém.* p. 370.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

cider. On voit seulement que les Egyptiens prenoient des précautions & des mesures fort extraordinaires pour exécuter de semblables entreprises [a].

La Géographie reçut aussi de grands accroissemens chez les Egyptiens dans les siécles dont nous nous occupons présentement. Les vastes conquêtes de Sésostris contribuerent beaucoup au progrès de cette science. Ce Monarque s'appliqua à faire lever la carte de tous les pays qu'il avoit parcourus. Il ne se contenta pas d'enrichir l'Egypte de ces productions Géographiques, il eut soin encore d'en faire répandre des copies jusques dans la Scythie, par le désir de faire passer son nom dans les climats les plus reculés [b].

La mémoire des cartes Géographiques de Sésostris s'étoit parfaitement bien conservée dans l'antiquité. Dans le Poëme composé par Apollonius Rhodien sur l'expédition des Argonautes, Phinée roi de la Colchide prédit à ces Héros les évenemens qui doivent accompagner leur retour. Argus, un

[a] Voy. Tome III. Liv. II. Sect. 1re. Chap. III. Art. II. p. 269.

[b] *Eust.* in fine Epist. ante *Dionys. Perieget.*

des Argonautes, expliquant cette prédiction à ses compagnons, leur dit que la route qu'ils devoient tenir étoit décrite sur des tables, ou plutôt sur des colonnes qu'un conquérant Egyptien avoit autrefois laissées dans la ville d'Œa, capitale de la Colchide. Il ajoûte que toute l'étendue des chemins, les limites de la terre & de la mer étoient marquées sur des colonnes pour l'usage des Voyageurs [a]. Le Scholiaste d'Apollonius appelle Sésonchosis le monarque Egyptien dont il est question dans ce passage : mais il observe que plusieurs Auteurs le nommoient aussi Sésostris [b]. On sçait d'ailleurs que ce Prince avoit conquis la Colchide, & qu'il y avoit même laissé une Colonie [c].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On ne doit pas au reste être étonné que la Géographie ait fait de grands progrès en Egypte. De tous les tems les Sçavans de cette nation en avoient fait une étude particuliere. Cette science étoit une de celles à laquelle les prêtres s'appliquoient particulierement [d].

a L. 4. v. 272, &c.
b Ibid. ad vers. 272.
c *Herod.* l. 2. n. 103 & 104.
d *Clem. Alex.* Strom. l. 6. p. 757.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem. de la Royauté chez les Hébreux.

Je pourrois encore m'étendre sur les connoissances Géographiques dont on trouve tant de preuves dans les écrits de Moïse. J'en ai déja parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage [a]. Le partage de la Terre promise commencé par Moïse, & achevé sous Josué, fournit un témoignage des plus précis sur les progrès que la Géographie avoit faits alors [b]. On ne peut s'empêcher d'en être frappé, lorsqu'on lit dans les Livres saints les circonstances & le détail de ce partage. Ce fait seul suffiroit pour nous convaincre de l'ancienneté & de l'assiduité avec laquelle certains Peuples s'étoient appliqués à la Géographie. Le point auquel nous verrons que cette science étoit portée du tems d'Homère, achevera d'en donner la preuve complette. J'en rendrai compte dans la troisiéme Partie.

En traitant l'article des sciences chez les Egyptiens, on ne doit pas oublier une circonstance qui fait honneur à ces Peuples. C'est chez eux qu'on trouve l'exemple de la plus ancienne Bibliotheque dont il soit parlé dans l'histoire.

[a] Tome II. Liv. III. Chap. V. p. 177.

[b] *Deut.* c. 3. ℣. 12. *Jos.* chap. 13. & chap. 18.

Dans le nombre des bâtimens dont étoit accompagné le superbe tombeau d'Osimandès, il y en avoit un qui renfermoit la Bibliotheque sacrée [a]. On lisoit au-dessus de cette inscription, *Les remédes de l'ame* [b].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Diod.* l. 1. p. 58. = Voyez ce que j'ai dit sur ce Monarque, ci-dessus pag. 114.

[b] *Diod.* loco cit.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Gréce.

IL N'Y A presque aucune Nation qui n'ait prétendu avoir inventé les arts & les sciences. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage jusqu'à quel point cette prétention pouvoit être fondée. Il est certain que chaque Peuple a eu des notions sur les premieres pratiques qui ont donné naissance aux arts & aux sciences. Mais il est également vrai que ces premieres notions se sont promptement perfectionnées dans certains pays, tandis que dans d'autres contrées les Peuples sont restés très-long-tems bornés à ces pratiques grossieres qu'on ne doit pas honorer du titre de sciences. Peut-être même que ces Nations n'auroient jamais pû atteindre à des théories plus relevées, si elles n'avoient pas été instruites par des colonies sorties de pays plus éclairés. C'est dans ce sens qu'on doit regarder les premiers habitans de l'Asie & de l'Egypte comme les maî-

tres qui ont enseigné aux nations de l'Europe la plûpart des arts & des sciences dont nous jouissons aujourd'hui. Les sciences avoient déja fait d'assez grands progrès en Orient dans le tems que les Grecs en connoissoient à peine des premiers élémens.

La Gréce a produit autrefois plusieurs personnages fameux auxquels certains Ecrivains de cette Nation ont voulu faire honneur de l'invention des Arts & des Sciences. Mais les bons Auteurs Grecs n'ont fait aucun cas de ces traditions populaires. Ils ont été les premiers à s'en mocquer & à reconnoître que c'étoit de l'Egypte & de l'Asie que la Gréce tenoit toutes ses connoissances. Les traditions dont je parle attribuoient, par exemple, l'invention de l'Arithmétique à Palamède [a]. Platon reléve avec raison l'absurdité d'une pareille opinion. « Quoi » donc, dit-il, sans Palamède Aga» memnon auroit ignoré le nombre de » ses doigts [b]? » On doit porter le même jugement des autres découvertes dont le commun des Grecs faisoit passer pour auteurs, les grands hommes des

[a] *Plato*, de Rep. p. 697. = [b] *Loco suprà, cit.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ſiécles héroïques. On ſçait dans quel tems ont vécu ces perſonnages ſi vantés, & ce tems eſt bien poſtérieur à celui du paſſage des premieres Colonies de l'Aſie & de l'Egypte dans la Gréce. C'en eſt aſſez pour démontrer la ſuppoſition des faits dont certains Ecrivains ont voulu embellir l'hiſtoire des anciens héros de la Gréce. On peut dire ſeulement en leur honneur, qu'ayant perfectionné les premieres connoiſſances que la Gréce avoit originairement reçûes de l'Orient, ils ont mérité en quelque ſorte d'en être regardés comme les inventeurs.

Sans parler des Princes Titans, d'Inachus & d'Ogygès, on doit regarder Cécrops, Danaüs & Cadmus, comme les auteurs de la plus grande partie des connoiſſances qui, dans la ſuite, ont diſtingué ſi avantageuſement les Grecs, des autres peuples de l'Europe. Ces premieres teintures, il eſt vrai, dûrent être aſſez imparfaites. Les Sciences, au moment des tranſmigrations dont je parle, n'avoient pas encore acquis dans l'Aſie & dans l'Egypte le degré de perfection auquel elles parvinrent enſuite dans ces climats. Une Colonie

d'ailleurs ne peut pas communiquer à la nation chez qui elle va s'établir toutes les découvertes dont jouit le pays d'où elle sort. Ce qu'elle en apporte même ne peut fructifier que par la longueur du tems. Aussi voyons-nous que, pendant bien des siécles, les Sciences n'ont fait que languir chez les Grecs. Il fallut pour qu'elles sortissent de cet état d'enfance, que des hommes d'un esprit supérieur, sentant ce qui manquoit à leur nation, remontassent, pour ainsi dire, à la source qui avoit fourni à la Gréce ses premieres instructions. Ils furent puiser de nouveau en Egypte & en Asie les lumieres dont ils avoient besoin. Par ces voyages ils enrichirent leur patrie de nouvelles découvertes; & les disciples surpasserent bientôt leurs maîtres. Ces faits appartiennent à des siécles dont je n'aurai point occasion de parler. Renfermons-nous dans notre objet. Examinons l'état des Sciences chez les Grecs aux tems qui fixent actuellement nos regards : ce sont ceux qu'on a désignés dans l'Antiquité par le nom de *Tems héroïques*.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

Il est inutile d'observer qu'originairement chez les Grecs, comme chez toutes les Nations de l'Antiquité, les Professions de Médecin, de Chirurgien & d'Apoticaire se trouvoient réunies dans la même personne. Cette partie de la Médecine qui s'occupe de la guérison des maladies internes ne leur étoit guères connue [a]. On ne trouve presque point d'exemples de cures de semblablables maladies. En voici un néanmoins qui mérite à plusieurs égards notre attention. La Fable l'a extrêmement défiguré; mais il n'est pas difficile d'en démêler le fond historique. Ce fait peut servir à faire connoître de quelle maniere plusieurs des remédes ont été trouvés: il nous donnera encore lieu de faire quelques réflexions sur les récompenses qu'on donnoit aux anciens Médecins lorsqu'ils réussissoient.

[a] Voyez la 1re. Partie Tome II. Liv. III. Chapitre I.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'Histoire dit qu'il étoit arrivé un accident des plus étranges aux filles de Prætus, roi d'Argos. Elles s'imaginoient être métamorphosées en vaches [a]. La Fable attribue ce délire singulier à la colère de Bacchus, ou à celle de Junon [b]; mais il est aisé de s'appercevoir que c'étoit l'effet d'une maladie dont les Médecins rapportent divers exemples [c]. Abas qui avoit occupé le thrône d'Argos avant Prætus, avoit laissé d'Idomené sa fille, un petit-fils nommé Mélampus [d]. Ce Prince s'étoit adonné à la vie pastorale, selon l'usage de ces tems reculés où les enfans des Rois & les Dieux, c'est-à-dire, les Rois eux-mêmes gardoient souvent leurs troupeaux. La profession de Berger donna occasion à Mélampus de faire quelques découvertes dans la Médecine. Il a passé dans l'Antiquité pour le premier des Grecs qui eût trouvé la purgation [e]. Mélampus avoit

[a] *Virgil.* Eclog. 6. v. 48. = *Servius*, ad hunc loc.

[b] *Apollod.* l. 2. p. 68.

[c] Voyez P. *Æginera*, l. 3. de Atrâ bile. = *Le Clerc*, Hist. de la Médec. l. 1. p. 4.

[d] *Apollod.* l. 2. p. 68 & 69.

Son pere se nommoit Amythaon. Mélampus, vivoit environ 150 ans avant l'Esculape Grec.

[e] *Apollod.* l. 2. pag. 69.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

remarqué que lorſque ſes chévres avoient mangé de l'ellébore, elles étoient violemment purgées : il imagina d'en faire prendre le lait aux filles de Prætus. D'autres diſent qu'il leur donna tout naturellement de l'ellébore. Il paroît que Mélampus joignit à cette recette quelques remédes ſuperſtitieux [a]. Il eſt le premier qui ait mis en uſage dans la Gréce ces prétendus moyens [b]. Quoi qu'il en ſoit, Mélampus réuſſit à guérir les filles de Prætus de leur manie.

Les Médecins de ces tems héroïques n'entreprenoient pas les malades à bon marché. La récompenſe que Mélampus exigea en eſt une preuve. Il demanda d'abord le tiers du Royaume d'Argos. Les Argiens, après quelques difficultés, y ayant conſenti, Mélampus ajouta à ſa premiere demande celle du tiers du même Royaume pour ſon frere Bias. L'Hiſtoire dit que comme toutes les Argiennes devenoient folles, on fut obligé de lui accorder toutes ſes prétentions [c]. Il eſt vrai que d'autres Hiſ-

[a] *Apollod.* Ibid. = *Ovid.* Metam. l. 15.-v. 325 & *ſuiv.* = *Servius*, ubi ſuprà.

[b] *Herod.* l. 9. n. 49.

[c] *Herod.* l. 9. n. 33. = *Apollod.* l. 2. p. 69. Servius, dit ſeulement

toriens content le fait d'une maniere beaucoup plus naturelle. Ils disent que ce fut le Roi d'Argos qui par reconnoissance partagea son Royaume avec Mélampus & Bias son frere [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'est pas, au reste, le seul exemple que l'antiquité nous fournisse de récompenses semblables accordées à des Médecins. Dans un moment j'aurai occasion d'en rapporter un autre. On cessera cependant d'en être étonné, quand on fera réflexion que ces Médecins étoient fils ou petits-fils de Souverains.

On trouve encore un autre exemple de cures attribuées par l'antiquité à Mélampus. Mais la Fable a tellement déguisé ce fait, & les circonstances s'en accordent si peu avec la chronologie, que je n'ai pas jugé à propos de le rapporter [b].

C'est à peu près à quoi se réduit tout ce que j'ai pû recueillir sur la guérison des maladies internes dans les siécles dont il s'agit présentement. J'ai déja

que Mélampus, mit dans son marché qu'on lui donnéroit en mariage une des filles de Prætus, nommée Cyrianasse, avec la moitié du Royaume. *Ad Eclog.* 6. v. 48.

[a] *Diod.* l. 4. p. 313. *Pauf.* l. 2. c. 17.

[b] Voyez *le Clerc*, Hist. de la Médec. l. 1. p. 26 & 27.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

eu soin de remarquer qu'autrefois cette partie de la Médecine étoit presque entiérement inconnue. La science des premiers Médecins ne consistoit que dans l'exercice de la Chirurgie [a]. Les Anciens ont très-bien observé que, quoiqu'il y eût des Médecins dans l'armée des Grecs devant Troye, Homère ne dit point qu'ils furent employés dans la peste dont le camp fut affligé, ni dans aucune autre sorte de maladie. Ils ne sont appellés que pour panser les blessés [b]. Nos réflexions ne doivent donc tomber que sur la maniere dont, aux tems héroïques, les Grecs traitoient les blessures. Homère en fournit quelques exemples.

Dans l'Iliade Ménélas est blessé d'une fléche dans le flanc : on fait venir aussi-tôt Machaon pour le panser. Le fils d'Esculape après avoir considéré la playe, en succe le sang, & y met un appareil pour appaiser la douleur [c]. Homère ne spécifie point ce qui entroit dans cet appareil (1). Il n'étoit com-

[a] Voyez *Apollod.* l. 3. p. 172. = *Plin.* l. 29. c. 1. *init.* = *Hygin.* Fab. 274. p. 328. = *Cels.* l. 7. in Præfat.

[b] *Cels.* loco cit.

[c] L. 4. v. 218 & 219.

(1) *Platon*, Repub. l. 3. p. 623. a cité cette blessure de Ménélas, pour

posé, suivant toutes les apparences, que de quelques racines ameres. Cette conjecture est fondée sur ce que, dans la description que ce Poëte fait du pansement d'une pareille blessure, il dit expressément qu'on appliqua sur la playe le suc d'une racine amere, broyée [a]. Il paroît que c'étoit le seul reméde qu'on connût alors. La vertu de ces plantes est d'être styptique. On les employoit pour empêcher la suppuration, & afin de procurer la réunion des playes plus promptement. Ces racines ameres faisoient le même effet que l'eau-de-vie & les autres liqueurs spiritueuses dont on fait usage aujourd'hui. Mais ces sortes de remédes devoient causer beaucoup de douleur aux blessés par les irritations & les inflammations qu'ils ne pouvoient pas manquer d'occasionner (1).

exemple de la maniere dont, aux tems héroïques, on pansoit les playes; mais comme il s'est servi des expressions d'Homère, il ne peut fournir aucun éclaircissement sur la nature des remédes qu'Homère a voulu désigner.

a Ῥίζαν πικρήν. *Iliad.* l. 11. v. 845, 846.

(1) C'est ce qui me porte à croire qu'on ne doit pas prendre à la lettre les épithètes qu'Homère donne à ces sortes de remédes. Il les appelle ἤπια, ὀδυνήφατα φάρμακα, remédes *doux*, *adoucissans*. Je pense que

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement. de la Royauté chez les Hébreux.

J'avois oublié de dire que le premier soin, dans ces tems-là, étoit de laver les playes avec de l'eau tiéde [a]. On voit aussi que dès-lors on connoissoit & on pratiquoit la succion [b].

Il faut encore observer que toutes les armes offensives dont on se servoit aux tems héroïques, étoient d'airain [c]. Il y a lieu de croire que les playes faites avec de pareilles armes, n'étoient pas aussi difficiles à guérir que les playes faites avec des armes de fer [d]. Autant en effet que la rouille du cuivre prise intérieurement, est pernicieuse & mor-

par ces termes le Poëte a voulu seulement dire que ces remédes adoucissoient la douleur, en procurant la guérison des playes. Voyez *Iliad.* l. 5. v. 401.

[a] *Iliad.* l. 11. v. 845. l. 14. v. 6 & *suiv.*

[b] Ibid. l. 4. v. 218.

Il faut convenir que le mot ἐκμυζήσας, dont Homère s'est servi dans cette occasion, est susceptible de deux interprétations; car il peut aussi signifier simplement *essuyer la playe après l'avoir pressée.* C'est le sens que le Clerc a suivi. *Hist. de la Médecine*, l. 1. p. 49 & 50.

Mais outre que plusieurs Interpretes ont cru que dans cette occasion Homère avoit voulu désigner *la succion*, je suis déterminé par l'autorité d'Eustathe, qui l'a pris dans ce sens. Il ajoute même que de son tems, parmi les nations les plus barbares, on pratiquoit ce reméde qui réussissoit ordinairement.

[c] Voyez *infrà*, Liv. V. Chap. III.

[d] C'est le sentiment d'Aristote, Problem. 35. sect. 1. p. 683. = Voyez aussi *Plut.* t. 2. p. 659.

telle, autant elle est utilement employée à l'extérieur. Le verd-de-gris déterge & desséche les ulcères; il consume les chairs fongueuses & superflues. On fait aussi un usage très-salutaire du vitriol pour appaiser les inflammations. Il ne pourroit même résulter que de bons effets du séjour du cuivre dans les playes. Ce métal porte en lui-même une vertu styptique. Les raclures du cuivre entrent dans la composition de plusieurs remédes dont on se sert pour prévenir la corruption des chairs. Quelques Auteurs même prétendent qu'un clou d'airain mis dans les chairs d'un animal mort empêchent qu'elles ne se corrompent [a]. Au reste, la découverte des propriétés du cuivre pour le pansement des playes est très-ancienne. Toute l'antiquité s'est accordée à dire qu'Achille avoit guéri Téléphe avec la rouille de sa lance, dont la pointe étoit de cuivre. Ce héros passoit même pour le premier qui eût reconnu les bons effets du verd-de-gris dans le traitement des blessures [b].

[a] *Plut.* t. 2. p. 659. = Journal des Sçavans, Juillet 1678. p. 159.

[b] *Plin.* l. 25. sect. 19. p. 365.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'idée de croire que par la vertu de certaines paroles, on peut arrêter le sang & guérir les playes, est une superstition des plus anciennes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes en sont entêtés. Ces moyens illégitimes qu'une fausse religion a fait naître, & que la crédulité a entretenus, ont été en usage dans tous les tems, & chez tous les peuples [a]. Homère fournit des preuves très-marquées de la créance que les Grecs donnoient à ces impostures. Ulysse raconte qu'ayant été dangereusement blessé par un sanglier, les fils d'Autolycus banderent sa playe, & en arrêterent le sang en proférant certaines paroles [b]. Il y a bien de l'apparence aussi qu'il entroit beaucoup de superstition dans le nœud merveilleux dont on attribuoit l'invention à Hercule. Les Anciens prétendoient que ce nœud avoit une vertu singuliere pour guérir les playes [c].

Le soin de régler la nourriture des blessés, est un des principaux objets

[a] Voyez *le Clerc*, Hist. de la Médec. 1re. Part. L. 1. p. 35 & *suiv.* = *Plin.* l. 28. c. 2. p. 446.

[b] *Odyss.* l. 19. v. 457.

[c] *Plin.* l. 28. c. 6. p. 455.

de la Médecine. Il est d'une nécessité absolue, & d'une très-grande conséquence, de prescrire dans ces occasions aux malades des loix pour le boire & pour le manger. On est toujours étonné du régime qu'Homère fait observer à ses héros blessés. Machaon, fils d'Esculape, étoit lui-même un Médecin très-habile. Il étoit soldat aussi bien que Médecin. Il fut blessé dangereusement à l'épaule dans une sortie que firent les Troyens. Nestor aussi-tôt le ramene dans sa tente. A peine y sont-ils entrés, que Machaon prend une boisson mixtionnée avec du vin, où l'on avoit rapé du fromage & mis de la farine d'orge [a]. Quels mauvais effets ne devoit pas produire un pareil breuvage, puisque le vin seul, au sentiment des personnes de l'art, est très-contraire à la guérison des playes. Les mets qu'on sert ensuite à Machaon, ne

[a] *Iliad.* l. 11. v. 506, 507 & 637, &c.

Mad. Dacier a traduit Ἄλφιτα λευκὰ, *par de la fleur de froment.* Mais il est certain qu'ἄλφιτον n'a jamais signifié que de la farine d'orge. Voyez *Plato*, Repub. l. 2. p. 600.

On sçait d'ailleurs que ce breuvage mixtionné qu'Homère nomme κυκεὼν, se faisoit anciennement avec la farine d'orge. Voyez le *Schol.* d'Euripid. ad Orest. p. 209. Edit. Steph.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

paroissent nullement convenables à l'état dans lequel il se trouvoit [a].

Cette conduite qu'Homère fait tenir à ses héros, est si extraordinaire, que Platon n'a pas pû s'empêcher d'en faire la remarque, mais en même tems il s'efforce de trouver dans la maniere de vivre des tems héroïques des raisons pour excuser un pareil régime. Je doute cependant que les motifs sur lesquels Platon fonde la défense d'Homère, soient aussi solides qu'ils sont ingénieux [b]. Il vaut mieux attribuer, avec un Auteur très-éclairé dans ces matieres, cette conduite irréguliere à l'ignorance où l'on étoit alors des vrais principes de la Médecine. Il est certain qu'aux tems héroïques la partie de cette science qui concerne la nourriture des malades, étoit absolument inconnue [c].

[a] *Iliad* l. 11. v. 629.

[b] In Ione. p. 366. = Repub. l. 3. p. 622 & 623.

Platon n'avoit pas Homère sous les yeux quand il a écrit cet endroit de sa République: il confond les personnages, en disant que ce fut Euripile qui prit le breuvage en question. Ce fut, suivant Homère, Machaon lui-même. On ne voit point qu'Euripile, après sa blessure ait rien pris. C'est une légere inattention de la part de Platon, dans laquelle M. le Clerc est également tombé. *Hist. de la Méd.* l. 1. p. 42.

[c] *Le Clerc*, Hist. de la Méd. l. 1. p. 44.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage que, suivant toutes les apparences, on ne connoissoit pas anciennement la saignée. Ce reméde ne semble point avoir été en usage chez les Egyptiens. A l'égard des Grecs, on n'en trouve aucune trace dans Homère. Cependant la saignée auroit été connue & pratiquée dès les tems héroïques, si l'on pouvoit s'en rapporter au témoignage d'Etienne de Byzance. Ce Géographe dit que Podalire, frere de Machaon, revenant de la guerre de Troye, fut jetté par une tempête sur les côtes de Carie. Le bruit s'étant répandu qu'il étoit Médecin, on le mena au Roi Damætus, dont la fille étoit tombée du haut d'une maison. Il la guérit, dit-on, en la saignant des deux bras [a]. Le Roi par reconnoissance lui donna cette Princesse en mariage avec la Chersonnèse. Comme on ignore où Etienne de Byzance avoit pris cette histoire, & qu'il est le seul qui en parle, il y a tout lieu d'en douter; d'autant plus que ce Géographe est un témoin trop moderne par rapport à des

[a] Stephan. in voce Συρνα, p. 625 & 626.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tems aussi reculés que ceux dont nous parlons (1).

On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que chez les peuples de l'Orient, le soin des accouchemens avoit été originairement confié aux femmes. Il n'en a pas été de même chez les Grecs dans les premiers tems. Il étoit expressément défendu aux femmes d'exercer aucune des parties de la Médecine, sans en excepter même celle des accouchemens. Cette défense avoit eu des suites très-fâcheuses. Les femmes ne pouvoient se résoudre à appeller des hommes dans ces momens critiques. Faute de secours il en périssoit beaucoup dans les travaux de l'enfantement. L'industrie d'une jeune Athénienne qui se déguisa en homme pour apprendre la Médecine, tira les femmes d'intrigue. On avoit remarqué que ce prétendu Médecin étoit le seul dont les femmes se servissent. Cela fit naître des soupçons. On le traduisit devant l'Aréopage pour rendre compte de

(1) *Thom. de Pinedo*, conjecture qu'Etienne de Byzance, écrivoit entre l'an 490 & 500. de l'Ere Chrétienne. Fabricius pense qu'il peut être plus ancien d'une centaine d'années. *Bibl. Græc.* t. 3. p. 46.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

de sa conduite. Agnodice (c'étoit le nom de notre jeune Athénienne) n'eut pas de peine à tirer ses Juges d'erreur. Elle exposa le motif de son déguisement. Cette aventure fut cause qu'on abrogea l'ancienne loi. Depuis ce tems les femmes eurent permission de présider aux accouchemens [a].

Les Princes alors & les Rois ne dédaignoient pas l'exercice de la Médecine. Presque tous les fameux personnages des siécles héroïques se sont distingués par leurs connoissances dans cet art. On compte dans ce nombre Aristée, Jason, Télamon, Teucer, Pélée, Achille, Patrocle, &c. Ils avoient été instruits par le Centaure Chiron, que ses lumieres & ses connoissances avoient rendu alors l'oracle de la Gréce. C'est particuliérement à la connoissance des Simples qu'ils s'étoient attachés. On désigne encore aujourd'hui plusieurs plantes par le nom de quelques-uns de ces héros, preuve que dans l'antiquité ils passoient pour les premiers qui en eussent découvert les vertus [b].

[a] *Hygin.* Fab. 274. p. 328. = [b] Voyez *le Clerc*, Hist. de la Méd. l. 1. p. 30.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit joindre à tous ces illustres personnages Palaméde. Ce n'est pas qu'il se fût appliqué à connoître les secrets de la Médecine. Il avoit refusé d'être instruit dans cette science par Chiron. Palaméde étoit Fataliste, & regardoit en conséquence la Médecine comme une connoissance odieuse à Jupiter & aux Parques. L'exemple d'Esculape foudroyé l'épouvantoit [a]. Mais comme la pénétration de son esprit s'étendoit à tout, il empêcha, dit-on, par ses bons conseils que la peste qui ravageoit toutes les villes de l'Hellespont & Troye même, n'attaquât personne dans le camp des Grecs, quoique le lieu où ce camp étoit assis fût très-mal sain. Palaméde, ajoute-t-on, avoit prévû cette peste sur ce que les loups descendant du mont Ida, se jettoient sur le bétail & même sur les hommes. Le moyen qu'il employa pour empêcher l'armée des Grecs d'être attaquée de la peste, fut d'ordonner que l'on mangeât peu, & particuliérement que l'on s'abstînt de chair. Il enjoignit encore de faire beaucoup d'exercice. Ses con-

a *Philostrat.* Heroic. c. 10. p. 708.

seils eurent, dit-on, tout le succès possible[a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Si ce fait étoit bien prouvé, on pourroit dire que sur le sujet de la Médecine, Palaméde en sçavoit plus que tous les Grecs, sans en excepter Podalire & Machaon. Mais toute cette belle histoire ne mérite aucune croyance. Je n'aurois eu garde même d'en parler si, toute fausse qu'elle est, elle ne servoit pas à confirmer ce que j'ai dit précédemment sur les découvertes dont quelques Ecrivains Grecs ont voulu faire honneur à leurs Héros. Pour détruire toutes ces traditions, il suffit d'ouvrir Homère, dont le témoignage doit être d'un si grand poids pour tout ce qui concerne les tems héroïques. Ce Poëte dit expressément que les Grecs furent la proye des fléches mortelles d'Apollon. On ne voyoit par-tout, ajoute-t-il, que monceaux de morts sur des buchers qui brûloient sans cesse[b].

Je ne dirai qu'un mot de Médée. Cette Princesse a passé dans l'antiquité pour une fameuse magicienne. Elle n'a dû probablement cette mauvaise répu-

[a] *Philostrat.* Heroic. c. 10. pag. 710 & 711.
[b] *Iliad.* l. 1. v. 51 & *suiv.*

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem. de la Royauté chez les Hébreux.

tation qu'aux connoissances qu'elle avoit acquises dans la botanique, & à l'usage criminel qu'elle n'en fit que trop fréquemment. On lui vit faire quelques cures surprenantes. On sçavoit aussi que par ses secrets elle s'étoit défaite souvent de ceux qui s'étoient attiré son inimitié; il n'en fallut pas davantage pour la faire regarder, dans ces tems d'ignorance, comme une magicienne du premier ordre.

Entre tous les effets merveilleux qu'elle avoit opérés, il n'y en a point de plus célébres que le rajeunissement du vieil Eson, pere de Jason son amant. Ovide a décrit cette fable d'une maniere très-élégante & très-pathétique[a]. Plusieurs Mythologistes ont cherché à donner un sens raisonnable à ce conte absurde. Il y en a qui ont cru y entrevoir une expérience dont on s'est beaucoup occupé sur la fin du dernier siécle. Je parle de la transfusion du sang, reméde qu'on a tenté plusieurs fois, & qui a toujours très mal réussi[b]. D'autres cherchent l'origine de cette fable dans une tradition qui portoit que Mé-

[a] Métam. l. 7. v. 162 & *suiv.* = [b] *Bannier*, Explic. des Fables, t. 6. p. 459 & 460.

dée connoissoit des herbes dont la vertu étoit de teindre en noir les cheveux blancs [a]. Mais toutes ces explications ne portent sur aucun fondement historique [b].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Clem. Alex.* Strom. l. 1. p. 363. = Voyez *le Clerc*, Hist. de la Médecine, l. 1. pag. 65.

[b] *Bannier*, loco cit. p. 460.

ARTICLE SECOND.

Mathématiques.

LES GRECS dans les siécles dont il s'agit présentement, n'avoient que des notions extrêmement bornées des Mathématiques. Ce qu'ils en connoissoient ne mérite certainement pas le nom de science. On est toujours étonné quand on compare les siécles brillans de cette nation avec ses commencemens. Il s'en faut de beaucoup que son génie se soit développé aussi promptement que celui des Peuples de l'Orient. Opposons les Grecs des siécles héroïques aux Phéniciens des mêmes siécles, & on trouvera presque autant de différence entre eux qu'entre les Peuples de l'Europe les plus policés, & les nations de

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

l'Amérique au moment qu'on en fit la découverte. Les Grecs n'ont même ſçu mettre à profit que très-tard les connoiſſances dont les Colonies de l'Aſie & de l'Egypte leur avoient fait part. Quelque imparfaites qu'on ſuppoſe ces premieres teintures, le peu d'uſage qu'en firent les Grecs pendant près de mille ans ſera toujours un grand ſujet d'étonnement.

---

§. PREMIER.

Arithmétique.

IL EST IMPOSSIBLE de donner même des notions vagues & imparfaites de l'état & des progrès de l'Arithmétique dans la Gréce aux ſiécles héroïques. L'antiquité ne nous fournit aucunes lumieres ſur les premieres méthodes que les Grecs ont employées pour faire leurs calculs. Je me contenterai de propoſer quelques conjectures ſur les ſymboles arithmétiques uſités anciennement chez ces Peuples.

Les Grecs, ainſi que toutes les nations de l'antiquité, n'ont point connu les chifres proprement dits, c'eſt-à-

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

dire, les caractères uniquement destinés à exprimer des nombres. Ils faisoient servir à cet usage les lettres de leur alphabeth partagées & rangées en différentes manieres. Il paroît qu'ils désignerent d'abord les nombres par des lettres initiales (1), auxquelles ils substituerent dans la suite les lettres numérales a. Les premieres n'étant, pour ainsi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en servir avant que de donner aux lettres de l'alphabeth une valeur dépendante non-seulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui est sensible dans la façon d'expri-

(1) Cette méthode ne pouvoit avoir lieu dans les cas où une même lettre initiale convenoit à plusieurs noms de nombres différens. Il étoit difficile, par exemple, de faire servir l'*Epsilon*, à désigner les nombres *six*, *sept*, *neuf*, ἕξ, ἑπτὰ, ἐννέα, lorsqu'il étoit question de les exprimer dans un seul & même calcul. Il y auroit eu nécessairement de l'erreur & de la confusion, à désigner ces nombres par la lettre initiale de leur nom. Nous ignorons de quelle façon les Grecs des premiers âges remédioient à cet inconvénient. Mais les monumens qui subsistent encore aujourd'hui, ne nous permettent pas de douter du grand usage qu'ils ont fait, généralement parlant, des lettres initiales, des noms de nombres pour en exprimer la valeur d'une maniere abrégée.

a Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 23, Mém. p. 416, &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

mer les unités, les dixaines, les centaines, &c. Cette seconde opération est bien plus compliquée que la premiere. Elle n'a dû s'introduire que lorsqu'on a reçu des Phéniciens les Episémons, *Bau*, *Koppa* & *Sampi* (1), qui paroissent être venus plus tard en Gréce que la plûpart des autres caractères.

(1) C'est le nom que les Grecs donnerent à trois caractères qu'ils ajouterent aux 24 lettres de leur alphabeth, pour étendre & faciliter la pratique des calculs. Ces caractères étoient formés ainsi ϛ. ϟ. ϡ. & désignoient les nombres 6, 90 & 500. Les 24 lettres de l'alphabeth, prises suivant l'ordre qu'on leur avoit donné originairement marquoient les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700 & 800. La combinaison des huit lettres ι', κ', λ', μ', ν', ξ', ο', π', & du *Koppa* ϟ, avec les huit premieres α', β', γ', δ', ε', ζ', η', θ', & avec l'épisemon *Bau* ϛ, servoit à exprimer tous les nombres intermédiaires entre 10 & 20, entre 20 & 30, & ainsi de suite jusqu'à 100. Enfin les huit dernieres lettres ρ', σ', τ', υ', φ', χ', ψ', ω', & le *Sampi* ϡ, en se combinant tant avec les seize précédentes & les deux premiers épisémons, qu'avec les combinaisons des huit premieres augmentées du *Bau*, & des huit intermédiaires, augmentées du *Koppa*, exprimoit tous les nombres qui sont entre 100 & 200, entre 200 & 300, &c. jusqu'à 1000. Tous ces caractères tant simples que composés étoient surmontés d'un accent.

Pour exprimer tous les nombres qui sont entre 1000 & 100000, on n'employoit point de nouveaux symboles numériques, on se contentoit seulement de transporter l'accent à la partie

Du tems d'Hérodien, la premiere façon de compter existoit encore dans les loix de Solon, & sur d'anciennes colonnes [a]. Elle se perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avoit été insensiblement abandonnée par les autres villes de la Gréce, de-là vient que des Grammairiens, tels que Terentius Scaurus, & Priscien, n'en parlent que comme d'un usage particulier aux Athéniens [b].

II

Il est clair cependant que dans les commencemens, cet usage a dû être commun à tous les Peuples de la Gréce. On en trouve des preuves dans quelques fragmens de très-anciennes Inscriptions [c]. Mais il faut convenir en même-tems que l'autre façon de compter, c'est-à-dire, par lettres numérales, s'est introduite de fort bonne heure dans plusieurs cantons de la Gréce [d].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

inférieure du caractère, qui sans cela n'auroit désigné que des unités, des dixaines ou des centaines; cette nouvelle position de l'accent déterminoit ce caractère à représenter des unités, des dixaines & des centaines de mille.

[a] Voyez son Traité περὶ τῶν ἀριθμῶν.

[b] *Terent. Scaurus*, de Orth. p. 2258. Edit de Putf. = *Priscus*, de Fig. num. p. 1345. = Acad. des Inscript. t. 23. Mém. p. 417.

[c] Ibid. p. 416 & 417.

[d] Ibid. *loco cit.*

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'eusse désiré pouvoir m'étendre davantage sur l'origine & l'état de l'arithmétique chez les Grecs dans ces tems reculés. Le silence des Auteurs anciens ne me l'a pas permis. Il seroit bien difficile d'y suppléer par des conjectures, qui d'ailleurs auroient nécessairement le défaut d'être très-incertaines & très-arbitraires. L'Astronomie va fournir plus de matiere à nos recherches.

§. SECOND.

Astronomie.

RIEN ne marque mieux le peu de dispositions des anciens Grecs pour les sciences, que l'état d'imperfection dans lequel l'Astronomie a langui chez eux pendant tant de siécles. Il est certain qu'au tems dont nous parlons présentement, & encore bien postérieurement après, leur Calendrier étoit très-imparfait. C'est sans doute parce que les Grecs ne se sont adonnés qu'assez tard à l'Agriculture, & qu'ils ont été très-

long-tems ſans entreprendre des navigations de long cours [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il paroît cependant que cette nation n'a jamais manqué d'Aſtronomes. La plûpart des fameux perſonnages des ſiécles héroïques ont paſſé pour s'être appliqués à l'étude du Ciel. Il n'y en a preſque aucun, auquel on n'ait attribué quelques découvertes Aſtronomiques [b]. Si l'on en croyoit même Philoſtrate, Palamède auroit été aſſez inſtruit de cette ſcience, pour expliquer la cauſe des éclipſes du ſoleil [c]. Je me ſuis déja aſſez expliqué ſur ce qu'on devoit penſer des prétendues découvertes de ce Héros; ce ſeroit donc perdre du tems que s'y arrêter davantage.

Il y a bien de l'apparence, que, dans les commencemens, les Grecs ne comptoient les années que par les ſaiſons, encore n'y avoit-il pas à cet égard d'uniformité entre les différens Peuples de la Gréce. Les Arcadiens, qui paſſoient pour les premiers qui euſſent cherché à ſe former un Calendrier,

[a] Voyez Tome III. Liv. II. p. 354, &c. & *infrà*, Liv. IV. Chap. IV.

[b] Voyez *Lucian*, de Aſtrol. t. 2. p. 364 & *ſuiv.* = *Achill. Tat.* Iſag. *init.*

[c] *Heroic.* c. 10. pag. 709.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

firent originairement l'année de trois mois, & ensuite de quatre. Les Argiens & les Acarnaniens en donnerent six à la leur [a].

On ne peut point fixer le siécle auquel les Grecs parvinrent à accorder, d'une maniere un peu raisonnable, la durée de leurs années avec le cours des saisons. Anciennement leurs années étoient purement lunaires [b]. Les Grecs ne dûrent pas tarder à sentir combien cette maniere de partager le tems étoit irréguliere. En moins de dix-sept de ces années, l'ordre de la nature se trouvoit absolument renversé; l'été prenant la place de l'hyver, & l'hyver celle de de l'été. Il fallut remédier à ces inconvéniens. Les Grecs imaginerent successivement différentes Périodes ou Cycles, pour faire concourir la durée de leurs années avec le retour périodique

[a] *Plin.* l. 7. c. 48. p. 403. = *Censorin.* c. 19. = *Solin.* c. 1. p. 4. = *Plut.* in Numa, p. 72. B. = *Stob.* Eclog. Physf. p. 21. = *August.* de Civit. Dei. l. 15. c. 12. p. 129. = *Macrob.* Saturn. l. 1. c. 12. p. 242.

[b] *Solin.* c. 1. p. 4. = *Suid.* in Ἐνιαυτός, t. 1. p. 747. = *Macrob.* Saturn. l. 1. c. 12. p. 242. c. 13. p. 251.

On en verra d'ailleurs la preuve dans ce que nous allons rapporter de leurs anciennes périodes, qui supposent nécessairement des années lunaires de 354. jours.

des saisons, mais ils manquoient des connoissances les plus essentielles, & sans lesquelles il n'est pas possible de réussir dans une semblable entreprise. Nous en avons une preuve bien marquée dans la nature même de ces Périodes. La premiere fut la *Diëtéride*.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Cette Période supposoit que 25 révolutions lunaires répondoient exactement à deux révolutions solaires. En partant de ce faux principe, les Grecs crurent avoir trouvé le vrai moyen de ramener les différens mois de leur année à la même saison, en intercalant un treizieme mois de deux ans en deux ans, de façon que les années fussent alternativement de douze & de treize mois [a]. Ils appellerent cette Période *Diëtéride* ou *Triëtéride*, c'est-à-dire, Période de deux ans, ou Période de trois ans, parce cette intercalation n'avoit lieu que chaque troisiéme année, après deux années révolues [b].

Les Grecs ne furent pas long-tems sans reconnoître les imperfections de cette reforme (1). Ils imaginerent

[a] *Censorin.* c. 18.
[b] Ibid.
(1) Le Diëtéride excédoit d'environ sept jours la durée de deux années solaires. Elle opéroit par

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

alors de doubler l'intervalle de l'intercalation du treiziéme mois, & de ne faire cette intercalation qu'après quatre ans révolus, ou ce qui est la même chose, au commencement de chaque cinquiéme année. C'est de-là que cette seconde Période prit les noms de *Tétraètéride* & de *Pentaètéride*, sous lesquels elle a été également connue [a]. Enfin, comme la Tetraètéride étoit encore plus défectueuse que la Diètéride (1), les Grecs en inventerent une troisiéme que l'on nomma *Octaètéride*, ou *Ennèatéride*, eû égard à ce que ce nouveau Cycle recommençoit chaque neuviéme année [b]. Les Auteurs sont partagés sur la maniere dont l'intercalation se pratiquoit dans cette troisiéme Période. Les uns disent qu'on in-

conséquent 28 jours, c'est-à-dire, près d'un mois d'erreur tous les huit ans.

[a] *Censor*. c. 18.

(1) Il s'en falloit de 15 jours ou 15 jours & demi que 49 mois lunaires ne fissent quatre années solaires. Ainsi la Tétraètéride faisoit trente à trente & un jours d'erreur tous les huit ans, près de trois jours de plus, par conséquent, que la Diètéride. Mais le dérangement opéré par cette période, se faisoit dans un ordre tout opposé. La Diètéride reculoit le retour de chaque mois, par rapport à la saison à laquelle il appartenoit, & la Tétraètéride au contraire l'avançoit.

[b] *Censor*, c. 18.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tercaloit trois mois après huit années révolues; d'autres disent que les Grecs obmettoient tous les huit ans un mois intercalaire, & que c'est en cela que consistoient leurs Octaètérides [a]. Macrobe prétend qu'ils avoient sept années communes de 354 jours chacune, & que la huitiéme ils intercaloient les 90 jours dont huit années solaires surpassent huit années lunaires [b].

Je pense que l'*Ennèatéride* avoit lieu dans la Gréce dès le tems de Cadmus. Nous voyons en effet, que sous ce Prince il est question d'une *Grande année*, & que cette *Grande année* étoit de huit ans [c]. On n'ignore pas que les Anciens par ces *grandes années* entendoient des Périodes imaginées pour réformer la durée des années ordinaires, & les ramener à l'ordre des saisons & à la révolution des Astres. Je crois encore entrevoir des traces de cette Période dans la maniere dont les Anciens disent que Minos publia ses loix [d]. L'emploi de tous ces différens cycles

[a] Newton, Chronologie des Grecs, p. 78 & 79.

[b] *Saturn.* l. 1. c. 13. p. 251. = Voyez aussi *Suidas*, in Ἐννεαετὴς, t. 1. pag. 747.

[c] *Apollod.* l. 3. p. 137.

[d] Voyez *Marsh.* pag. 613.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

prouve sensiblement quelle étoit alors l'ignorance & l'incapacité des Grecs en Astronomie.

Par la suite ils s'appliquerent à trouver des moyens plus propres à régler avec exactitude la durée de leurs années. Les anciennes Annales de la Gréce attribuoient à une réponse de l'oracle de Delphes ces premieres recherches. L'oracle ayant dit qu'il falloit célébrer les fêtes solemnelles non-seulement suivant l'usage de la patrie, mais que de plus il falloit y observer *trois choses* (1), les Grecs crurent que par ces *trois choses*, l'Oracle leur ordonnoit d'avoir égard aux jours, aux mois & aux années; ils s'imaginerent que pour cet effet ils devoient régler les années sur le cours du soleil, & les mois sur celui de la lune [a].

Les Auteurs de qui nous tenons ce fait, ne nous apprennent point le tems auquel on se mit en devoir de se conformer aux ordres de l'Oracle; mais il est certain qu'il se passa plusieurs siécles avant que les Grecs fussent instruits

(1) Κατὰ γ'. = [a] *Gemin.* apud Petav. Uranol. c. 6. p. 32.

des moyens propres à les conduire au but qu'ils se proposoient.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Selon le témoignage même de leurs Ecrivains les plus estimés, ces Peuples avant le regne d'Atrée n'avoient pas encore fait attention au mouvement propre au soleil d'Occident en Orient. Ce Prince, disent-ils, fut le premier qui en instruisit les Grecs [a]. On n'ignore pas que le regne d'Atrée n'a précédé que de seize ans la guerre de Troye. Philostrate, en même tems qu'il veut faire honneur à Palaméde des connoissances les plus relevées, est forcé d'avouer qu'alors on n'avoit ni regles ni mesures pour les mois & pour les années [b]. Il doit donc passer pour constant que toutes les pratiques dont les Grecs se servoient dans les tems héroïques, étoient très-imparfaites.

Quelques Modernes néanmoins se sont imaginés que l'entreprise des Argonautes avoit fait faire de grands progrès à l'astronomie dans la Gréce. Les hasards d'une navigation longue & dangereuse sur des mers inconnues force-

[a] *Strabo*, l. 1. p. 43. = *Lucian.* de Astrol. t. 2. p. 365 & 366. = *Achill. Tat.* Isag. p. 140.

[b] *Heroic.* c. 10. pag. 702.

IIᵉ. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

rent, dit-on, les Grecs à s'appliquer avec une grande attention à connoître l'état du ciel. On a même été jusqu'à avancer qu'au tems de l'expédition des Argonautes on avoit chargé le fameux Centaure Chiron de réformer l'ancien Calendrier de la Gréce qui manquoit d'exactitude. Chiron, continue-t-on, dressa un nouveau calendrier pour l'usage des Argonautes deux ans avant leur expédition. Il forma même les constellations afin de faciliter le voyage de ces Héros. On a fait plus : on a voulu assigner dans quels points du Ciel Chiron avoit fixé les points des équinoxes & des solstices [a].

Une opinion aussi contraire à tout ce que l'histoire ancienne nous apprend du peu de connoissance que les Grecs avoient de l'Astronomie, aux tems héroïques, n'a pas manqué d'être relevée. On en a démontré la fausseté d'une maniere assez palpable pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister de nouveau. Cependant afin de ne rien obmettre sur une matiere aussi intéressante, je vais exposer en peu de mots

[a] *Newton*, Chronolog. des Grecs, p. 85-87-89 & *suiv.*

les moyens par lesquels on a combattu un système si opposé à l'histoire & à la raison. Je ne ferai qu'abréger ce qu'en ont déja dit deux Auteurs très-célebres & très-connus [a], en ajoutant seulement quelques réflexions à leurs raisonnemens.

Jusqu'à présent on n'avoit regardé Chiron que comme un Thessalien très-versé dans la Botanique. A cet égard on s'étoit conformé au témoignage unanime de toute l'antiquité. Elle n'a jamais parlé de Chiron que comme d'un Médecin qui connoissoit mieux que tous ses contemporains l'usage des plantes, sur-tout de celles qui servent à la guérison des playes. Il y a plus : on sçait que Jason fut élevé par Chiron [b]. Ce Centaure, disent les Anciens, fit part à son disciple de toutes ses connoissances, & particulierement de la Médecine. Ils ajoutent même que Chiron donna par ce motif le nom de Jason à

[a] Le P. *Hardouin*, Dissert. sur la Chron. de M. Newton. Elle est insérée dans les Mém. de Trévoux, Septembre, 1729. Art. 87. = *Bannier*, Explicat. des Fables, t. 6. p. 342 *& suivantes*.

[b] Le Scholiaste de Pindare, rapporte pour le prouver deux vers d'Hésiode, *Nemea*. 3. ad vers. 92.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ce Héros, au lieu de celui de Diomède qu'il portoit auparavant [a]. On ne voit point que dans ces anciennes traditions il soit parlé en aucune façon de l'Astronomie. Sur quelle autorité s'est donc appuyé un Auteur moderne pour faire de Chiron un Astronome capable de dresser un Calendrier, & de fixer le véritable état du Ciel, sur-tout dans les siécles dont il s'agit? On se fonde sur un fragment d'un Poëte inconnu, rapporté par Clément d'Alexandrie [b]. Mais encore, que dit ce passage qui fait l'unique base du systême que nous combattons? Le voici, traduit à la lettre, afin qu'on puisse juger si une pareille autorité est capable de détruire le suffrage unanime de l'antiquité. « Hermippus de Béryte donne le nom » de sage à Chiron le Centaure, & celui qui a écrit la Titano-machie rapporte qu'il a le premier appris au genre humain à vivre selon la justice, » en lui montrant la force du serment, » les sacrifices joyeux, ou d'actions

[a] Id. Pyth. 4. ad Vers. 211.
C'est ce que dit aussi le Scholiaste d'Apollonius, l. 1. v. 554.

[b] *Strom.* l. 1. p. 360 & 361.

» de graces & les figures du ciel [a]. »

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jufqu'à l'établiffemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Sans parler de l'affortiment bifarre de ces trois fortes de connoiffances, fans vouloir difcuter l'autorité d'un Poëte inconnu & dont les Anciens ne nous ont prefque rien tranfmis, ce qu'il dit même peut-il nous faire conclure que Chiron ait été affez fçavant en aftronomie pour ranger toutes les étoiles fous différens Aftérifmes ? Voit-on dans le paffage en queftion que ce Centaure ait réformé le calendrier en faveur des Argonautes, & enfin qu'il ait fixé les quatre points des folftices & des équinoxes au milieu, c'eft-à-dire, au quinziéme degré du cancer & du capricorne, du bélier & de la balance.

Tout ce que l'on pourroit, ce me femble, conclure de plus naturel de ce paffage, c'eft que Chiron joignoit à la connoiffance de la Botanique, cette forte d'aftronomie qui concerne le coucher & le lever héliaque de quelques conftellations, telles que les Hyades, les Pleïades & Orion, dont l'apparition fournit des pronoftics fur les vents, les tempêtes, la pluye & les autres acci-

[a] Σχήματα Ὀλύμπου. *Clem. Alex.* loco cit.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

dens funestes à l'agriculture. Il pouvoit connoître aussi que l'observation des étoiles voisines du pole est utile dans la navigation. Peut-être aura-t-il donné quelques instructions aux Grecs sur ces objets. C'est le point, sans doute, auquel se réduisoient les connoissances célestes de Chiron. L'état où étoit alors l'astronomie dans la Gréce, ne permet pas d'en douter. Ces connoissances, au reste, étoient assez bornées, & ne mettoient pas celui qui les possédoit en état d'exécuter tout ce dont on a voulu faire honneur à Chiron (1).

Il faut d'ailleurs avoir fait bien peu d'attention à la maniere dont les Grecs navigeoient, aux tems héroïques, pour imaginer que les Argonautes eussent besoin d'un calendrier qui marquât exactement le lever, le coucher & la

(1) Ce qu'ajoute Clément Alexandrin, d'Hyppo, fille de Chiron, qu'Ovide, pour le dire en passant, nomme Ocyroé, confirme l'explication que je viens de donner des connoissances Astronomiques de Chiron. Hyppo, fille de ce Centaure, dit Clément, ayant épousé Eole, le même chez qui arriva Ulysse, enseigna à son mari la science de son pere, c'est-à-dire, la contemplation de la nature. Euripide, ajoute-t-il, dit de cette Hyppo, qu'elle connoissoit & prédisoit les choses divines par les oracles & par le lever des étoiles. *Strom.* l. 1. p. 361.

pofition des étoiles. Les Grecs ne faifoient alors que caboter, c'eft-à-dire, naviger le long des côtes. Il ne s'agiffoit point dans l'entreprife des Argonautes de s'élever en pleine mer ; leur objet étoit de faire le trajet de la Theffalie à la Colchide. De quel ufage auroit donc pû leur être le prétendu calendrier de Chiron ? Suppofera-t-on que ces aventuriers fçavoient prendre la hauteur des étoiles pour connoître celle du lieu où ils étoient ? Ce que je dirai dans le Livre fuivant, fur la manœuvre des Grecs aux fiécles héroïques, fera fentir combien ils étoient incapables d'une pareille opération. On y verra que, même du tems d'Homère, c'eft-à-dire, plus de 300 ans après l'époque dont il s'agit actuellement, la grande Ourfe étoit le feul guide que connuffent leurs pilotes [a].

Voilà, je crois, des preuves plus que fuffifantes pour détruire toutes les imaginations qu'on a débitées fur le calendrier dreffé par Chiron. S'il étoit néceffaire d'y ajouter quelques réflexions, les feuls écrits d'Homère & d'Héfiode en fourniroient affez pour

[a] Liv. IV. Chap. IV.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

renverser le systême que nous combattons. Homère qui dans ses poëmes a eu tant d'occasion de parler des astres, & qui en effet en parle très-souvent, ne nomme cependant que six constellations, la *grande Ourse*, *Orion*, *le Bouvier*, *les Hyades*, *les Pleïades & le grand Chien*. C'est une forte présomption que, même de son tems, les Grecs n'en connoissoient pas davantage. Dans la description qu'il fait du bouclier d'Achille, où il dit que Vulcain, entre autres sujets, avoit représenté toutes les constellations dont le ciel est couronné [a], on ne voit pas qu'il en marque un plus grand nombre.

Si d'Homère nous passons à Hésiode, on verra que le nombre des constellations connues des Grecs n'étoit pas augmenté de son tems. Ce Poëte ne fait mention que de celles dont il est parlé dans Homère. Car Sirius & Arcturus [b], dont les noms se trouvent

[a] Ἐν δὲ τὰ τείρεα πάντα τά τ' οὐρανὸς ἐστεφάνωται. *Iliad.* l. 18. v. 485.

[b] Opera, v. 609 & 610. Ce nom Σείριος donné au grand Chien, & celui d'Ἀρκτοῦρος, donné au Bouvier, font soupçonner qu'Hésiode n'est pas tout à fait aussi ancien qu'Homère.

dans

dans ses écrits, & dont on ne voit aucune trace dans ceux d'Homère, ne sont que deux étoiles particulieres qui font partie, l'une du grand Chien, & l'autre du Bouvier. Anacréon, quoique fort postérieur à Homère & à Hésiode, ne nomme qu'une constellation de plus que ces deux Poëtes (1). Enfin qu'on examine tous les anciens Auteurs Grecs qui ont eu occasion de parler des constellations, on verra qu'ils n'en connoissoient point d'autres que les deux Ourses, Orion, le Bouvier & les Pléïades.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard du Zodiaque, il n'en est fait mention dans aucun Ecrivain de l'Antiquité. On ne trouve ce terme employé que dans des Auteurs assez récens (2); nous ne devons pas en

(1) C'est la petite Ourse. On voit qu'elle étoit connue de son tems, parce qu'il se sert du plurier ἁμάξας, au lieu du singulier ἅμαξα, qu'Homère & Hésiode emploient toujours constamment.

C'est Thalès, comme on le dira dans la 3me. Partie, qui apprit aux Grecs à connoître la petite Ourse.

(2) Il n'est ni dans Platon ni dans Aristote. On ne le trouve point non plus dans le Poëme de la Sphère qui nous est resté sous le nom d'Empédocle. Apud *Fabric.* Bibl. Græc. t. 1. p. 477.

Il est vrai que dans le traité *de Mundo*, inséré dans les Ouvrages d'Aristote, on voit le mot Ζώδια employé pour désigner les douze signes.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^{t}. de la Royauté chez les Hébreux.

être étonnés. Il est certain qu'avant Thalès les Grecs n'avoient aucune idée de l'Astronomie envisagée comme science [a]. Si même on s'en rapporte à Pline, Anaximandre auroit été le premier qui leur auroit fait connoître l'obliquité de l'Ecliptique [b]; découverte que je crois cependant devoir rapporter à Thalès [c]. Pline nous apprend encore que Cléostrate a été le premier parmi les Grecs qui ait fait connoître les différens signes qui composent ce cercle de la Sphère [d]; & de la maniere dont Pline s'exprime, on voit que ce ne fut que quelque tems après Anaximandre [e].

Il me paroît donc démontré que dans les siécles qui sont présentement notre objet, & même long-tems après, les Grecs ne connoissoient que celles des constellations dont l'observation est la plus nécessaire pour l'agriculture. Ce

Mais tous les Critiques conviennent aujourd'hui que ce traité n'est pas d'Aristote.

Aratus est l'Auteur le plus ancien qui ait désigné le Zodiaque par le terme Ζωίδιος κύκλος. Aratus vivoit vers l'an 270. avant J. C.

[a] C'est ce qu'on prouvera dans la 3me. Partie. Tome V. p. 217.

[b] L. 2. sect. 6.

[c] Voyez ce qui est dit sur ce sujet 3me. Partie. Tome V. p. 196 & *suiv.*

[d] *Plin.* l. 2. sect. 6.

[e] Ibid.

n'a été que ſucceſſivement & à la longue, qu'ils ſont parvenus à reconnoître & à déſigner la plûpart des conſtellations, dont on veut nous faire croire que le prétendu planiſphère de Chiron étoit compoſé. On aura lieu de s'en convaincre encore mieux par l'expoſition que je ferai dans le Tome ſuivant, de l'état où étoit alors l'Aſtronomie dans la Gréce.

D'ailleurs les noms par leſquels les Grecs ont déſigné les conſtellations ſuffiroient ſeuls, à mon avis, pour prouver que loin d'avoir été inventées avant l'expédition des Argonautes, elles n'ont pû l'être au contraire que poſtérieurement à cette époque. De l'aveu des partiſans du ſyſtême que nous combattons, la plûpart de ces noms ont un rapport direct avec cette expédition [a], & en ce point nous ſommes parfaitement d'accord. Nous ne différons qu'en ce qu'ils ſuppoſent que les Grecs avoient formé leurs conſtellations avant le voyage des Argonautes. Nous prétendons au contraire qu'elles n'ont pû l'être que depuis cet événement, & nous le prouvons par les noms de plu-

[a] *Newton*, Chron. des Grecs, p. 87.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ſieurs conſtellations, tels que celui du Dragon qui gardoit la toiſon d'or, de la coupe de Médée, de Caſtor & Pollux, & de Chiron lui-même. Ces noms ſuppoſent néceſſairement l'expédition des Argonautes devenue déja célebre par le ſuccès.

A l'égard du navire Argo, l'une des principales conſtellations du planiſphère Grec, il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été formée dans la Gréce. On n'y peut appercevoir qu'une partie des étoiles qui la compoſent. Je ſerois aſſez porté à croire que cette conſtellation eſt l'ouvrage des Aſtronomes Grecs établis à Alexandrie ſous les Ptolémées. Le nom de *Canopus* donné à la plus brillante étoile de cet Aſtériſme paroît l'indiquer aſſez poſitivement. Perſonne n'ignore que ce mot eſt purement Egyptien. C'étoit le nom d'un Dieu très-célebre & très-révéré dans l'Egypte [a].

Enfin, eſt-il bien prouvé que dans les tems dont il s'agit, les Grecs déſignaſſent même les conſtellations qu'ils connoiſſoient, par les noms qui ſont

[a] Voyez *Plut.* de Iſide & Oſiride, p. 359. E. = *Voſſ.* de Idol. l. 1, c. 31.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

restés aujourd'hui en usage dans notre Astronomie ? Ne voyons-nous pas au contraire que ces noms & ces figures ont souffert beaucoup de variations chez ces peuples ? La grande Ourse, que par la suite ils ont nommée *Hélicé*, n'est jamais appellée qu'*Arctos* par Homère & par Hésiode (1). La constellation du Bouvier, appellée par Homère Bootès, & Arcturus par Hésiode, a été nommée depuis Arctophylax, *le gardien de l'Ourse* [a]. Celle du Taureau ne portoit point aussi dans les premiers tems, chez les Grecs, le nom de cet animal. Ils nommerent originairement cette constellation *le gardien des termes* [b].

Mais quelle a donc été l'origine des noms & des figures que les Grecs avoient donnés anciennement aux constellations ? A quelle cause rapporter les

(1) Outre les noms d'Ἄρκτος, d'Ἄμαξα & d'Ἑλίκη, donnés par les Grecs à la grande Ourse, on voit qu'ils la désignoient encore par celui d'Ἄγαννα. *Hesychius*, in voce Ἄγαννα.

a *Hygin.* Poet. Astr. l. 2. n. 2. p. 360.

b *Sphæra Empedocl.* v. 98 & *suiv.* = Voyez *Hygin.* Poet. Astron. l. 2. où il a rapporté tous les différens noms donnés aux Constellations par les Grecs.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

changemens qu'ils y ont faits ? C'eſt une queſtion que je traiterai dans une Diſſertation particuliere. J'y expoſerai mes conjectures ſur l'origine des noms par leſquels les premiers peuples avoient originairement déſigné les conſtellations. J'y rendrai compte auſſi des changemens que ces noms ont reçus chez les Grecs, & des motifs qui les ont occaſionnés [a]. Je me crois par cette raiſon diſpenſé d'entrer préſentement dans aucun détail ſur cet objet.

A l'égard des planetes, il eſt certain qu'aux tems dont nous parlons, les Grecs ne connoiſſoient encore que Vénus. C'eſt la ſeule planete en effet dont il ſoit parlé dans les Ecrivains de la haute antiquité. Mais la découverte de Vénus n'a conduit que très-tard les Grecs à la connoiſſance des autres planetes. C'eſt un fait dont je donnerai la preuve dans le Tome ſuivant. On y verra que juſqu'au moment où Eudoxe & Platon revinrent d'Egypte, les Grecs n'avoient aucune idée du mouvement propre des planetes. Il eſt aiſé de s'en convaincre, quand on fait ré-

[a] Voyez Tome ſixiéme, la premiere Diſſertation ſur les noms des Conſtellations.

flexion que, du tems de Pythagore, ces peuples croyoient encore que Vénus du matin & Vénus du soir étoient deux planetes différentes. Ce fut Pythagore qui les tira d'une erreur aussi grossiere.

Les faits que je viens d'exposer me paroissent suffire pour donner une idée de l'état de l'Astronomie chez les Grecs aux tems héroïques. Les inductions qu'on en peut tirer se présentent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes.

---

§. TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE ne m'arrrêterai point à rechercher quelles pouvoient être les connoissances que les Grecs avoient de la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie dans les siécles que nous parcourons présentement. Les faits que l'Histoire ancienne, & Homère en particulier, fournissent sur cette époque, prouvent que les Grecs avoient alors quelques notions des pratiques fondamentales de ces différentes sciences. J'ai

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

fait voir ailleurs que sans une pareille connoissance, il n'y a pas de société politique qui pût subsister. Mais déterminer précisément l'état où étoient, aux siécles héroïques, les Mathématiques dans la Gréce, c'est ce qui n'est pas possible. Les Auteurs anciens ne nous ont rien transmis de détaillé ni de précis sur cet objet. Je ne crois donc pas devoir même essayer de le traiter. Je ne pourrois que répéter la plûpart des conjectures que j'ai proposées dans la premiere Partie de cet Ouvrage, sur l'origine & le développement des sciences. On n'a qu'à se rappeller ce que j'en ai dit, on verra que presque toutes les réflexions que j'ai faites alors sur les premiers peuples, peuvent parfaitement bien s'appliquer aux Grecs des siécles héroïques. Il sera mieux, je crois, de proposer quelques idées sur les causes qui ont arrêté si long-tems le progrès des sciences dans la Gréce.

Je l'ai déja dit, mais je ne crains point de le répéter, il est toujours étonnant que des peuples auxquels on ne sçauroit contester la gloire d'avoir porté au plus haut degré les arts & les sciences; que des peuples regardés au-

jourd'hui, & avec raiſon, comme nos maîtres & nos modèles dans toutes les connoiſſances qui élevent & diſtinguent l'eſprit humain, ayent été ſi longtems bornés à des notions extrêmement groſſieres. Depuis l'époque de l'établiſſement des premieres colonies de l'Aſie & de l'Egypte dans la Gréce, juſqu'au tems de Thalès, c'eſt-à-dire, pendant plus de mille ans, les Grecs n'ont fait aucun progrès dans les ſciences, que les peuples de l'Orient leur avoient communiquées. Les relations continuelles que la Gréce a entretenues avec l'Egypte & la Phénicie, paroîtroient avoir dû contribuer à étendre & à développer le germe des premieres connoiſſances. Ce commerce néanmoins avec des peuples ſi éclairés ne fit point l'effet que naturellement il auroit dû produire. Les premieres ſemences furent étouffées. Eſſayons de rendre raiſon des cauſes qui ont occaſionné ce retard & cette inaction. En examinant l'état où étoit la Gréce dans les ſiécles qui fixent préſentement nos regards, & en réfléchiſſant ſur les événemens qui s'y ſont paſſés alors, on ſentira qu'il n'étoit guères poſſible

IIe. PARTIE
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

aux Grecs de perfectionner les premieres connoissances qu'ils avoient reçues de l'Asie & de l'Egypte.

Il est, je crois, démontré par tout ce que l'histoire peut nous fournir de lumieres sur l'origine & le progrès des sciences, qu'elles n'ont commencé à acquérir une sorte de perfection que dans les Etats un peu considérables [a]. La Gréce aux siécles héroïques, & long-tems encore après, comptoit presque autant de royaumes que de villes. On sent aisément quelle devoit être la foiblesse de ces sortes d'Etats. Ce qu'il pouvoit y avoir d'habitans devoit être uniquement occupé du soin de sa conservation. Dans une pareille position, difficilement les sciences eussent-elles fait quelques progrès.

Une nation d'ailleurs ne peut cultiver les sciences, qu'autant qu'elle jouit d'une tranquillité dont la Gréce fut bien éloignée de goûter les douceurs dans les tems héroïques [b]. En butte aux courses & aux ravages des étrangers, tourmentée par des divisions & des guerres intestines, engagée à porter

[a] Voyez la Premiere Partie Tome II. Liv. III. Chap. II. Art. VI. — [b] *Thucyd.* l. 1. n. 12.

ses armes dans des climats éloignés; exposée enfin à une des plus funestes révolutions, comment ses peuples auroient-ils pû se livrer au repos & à l'étude suivie qu'exigent les sciences & les arts? Exposons, pour le prouver, un tableau succinct, mais exact, des différentes révolutions dont cette partie de l'Europe fut alors agitée.

On vient de voir qu'il n'y avoit point autrefois dans la Gréce d'Etats florissans; il n'y avoit en conséquence ni sûreté, ni tranquillité dans cette partie de l'Europe. Ce pays tout ouvert alors & sans défense, se trouvoit en proye à l'avidité des peuples voisins, qui venoient à chaque instant l'attaquer & le saccager. Dans ces tems malheureux les habitans s'éloignoient, autant qu'ils le pouvoient, des bords de la mer par la crainte des pirates [a]. Il n'y avoit guères plus de sûreté dans l'intérieur des terres. Les peuples s'entre-pilloient, se dépouilloient & se chassoient mutuellement de leurs habitations. Aussi étoient-ils obligés d'avoir toujours les armes à la main [b]: on ne

[a] *Thucyd.* l. 1. n. 7. = *Philostr.* apud *Strab.* l. 9. p. 109.

[b] *Thucyd.* l. 1. n. 5, 6, 7-12 & 17.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

pouvoit donc ni commercer, ni même cultiver les terres [a].

Les différentes colonies qui de l'Asie & de l'Egypte vinrent s'établir dans la Gréce vers le commencement des siécles que nous parcourons maintenant, la tirerent des horreurs où elle étoit alors en proye. Les conducteurs de ces nouvelles peuplades communiquerent aux Grecs des connoissances dont ces peuples avoient toujours été privés, ou qu'ils avoient au moins absolument négligé de cultiver. On bâtit des villes dans des endroits avantageux, & commodes en même tems pour le trafic. On trouva aussi les moyens d'habiter les côtes avec quelque sûreté. Les places maritimes, en s'enrichissant, s'augmenterent peu-à-peu : les plus puissantes se fermerent de murailles, & se mirent à l'abri des incursions [b]. C'est ainsi que la Gréce commença insensiblement à s'instruire & à se policer.

Mais l'esprit de discorde s'empara presque en même tems des différens Etats, qui se formerent alors dans cha-

[a] Voyez *Infrà*, Liv. IV. Chap. IV.

[b] *Thucyd.* l. 1. n. 2 & 8.

que canton. Sans entrer dans le détail de quantité de petites hostilités intestines, les deux guerres de Thèbes, dont la derniere finit par la ruine de cette ville, mirent elles seules toute la Gréce en combustion. L'expédition des Argonautes, qui ensuite occupa dans des pays lointains l'élite & la fleur de la nation, la ligue qui se forma peu de tems après pour détruire Troye, la révolution enfin que causa le retour des Héraclides dans le Péloponèse, ne donnerent pas aux Grecs le tems de respirer. La guerre de Troye avoit occasionné dans la Gréce les plus grands désordres [a]; mais la révolution qui rendit les Héraclides maîtres du Péloponèse, eut des suites encore plus funestes. Ce dernier événement replongea la Gréce dans un état de barbarie peu différent de celui d'où l'avoient fait sortir les colonies de l'Egypte & de l'Asie.

On peut se rappeller ce que j'ai déja dit dans le premier Livre sur les efforts que firent, 80 ans après la prise de Troye, les descendans d'Hercule pour rentrer dans le Domaine de leurs An-

[a] Voyez *Infrà*, Liv. V. Chap. III.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

cêtres [a]. Après différentes tentatives, ils parvirent enfin à se rendre maîtres du Peloponèse. Le succès de leur entreprise jetta la Gréce dans le plus grand trouble & dans la plus grande confusion. Presque tous les anciens habitans furent chassés de leurs premieres demeures. Le mouvement fut général. Ce ne fut pas à ces calamités que se bornerent les mauvais effets que produisit cet événement. Les troupes dont les descendans d'Hercule se servirent, étoient composées, pour la plus grande partie, de Doriens de Thessalie [b]. Ces peuples grossiers & féroces jetterent la Gréce dans un état d'ignorance & de barbarie à peu-près pareil à celui où l'invasion des Normands jetta la France sur la fin du neuviéme siécle. Ces Doriens exterminerent ou chasserent presque tous les habitans du Péloponèse & d'une partie de l'Attique. Ils détruisirent la plûpart des anciennes villes & en fonderent de nouvelles dont les citoyens ignoroient les Lettres, & négligerent les Sciences, ne s'occupant que de l'agriculture & de

[a] Tome III. Chap. IV. Art. IV. p. 93 & *suiv.*

[b] *Thucyd.* l. 1. n. 12. *Pausf.* l. 5. c. 3 & 4.

l'art militaire. Ceux des anciens habitans qui resterent dans le pays furent réduits en esclavage. Les autres, obligés de chercher de nouvelles demeures, allerent s'établir dans les Isles & sur les côtes de l'Asie mineure. L'occupation de leur établissement, & le soin de leur défense contre les peuples de ces contrées, les empêcherent pendant quelques tems de songer à cultiver les Lettres. Ils ne les négligerent cependant pas tout-à-fait. La fertilité des pays qu'ils habitoient leur ayant bientôt procuré cette aisance & ce repos si favorables aux Sciences & aux Arts, on vit sortir de ces contrées les premiers Auteurs qui ayent mérité à tous égards de passer à la postérité; Auteurs dont on ne peut trop encore aujourd'hui admirer les Ouvrages (1). Ce fut de ces mêmes colonies Asiatiques que les Lettres repasserent dans la Gréce Européenne, & commencerent à en bannir la barbarie, qui néanmoins s'y soutint encore assez long-tems, & régna jusqu'au siécle de ces hommes célébres que les Grecs honorerent du nom de

(1) *Homère, Herodote, &c.*

 Sages, c'eſt-à-dire, juſqu'au tems de Solon & de Piſiſtrate [a].

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voyez les Mémoires de l'Acad. des Inſcript. Tom. 7. Mémoires, p. 331 & 332.

FIN DU TROISIEME LIVRE.





SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux : espace d'environ 600 ans.

LIVRE QUATRIEME.

Commerce & Navigation.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.



EN TRAITANT de l'origine du Commerce & de la Navigation dans la premiere Partie de cet Ouvrage, il a fallu se restraindre à des vûes générales. C'est l'effet de l'obscurité qui regne sur l'histoire des siécles qui fixoient alors notre attention. Ceux dont il s'agit présentement nous procu-

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

reront plus de satisfaction. On peut entrer dans quelques détails sur l'état du Commerce & de la Navigation chez plusieurs peuples. Dans le compte que je vais en rendre, j'observerai l'ordre chronologique, & la succession des faits, autant qu'il me sera possible; c'est pourquoi je parlerai d'abord des Egyptiens. Les entreprises maritimes de Sésostris sont les plus anciennes dont nous ayons connoissance dans les tems dont nous entreprenons maintenant de tracer le tableau.



IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

J'AI DIT dans le Tome second que les premiers habitans de l'Egypte avoient peu d'inclination pour le commerce; j'ai fait voir aussi qu'ils n'avoient dû s'adonner que fort tard à la navigation. La politique & la superstition s'y opposoient [a]. Sésostris qui monta sur le thrône vers l'an 1659 avant J. C. [b], fit taire ces motifs & disparoître ces préjugés. Ce Prince dont l'ambition ne vouloit point connoître de bornes, s'étoit proposé la conquête de l'Univers [c]. Mais il lui auroit été difficile d'entreprendre un si vaste projet sans le secours d'une flotte. S'écartant donc des principes qu'avoient suivis les Rois ses prédécesseurs, par rapport à la marine, il fit équiper une flotte des plus considérables; elle étoit, dit-on, forte de 400 voiles [d]. Si l'on en

[a] Voyez Liv. IV. Chapitre II. p. 234 235.

[b] Tome III. Liv. I. Chapitre III. p. 22.

[c] *Diod.* l. 1. p. 63.

[d] Id. ibid. p. 64.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

croit le rapport des Auteurs de l'Antiquité, ce furent les premiers vaisseaux de guerre qu'on vit paroître [a]. Jusqu'alors les Egyptiens n'avoient eu que de foibles barques, ou même des radeaux dont ils se servoient pour côtoyer les bords du Golphe Arabique [b]. Ce fut aussi sur cette mer que Sésostris fit construire sa flotte [c]. Je suis persuadé, quoique les Anciens ne le disent point, qu'il eut recours pour cet effet à des ouvriers Phéniciens. Il est également probable que la plus grande partie des équipagès qui montoient ces vaisseaux, étoit tirée de la même nation.

Par le moyen de sa flotte, Sésostris se rendit maître d'une grande partie des Provinces maritimes, & des côtes de la mer des Indes [d]. On ne voit point que ce Prince ait eu de vaisseaux sur la Méditerranée. Diodore dit, il est vrai, que Sésostris conquit les isles Cyclades [e]. Mais il y a bien de l'apparence

[a] *Herod.* l. 2. n. 102.= *Diod.* l. 1. p. 64.

[b] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 417.

[c] *Herod.* l. 2. n. 102. =*Diod.* l. 1. p. 64.

[d] *Herod.* & *Diod.* locis cit. Ces Auteurs ne parlent que de la Mer rouge; mais on sçait que sous cette dénomination, les Anciens comprenoient tout l'espace de mer qui baigne l'Asie au midi.

[e] L. 1. p. 65.

II[e]. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t]. de la Royauté chez les Hébreux.

que cette expression doit s'entendre de quelques Isles de la mer des Indes, & nullement de celles que les Anciens ont connues sous ce nom dans la Méditerranée. La maniere seule dont Diodore s'exprime le donne assez à entendre (1); d'autant mieux que ni lui, ni Hérodote ne disent en aucun endroit que Sésostris ait eu une flotte sur la Méditerranée.

Le regne de ce Prince fut une époque brillante, mais passagere, pour la marine chez les Egyptiens. Il ne paroît pas en effet que les successeurs de Sésostris soient entrés dans ses vûes, ni qu'ils ayent continué ses projets. Les Ecrivains de l'antiquité ne parlent d'aucune entreprise maritime faite en Egypte dans les siécles que nous parcourons présentement. L'ancienne façon de penser à l'égard du Commerce & de la Navigation, reprit son empire. Tout occupé des moyens de rendre le commerce intérieur de son Royaume très-florissant, Sésostris avoit voulu que les différentes Provinces de l'Egypte pussent communiquer entr'elles avec ai-

(1) Le nom de *Cyclades*, est un terme générique qui peut convenir à plusieurs amas d'Isles.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

fance. Dans cette vûe, il avoit fait creuser plusieurs canaux qui partoient du Nil [a], & rendoient les uns dans les autres. En facilitant ainsi le transport des denrées, il avoit pourvu à ce que l'abondance pût se répandre dans toutes les parties de son Royaume. Ces travaux si propres à favoriser le commerce, ne purent cependant en inspirer le goût aux Egyptiens; ils ne chercherent point à étendre leur négoce au-dehors, ni à former chez les étrangers des établissemens capables de le favoriser; car je ne pense pas qu'on puisse rapporter à ce but les différentes colonies que Cécrops & Danaüs conduisirent de l'Egypte dans la Gréce, une centaine d'années environ après Sésostris. Nous sçavons que les Chefs de ces nouvelles Peuplades n'entretinrent aucune relation avec l'Egypte [b]. On ne doit donc les regarder que comme des aventuriers qui, mécontens de leur sort, s'étoient mis à la tête d'une troupe de vagabonds pour aller chercher fortune dans une terre étrangere. Je pense au surplus qu'il en a été de ces

[a] *Herod.* l. 2. n. 108. = *Diod.* l. 1. p. 66. = [b] Voy. *Herod.* l. 2. n. 154.

ſecondes colonies comme des premieres, c'eſt-à-dire, qu'elles firent leur trajet d'Egypte en Gréce ſur des bâtimens Phéniciens [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux

Les Egyptiens continuerent auſſi à donner fort peu d'accès aux étrangers. Les Ports de l'Egypte, excepté celui de Naucratis, demeurerent toujours fermés. Ils ne furent ouverts que ſous le regne de Pſammétique [b], c'eſt-à-dire, plus de mille ans après Séſoſtris.

Quoique l'ancienne Egypte fût peu commerçante, ſes peuples néanmoins jouiſſoient d'immenſes richeſſes. Ils en étoient redevables aux exploits & aux conquêtes de leurs premiers Souverains. Ces Princes avoient parcouru & ſubjugué une grande partie de l'Aſie [c]. Ces guerres ne furent point infructueuſes : Séſoſtris rapporta de ſes expéditions un butin immenſe [d]. Il impoſa d'ailleurs des tributs conſidérables de toute eſpèce ſur les Nations qu'il avoit vaincues [e]. Elles étoient même obligées de les apporter en Egypte [f]. Les ſucceſ-

[a] Voyez *Marsh.* p. 109 & 110.
[b] *Diod.* l. 1. p. 78.
[c] Id. ibid. p. 23, 24 & 56.
[d] Ibid. p. 65.
[e] Ibid. p. 64 & 65.
[f] Ibid. p. 65.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

seurs de ce Prince imiterent son exemple. D'anciennes Inscriptions qui subsistoient encore du tems de Strabon & de Tacite, marquoient le poids de l'or & de l'argent, le nombre des armes & des chevaux, la quantité d'yvoire & de parfums, de bled & d'autres denrées que chaque nation devoit payer [a]. Ces tributs, au rapport de Tacite, égaloient ceux que de son tems les Parthes & même les Romains pouvoient exiger des peuples soumis à leur domination [b].

Il n'est donc pas étonnant que, malgré son peu d'inclination pour le commerce, l'ancienne Egypte ait joui d'une grande opulence. Par les conquêtes de ses premiers Monarques, elle étoit devenue le centre où aboutissoit une grande partie des richesses de l'Asie. Les monumens superbes que ces Princes faisoient ériger, les travaux immenses qu'ils entreprenoient, répandoient l'argent dans la Nation, & faisoient circuler leurs trésors. Chaque particulier en profitoit, & pouvoit par cette seule voye s'enrichir assez promptement. Aussi y avoit-il beaucoup de

[a] *Strabo*, l. 17. pag. 1171. = *Tacit.* Annal. l. 2. c. 60. = [b] Ibid.

luxe

luxe en Egypte dès les premiers tems. On en peut juger par la quantité de vases d'or & d'argent, d'habits précieux, &c. que les Israëlites emporterent de ce pays quand ils en sortirent [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Exod, c.* 12. ℣. 35.



IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Phéniciens.

J'AI RÉSERVÉ pour les siécles que nous parcourons présentement plusieurs détails touchant le commerce & la navigation des Phéniciens. C'est à cette époque en effet qu'on doit rapporter la plûpart des entréprises maritimes qui ont rendu ces Peuples si fameux dans l'antiquité. Leur histoire fournit une preuve bien convaincante de ce que peut l'industrie, & montre bien évidemment à quel point le commerce est capable d'élever une nation qui s'y applique avec ardeur.

Lorsqu'on parle des Phéniciens, il faut distinguer les tems avec exactitude. Ces peuples possédoient originairement une assez grande étendue de pays, compris sous le nom de Terre de *Chanaan*. Ils en perdirent la plus grande partie par les conquêtes des Israëlites sous Josué. Les terres qui tomberent dans le partage de la Tribu

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

d'Aser s'étendoient jusqu'à Sidon [a]. Cette ville cependant ne fut point subjuguée. Ses habitans conserverent leur vie & leur liberté [b]. Il paroît même qu'ils ne furent point inquiétés, & qu'on les laissa jouir d'une grande tranquilité [c]. Les Sidoniens en profiterent pour continuer leur commerce, & travailler à l'étendre de plus en plus. Ils se trouverent même bientôt assez puissans pour opprimer à leur tour les Israëlites. Cet événement arriva du tems des Juges [d]. Nous en ignorons les circonstances, qui d'ailleurs sont étrangeres à notre objet. Revenons au commerce des Sidoniens.

Si les conquêtes de Josué enleverent aux Phéniciens une grande partie de leur domaine, ils en furent bien dédommagés par les suites de cet événement. Pour soutenir & entretenir leur commerce avec avantage, ces Peuples avoient besoin de se ménager des entrepôts dans les différentes contrées où le négoce les attiroit. Ils ne pouvoient parvenir à former des établissemens stables, qu'à l'aide d'un certain nombre de colonies. La révo-

[a] *Jos.* c. 19. ℣. 28.
[b] *Judic.* c. 3. ℣. 3.
[c] Ibid. c. 18. ℣. 7.
[d] Ibid. c. 10. ℣. 12.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

lution occasionnée dans le pays de Chanaan par l'irruption du peuple Hébreu, mit les Sidoniens en état d'envoyer des colonies par tout où ils le jugerent à propos. En effet, la plûpart des anciens habitans de la Palestine se voyant menacés d'une entiere destruction, eurent recours à la fuite pour s'en garantir. Sidon leur offroit un asyle : ils s'y jetterent ; mais le territoire de cette ville ne pouvant pas suffire à nourrir cette multitude de réfugiés, ils se virent encore dans la nécessité d'aller chercher de nouvelles demeures [a]. La mer étoit ouverte. Sidon leur prêta des vaisseaux, & se servit utilement de ces nouveaux habitans pour étendre son négoce & former des établissemens. De-là ce grand nombre de colonies qui sortirent alors de la Phénicie, pour se répandre dans plusieurs contrées de l'Afrique & de l'Europe.

Je n'entreprendrai point de détailler exactement tous les lieux où les Phéniciens parvinrent à s'introduire. On peut consulter les Auteurs qui ont discuté cette matiere avec l'étendue qui lui convient, & l'exactitude qu'elle

[a] Voyez *Procop.* de Bello Vandal. l. 2, c. 10.

mérite (1). Je me bornerai à des faits généraux qui puissent mettre le Lecteur à portée de juger de la nature & de l'étendue du commerce qu'exerçoit cette nation dans les siécles dont il s'agit présentement. J'observerai aussi qu'alors il n'étoit point question de Tyr, pas même de l'ancienne qui fut prise par Nabuchodonosor. Cette ville ne fut bâtie qu'environ 40 ans après la prise de Troye [a]. Elle devoit son origine à une colonie de Sidoniens [b]. Ses commencemens, comme tous ceux des nouveaux établissemens, furent très-foibles. Homère qui parle si souvent de Sidon, ne nomme seulement pas Tyr. Cette ville n'étoit pas encore assez distinguée de son tems, pour mériter une place dans l'Histoire.

IIe. PARTIE. Depuis le transport de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Pour revenir à notre sujet, les premiers établissemens des Phéniciens furent dans les isles de Chypre & de Rhodes. Ils passerent successivement dans la Gréce, dans la Sicile & dans la Sardaigne. Ensuite ils se porterent dans les Gaules, & s'avançant toujours, ils re-

(1) *Bochart*, *Huet*, *Newton*, &c.

[a] *Marsh.* p. 290.

[b] Voyez la Premiere Partie Tome II. Liv. IV. Chap. II. Art. I. p. 229.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

connurent la partie méridionale de l'Espagne. Ces peuples sont incontestablement les premiers Navigateurs qui ayent pénétré dans cette extrémité de l'Europe. C'est même dans la langue Phénicienne qu'il faut chercher l'étymologie du nom que ce Royaume porte encore aujourd'hui (1).

Jusqu'alors les Phéniciens, de même que tous les autres peuples de l'Antiquité, n'étoient point sortis de la Méditerranée: leurs expéditions maritimes se bornoient à l'enceinte de cette mer; & l'Espagne méridionale étoit le terme de leurs courses. Mais cette Nation inquiete & avide de gain, tenta bientôt de plus grandes entreprises. En parcourant la pointe méridionale de l'Espagne, les navigateurs Phéniciens s'étoient apperçus que la Méditerranée communiquoit par un canal assez étroit

(1) On prétend qu'autrefois l'Espagne étoit remplie d'une si prodigieuse quantité de lapins, que ces animaux, à force de creuser la terre, alloient jusqu'à renverser les maisons. *Varro*, de Re Rustica. l. 3. c. 13. = *Strabo*, l. 3. p. 213, 214 & 256. = *Plin.* l. 8. sect. 43 & 83.

שפן *Saphan*, en langue Hébraïque, peu différente de la Phénicienne, signifie un *Lapin*. SPANIJA, dans la même langue, d'où les Latins ont fait *Hispania*, & nous ESPAGNE, veut dire *pleine de Lapins*. *Bochart*, in Phaleg. l. 3. c. 7. p. 190.

avec une autre mer. Les périls qui se présentoient à franchir ce dangereux passage, & à s'engager dans des parages inconnus, avoient toujours effrayé les pilotes de Phénicie. Encouragés cependant par des succès continuels, ils oserent enfin s'y hasarder. On vit donc vers l'an 1250 avant J. C. les vaisseaux Phéniciens sortir de la Méditerranée, & passant le détroit, entrer dans l'Océan [a]. La réussite couronna la hardiesse de cette entreprise. Ils prirent terre à la côte occidentale de l'Espagne. Ce premier voyage fut suivi de plusieurs autres. Bientôt les Phéniciens firent passer des colonies dans ces contrées, y fonderent des villes & y formerent des établissemens solides.

Leur principale attention se porta sur cette Isle connue à présent sous le nom de Cadix [b]. Ils ne furent pas longtems sans reconnoître l'importance & l'avantage de ce poste. C'étoit un entrepôt favorable pour y déposer les riches effets qu'ils apportoient de l'Asie

[a] Voyez *Diod.* l. 5. p. 345. = *Bochart*, in Phaleg. l. 3. c. 7. p. 189. = In Chanaan, l. 1. c. 34. p. 662.

[b] Elle est située proche la côte Occidentale de l'Andalousie.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

& des pays voisins. Ils pouvoient y retirer pareillement ceux qu'ils recevoient de la Bétique & des autres contrées de l'Espagne. Pour s'assurer la possession de cette isle, les Phéniciens y bâtirent une ville [a], à laquelle ils donnerent un nom qui désignoit l'utilité dont elle leur étoit, & l'usage qu'ils en faisoient. Ils la nommerent *Gadir*, mot qui veut dire *refuge*, *enclos* [b].

L'avantage qu'eurent les Phéniciens de commercer des premiers avec l'Espagne fut très-considérable. Les anciens habitans de cette riche contrée étoient fort dénués d'arts & de connoissances. Ils avoient de l'or & de l'argent en abondance, mais ils ne sçavoient point en profiter : méconnoissant le prix de ces métaux, ils les employoient aux usages les plus vils [c]. Les Phéniciens sçurent bien se prévaloir de cette ignorance. En échange de l'huile & de quelques bagatelles qu'ils donnerent à ces peuples, ils en reçurent une si prodigieuse quantité d'argent, que leurs navires ne purent suffire à transporter ce trésor. Ils furent obligés d'ôter tout le

[a] *Diod.* l. 5. p. 345.

[b] *Bochart*, in Chanaan, l. 1. c. 34. p. 673.

[c] *Strabo*, l. 3. p. 224.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemᵗ. de la Royauté chez les Hébreux.

plomb dont leurs anchres étoient chargées, & d'y mettre en place l'argent qu'ils avoient de trop [a]. L'histoire des premiers voyages que les Européens ont faits dans l'Amérique, nous retrace l'image fidéle de ces anciens événemens.

Ce n'étoient pas à l'or & à l'argent que se bornoient les richesses que les Phéniciens tiroient de l'Espagne; sans parler de la cire, du miel, de la poix, du vermillon, &c. le fer, le plomb, le cuivre & l'étain sur-tout, étoient des objets aussi lucratifs [b]. Tout ce qui se consommoit autrefois de ce dernier métal passoit par les mains des Phéniciens. Cet exposé succinct suffit pour faire juger des bénéfices immenses que produisoient les retours de vaisseaux chargés de pareilles cargaisons; car il est certain que la Phénicie entretenoit des relations avec toutes ses colonies, à la différence de l'Egypte qui paroît avoir été dans des principes entiérement opposés.

[a] *Arist.* de Mirab. auscult. t. 1. p. 1165. = *Diod.* l. 5. p. 358.

[b] *Diod.* l. 5. p. 361. = *P. Mela*, l. 2. c. 6. = *Strabo*, l. 3. p. 212, 213 & 219. = *Plin* l. 3. sect. 4. pag. 145. l. 4. sect. 34. p. 228. l. 34. sect. 47.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'Espagne ne fut pas le seul pays au-delà des colonnes d'Hercule, où les Phéniciens pénétrerent. S'étant familiarisés avec la navigation de l'Océan, ils s'étendirent à la gauche du détroit de Cadix, de même qu'ils avoient fait à la droite. Strabon assure que ces peuples avoient parcouru une partie de la côte occidentale d'Afrique peu de tems après la guerre de Troye. Ils y avoient, suivant cet Auteur, formé dès-lors quelques établissemens & bâti quelques villes[a].

Je n'oserois placer dans les mêmes siécles leur passage en Angleterre. On pourroit peut-être s'y déterminer sur une réflexion que fournit la lecture des Ecrivains de l'antiquité. Ils étoient persuadés que tout l'étain qui se consommoit dans le monde connu, sortoit des isles Cassitérides, & on ne peut douter que ces isles ne soient les Sorlingues & une partie de la côte de Cornoüailles[b]. Nous voyons par les Livres de Moïse que, de son tems, l'étain étoit connu dans la Palestine[c].

[a] L. 1. p. 83. l. 3. p. 224.

[b] Voy. *Bochart*, Chan. l. 1. c. 39. p. 722, & 724.

[c] *Num.* c. 31. ℣. 22.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Homère nous apprend aussi qu'on faisoit usage de ce métal dans les siécles héroïques [a]. Ce Poëte, comme on sçait, est exact à ne prêter aux tems dont il parle, que des connoissances qu'il sçavoit leur appartenir. Il s'ensuivroit donc que les Phéniciens auroient commercé en Angleterre, dès une antiquité très-reculée. Ce n'est pas néanmoins mon sentiment.

En reconnoissant qu'on avoit très-anciennement l'usage de l'étain dans plusieurs contrées de l'Asie, je ne pense pas que ce fût de l'Angleterre qu'on le tirât. Il y a trop de distance entre cette isle & l'Espagne, pour présumer que les Phéniciens aient tenté ce trajet dans les siécles dont il s'agit maintenant. Une pareille traversée ne pouvoit pas se faire sans s'écarter trop des côtes. Il falloit s'abandonner entiérement à la pleine mer. Dira-t-on que c'étoit du bord de la Gaule opposé à l'Angleterre, que les Phéniciens passoient dans ce pays; mais cette opinion supposeroit que dès les tems les plus reculés, ces peuples auroient parcouru toutes les côtes de l'Espagne & pres-

[a] *Iliad.* l. 11, v. 25, & 34 &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jufqu'à l'établiffemt. de la Royauté chez les Hébreux.

que toutes celles de la Gaule, fentiment qui me paroît peu probable. Je penfe donc que, dans ces anciens tems, c'étoient l'Efpagne & le Portugal qui fourniffoient aux Phéniciens l'étain dont ces peuples trafiquoient fi avantageufement avec les autres nations. Ce métal étoit autrefois très-abondant dans ces deux contrées[a].

On fent affez par l'énumération que je viens de faire des pays où les Phéniciens fréquentoient dans les fiécles qui nous occupent préfentement, quelle étoit dès-lors l'abondance & l'étendue de leur commerce. Jugeons-en par la quantité d'or & d'argent que les Ifraélites trouverent dans la Paleftine, par le luxe & la magnificence qui régnoient alors dans ce pays. Les Souverains y étoient vêtus de pourpre, le peuple portoit des pendans d'oreilles d'or & des colliers précieux. Les chameaux même étoient ornés de boffettes, de carcans & de plaques d'or[b]. Ces faits font des preuves bien con-

[a] *Diod.* l. 5. p. 361. = *Strabo*, l. 3. p. 219. = *Plin.* l. 4. fect. 34. p. 218. l. 34. fect. 47. = *Stephan.* de Urbib. voce Τάρτησσος, p. 639.

[b] *Judic.* c. 8. ℣. 21, &c.

vaincantes des richesses que les Phéniciens avoient versées dans la Palestine. Leur commerce étoit d'autant plus avantageux, que dans ces anciens tems les différentes contrées de notre univers n'avoient presque point de relation les unes avec les autres. Par cette position les Phéniciens s'étoient rendus les commissionnaires & les facteurs de tout le monde connu. On voit que, dès le tems de la guerre de Troye, les Sidoniens étoient en possession de fournir aux autres nations tout ce qui peut contribuer au luxe & à la magnificence [a]. Telle fut la source des richesses immenses que les Phéniciens amasserent. Tout le commerce étant entre leurs mains, ces peuples intelligens n'en laissoient entrevoir que ce qu'ils jugeoient à propos. Ils cachoient avec soin les lieux où ils naviguoient, & cherchoient par toutes sortes de moyens à en dérober la connoissance aux autres nations [b]. L'obscurité qu'ils affectoient de répandre sur leur négoce, les fit taxer de ruse & de fripon-

[a] *Hom.* Iliad. l. 6. v. 289, 290. l. 23. v. 743. = *Odyss.* l. 4. v. 154. l. 15. v. 114.

[b] *Strabo*, l. 3. pag. 265.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

nerie [a]. Entrons maintenant dans quelque examen sur la maniere dont étoient construits les vaisseaux des Phéniciens. Disons aussi un mot de leurs progrès dans l'art de naviger.

Originairement on n'avoit que des radeaux, des pirogues ou de simples barques. On se servoit de la rame pour conduire ces bâtimens foibles & légers. A mesure que la navigation s'étendit & devint plus fréquente, on perfectionna la construction des navires; on les fit d'une plus grande capacité. Il fallut alors & plus de monde & plus d'art pour les faire manœuvrer. L'industrie de l'homme croît ordinairement en raison de ses besoins. On ne tarda donc pas à reconnoître l'utilité qu'on pouvoit retirer du vent pour hâter & faciliter la course d'un navire; & on trouva l'art de s'en aider par le moyen des mâts & des voiles. Il regne une très-grande obscurité sur le tems auquel ces parties accessoires du vaisseau ont été inventées. Je pense que les Phéniciens auront été des premiers à se servir du vent. Je crois même cette maniere de naviger assez ancienne chez

[a] *Odyss.* l. 14. v. 288, &c. l. 15. v. 414, &c.

ces peuples. Quelle apparence, en effet, qu'ils eussent pû entreprendre des navigations aussi longues & aussi difficiles que celles dont je viens de parler, avec des navires qui n'eussent pas porté de voiles ? Semblables au surplus à nos galères, ces bâtimens alloient aussi à la rame. On faisoit servir les voiles quand le tems étoit favorable : on avoit recours aux rames pendant les calmes, ou lorsque le vent étoit contraire.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que plusieurs peuples s'étoient adonnés très-anciennement à la navigation. Ils n'auront pas couru long-tems les mers, sans qu'il se soit élevé entre eux des disputes & des contestations. La cupidité, l'ambition de primer, & la jalousie auront fait penser alors aux moyens d'attaquer & de se défendre sur mer avec succès. Dès ce moment on inventa une construction de bâtimens propres à cet usage. On a vû précédemment que Sésostris passoit dans l'antiquité pour le premier qui eût fait paroître des vaisseaux de guerre [a]. Mais je crois en devoir

[a] *Suprà*, Chap. I, p. 187.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

plutôt faire honneur aux Phéniciens [a]. Quoi qu'il en soit, on sçait que dès les siécles dont nous parlons, on distinguoit deux espéces de bâtimens, les uns destinés pour le commerce, & les autres pour les expéditions navales. La fabrique de ces deux sortes de navires étoit différente. Les vaisseaux de guerre Phéniciens que je présume avoir servi de modèle aux autres nations, étoient longs & pointus. Ils les nommoient *Arco* [b]; c'est tout ce qu'on en peut dire. Leurs vaisseaux marchands appellés *Gaulus* & *Gauloi*, étoient au contraire d'une forme ronde [c], ou pour mieux dire, presque ronde (1). Car je ne puis croire que par l'expression de vaisseaux *ronds* les Anciens aient voulu désigner une rondeur parfaite. Comment de pareils navires auroient-ils pû tenir la mer? Ils n'auroient tout au plus été capables que de flotter sur des rivieres. Je pense donc que les GAULUS avoient leur milieu fort

[a] Voyez Ibid. p. 188.

[b] *Bochart*, Chanaan, l. 2. c. 11. p. 819 & 820.

[c] *Bochart*, Ibid.

(1) C'est l'idée qu'en donne Festus lorsqu'en parlant des bâtimens appellés GAULUS, il les définit : *Gaulus, genus navigii penè rotundum.* Voez GAULUS, p. 162.

enflé afin de pouvoir porter plus de marchandises. On les nommoit *ronds*, par opposition aux vaisseaux de guerre qui étoient extrêmement *pointus*.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Ces sortes de bâtimens qui avoient le ventre large & la carène platte [a], étoient sujets à de grands inconvéniens, & devoient apporter beaucoup d'obstacles à la navigation. Un navire en effet de fabrique ronde & de fond large & plat, ne tire que très-peu d'eau (1). Dès-lors il obéit à tous vents, parce qu'il manque de point d'appui. Ayant peu de pied en mer, il glisse sur la surface des flots, sans pouvoir se défendre & résister. Il ne peut donc faire route qu'avec un vent en pouppe; & encore n'est-il pas en état de porter alors beaucoup de voiles (2). Le sil-

[a] *Tacit.* Annal. l. 2. c. 6.

(1) On dit d'un navire qu'il tire tant de pieds d'eau, pour exprimer de combien de pieds il enfonce dans la mer.

(2) Un vaisseau de fabrique longue, & qui entre profondément dans l'eau, fait route presque à tous vents. En présentant le côté, il se fait de l'énorme volume d'eau contre lequel il presse, un point d'appui suffisant pour résister au mouvement contraire que le vent pourroit imprimer à ses voiles. Un vaisseau de Roi, par exemple, a de longueur plus de cent cinquante pieds, & tire plus de vingt pieds d'eau. Quelle force ne faudroit-il pas pour qu'un pareil bâtiment pût déplacer latéralement l'énorme mas-

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

lage des vaisseaux marchands Phéniciens devoit être, conséquemment à ces principes, très-lent & très-incertain. De pareils bâtimens employoient nécessairement beaucoup de tems à leurs moindres voyages. Il n'est pas difficile au surplus de faire sentir pourquoi les premiers navigateurs avoient affecté de donner à leurs navires marchands une forme ronde. Cette sorte de construction convenoit parfaitement à l'état où étoit la navigation dans ces tems reculés. Alors on ne s'éloignoit des côtes que le moins qu'il étoit possible. Les Anciens ne pouvoient par conséquent donner beaucoup de creux à leurs bâtimens[a] : ils cherchoient donc à regagner sur la largeur ce qu'ils perdoient sur la profondeur.

Je ne pense pas que ces navires eussent un avant & un arriere marqués &

se d'eau qui lui résiste dans une direction perpendiculaire à sa longueur? Il résulte donc de l'effort du vent, combiné avec la résistance de l'eau, qu'un pareil vaisseau s'échappe par la diagonale. Aussi le vent *largue*, ou de *quartier*, est-il aujourd'hui réputé le meilleur pour faire route. Le vent en pouppe n'est pas si favorable, parce qu'alors il n'y a qu'une partie des voiles qui servent, le vent ne pouvant pas agir sur toutes à la fois.

[a] Voyez *Tacit*, Annal. l. 2. c. 6.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

distincts. La forme en devoit être la même [a]. Ils pouvoient, à ce que je crois, gouverner de tout sens. Je le juge ainsi sur leur fabrique qui étoit bien différente de celle de nos vaisseaux. Nous n'avons qu'un gouvernail attaché à la pouppe, mais les Anciens en avoient jusqu'à trois & quatre [b]; c'est-à-dire, qu'à proprement parler, ils n'en avoient point, & que ce qui en tenoit lieu étoit, à ce que je présume, une espéce de rame très-longue & très-large (1). Ces navires pouvoient par ce moyen manœuvrer de tel sens qu'on le vouloit. Quelques nations Indiennes se servent encore aujourd'hui de vaisseaux qui navigent également de l'avant & de l'arriere [c]. Peut-être aussi que les gouvernaux des Anciens, au lieu d'être attachés à la pouppe & à la

[a] Voyez *Hygin.* Fab. 168 & 277. = *Suid.* in voce Ἀμφιτρύμναις, t. 1. pag. 153, & voce Δίκροτα, pag. 589. = *Scheffer.* de Milit. Nav. Veter. l. 2. c. 5. p. 147.

[b] *Athen.* l. 11. c. 12. p. 489. = *Hygin.* Fab. 14. p. 50. = *Scheffer.* loco cit. p. 146.

(1) On voit naviger sur la Seine des bateaux assez grands & assez forts qui n'ont point d'autre gouvernail.

[c] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement de la Comp. des Indes Holland. t. 4. p. 594.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

proue, étoient disposés sur les côtés [a], comme on voit qu'ils le sont aux *Praos*, ou pyrogues de Bantam [b].

Les méthodes & les pratiques dont les Phéniciens faisoient usage pour diriger leurs navigations, ne nous sont point connues. L'histoire ne nous a rien transmis sur un objet si curieux & si intéressant. Je ne m'arrêterai donc point à proposer des conjectures qui ne porteroient sur aucun fondement. Je crois seulement pouvoir expliquer par quelle raison ces peuples ont tenté de grandes entreprises avant aucune autre nation de l'antiquité.

En traitant des moyens employés par les premiers navigateurs pour reconnoître leur route, & s'en assurer après une tempête qui les en avoit écartés, j'ai dit que la grande Ourse avoit été vraisemblablement le premier guide qu'ils eussent suivis. J'ai fait voir en même tems à quels inconvéniens ce choix les exposoit [c]. Les Phéniciens furent des premiers à s'en appercevoir.

[a] Voyez *Tacit.* Annal. l. 2. c. 6.

[b] Voyages de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 367.

[c] Voyez la Premiere Partie Tome II. Liv. IV. Chapitre II. p. 226, 227.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

Il falloit donc chercher dans le ciel quelque point qui pût servir à diriger la course d'un vaisseau, d'une façon plus précise & plus sûre que la grande Ourse. On avoit dû s'appercevoir qu'au-dessus de cette constellation il y en avoit une plus petite, de figure presque semblable, mais en situation contraire, & qui étant beaucoup plus près du pôle, ne se couchoit jamais pour les mers où l'on fréquentoit alors. On connoît cette constellation sous le nom de la *petite Ourse*. Les Phéniciens en choisirent une étoile pour être leur guide & leur point de reconnoissance [a]. Je dis une étoile en général, car dans les tems dont il s'agit, c'est-à-dire, vers l'an 1250 avant J. C., l'étoile qui est à l'extrémité de la queue de la petite Ourse, & sur laquelle nous nous réglons aujourd'hui, ne pouvoit pas indiquer le pôle avec précision. Elle en étoit alors trop éloignée [b]. Je crois que les Phéniciens se servoient dans les siécles dont je parle, de *la Claire des gardes*. Cette étoile placée dans l'é-

[a] Voy. *Bochart*. Chan. l. 1. c. 8. p. 410. = *Palmer*. Exercitat. p. 445.

[b] Acad. des Sciences, ann. 1733. Mémoires, p. 440.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

paule de la petite Ourse, est de la seconde grandeur, & fort remarquable. Ce fut cette découverte qui encouragea probablement les Phéniciens à entreprendre de bonne heure de grands voyages, & à s'exposer sur des mers inconnues. Leur habileté dans la marine & dans le négoce étoit très-célébre dès le tems de la guerre de Troye [a].

[a] *Odyss.* l. 15. v. 414, 415.



IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens, &c.

L'HISTOIRE ne nous a point conservé, sur le commerce des autres peuples de l'Asie, les mêmes connoissances que sur celui des Phéniciens. On ne peut cependant pas douter que dans les siécles dont il s'agit présentement, le négoce ne fût très-florissant dans plusieurs contrées de cette vaste partie du monde, & particuliérement de l'Asie Mineure. Il est vrai, comme je viens de le dire, que nous en ignorons les détails & les particularités. On n'en peut juger que d'après certains traits dispersés dans les écrits des Historiens de l'antiquité.

Ce que la fable, par exemple, publioit de Midas, roi de la grande Phrygie, qu'il convertissoit en or tout ce qu'il touchoit, doit s'entendre, à ce que je pense, de l'habileté de ce Prince à faire valoir les productions de son

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

royaume, & de son attention à y faire fleurir le commerce. Telle fut la source des richesses de ce Prince, si vantées dans l'antiquité [a]. Eh ! ne peut-on pas dire, par une métaphore qui même n'est point trop outrée, que l'effet du commerce est de convertir tout en or ? Cette conjecture me paroît d'autant plus vraisemblable, que Midas s'étoit particuliérement appliqué à perfectionner la navigation. On disoit qu'il avoit inventé l'anchre dont on se sert pour arrêter les vaisseaux [b]. Aussi voyons-nous que les Phrygiens ont été regardés, pendant quelque tems, comme les maîtres de la mer [c]. Il n'y a jamais eu que des nations commerçantes qui aient pû prétendre à cette espéce de supériorité.

Les Phrygiens passoient aussi dans l'antiquité pour avoir inventé les chariots à quatre roues [d], si commodes pour transporter par terre les marchandises. J'oubliois de dire qu'une ancienne tradition attribuoit à Démodice, femme de Midas, l'invention de

[a] Voyez *Plin.* l. 33. sect. 15. p. 613 & 614.

[b] *Pausan.* l. 1. c. 4. p. 12.

[c] *Syncell.* p. 181.

[d] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 415.

battre

battre monnoie [a]. On doit conclure de tous ces faits que les peuples de la grande Phrygie étoient alors fort adonnés au commerce.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On en peut dire autant de ceux qui habitoient la petite Phrygie. Le commerce devoit être très-florissant dans cette contrée. Tantale qui y régnoit vers le milieu des siécles qui nous occupent actuellement, a été également renommé & par ses richesses & par son avarice sordide [b]. Maître d'un grand trésor, il n'osoit y toucher. Son fils Pélops en fit un meilleur usage. Obligé de renoncer au thrône de son pere, & de s'enfuir de sa patrie, il passa dans la Gréce du tems qu'Acrisius régnoit dans Argos. Pélops avoit emporté d'Asie de grandes richesses. Ce Prince sçut les répandre à propos. Il leur dut ce degré de puissance qui l'éleva bientôt au-dessus de tous les Souverains de la Gréce [c], très-pauvres alors & très-indigens; le commerce étant encore inconnu dans cette partie de l'Europe.

[a] *Pollux*. l. 7. c. 6. §. 83. p. 1063. = *Heraclid.* in Pol. Verbo φρυγίων.

[b] Voyez *Méziriac*, ad Epist. *Ovid.* t. 2. pag. 329.

[c] *Thucyd.* l. 1. p. 6 & 7. = *Plut.* in Thes. p. 2. A.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'ai rien de particulier à dire, pour le moment, sur le commerce des Lydiens. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que ces peuples s'étoient adonnés au négoce dès les tems les plus reculés [a]. Ils le continuerent avec tant de succès que Crœsus, leur dernier Souverain, fut réputé le plus riche Monarque de l'univers.

Il est certain encore que le commerce devoit être fort en honneur dans le royaume de Troye. Les richesses de Priam ne permettent pas d'en douter [b]. Les états de ce Prince étoient situés fort avantageusement. Ils s'étendoient sur toute la côte occidentale de l'Hellespont : les isles de Ténédos & de Lesbos s'y trouvoient même comprises [c]. Les Troyens avoient sçu profiter de cette heureuse position pour s'adonner au commerce & à la navigation [d]. Ils avoient de bons ports [e] & d'habiles constructeurs de vaisseaux [f]. Enée &

[a] Tome II. Liv. IV. Chap. I. p. 203 & 211, 212.

[b] Voyez *Hom.* Iliad. l. 24. v. 543, &c.

[c] *Hom.* ibid. &c. *Virgil.* Æneid. l. 2. v. 21, &c.

[d] Voyez *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 417.

[e] *Virgil.* Æneid. l. 3. v. 5 & 6.

[f] *Hom.* Iliad. l. 5. v. 60, &c.

Anténor furent en état, même après la ruine de leur patrie, d'équiper chacun une flotte aſſez conſidérable pour aller chercher & former de nouveaux établiſſemens [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne ſçais s'il faut mettre les Cariens au nombre des nations commerçantes. L'origine de ces peuples ne nous eſt pas autrement connue. On ſçait ſeulement qu'ils prétendoient avoir habité de têms immémorial cette province de l'Aſie mineure qui de leur nom s'eſt appellée Carie [b]. Il paroît que les Cariens ont couru les mers dès une très-haute antiquité. Mais ce n'étoit point dans la vue de faire aucun négoce. Ils n'avoient pour but que de pirater & de piller les côtes. Telle eſt du moins l'idée que nous en donnent les anciens Auteurs [c]. On voit en effet, que ſous le regne de Cécrops les Cariens venoient faire des deſcentes ſur les côtes de l'Attique, & les ravager [d]. Ils infeſtoient de leurs pirateries la mer Egée dès avant le tems de Mi-

[a] *Virgil.* Æneid. l. 1. v. 242. l. 3. v. 4, &c.

[b] Voyez Académ. des Inſcript. t. 9. Mém. p. 113.

[c] Voyez *Thucyd.* l. 1. p. 6.

[d] *Philocor.* apud *Strab.* l. 9. p. 609.

nos [a]. Ils s'étoient même établis dans les isles Cyclades. Si l'on en croit Thucydide ; Minos parvint à les en chasser [b]. Je dis, si l'on en croit Thucydide, car Hérodote ne s'accorde point avec cet Auteur sur la maniere dont Minos traita les Cariens. Il prétend que le Roi de Créte ne les chassa point des Cyclades ; il leur fut permis d'y demeurer, sous condition de joindre un certain nombre de leurs vaisseaux aux flottes que ce Prince jugeroit à propos d'équiper [c]. Quoi qu'il en soit de ces deux narrations, il en résulte toujours que dès une très-grande antiquité, les Cariens s'étoient adonnés à la navigation ; mais on ne voit point qu'ils se fussent également appliqués au commerce.

[a] *Thucyd.* l. 1. p. 4. = [b] Ibid. = [c] L. 1. n. 171.



IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Grecs.

Si l'on se rappelle ce que j'ai dit dans les Livres précédens sur l'ancien état de la Gréce [a], on concevra facilement que pendant plusieurs siécles le commerce a dû y être inconnu. Les premiers habitans de cette partie de l'Europe n'avoient entre eux ni liaison ni communication, & par conséquent nul trafic & nul négoce. Leurs meilleurs Historiens en conviennent [b]. Vers le tems d'Abraham, à peu-près, quelques colonies sorties de l'Egypte passerent dans la Gréce. Ces nouvelles peuplades en civiliserent un peu les habitans, & leur communiquerent quelques teintures des arts & des sciences; mais ces premieres semences furent bientôt étouffées [c]. Enfin, on vit successivement, & dans l'espace de

[a] Voyez Premiere Partie Tome I. Liv. I. Art. V. = Seconde Partie Liv. I. Chap. IV. & Liv. II. Sect. II. Chap. I.

[b] Voyez *Thucyd.* l. 1. p. 2.

[c] Voy. Tome III. Liv. II. p. 353 & *suiv.*

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

moins d'un siécle, Cécrops, Cadmus, Danaüs, &c. venir former de nouveaux établissemens dans la Gréce. Ces dernieres Colonies réussirent plus heureusement que les premieres à policer cette contrée. Leurs chefs parvinrent à persuader aux Grecs de s'adonner à l'agriculture [a]. Dès-lors on vit le commerce naître chez ces Peuples. Ces faits sont parfaitement conformes à tout ce qui reste d'anciennes traditions. Elles nous apprennent que l'usage de trafiquer n'a commencé à s'introduire dans la Gréce que quelques années après l'arrivée de Cadmus. C'est à Bacchus, petit-fils de ce Prince, que l'antiquité attribuoit l'institution de tous les réglemens relatifs à cet objet [b].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement le commerce ne se faisoit que par échange, & que c'étoit l'estimation qui alors régloit le prix des effets dont on vouloit négocier. On y a vû aussi que les Peuples n'ayant pas tardé à reconnoître les inconvéniens de cette

[a] Voyez Ibid. p. 354. = [b] *Plin.* l. 7. *sect.* 57. p. 411.

façon de trafiquer, avoient cherché les moyens d'y remédier, & que successivement ils avoient inventé les mesures, puis les poids & les balances. J'ai remarqué qu'ensuite on avoit introduit les métaux dans le commerce, comme signes communs & représentatifs des marchandises; que dans les premiers tems c'étoit le poids qui en régloit le prix, & qu'enfin on avoit trouvé l'art de fabriquer la monnoye proprement dite [a]. L'histoire du commerce chez les Grecs, présente une image fidele de ces différentes gradations; mais il est difficile d'en marquer l'époque, & d'assigner le tems de la plûpart de ces usages.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il est certain que la maniere primitive de vendre & d'acheter par échange a eu lieu originairement dans la Gréce. Cette façon de trafiquer étoit encore en usage au tems de la guerre de Troye. Dans l'Odyssée, Minerve, déguisée sous la figure d'un étranger, dit qu'elle trafique sur mer & qu'elle va à Témèse chercher de l'airain pour l'échanger contre du fer [b]. Non seulement l'échange avoit lieu dans le com-

[a] Tome II. Liv. IV. Chap. I. = [b] L. 1. v. 182, &c.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

merce en gros, mais aussi dans le commerce en détail. Dans l'Iliade plusieurs vaisseaux chargés de vin arrivent de Lemnos au camp des Grecs; aussi-tôt les troupes cherchent à s'en procurer, les uns pour de l'airain, les autres pour du fer, ceux-ci pour des peaux, & ceux-là pour des bœufs. On donnoit même jusqu'à des esclaves [a].

Dans ces passages, Homère ne dit point qu'on mesurât ou qu'on pesât les marchandises dont on trafiquoit; mais il faut le sous-entendre. On voit en effet par d'autres endroits de ce Poëte que les mesures [b] & les balances [c] étoient alors connues. Il ne faut donc pas s'arrêter aux Auteurs qui veulent faire passer Phéidon d'Argos pour l'inventeur des poids & des mesures dans la Gréce [d]. Ce Prince n'a paru que quelque tems après Homère [e]. J'accorderai tout au plus que Phéidon trouva l'art de perfectionner les poids & les mesures: c'est le sentiment de

[a] L. 7. v. 492, &c.
[b] *Iliad.* l. 7. v. 471, &c.
[c] Ibid. l. 8. v. 69, &c.
[d] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 414. = *Euseb.* Chron. l. 2. p. 112. = *Schol. Pindar.* ad Olymp. Od. 13.
[e] Voyez *Marsh.* pag. 420.

plusieurs Ecrivains de l'antiquité [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quoique la maniere de trafiquer par échange fût encore usitée du tems de la guerre de Troye, dès lors néanmoins les métaux étoient introduits dans le commerce. Homère parle souvent de talens d'or [b]. Il paroît assez constant que c'étoit le poids qui, dans les premiers tems, décidoit chez les Grecs, comme chez les anciens Peuples, de la valeur des métaux. On peut dire même qu'on en trouve une preuve dans l'étymologie du mot *talent*, qui tenoit lieu aux Grecs de notre livre idéale, ou livre de compte. Ce terme signifioit originairement en Grec *balances*, *poids*.

A l'égard de la monnoie, il est presque impossible de pouvoir déterminer avec précision le tems auquel l'usage s'en est introduit dans la Gréce. Les Anciens sont partagés tant sur l'époque, que sur l'auteur de cette invention. Les uns en font honneur à Erich-

[a] *Syncell.* pag. 198. = *Isidor.* Orig. l. 16. c. 24. C'est aussi ce qu'on doit conclure de la maniere dont s'expriment sur Phéidon, *Herod.* l. 6. n. 127. = *Strabo*, l. 8. p. 549.

[b] Voyez *Feith.* Antiq. Homer. l. 2. c. 10. pag. 201.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

thonius quatriéme roi d'Athènes [a]. Ce Prince vivoit environ vers l'an 1513 avant J. C. D'autres rapportent l'art de battre la monnoie à Phéidon roi d'Argos [b]. Cette époque tombe à l'an 890 avant J. C. Il y en a enfin qui attribuent cette invention aux Eginètes [c], mais sans fixer de tems.

Si l'on veut consulter Homère pour éclaircir cette question, on n'y trouvera rien qui soit absolument décisif. Ce Poëte, comme je viens de le dire, parle assez souvent de talens. On voit encore que dans plusieurs occasions, pour distinguer la valeur ou le prix d'une chose, il se sert de cette expression : elle valoit cent *Bœufs ;* elle en valoit neuf [d]. Cette maniere de s'ex-

[a] Voyez *Hygin.* Fab. 274. p. 327. = *Plin.* l. 7. sect. 57. pag. 414. = *Pollux*, l. 9. c. 6. pag. 1063.

A la vérité Pline & Hygin ne disent pas expressément qu'Erichthonius mit le premier en usage la monnoie. On peut cependant le conjecturer, de ce que d'un côté Pline dit qu'Erichthonius inventa l'argent, & que de l'autre Hygin, dit que ce Prince fut le premier qui fit connoître ce métal aux Athéniens. Cette conjecture se trouve fortifiée par le témoignage de Pollux, qui met Erichthonius au nombre de ceux qui passoient pour avoir introduit la monnoye à Athènes.

[b] *Strabo*, l. 8. p. 577. = *Pollux*, loco cit. pag. 1062.

[c] *Ælian.* Var. Hist. l. 12. c. 10.

[d] *Iliad.* l. 2. v. 449. l. 6. v. 236. l. 21. v. 79.

primer, aussi bien que l'emploi du *talent* dans Homère, ont donné lieu à de grandes contestations entre les Critiques.

Les uns pensent que cette façon de désigner le prix d'une chose par un certain nombre de bœufs, ne doit pas être prise à la lettre. On doit l'entendre, disent-ils, de certaines pieces de monnoie qui s'appelloient des *bœufs*, parce qu'elles portoient l'empreinte de cet animal [a]. Les espéces de cette fabrique étoient d'or [b]. Elles avoient cours principalement chez les Athéniens & dans l'Isle de Délos [c]. Suivant Plutarque, Théfée fut le premier qui mit cette monnoie en usage. Il la marqua d'un bœuf, dit cet Historien, soit en mémoire du taureau de Marathon, soit dans la vûe d'exhorter les Athéniens au labourage [d]. Je ne crois pas que Plutarque ait touché les vrais motifs de cet usage. J'en dirai la raison dans un moment. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que ces pieces d'or

[a] *Pollux*, l. 9. c. 6. §. 60. p. 1029. = *Schol.* Homeri ad Iliad. l. 2. v. 449. & ad l. 21. v. 79.
[b] *Schol. Hom.* ad *Iliad.* loco cit.
[c] *Pollux*, loco cit. p. 1029 & 1030.
[d] In Thes. p. 11.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

marquées de l'empreinte d'un bœuf, n'ayent été autrefois très-répandues dans la Gréce : Elles avoient même donné lieu à ce proverbe ancien & fameux : *Il porte un Bœuf sur la langue* [a] qu'on appliquoit à ceux qui avoient vendu leur silence, & se taisoient pour de l'argent [b].

D'autres Critiques soutiennent qu'Homère a entendu tout naturellement des bœufs, & que telle étoit du tems de la guerre de Troye la maniere d'estimer & de désigner le prix d'un effet quelconque [c]. Ainsi, lorsqu'on disoit qu'une chose valoit dix bœufs, cent bœufs, &c. on entendoit réellement qu'il auroit fallu donner dix bœufs, cent bœufs, en échange de cet effet.

Il y en a enfin qui, prenant un parti mitoyen entre ces deux opinions, prétendent que dans ces passages d'Homère il n'est question ni de piéces monnoyées qui portassent l'empreinte

[a] *Æschyl.* in Agamem. v. 36.

[b] *Pollux*, loco cit. p. 1030. *Suidas*, t. 1. pag. 449. = *Hesychius*, voce, Τάλαντον. = *Eustath.* ad *Iliad.* l. 1. v. 449.

[c] *Pollux*, l. 9. c. 6. segm. 73 & 74. = *Kuster*, ad *Suid.* Αλφανει, not. (14). t. 1. p. 128.

d'un bœuf, ni de bœufs réels. Leur ſentiment eſt que cette eſpéce de monnoie conſiſtoit dans des morceaux d'or ou d'argent, qu'on coupoit proportionnément à ce que pouvoit valoir un bœuf [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard du TALENT, il eſt encore plus difficile d'en donner une notion exacte, & de conjecturer l'idée qu'on pouvoit attacher à ce mot dans les ſiécles héroïques. Certains Commentateurs avancent qu'il y avoit alors des pieces de monnoie nommées *talent* [b]. D'autres, & c'eſt le plus grand nombre, croyent que le poids ſeul régloit le prix de cette ſorte de monnoye, c'eſt-à-dire, qu'on appelloit *talent* une certaine quantité de métal peſant un certain poids : c'eſt pourquoi, diſent-ils, il eſt parlé dans l'antiquité de *grands* & de *petits* talens, relativement au poids. Du ſurplus, ils ſoutiennent qu'il n'y a jamais eu de pieces monnoyées connues & déſignées ſous le nom de *Talent* : c'étoit, ajoutent-ils, une ſimple maniere de compter & d'évaluer les groſſes ſommes.

[a] *Ottho. Sperling.* de Numm. c. 22. p. 144.

[b] *Feithius* l. 2. c. 10. p. 201.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Entre tant de contestations & de difficultés, voici le sentiment qui m'a paru le plus probable.

Je pense, d'après le plus grand nombre des Auteurs, qu'il y a eu, dès les siécles héroïques, de la monnoie marquée chez les Grecs. Je présume que cette invention leur avoit été apportée par les différentes Colonies de l'Asie & de l'Egypte qui vinrent successivement s'établir dans la Gréce. Je crois avoir suffisamment montré dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'ancienneté de la monnoie dans la Phénicie, l'Assyrie & l'Egypte [a]. J'ajouterai que la premiere monnoie des Grecs portoit l'empreinte d'un bœuf. Le témoignage des Ecrivains de l'Antiquité y est formel & unanime [b]. On apperçoit même très-aisément les motifs de ce choix. Avant que les Grecs eussent introduit les métaux dans leur commerce, ils se servoient de bœufs, comme de la marchandise la plus chere pour apprécier tous les autres effets [c]. Les Romains en avoient usé de même dans

[a] Tome II. Liv. IV. Chap. I. p. 203, &c.

[b] Voyez *suprà*, pag. 227 & 228.

[c] Voyez *Pauf.* l. 3. c. 12. p. 235.

les premiers tems [a]. Lorsqu'ensuite les Grecs apprirent l'art d'imprimer sur une certaine portion de métal, une marque qui pût en constater le prix & la valeur, ils choisirent naturellement pour premiere empreinte l'objet qui leur avoit servi originairement à apprécier tous les effets commerçables. Il me semble donc qu'Homère a désigné ces anciennes espéces dans les passages où il estime le prix de quelque effet par une certaine quantité de bœufs. Je pense au surplus qu'il en a été des premieres monnoies Grecques comme de toutes celles des anciens Peuples. Je veux dire qu'elles étoient très-informes & très-grossieres. On doit regarder Phéidon d'Argos comme le premier qui ait montré aux Grecs l'art de donner à leurs espéces monnoyées une forme réguliere & agréable. C'est dans ce sens, à ce que je présume, qu'il faut conserver à ce Prince le titre d'inventeur de la monnoie dans la Gréce.

Il n'est pas si aisé d'expliquer ce qu'Homère a entendu par le mot de

[a] Voyez *Plin.* l. 18. sect. 3. p. 98. l. 33. sect. 13. p. 610. = *Columel.* in Præfat. l. 7.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté, chez les Hébreux.

TALENT. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de piece de monnoie qui ait porté ce nom. On doit donc présumer que le talent étoit alors une monnoie fictice. Nous sçavons en effet, qu'outre les espéces réelles d'or, d'argent & de cuivre, les Anciens se servoient dans le calcul de monnoie fictice, autrement dite monnoie de compte, qui n'étoit, comme aujourd'hui, qu'une maniere de supputer. Par exemple, chez nous la somme de cinquante livres est censée devoir contenir 50 pieces appellées LIVRES. Ces pieces cependant ne sont pas réelles, cette somme pouvant être payée en différentes espéces, comme en louis d'or, en écus, ou autre monnoie ayant cours. Il en aura été de même chez les Grecs, du TALENT, qui originairement ayant servi à peser l'or & l'argent, fut ensuite appliqué à désigner une certaine quantité de ces métaux réduite en monnoie; quantité qui, suivant toutes les apparences, étoit assez peu considérable dans les premiers tems. En effet, Homère ne présente une somme de deux talens d'or, que comme un des moindres objets de tous ceux qui com-

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

posent les prix des jeux célébrés par Achille pour honorer les funérailles de Patrocle [a]. Observons encore que le même Poëte ne parle ni de dragmes, ni d'oboles, &c. On en peut inférer que ces petites monnoies, si propres à faciliter le commerce en détail, & surtout le débit des denrées, étoient encore inconnues dans la Gréce, au tems de la guerre de Troye.

Je ne m'arrêterai point à rechercher les moyens dont les Grecs se sont servis originairement pour exercer leur commerce intérieur. Nous ignorons dans quel tems ces Peuples ont appris à se servir de bêtes de somme pour transporter les marchandises. On sçait seulement qu'ils avoient l'usage des chariots très-anciennement. Les Grecs étoient redevables de cette connoissance à Erichthonius quatriéme roi d'Athènes [b], dont l'époque tombe à l'an. 1513 environ avant J. C. A l'égard des batteaux, il n'est pas possible de marquer le tems auquel l'usage s'en est introduit dans la Gréce.

[a] *Iliad.* l. 23. v. 269.

[b] *Ælian.* Var. Hist. l. 3. c. 38. = *Tertull.* de Spect. c. 9. = *Euseb.* Chron. l. 2. p. 72.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

De quelque maniere que les Grecs pussent exercer leur commerce intérieur, il a dû être long-tems foible & languissant. Anciennement il n'y avoit point de villes fortes dans la Gréce, & moins encore d'état florissant. On n'y cultivoit point les terres, & les arts y étoient très-peu connus [a]. Indépendamment du manque d'industrie, les dangers auxquels les Voyageurs étoient exposés, aux tems héroïques, formoient un obstacle à la circulation & au progrès du commerce. De toutes parts les chemins étoient infestés de brigands, & on ne pouvoit marcher que bien armé [b]. Thésée se rendit immortel par son courage & son activité à purger sa patrie des voleurs qui l'infestoient. Ses exploits rétablirent la sûreté publique, & les chemins dorénavant furent libres [c]. Ce Héros s'étoit proposé l'exemple d'Hercule, qui avoit employé la meilleure partie de sa vie à parcourir la Gréce pour

[a] Voyez *Thucyd.* l. 1. p. 2-6-9. = *Herod.* l. 8. n. 137. = Voyez aussi Tome III. Liv. II. Sect. 2de. Chap. I.

[b] *Thucyd.* l. 1. p. 2. = *Apollod.* l. 3. p. 206. = *Plut.* in Thes. p. 3.

[c] *Apollod. Plut.* locis cit. = *Paus.* l. 2. c. 1. p. 112.

exterminer les ſcélérats & les brigands (¹).

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemᵗ. de la Royauté chez les Hébreux.

Si les Grecs, aux tems héroïques, avoient peu de facilité pour exercer leur commerce par terre, ils trouvoient encore de plus grands obſtacles à ſurmonter du côté de la mer. On en va juger par les faits que préſente l'hiſtoire de la navigation chez ces Peuples; hiſtoire qui doit néceſſairement précéder celle de leur commerce maritime.

Les Grecs, dont le partage ſemble avoir été d'emprunter des autres nations les premiers élémens des connoiſſances les plus utiles, dûrent à des étrangers les premieres notions de l'art de naviger, art dans lequel ils excellerent par la ſuite. Les premiers principes leur en furent apportés par les colonies qui, vers le tems d'Abraham, firent la conquête de la Gréce ſous la conduite des Princes Titans [a]. L'anarchie qui ſuivit la prompte extinction de cette famille [b], ne permit pas aux

(1) Tel étoit l'état de la France au commencement de la troiſiéme Race. Toute communication d'un pays à un autre étoit alors interceptée.

[a] Voy. *Æſchil.* in Prometh. Vincto, v. 466.

[b] Voyez la 1ʳᵉ. Partie Tome I. Art. V. p. 137.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs de profiter de cette découverte. Le voisinage de la mer devint même funeste à ceux qui s'y étoient établis. Ils se virent bientôt assaillis par quantité de pirates. N'étant pas en état de réprimer leurs violences, il ne leur resta d'autre parti à prendre que celui d'abandonner les côtes pour se retirer dans le milieu des terres [a]. Les conducteurs des dernieres colonies qui passerent de l'Egypte & de l'Asie dans la Gréce, enseignerent à ces Peuples les moyens de se défendre contre les incursions des Pirates. Ils leur persuaderent pour cet effet de se réunir, de bâtir des villes & de les fortifier [b]. Les Grecs alors se trouverent en état d'habiter les bords de la mer & de s'adonner à la navigation.

Les habitans de l'Attique paroissent avoir été les premiers qui ayent joui de cet avantage. Ils en furent redevables à Cécrops qui, à la tête d'une colonie Egyptienne, vint s'établir dans cette contrée 1582 ans avant J. C. [c]. Il y a lieu de croire que ce Prince étoit

[a] *Thucyd.* l. 1. p. 6. l. 2. p. 108.

[b] *Philocor.* apud *Strab.* l. 9. p. 609. = *Thucyd.*

[c] Voy. Tome III. Liv. I. Chap. IV. Art. I. p. 35.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

où accompagné d'une petite flotte, ou qu'il fit construire quelques navires sur le modèle de son bâtiment. On voit en effet, que Cécrops étoit dans l'usage d'envoyer chercher en Sicile les bleds dont sa colonie avoit besoin pour subsister [a]. On doit croire même que les Athéniens avoient alors quelques forces Navales. L'histoire dit qu'Eréfichton, fils de Cécrops, s'empara de l'Isle de Délos [b], 1558 ans avant J. C. Une pareille expédition ne pouvoit réussir que par le moyen d'un certain nombre de bâtimens. Il ne semble pas néantmoins que ces premieres entreprises ayent eu de suite. Tout nous porte au contraire à juger que les Athéniens, après la mort de Cécrops, négligerent la marine & perdirent de vue cet important objet. On voit que du tems de Théfée ils furent obligés d'avoir recours à des matelots & à des pilotes de Salamine pour conduire le vaisseau qui porta ce Héros en Crète [c]. Nous remarquerons encore que pendant plu-

[a] *Tzetzès* ex Philocor. ad *Hesiod.* Op. v. 32. p. 28. Edit. in-4°. 1603.

[b] *Pauf.* l. 1, c. 31. = *Euseb.* Chron. l. 2. n. 90. p. 76. = *Athen.* l. 9. p. 392, selon la correction de Casaubon, Animadv. p. 673. = *Syncell.* p. 153.

[c] *Plut.* in Thes. p. 7.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

sieurs siécles les Athéniens n'ont eu qu'un seul port, qui étoit celui de Phalère [a]. Ce n'étoit, à proprement parler, qu'un méchant havre.

D'autres Peuples de la Gréce s'adonnerent, vers les mêmes siécles à la Navigation, & s'y distinguerent beaucoup. Tels furent les habitans de l'Isle d'Egine auxquels d'anciens mémoires attribuoient l'invention de cet art [b]. Tels furent aussi les habitans de Salamine qui paroissent l'avoir emporté, aux tems héroïques, par leur habileté & leur expérience dans la Marine [c]. On peut mettre encore les Argiens de ce nombre: & ce n'est pas sans fondement. Le vaisseau sur lequel Danaüs passa dans la Gréce, a été célébré par tous les Ecrivains de l'Antiquité [d]. On n'ignore pas que ce Prince s'empara du thrône d'Argos 1510 ans avant J. C. [e]. Mais on peut dire que de tous ces Peuples il n'y en a point qui pussent alors faire comparaison avec les Crétois. Minos a passé constamment

[a] *Pauf.* l. 1. c. 1. p. 3.

[b] *Hesiod.* Fragm. p. 343. = *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 417.

[c] Voyez *infrà*, p. 250.

[d] *Apollod.* l. 2. p. 63.

[e] Voy. Tome III. Liv. I. Chap. IV. Art. II. p. 72.

chez les Anciens pour le premier Prince Grec qui ait eu l'empire de la mer [a]. Je parle de Minos second qui tira une vengeance si sanglante des Athéniens pour le meurtre de son fils Androgée [b]. Ce Prince fut en état d'équiper une armée navale assez forte pour nettoyer la mer des Pirates qui l'infestoient [c]. Cet empire de la mer, dont l'antiquité fait honneur à Minos, ne doit s'entendre au surplus que de la supériorité dont il jouissoit dans la mer de Crète & les Isles adjacentes; c'est-à-dire, que ce Prince ayant une plus grande quantité de vaisseaux dans ces parages, y étoit le plus puissant. A l'égard du commerce maritime des Crétois, je ne trouve rien dans tout ce qui nous reste de l'antiquité, qui puisse servir seulement à l'indiquer.

On reconnoît quelques traces d'expéditions maritimes dans ce que l'ancienne Mythologie nous a conservé des voyages de Bellérophon, de Persée & d'Hercule [d]. Mais je doute que ces

[a] *Thucyd.* l. 1. p. 4. = *Herod.* l. 3. n. 122. = *Arist.* de Repub. l. 2. c. 10. = *Diod.* l. 4. p. 304. = *Strabo.* l. 10. p. 730.

[b] *Plat.* de Leg. l. 4. p. 825.

[c] *Thucyd.* l. 1. p. 4.

[d] Voyez les Mém. de

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

entreprises ayent été aussi étendues que certains Critiques modernes voudroient le persuader [a]. Les Grecs étoient alors trop ignorans dans la Marine. Quoique leurs Ecrivains ayent beaucoup vanté les forces navales de Minos, on ne doit pas se former une grande idée de la flotte de ce Prince. Les vaisseaux dont elle étoit composée, méritoient à peine ce nom. Ils ne portoient point de voiles. Dédale passoit constamment dans l'antiquité Grecque pour les avoir inventées lorsqu'il cherchoit les moyens de s'enfuir de l'Isle de Créte. Ce fameux Artiste trouva alors, dit-on, le secret de s'aider du vent pour hâter la course de son vaisseau. A la faveur de cette nouvelle découverte, son navire passa impunément au milieu de la flotte de Minos, sans qu'elle pût le joindre; l'adresse & la force des rameurs cédant à l'activité du vent dont Dédale avoit l'avantage [b].

Cette connoissance ne fit pas alors de grands progrès chez les Grecs. Il

l'Acad. des Inscript. t. 7. Hist. p. 37, &c.

[a] Id. ibid. p. 220, &c.

[b] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 418. = *Pauf.* l. 9. c. 11. p. 732.

paroît

paroît à la vérité que depuis Dédale ils se servirent de voiles; mais ils ignoroient l'art de les diriger à propos. Eole, le même qui reçut Ulysse au retour de Troye, passoit dans la Gréce pour le premier qui eût enseigné aux Navigateurs à connoître les vents & la maniere d'en profiter en orientant les voiles convenablement à leur direction [a]. Eh! que penser encore de ces instructions? Du tems d'Homère, c'est-à-dire, près de 300 ans après la guerre de Troye, les Grecs ne connoissoient que les quatre vents cardinaux [b]. Vitruve & Pline nous apprennent que ces Peuples ignorerent longtems l'art de subdiviser les parties intermédiaires de l'horison, & de déterminer un nombre de Rhumbs suffisant pour fournir aux besoins d'une navigation un peu étendue [c].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Le voyage que les Argonautes entreprirent pour pénétrer dans la Colchide, fit faire aux Grecs quelques progrès dans l'architecture navale. Jus-

[a] *Diod.* L. 5. p. 336. = *Plin.* l. 7. sect. 57. pag. 416. = *Servius*, ad Æneid. l. 1. v. 56.

[b] *Odyss.* l. 5. v. 295.

[c] *Vitruv.* l. 1. c. 6. = *Plin.* l. 2. sect. 46. pag. 96.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'alors ces Peuples, de l'aveu de leurs meilleurs Historiens, ne s'étoient servis que de barques & de petits navires marchands [a]. Jason prévoyant tous les dangers de l'expédition qu'il méditoit, prit des précautions extraordinaires pour la faire réussir. Il fit construire au pied du mont Pélion dans la Thessalie, un vaisseau qui par sa grandeur & son appareil surpassoit tous ceux qu'on avoit vus jusqu'à ce moment. Ce fut le premier vaisseau de guerre qui sortit des ports de la Gréce [b]. Le bruit de cet armement s'étant répandu, tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Nation voulut y avoir part, & s'embarqua sous la conduite de Jason, 1253 ans avant J. C.

Il seroit assez satisfaisant de pouvoir pénétrer les motifs & l'objet d'une entreprise à laquelle la Gréce entiere s'intéressa: mais les événemens de ces tems reculés sont enveloppés de tant de fables, qu'il est bien difficile d'en démêler la vérité. On ne peut point décider au juste ce que c'étoit que la Toison d'or, dont les Argonautes se propo-

[a] *Diod.* l. 4. p. 285. = [b] *Diod.* ibid. = *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 417.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

soient la conquête. Les sentimens des Auteurs anciens sont très-partagés sur ce point. Le voyage des Argonautes avoit pour but, suivant quelques-uns, de retirer de la Colchide les trésors que Phryxus y avoit portés [a]. D'autres pensent que l'idée de la Toison d'or est née de l'usage où l'on étoit dans ces contrées, de ramasser, par le moyen des peaux de moutons, l'or que rouloient certains torrens [b]. Varron croit que cette fable tire son origine d'un voyage entrepris par quelques habitans de la Gréce, afin d'aller acheter les laines & les autres fourures précieuses que la Colchide fournit en abondance [c]. D'après ce sentiment qui a été adopté par plusieurs Critiques modernes [d], on ne devroit regarder l'expédition des Argonautes que comme une entreprise formée par quelques

[a] Voyez *Herod.* l. 7. n. 197. = *Diod.* l. 4. p. 290. = *Hygin.* Fab. 3. = *Palæphat.* c. 31. p. 39.

[b] *Strabo*, l. 11. p. 763. = *Appian.* de Bell. Mithridat. p. 242.

* Vers le Fort-Louis, on se sert de pareilles toisons pour recueillir la poudre d'or que le Rhin roule. Quand ces peaux en sont bien remplies, on peut, par allusion, les appeller des toisons d'or.

[c] De Re Rust. l. 2. c. 1.

[d] *Le Clerc*, Bibl. Univ. t. 1. p. 247. = Mém. de Trévoux, Juin 1702. p. 66.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

Marchands associés pour faire de nouvelles découvertes. Je ne parle point des visions des Alchymistes. Accoutumés à trouver par-tout le secret du grand œuvre, ils veulent que les Argonautes ayent entrepris le voyage de la Colchide dans le dessein d'en rapporter un livre écrit sur des peaux de moutons, où étoit contenu le secret de faire de l'or [a].

De tous ceux qui ont essayé de développer cet événement, je crois qu'Eustathe est celui qui en a donné l'idée la plus juste & la plus exacte [b]. Il l'avoit tirée d'un ancien Historien (1). Le voyage des Argonautes, selon cet Auteur, étoit tout à la fois une expédition Militaire & Marchande. L'objet qu'ils se proposoient étoit de s'ouvrir le commerce du Pont-Euxin, & de se l'assurer en même tems par quelques établissemens. Il falloit, pour y réussir, une flotte & des troupes. Aussi l'armement des Argonautes étoit-il composé de plusieurs vaisseaux, & ils laisserent des Colonies dans la Colchi-

[a] *Suid.* voce Δέρας, t. 1. p. 525 = *Anonym.* Incred. c. 3. p. 86.

[b] Ad *Dionys. Perieget.* v. 689.

(1) *Charax.*

de. On en trouve la preuve dans Homère & dans plusieurs autres Ecrivains [a]. Néanmoins la plûpart des Poëtes n'ont parlé que de la navire Argo, parce qu'étant l'Amiral de cette flotte, ce vaisseau portoit les Princes qui assisterent à ce voyage. Les autres objets de cette entreprise n'intéressoient pas également la Poësie & les Muses.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'entreprendrai pas de suivre les Argonautes dans leurs courses. Faute d'entendre assez bien la navigation, leur flotte erra long-tems sur différentes côtes. Ils coururent un grand risque dans le passage des Cyanées ou Symplégades. C'est ainsi qu'on nommoit autrefois un amas de rochers qui se présentent à 4 ou 5 lieues de l'entrée du Pont Euxin. Comme ils sont assez près les uns des autres, à mesure qu'on s'en éloigne, ou qu'on s'en approche, ces rochers paroissent se joindre ou se séparer. Les flots de la mer qui viennent s'y briser avec impétuosité élevent une vapeur qui obscurcissant l'air, empêche de distinguer net-

[a] *Iliad* l. 5. v. 641, &c. = *Plin.* l. 6. sect. 5. p. 305. = *P. Mela*, l. 1. c. 19. p. 106. = *Strabo*, l. 11. p. 758. = *Eustath.* loco cit.

tement les objets & augmente l'illusion [a]. Du tems des Argonautes on croyoit ces rochers mobiles, & l'on s'imaginoit qu'ils se rejoignoient pour fracasser les vaisseaux dans leur passage [b]. Effrayés à l'aspect de ce détroit, nos héros lâcherent, dit-on, une colombe pour essayer si elle y passeroit impunément. L'oiseau en fut quitte pour perdre le bout de sa queue. Les Argonautes enhardis par cet exemple, franchirent le passage. La navire Argo toucha seulement de sa pouppe dont il se détacha un morceau [c]. La colombe est sans doute l'emblême d'un vaisseau léger qu'on envoya découvrir le passage. Apollodore dit qu'elle perdit le bout de sa queue, expression qui signifie que ce bâtiment brisa son gouvernail contre quelques écueils. On ajoute que depuis ce moment Neptune fixa ces rochers [d], c'est-à-dire, que ce passage étant désormais connu, on

[a] *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 2. p. 149, &c.

[b] *Apollod.* l. 1. p. 43. = *Hom.* Odyss. l. 12. v. 66, &c. = *Strabo*, l. 1. p. 39. l. 3. p. 222, &c. = *Plin.* l. 4. sect. 27. p. 219. = *Amm. Marcell.* l. 22. c. 8. p. 310.

[c] *Apollod.* l. 1. p. 48 & 49.

[d] Ibid. p. 49.

ne fit plus de difficulté de le tenter.

Enfin après plusieurs autres aventures, que je passe sous silence, les Argonautes découvrirent le Caucase. Cette montagne leur servit de point de reconnoissance; elle les guida pour entrer dans le Phase où ils mouillerent assez près d'Œa, qui alors étoit la capitale de la Colchide. Je ne dirai rien des suites de cette expédition, qui ne fournissent aucune lumiere ni pour le commerce ni pour la navigation. Je n'ajouterai qu'une réflexion sur cet événement considéré seulement comme entreprise maritime.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quelques personnes peu attentives aux tems & aux circonstances dans lesquelles les Grecs tenterent le voyage de la Colchide, n'en ont pas senti toute la hardiesse. Cet exploit tant vanté, disent ces Critiques, ne feroit pas aujourd'hui la matiere du plus léger entretien: C'étoit se rendre immortel à peu de frais. Heureux, ajoute-t-on, ceux qui vivoient dans de pareils siécles! Il n'est rien tel que de se placer à propos, &c.

Je doute que ceux qui parlent ainsi de l'expédition des Argonautes, ayent

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

bien fait attention à l'état où étoit alors la navigation dans la Gréce. Cet art y sortoit à peine de l'enfance. Les Grecs, aux siécles héroïques, manquoient absolument d'expérience & d'habileté dans la Marine. Ils alloient cependant affronter une mer qui leur étoit entiérement inconnue [a]. Je crois donc que toute proportion gardée, il y avoit autant de danger, & par conséquent autant de mérite dans le voyage de la Colchide, qu'il peut y en avoir eu dans les plus fameux Voyages entrepris depuis deux siécles. Les secours que les Navigateurs de ces derniers tems étoient à portée de se procurer, diminuoient considérablement les obstacles qu'ils pouvoient rencontrer.

Depuis l'expédition des Argonautes, les Grecs tournerent plus particuliérement leurs vûes du côté de la mer. On peut juger des progrès qu'ils firent dans la Marine par la flotte qu'ils assemblerent pour porter la guerre dans l'Asie, & ruiner Troye. Elle étoit forte de 1200 vaisseaux [b]. Cet armement

[a] *Strabo*, l. 1. p. 39. = [b] *Homer.* Iliad. l. 2. B. v. 16, &c. = *Thucyd.* l. 1. p. 8.

néanmoins n'est postérieur au voyage de la Colchide que d'environ trente-cinq ans (1).

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne m'arrêterai point à détailler la quantité de vaisseaux que fournit chacun des Peuples de la Gréce qui eut part à cette grande expédition. Je me contenterai de quelques observations générales.

Les forces navales d'Agamemnon roi d'Argos & de Mycènes devoient être considérables. Ce Prince avoit équipé 160 vaisseaux [a]. Les Athéniens en conduisoient cinquante [b]. C'étoit beaucoup pour des Peuples qui n'avoient commencé à pratiquer la mer que depuis le régne de Thésée. Il est assez étonnant qu'en moins de quarante ans ils ayent été en état d'en fournir un pareil nombre ; mais il est bien plus surprenant que les Athéniens ayent laissé tomber ensuite leur marine, & qu'il n'en soit plus question dans l'espace de 700 ans qui se sont écoulés depuis la guerre de Troye jusqu'à la bataille de Marathon : car, selon la

(1) Voy. *Bannier*, Explicat. des Fables, t. 6. p. 442.

[a] *Hom.* Iliad. l. 2. B. v. 83 & 118.

[b] Ibid. v. 64.

L v

IIe. PARTIE
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

remarque de Thucydide, ce ne fut que dix ou douze ans après cette fameuse journée, que les Athéniens devinrent hommes de mer [a]; & dès-lors néanmoins ils furent regardés comme le Peuple de la Gréce qui entendoit le mieux la navigation (1).

Il falloit aussi que les Lacédémoniens se fussent adonnés à la marine quelque tems avant la guerre de Troye. Ménélas, roi de Sparte, commandoit soixante vaisseaux [b]. On pourroit croire que ces peuples l'emportoient alors sur les Athéniens qui n'en donnerent que cinquante. Mais il faut observer que l'armement de Ménélas n'étoit pas composé des seuls vaisseaux fournis par Sparte. Homère nomme plusieurs autres villes qui étant alors dans la dépendance de Ménélas avoient contribué à former son escadre; au lieu que les cinquante vaisseaux des Athéniens avoient été équipés par la seule ville d'Athènes. La navigation au surplus n'a jamais été la partie dans laquelle les Lacédémoniens se soient distingués.

[a] L. 1. p. 11 & 13.

(1) On disoit dans la Gréce: *Les Atheniens pour la mer.*

[b] *Hom. Iliad.* l. 2. *v.* 94.

Lycurgue qui donna des loix à Sparte, plusieurs siécles après la guerre de Troye, proscrivit entiérement la marine [a].

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On remarque qu'Homère ne parle point de Corinthe, ville très-célébre dans les autres Ecrivains de l'antiquité, par son commerce & par ses forces maritimes. Sans doute qu'aux tems héroïques les Corinthiens ne s'étoient pas encore fait connoître pour leur habileté dans la marine. Ces Peuples d'ailleurs étoient alors soumis aux rois de Mycènes, ils marchoient sous les ordres d'Agamemnon [b].

Il paroît que la flotte combinée des Princes de la Gréce se rendit heureusement devant Troye; l'histoire ne fournit sur cette traversée aucun événement relatif à la navigation.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'il n'étoit point fait mention dans la haute antiquité de combats donnés sur la mer. Si l'on en croit certains mémoires, Minos est le premier qui s'y

[a] Voyez la troisiéme Partie Liv. IV. Chapitre III.

[b] *Hom. Iliad.* l. 2. B. v. 77. = Voyez aussi *Pauf.* l. 2. c. 4.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

soit hasardé [a]. C'est un fait qu'on ne peut ni nier ni assurer positivement. Il paroît seulement assez certain que ce Prince réprima les Pirates qui désoloient la mer Egée [b]. Mais il put y parvenir sans donner de combats sur mer. Ce fut peut-être en détruisant leurs vaisseaux dans les Ports & dans les Rades où ils avoient coutume de se retirer. On trouve aussi dans Athénée que les Argonautes furent attaqués par les Tyrrhéniens qui leur livrerent un sanglant combat. Tous ces Héros, excepté Glaucus, y furent blessés [c]. Aucun Auteur de l'antiquité n'a parlé de cet événement. Athénée est le seul qui en ait fait mention, sur l'autorité d'un ancien Ecrivain nommé Posis. Il rapportoit ce fait dans le troisiéme Livre de son Ouvrage intitulé : l'*Amazonide*. Comme ce Posis nous est entiérement inconnu, on ne sçait si cet Auteur méritoit beaucoup de croyance.

On pourroit opposer à tous ces différens faits le silence d'Homère. On ne trouve dans ses Ecrits aucun indice

[a] *Plin.* l. 7. c. 57. p. 418.

[b] Voyez *Suprà*, p. 239.

[c] L. 7. c. 12. p. 296.

de bataille navale. Il n'en parle jamais, pas même de combat livré de vaisseau à vaisseau. Cependant de pareilles descriptions auroient orné ses Poëmes, & il lui auroit été facile d'y en placer quelqu'une. Il y a plus. On a vû dans le Chapitre précédent que les Troyens avoient des vaisseaux. Enée & Anténor se sauverent chacun séparément à la tête d'une flotte assez considérable [a]. On ne voit point néanmoins que les Grecs aient entrepris de s'opposer à leur retraite. L'histoire n'en dit rien. Ce silence est d'autant plus singulier que les Grecs, à ce qu'il paroît, s'étoient rendus maîtres de la mer. Il est dit dans l'Iliade qu'Iphidamas venant au secours de Troye avec douze vaisseaux, les laissa à Percope & acheva son voyage par terre [b]. Il n'est donc pas aisé de comprendre comment Enée & Anténor ont pû passer à travers la flotte des Grecs, qui faisoient la même route pour leur retour, sans rendre de combat. Quelques Auteurs prétendent, il est vrai, qu'il y avoit un traité entre ces Princes Troyens & les Grecs pour ne les point troubler dans leur

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voyez *suprà*, p. 218, 219. = [b] L. 11. v. 228 & 224.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

retraite [a]. C'est un fait que je n'entreprendrai pas d'approfondir ; mais en supposant qu'Homère ait suivi ce sentiment pour ne point faire attaquer la flotte d'Enée ni celle d'Anténor par les vaisseaux de Ménélas, d'Ulysse & des autres Princes Grecs, dont il raconte les courses maritimes après la prise de Troye, il est très-digne de remarque que ce Poëte n'ait point imaginé de faire la description de quelque combat naval, lui qui n'a négligé aucune occasion de parler de tout ce qu'il pouvoit avoir lû & vû.

Je viens de tracer succinctement l'histoire de la Marine chez les Grecs aux tems héroïques. Examinons maintenant quelle étoit la construction de leurs vaisseaux & la maniere dont ils navigeoient. Homère sera mon principal guide. C'est à ses Ecrits qu'on doit s'en rapporter pour tout ce qui concerne cette haute antiquité.

On peut assurer que les Grecs des tems héroïques ne mettoient pas beaucoup d'art dans la fabrique de leurs vaisseaux. Des chevrons placés à peu de distance les uns des autres, & assem-

a *Dionys. Halicarn.* l. 1. p. 37.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

blés par des tenons, en formoient la carcasse [a]. Des planches de moyenne grandeur chevillées & arrêtées avec des liens aux côtes ou membres du navire en faisoient le bordage [b]. D'autres planches plus longues formoient la carène ou fond de cale [c]. Ces bâtimens étoient pontés, & Thucydide s'est trompé en avançant que les vaisseaux qui porterent les Grecs devant Troye n'étoient point couverts [d]. Il suffit d'ouvrir Homère pour se convaincre qu'ils l'étoient. Ce Poëte dit qu'Ulysse finit son navire en le couvrant d'ais fort longs [e], termes qui désignent nécessairement le pont. Je présume que ces vaisseaux n'avoient pas de quille, Homère ne l'auroit pas oubliée (1).

[a] *Odyss.* l. 5. v. 252 & 253.

[b] Ibid. v. 248. J'ai dit chevillées, & non pas clouées, eu égard à ce qu'Homère employe dans ces passages le mot Γόμφος au lieu de celui d'Ἧλος, dont il se sert ordinairement pour désigner des clous.

Plusieurs nations font encore aujourd'hui dans l'usage de n'attacher le bordage de leurs vaisseaux qu'avec des chevilles. Voyez *M. Paul.* l. 1. c. 23.

[c] *Odyss.* l. 5. v. 252.

[d] L. 1. p. 8.

[e] *Odyss.* l. 5. v. 253. Voyez aussi l. 13. v. 73 & 74. où il est dit que ce fut sur le pont de leurs vaisseaux que les Phéaciens dresserent le lit d'Ulysse.

(1) Les vaisseaux des Cosaques de l'Ukraine, n'ont point de quille.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard du gouvernail, ils n'en avoient qu'un [a]. Il étoit fortifié des deux côtés par des claies faites de branches de saules, ou d'osier. Ce moyen avoit été imaginé pour mettre le gouvernail en état de résister à l'impétuosité des flots [b]. Les vaisseaux des Grecs différoient alors de ceux des Phéniciens qui, suivant que je l'ai remarqué, avoient plus d'un gouvernail [c].

On ne voit point qu'il entrât alors de fer dans leur construction [d]. Ces bâtimens ne pouvoient donc être qu'extrêmement grossiers, d'autant plus que les Grecs, dans les siécles dont je parle, ignoroient encore l'usage de la scie.

Mercure de France, Novemb. 1750. p. 56 & 57.

[a] *Odyss.* l. 5. v. 255.

[b] Ibid. v. 256 & 257.

[c] Voyez *suprà*, Chap. II. p. 211.

Il paroît que dans la suite les Grecs adopterent la pratique des autres peuples, & mirent plus d'un gouvernail à leurs vaisseaux. Voyez *Scheffer.* de Milit. Naval. l. 2. c. 5. p. 146 & 147.

Quant à ce que dit cet Auteur, que dans toutes les représentations qui nous restent de la navire Argo, ce vaisseau est toujours représenté avec plus d'un gouvernail, cela ne conclut rien pour le tems dont je parle. Ces représentations sont des desseins arbitraires, & faits dans des tems trop postérieurs pour avoir aucune autorité. On sçait bien qu'il ne nous reste point de monumens de cette haute antiquité.

[d] Voyez *Pauf.* l. 2. c. 16. p. 742.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

Ils ne travailloient leur bois qu'avec la hache & la doloire [a]. On peut juger d'après ce détail de l'état où étoit alors l'architecture navale chez ces Peuples. Leurs ouvriers n'avoient pour guide qu'une routine grossiere. Ils n'étoient pas en état d'appliquer à cette partie de la navigation les Mathématiques dont les Grecs n'avoient pour lors aucune notion.

On pourroit être étonné de l'espéce d'arbres que les Grecs employoient à construire leurs navires. Ils se servoient d'aunes, de peupliers & de sapins [b]. Nous évitons aujourd'hui de faire entrer de pareils bois dans la bâtisse de nos vaisseaux; on ne s'en sert que pour les ouvrages du dedans (1). Mais il faut observer que dans les pays chauds les arbres dont je viens de parler sont d'une espéce différente de celle de nos climats. Ils y sont beaucoup plus durs & bien moins sujets à s'altérer ou

[a] Voyez *suprà*, Liv. II. Sect. 2de. Chap. III. p. 21 & 22.

[b] *Odyss.* l. 5. v. 239. = *Plato.* de Leg. l. 4. p. 824.

(1) On n'employe le sapin à l'extérieur que lorsqu'il faut doubler les vaisseaux qui vont en Amérique, pour les garantir des vers qui piquent & percent le bordage.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

à se déjetter. A présent encore, les vaisseaux en Turquie sont entiérement bâtis de sapin, parce que le sapin dans ce pays est aussi bon que le chêne l'est en France. La préférence que les Anciens donnoient à ces bois étoit donc bien fondée; ils trouvoient même un grand avantage à s'en servir, car ces bois étant fort légers, ils n'en étoient que plus propres à rendre légers à la course les bâtimens qu'on en construisoit.

Homère ne nous apprend point si les Grecs, aux tems héroïques, étoient dans l'usage de carêner leurs vaisseaux. Suidas dit que les Phéaciens chez lesquels Ulysse fut jetté par la tempête, enduisoient leurs navires de poix [a]. Mais cette autorité est bien moderne pour des siécles aussi reculés que ceux dont nous parlons. Ce qu'il y a de certain c'est que dans les tems postérieurs on a employé à cet usage la poix, la gomme & même la cire [b].

[a] Voce Ναυσικαα, t. 2. p. 600.

[b] Voyez *Ovid.* de Remed. Amor. v. 447. Epist. 5. v. 42. Metam. l. 11. v. 314. l. 14. v. 532. = *Vossius* de Idol. l. 4. c. 92. p. 549.

Comme les Anciens ne se servoient point de la cire pour s'éclairer, il n'est pas surprenant qu'on l'employât à enduire les vaisseaux.

Il n'en eſt pas de même à l'égard du leſt. On avoit ſenti dès-lors la néceſſité de donner aux vaiſſeaux une certaine péſanteur qui les fît entrer dans l'eau, leur ſervît de contre-poids & les empêchât de ſe renverſer. Auſſi les Grecs avoient-ils ſoin de leſter leurs bâtimens [a]. On prétend que Diomède en partant de Troye fit ſervir à cet uſage les pierres de cette ville infortunée [b].

Nos vaiſſeaux ont quatre mâts. Ceux des Grecs, au tems de la guerre de Troye, n'en avoient qu'un [c], qui n'étoit pas même arrêté à demeure, puiſqu'on étoit dans l'uſage de le coucher ſur le pont lorſque le navire étoit dans le Port. On le dreſſoit quand on vouloit partir, & on l'aſſuroit par des cordages [d]. Ce mât n'étoit traverſé que par une antenne ou vergue [e]. Il ſeroit difficile de déterminer avec certitude ſi cette vergue portoit pluſieurs voiles,

[a] *Odyſſ.* l. 5. v. 257.

[b] *Lycophron*, Caſſand. v. 618.

[c] *Odyſſ.* l. 5. v. 254.

[d] *Iliad.* l. 1. v. 434. = *Odyſſ.* l. 2. v. 424 & 425. l. 15. v. 290.

Ces mâts devoient être à peu près diſpoſés comme le ſont ceux des coches, & des grands bateaux qui navigent ſur la Seine. On les baiſſe lorſqu'il s'agit de paſſer ſous l'arche d'un pont.

[e] *Odyſſ.* l. 5. v. 254.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ou si elle n'en avoit qu'une. Le premier sentiment paroît le plus probable, attendu qu'Homère nomme toujours les voiles au plurier [a]. On les manioit par le moyen de plusieurs cordages. On voit que dès les tems héroïques les différentes manœuvres d'un vaisseau avoient chacune leur nom particulier & relatif à leur destination [b].

Les voiles étoient faites de différentes matieres, de chanvre, de jonc, de plantes à longues feuilles, de nattes & de peaux [c]. Il paroît cependant que celles des Grecs étoient plus ordinai-

[a] Ibid.

[b] Ibid. v. 260.

Dans ces passages, par ὑπέρας, il faut entendre les cordages qui manœuvrent la vergue : par κάλως, ceux qui servent aux voiles; & par πόδας, ceux qui assurent & contiennent le mât, les mêmes que nous appellons *Haubans*. Quand il est question des cables qui servent à s'amarrer soit dans un Port, soit à la côte, Homère les désigne toujours par le mot πρυμνήσια.

Mais lorsqu'il est question des manœuvres en général, ce Poëte se sert du mot πείσματα. Ainsi, à proprement parler, les πείσματα sont les cordages qui servent à la manœuvre d'un vaisseau, & les πρυμνήσια, ceux qui sont à la pouppe seulement. La différence de ces deux mots est évidente par leur étymologie. Le premier vient de πείθω; ce nom dérive de l'usage que les mariniers font de ces cordages. Ils s'en servent pour faire obéir & tourner le vaisseau à leur gré. Le second vient de πρύμνη, qui désigne la pouppe ou l'arriere du navire.

[c] Voyez *Voss.* de Phy-

rement de toile [a]. Il en étoit de même à l'égard des cables. On y employoit le cuir, le lin, le genêt, le chanvre, en un mot, toutes les différentes plantes & écorces qui peuvent servir à cet usage [b]. Les cables de jonc, ou d'osier marin semblent avoir eu la préférence chez les Grecs, aux tems héroïques. Ils les tiroient d'Egypte où cette plante est fort abondante [c]. Homère ne dit point si l'on enduisoit les cordages de quelque préparation qui les défendant des impressions de l'air & de l'eau, les préservât de la pourriture.

La coutume de peindre & d'orner les vaisseaux est très-ancienne. Elle avoit

siol. l. 5. c. 39. p. 661. = *Scheffer*. l. 2, c. 5. p. 141.

[a] *Odyss.* l. 5. v. 258, &c. l. 2. v. 426.

Eustathe conjecture que les voiles des Grecs étoient de lin, sur ce qu'il est dit dans le 2 livre de l'Odyssée, v. 426. que celles du vaisseau de Télémaque étoient blanches.

[b] *Iliad.* l. 2. v. 135. = *Odyss.* l. 2. v. 426. = *A. Gell.* l. 17. c. 3. = *Voss.* & *Scheffer*, locis cit.

[c] *Odyss.* l. 21. v. 390 & 391.

Ces cables étoient faits de la plante appellée *Byblus*, qu'on recueilloit dans les marais d'Egypte. C'étoit une sorte de canne ou roseau qui porte à son extrémité supérieure une espéce de chevelure, si l'on peut s'exprimer ainsi. On faisoit les cordages & les cables des vaisseaux de cette chevelure, comme ici on fait les cordes à puits d'écorce de tilleul. Voy. *Strab.* l. 17. p. 1151.

IIᵉ. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemᵗ. de la Royauté chez les Hébreux.

lieu dès avant la guerre de Troye [a]. Hérodote dit qu'alors on y employoit le vermillon. La maniere dont il s'exprime fait entendre que cet usage ne subsistoit plus de son tems [b].

Après avoir parlé de la construction des vaisseaux & de leurs agrès dans les siécles héroïques, il est à propos d'examiner quelle pouvoit alors en être la forme.

Il paroît que les Grecs ont eu de bonne heure deux sortes de constructions, une pour les navires marchands, & l'autre pour les vaisseaux de guerre. Les premiers étoient fort évasés, ayant le ventre très-large [c]. Les autres au contraire étoient de forme allongée. Tel étoit, dit-on, le navire sur lequel Danaüs passa dans la Gréce. Ce bâtiment avoit 50 rames, c'est-à-dire, 25 de chaque côté. On prétend qu'il servit de modèle pour construire la navire ARGO, le premier vaisseau de guerre que les Grecs aient bâti [d]. On doit au surplus regarder tous ces bâtimens com-

[a] Voyez *Feithius*, Antiq. Hom. l. 4. c. 12. p. 500.

[b] L. 3. n. 58.

[c] *Odyss.* l. 5. v. 249, &c.

[d] Voyez *Bochart*, in Chan. l. 2. c. 11. p. 819. = *Méziriac*. ad Ep. *Ovid*. t. 2. p. 81.

me des espéces de galeres qui alloient à voiles & à rames. En effet, indépendamment des voiles, il est toujours parlé de rameurs, & des bancs sur lesquels ils étoient assis [a]. Je ne dirai rien des vaisseaux à plusieurs rangs de rames, il n'en est point question dans Homère. On n'en a fait usage que depuis la guerre de Troye [b].

Quelque forme que pussent avoir alors les navires des Grecs, ils ne devoient pas être bien considérables. Les plus grands dont parle Homère sont ceux des Béotiens. Ils portoient, dit-il, six-vingts hommes [c]. On pourroit peut-être imaginer que ce Poëte n'a prétendu désigner que les troupes de débarquement, mais il n'y a pas d'apparence, puisque, comme l'observe fort bien Thucydide, c'étoit les soldats qui servoient de rameurs [d]. Je pense donc que tout l'équipage de ces vaisseaux se réduisoit à six vingts hommes. Jugeons d'ailleurs de leur peu de capacité par l'usage où étoient alors

[a] *Iliad.* l. 1. v. 309. = *Odyss.* l. 2. v. 419, &c.

[b] *Thucyd.* l. 1. p. 8 & 10.

[c] *Iliad.* l. 2. B. v. 16 & 17.

[d] L. 1. p. 8. = Voyez aussi *Huet*, Hist. du commerce, p. 270 & 271.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

les Grecs de tirer leurs navires à terre, dès qu'ils étoient au Port [a]. Aussi voyons-nous que quand il s'agissoit de s'embarquer, la premiere opération étoit de lancer le navire à l'eau [b]. Cette manœuvre étoit alors si aisée, que les matelots ne manquoient pas d'emporter le gouvernail de leurs vaisseaux lorsqu'ils étoient à terre, de peur qu'on ne les emmenât à leur insçû [c].

Cet usage de mettre les navires à sec dans les tems où ils ne servoient point, paroît bien extraordinaire; & cependant il étoit généralement pratiqué. La flotte des Grecs étoit enfermée dans leur camp devant Troye. Ils avoient fortifié ce camp, tant pour leur propre sureté, que pour mettre les vaisseaux à l'abri des incursions de l'ennemi [d]. Il n'est pas aisé de concevoir comment on pouvoit, après un certain tems, faire usage de pareils bâtimens qui devoient être extrêmement déjettés & entrouverts. Il falloit bien

[a] *Iliad.* l. 1. v. 485. = *Odyss.* l. 11. v. 20. = *Hesiod.* Op. & Dies. v. 624. = *Strabo*, l. 4. p. 298.

[b] *Iliad.* l. 1. v. 308. = *Odyss.* l. 2. v. 389. l. 11. v. 2. = *Hesiod.* Op. & Dies. v. 631.

[c] Voyez Acad. des Inscript. t. 7. Hist. p. 38.

[d] *Iliad.* l. 7. v. 437.

des

des soins pour les réparer. Les Grecs devoient y être d'autant plus attentifs que navigeant sur la Méditerranée, leurs vaisseaux demandoient une ferme consistance. La lame sur cette mer est très-courte & très-fréquente, par conséquent elle heurte plus souvent le navire, & le fatigue beaucoup plus que ne fait l'Océan.

Quant à la maniere de conduire un vaisseau, tout nous prouve à quel point les Grecs des tems héroïques étoient ignorans dans cet art. Quoique ces Peuples gouvernassent à la vûe des terres, autant qu'il leur étoit possible (1), ils étoient forcés néanmoins, dans bien des occasions, de prendre la pleine mer (2). J'ignore par quel moyen les pilotes pouvoient alors diriger leur route. Nous tirons de grands secours de l'observation des hauteurs méridiennes du soleil. C'est ainsi qu'on détermine avec facilité l'élévation du Pôle, & on gouverne en conséquence.

(1) Virgile, en faisant ranger à son Héros les côtes de la Gréce, d'Italie & de Sicile, au lieu de le conduire par la haute Mer, s'est en ce point conformé aux anciennes pratiques.

(2) C'est ce qu'on appelle pour les galeres, *faire canal*.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

Mais ces pratiques étoient absolument inconnues aux navigateurs Grecs. Ils ne se doutoient pas des opérations que nous faisons pendant le jour pour assurer la route d'un vaisseau en pleine mer.

A l'égard de celles qui s'exécutent pendant la nuit, on voit que les Grecs avoient dès-lors quelques notions de l'utilité qu'on peut tirer de l'observation des étoiles pour se conduire sur mer. On prétend qu'ils devoient ces connoissances à Nauplius un des Argonautes [a]. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'art de diriger la route d'un bâtiment par l'aspect des étoiles devoit être assez ancien dans la Gréce. Homère nous dépeint Ulysse conduisant sa nacelle en regardant attentivement *les Pléiades*, le *Bouvier*, *l'Ourse* & *Orion* [b]. On voit aussi Calypso ordonner à ce Prince de faire route en laissant à gauche la *grande Ourse* [c]. Cette constellation étoit le principal guide des pilotes Grecs [d]. J'ai fait voir

[a] *Theon. Alex.* ad Arati, Phœn. p. 7.

[b] *Odyss.* l. 5. v. 272 & 275, &c.

[c] Ibid. v. 276. & 277.

[d] Voyez *Scheffer*, l. 4. c. 6. p. 297, &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

dans la premiere Partie de cet Ouvrage les inconvéniens de cette pratique, & les dangers qui devoient en résulter [a]. D'ailleurs ces observations ne pouvoient être alors que bien grossieres & bien défectueuses. Elles se faisoient à la vue simple; les Grecs n'avoient point d'instrumens pour prendre hauteur.

Ils connoissoient encore moins les cartes Marines. Comment pouvoient-ils donc s'assurer des terres qu'ils vouloient gagner; ou au contraire éviter les écueils, les rochers & les côtes où il y avoit danger d'échouer? Quel devoit être enfin leur embarras, lorsqu'ils étoient accueillis d'une tempête. Dans les nuits sombres, dans les gros tems qui ne permettent pas d'appercevoir les étoiles, un pilote ne pouvoit pas faire route. Il falloit pour lors errer à l'aventure [b] & aborder où l'on pouvoit. Homère fait arriver Ulysse dans différens pays; mais c'est toujours sans que ce Héros se doute des climats où il se trouve [c].

[a] Tome II. Liv. IV. Chap. II. p. 126.

[b] Voy. *Virgil.* Æneid. l. 3. v. 200, &c.

[c] *Odyss.* l. 6. v. 119, &c. l. 9. v. 174, &c.

Remarquons encore que les Grecs, dans les siécles dont je parle, manquoient de plusieurs machines dont l'usage paroît indispensable dans la navigation. Du tems des Argonautes, ils ne connoissoient pas encore les anchres [a]. Je doute même qu'on en fît usage dans le siécle d'Homère. Le mot Grec qui sert à désigner une anchre proprement dite, ne se trouve dans aucun de ses Poëmes. Il n'en emprunte aucune comparaison. Si l'on veut ensuite examiner attentivement les différentes manœuvres décrites par ce Poëte, lorsqu'il parle de vaisseaux entrans soit dans des ports, soit dans des rades peu fréquentées, il n'y en a aucune qui puisse faire soupçonner que les Grecs se servissent d'anchres. Je sçais bien qu'il y a quelques passages dans l'Iliade & dans l'Odyssée qu'on traduit ordinairement par *jetter l'anchre*; mais c'est mal à propos & sans fondement [b].

[a] *Plin.* l. 36. sect. 23. p. 741. = *Arrian.* Perip. Pont Eux. p. 121.

[b] Les passages dont il s'agit se trouvent dans l'Iliade, l. 1. v. 436. = *Odyss.* l. 15. v. 497. & l. 9. v. 137. Ἐκ δ' εὐνὰς ἔβαλον, = οὔτ' εὐνὰς βαλέειν. On traduit ces passages par *jetter l'Anchre.* La raison sur laquelle les anciens Critiques, tels qu'Eustathe & Hesychius, se fondent pour interpréter εὐνὴ par *An-*

Les Grecs alors n'employoient, à ce qu'il paroît, que de grosses pierres pour arrêter leurs vaisseaux. Quand Ulysse est arrivé à la rade des Lestrigons, il attache son vaisseau à un rocher avec des cables [a]. Lorsque ce Prince part du port des Phéaciens, les rameurs détachent le cable qui arrêtoit le navire par le moyen d'une pierre trouée à laquelle il étoit noué [b]. Il me paroît donc démontré qu'alors les Grecs ne connoissoient pas les anchres,

chre; c'est, disent-ils, qu'εὐνάζω, qui signifie *dormir*, vient d'εὐνή. Or, ajoutent-ils, l'immobilité d'un vaisseau qui est à l'anchre peut fort bien être représentée comme une espéce de sommeil, sur-tout en style Poëtique. Διὰ τὸ ἀγκύρας ἐκβαλλομένης εὐνηθῆναι τὴν ναῦν, *eò quòd anchorâ dejectâ, navis veluti dormiat.* C'est sans doute d'après cette explication que les Lexicographes rendent le mot εὐνὴ par *Anchre.*

Mais je ne crois point cette explication à l'abri de toute critique. Je doute d'abord que l'on puisse dire, même en style Poëtique, d'un vaisseau qui est à l'anchre, qu'il dort. Car de quelque maniere qu'on l'attache, il a toujours son roulis. De plus ne peut-on pas dire également d'un vaisseau attaché par des cables à un rocher, ou retenu par des grosses pierres, qu'il dort, comme on le diroit d'un vaisseau arrêté par des *Anchres*?

Je crois donc que par εὐνὴ on ne doit point entendre les *Anchres*, tels que les Grecs les ont eues par la suite, mais de grosses pierres qui servoient à arrêter les vaisseaux.

[a] *Odyss.* l. 10. v. 96.
[b] Ibid. l. 13. v. 77.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

& qu'au défaut de cette machine, ils se servoient de grosses pierres (1).

Il y a bien de l'apparence aussi que ces Peuples n'avoient point l'usage de la sonde. Homère n'en parle jamais, & rien d'ailleurs ne paroît contredire son silence. Jugeons d'après ces faits, des dangers auxquels les navigateurs Grecs étoient exposés. Difficilement pouvoient-ils connoître la profondeur de la mer, sçavoir sur combien de brasses ils étoient, être sûrs que le mouillage étoit bon, &c. Ils couroient donc risque de toucher à chaque instant. De plus, n'ayant point d'anchres, quand la tempête les surprenoit proche des côtes hérissées de rochers, ou des bancs, quelle devoit être leur situation? Ils étoient exposés à voir leur bâtiment se briser, ou tout au moins échouer à chaque moment. Le moindre accident qu'ils avoient à craindre étoit de dériver considérablement. Ils devoient être jettés souvent hors de leur route; car je ne crois pas que les Grecs connussent alors l'art d'enter

(1) C'est par cette raison que le mot λίθος, signifie en plusieurs occasions une *Anchre*. Voy. le trésor de H. Etienne, au mot λίθος.

plusieurs mâts les uns au-dessus des autres. Ils ne pouvoient par conséquent profiter des différens lits de vent, & il ne leur étoit pas possible, lorsqu'ils étoient une fois affalés à une côte, de s'en écarter & de s'élever au large; les voiles hautes étant les seules qui puissent agir en pareille occasion. Enfin on ne voit pas que dans les siécles héroïques il y eût des pilotes-lamaneurs pour gouverner à la vue des rades & des ports d'entrée difficile. Je ne doute donc point que les naufrages ne fussent alors très-fréquens. Aussi les Anciens faisoient-ils tant d'estime des pilotes, que l'histoire n'a pas dédaigné de conserver les noms de plusieurs d'entre eux. On nomme ceux qui conduisirent en Créte le vaisseau de Thésée [a]. Il est beaucoup question dans le voyage des Argonautes de Typhis qui servoit de pilote à ces fameux aventuriers [b]. On n'a pas non plus oublié Ancée qui le remplaça dans cette fonction [c]. On voit enfin qu'Homère parle avec les plus grands éloges de Phron-

[a] *Plut.* in Thes. p. 7.

[b] *Apollod.* l. 1. p. 42 & 43. = *Hygin.* Fab. 14. p. 36.

[c] *Apollod.* l. 1. p. 49. = *Hygin.* Fab. 14. p. 46.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tis pilote du vaisseau de Ménélas [a].

Il ne me reste plus qu'à parler du Commerce maritime des Grecs aux tems héroïques. Il ne devoit pas être bien considérable : ces Peuples n'étoient pas alors en état d'entreprendre des voyages de long cours. Je doute qu'ils connussent l'Océan; ou s'ils en avoient entendu parler, c'étoit comme d'une mer inaccessible. Ce ne fut que plus de six cents ans après l'expédition des Argonautes, que les Grecs oserent y entrer [b]. A l'égard du golphe Arabique, & de la Mer rouge, ils n'y ont point navigué avant Alexandre.

D'ailleurs pour qu'une nation puisse se livrer au trafic maritime il faut, ou que le pays qu'elle habite produise naturellement de grandes richesses, ou qu'elle y supplée par son industrie. Les Grecs, dans les tems dont il s'agit, n'étoient ni dans l'une ni dans l'autre position. La Gréce n'est point riche en minéraux; & son sol, pour être fertile, a besoin d'être bien cultivé. Ses anciens habitans dénués d'arts

[a] *Odyss.* l. 3. v. 282, &c. = [b] Voyez *Herod.* l. 4. n. 152.

& d'industrie n'étoient pas en état de tirer de la terre tout ce qu'elle auroit pû rendre : aussi étoient-ils en général fort pauvres [a] : d'ailleurs à peine avoient-ils entre eux quelque communication [b]. Dépourvus des richesses naturelles & des moyens qui y suppléent, avec quoi ces Peuples auroient-ils donc pû trafiquer ?

Indépendamment de ces raisons, d'autres obstacles s'opposoient encore aux progrès du trafic maritime dans la Gréce. Il n'y avoit point alors de sureté sur les mers. Elles étoient infestées de pirates. Sans parler des Cariens, des Phéniciens, & des Tyrrhéniens, les Grecs eux-mêmes s'étoient adonnés à la piraterie dès l'instant qu'ils avoient eu quelque habitude avec la mer [c]. Ils y avoient porté cet esprit de rapine & de brigandage qui les animoit sur terre [d]. Le métier de corsaire n'étoit point infâme aux tems héroïques, au contraire on s'en faisoit honneur [e]. Les Souverains mêmes s'en

[a] *Athen.* l. 6. c. 4. p. 231 & 232.

[b] Voyez *suprà*, p. 221

[c] Voyez *Odyss.* l. 3. v 72, &c. = *Thucyd.* l. 1 p. 4. = *Strabo*, l. 17. p. 1142.

[d] Voyez *suprà*, p. 234 & 235.

[e] Voyez *Thucyd.* l. 1.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

mêloient. Ménélas, dans l'Odyssée, ne rougit point de dire à Pisistrate & à Télémaque, qui admiroient ses richesses, qu'elles étoient le fruit de ses courses maritimes [a]. C'est par cette voie que plusieurs Princes Grecs avoient amassé des trésors considérables [b]. On sent aisément quel tort une pareille licence pouvoit faire au commerce maritime, & combien il devoit en être interrompu.

Minos passoit dans l'antiquité pour le premier qui eût commencé à donner la chasse aux pirates [c]. Mais il paroît que, du tems des Argonautes, on prit des mesures plus efficaces encore pour les réprimer. Plutarque rapporte, d'après un ancien Auteur, qu'on fit alors un réglement dans la Gréce, qui défendoit à qui que ce fût de mettre en mer des vaisseaux qui portassent plus de cinq hommes. Jason seul fut excepté de cette loi générale. On lui donna

p. 4 & 6. = *Feith. Antiq.* Hom. l. 2. c. 9. p. 192. l. 4. c. 12. p. 498.

On pensoit de même autrefois chez les peuples du Nord. On y regardoit la piraterie comme un moyen légitime d'acquérir des richesses. *Bibliothéque Anc. & Mod.* t. 2. p. 256 & 261, &c.

[a] L. 4. v. 90, &c.

[b] *Odyss.* l. 3. v. 301. l. 14. v. 230, &c.

[c] *Thucyd.* l. 1. p. 4

au contraire commission expresse de courir les mers à main armée pour détruire les corsaires & les brigands [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Si l'on pouvoit adopter les idées du célébre Bianchini, sur les motifs qui occasionnerent la guerre de Troye, il s'ensuivroit que dès-lors les Grecs auroient dû faire un commerce très-étendu, & qu'en général la navigation & le trafic maritime auroient été le principal objet de la politique de ces peuples. M. Bianchini, en effet, veut que la guerre de Troye ait eu pour objet, non le prétendu ravissement d'Hélène, mais la navigation & le commerce libres de la mer Egée & du Pont-Euxin. Tel fut, selon lui, le véritable motif qui arma les Grecs contre les Troyens. Cette expédition, ajoute-t-il, ne se termina point par la destruction de l'empire Troyen; mais par un traité de commerce avantageux aux Grecs [b].

Je ne crois point devoir m'arrêter à réfuter un paradoxe si singulier, qui voudroit réduire l'Iliade à une pure histoire allégorisée dans le goût Orien-

[a] *Clidemus*, apud *Plut.* in Thes. p. 8.

[b] La Istoria Universale, Deca III. cap. 30. pag. 452, &c.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tal. On peut mettre hardiment ce systême au nombre de ceux qu'enfante une imagination vive & féconde ; mais qui dénué de la moindre vraisemblance, se trouve absolument démenti par tout ce qui peut nous rester de notions historiques sur l'objet & les événemens de la guerre de Troye.

FIN DU QUATRIEME LIVRE.



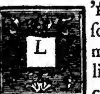


SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux: espace d'environ 600 ans.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.



L'ÉPOQUE dont nous sommes occupés présentement, offre pour l'art Militaire les mêmes ressources que pour les Loix, les Arts & les Sciences. Je dirai plus. Les siécles suivans ne fournissent pas, à beaucoup près, autant de connoissances sur tous ces objets. A l'égard de

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

l'Art Militaire particulierement, il est certain que depuis les siécles héroïques jusqu'au tems de Cyrus, on n'apperçoit ni changement ni progrès dans la maniere de faire la guerre chez les Peuples dont je trace ici l'histoire. Ainsi ce qu'on va lire peut servir à fixer nos idées sur les connoissances qu'ont eues de l'Art Militaire, pendant une longue suite de siécles, les Egyptiens, les Asiatiques & les Grecs.



CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'ÉGYPTE, généralement parlant, n'a jamais été guerriere. Plus appliquée à faire fleurir les Loix, les Arts & les Sciences, qu'à exercer ſon Peuple aux combats, les vertus militaires n'étoient pas celles qu'elle cultivoit avec le plus de ſoin. Auſſi n'eſt-ce point par l'éclat de ſes armes que l'Egypte s'eſt attirée l'attention de la poſtérité. Il faut avouer cependant qu'elle a produit quelques Conquérans, dont les exploits ne le cédent à aucun de ceux des plus fameux Héros de l'antiquité.

On doit mettre à juſte titre dans ce nombre Séſoſtris, qui monta ſur le thrône vers l'an 1650 avant J. C. [a]. Son regne eſt l'époque de la gloire militaire des Egyptiens. Ce Prince, dévoré de l'ambition la plus vaſte, ne ſe propoſa rien moins que la conquête

[a] Voyez Tome III. Liv. I. p. 223

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté, chez les Hébreux.

de l'univers [a]. Il prit en conséquence les mesures nécessaires pour assurer le succès de ses armes. Son premier soin fut de régler l'état des troupes. Cet objet, apparemment, avoit été négligé, ou du moins mal ordonné par ses prédécesseurs, puisque les Anciens ont regardé Sésostris comme l'Auteur des réglemens concernant la discipline & le service Militaire en Egypte [b]. C'est pourquoi je rapporterai à son regne ce que les Auteurs de l'antiquité nous ont transmis sur ce sujet.

On voit que la maxime des Egyptiens étoit d'entretenir toujours sur pied une milice nombreuse, partagée en deux corps; celui des Calasires & celui des Hermotybies. L'un montoit à cent soixante mille hommes, & l'autre à deux cents cinquante mille. L'usage étoit de distribuer ces troupes dans les différentes Provinces du Royaume [c]. Les soldats n'avoient point de paye, & il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique [d]. Mais l'Etat

[a] *Diod.* l. 1. p. 63.

[b] *Arist.* de Rep. l. 7. c. 10. = *Diod.* l. 1. p. 105 & 106.

[c] *Herod.* l. 2. n. 164, & *suiv.*

[d] Id. ibid. n. 165 & 166.

avoit pourvu abondamment à leur entretien. On avoit assigné à chaque soldat douze arures de terre exempte de toutes sortes de charges & d'impositions [a]. Ils les affermoient à des laboureurs qui les faisoient valoir & leur en rendoient une certaine redevance [b].

C'étoit d'entre les Calasires & les Hermotybies qu'on tiroit la garde du Prince. Elle étoit composée de deux mille hommes qui se relevoient tous les ans. Dans l'année d'exercice on donnoit par jour d'extraordinaire à chaque soldat cinq livres de pain, deux

[a] *Herod.* l. 2. n. 168. = *Diod.* l. 1. p. 85.

Ces douze arures égalent à peu près onze arpens mesure de Paris. L'arure dont il s'agit ici étoit une mesure superficielle, qui, suivant Hérodote, avoit cent coudées Egyptiennes en tout sens, ou dix mille coudées quarrées. Les Sçavans sont assez d'accord que le Dérach du Caire, qui, suivant Greaves, est de 1 pied 8 pouces $6\frac{222}{355}$. lignes de roi, est parfaitement égal à l'ancienne coudée Egyptienne, & que cette mesure n'a jamais souffert aucune altération. A ce compte l'arure devoit être de 814 toises, 28 pieds 85 pouces $51\frac{237}{5041}$. lignes quarrées, & par conséquent 12 arures valoient 9777 toises 19 pieds 16 pouces $36\frac{2844}{5041}$. lignes quarrées. L'arpent de Paris est, comme l'on sçait, précisément de 900 toises quarrées, ainsi onze arpens valent 9900 toises quarrées. il ne s'en falloit donc que de 122 toises, 16 pieds 127 pouces $107\frac{197}{5041}$. lignes quarrées, que 12 arures Egyptiennes n'égalassent onze arpens mesure de Paris.

[b] *Diod.* l. 1. p. 85.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

livres de viande, & la valeur de deux ou trois pintes de vin [a]. On peut juger par ce détail que le soldat avoit non-seulement de quoi subsister ; mais qu'il étoit même en état d'entretenir sa famille. Car l'intention du législateur avoit été de favoriser le mariage aux troupes, attendu que le fils étoit obligé de suivre la profession de son pere [b].

Quant à la discipline Militaire, les Anciens nous ont transmis peu de détails sur cet article. Ils nous apprennent seulement que ceux qui abandonnoient leurs rangs, ou qui désobéissoient à leurs Généraux, étoient notés d'infamie. Ils pouvoient cependant s'en relever, s'ils réparoient leur faute par des actions de vigueur & d'éclat. La maxime des Egyptiens étoit qu'il falloit laisser au soldat le moyen de rétablir son honneur, & lui faire comprendre qu'il devoit être plus sensible à cette perte qu'à celle de la vie [c]. Car la profession Militaire étoit en grande considération chez ces Peuples.

[a] *Herod.* l. 2. n. 168.
[b] *Diod.* p. 85. = *Herod.* n. 166. = *Arist.* de Rep. l. 7. c. 10. = *Dicæarchus* apud *Schol. Apollon. Rhod.* l. 4. v. 272.
[c] *Diod.* l. 1. p. 89.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

Après les familles sacerdotales celles qu'on estimoit le plus, étoient, comme parmi nous, les familles destinées aux armes [a]. On voit encore que dans les armées Egyptiennes la droite étoit le poste d'honneur [b].

Il résulte de ce qu'on vient de lire que, dans les tems ordinaires, les forces de l'Egypte montoient à quâtre cents dix mille hommes; mais lorsque le Souverain jugeoit à propos d'augmenter ses troupes, ou qu'il étoit nécessaire de les recruter, c'étoit parmi les laboureurs qu'on prenoit des soldats [c]. L'Histoire de Sésostris va nous prouver qu'on avoit quelquefois recours à cet expédient.

L'armée que ce Monarque leva répondoit à la grandeur de ses projets. Elle étoit forte de six cents mille hommes de pied, de vingt-quatre mille chevaux & de vingt-sept mille chariots armés en guerre [d], sans parler d'une flotte de 400 voiles équipée sur la mer rouge [e].

[a] *Herod.* n. 168. = *Diod* p. 85.
[b] *Diod.* l. 1. p. 77 & 78.
[c] *Diod.* l. 1. p. 33.
[d] Ibid. p. 64.
[e] Ibid.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Sésostris s'étant mis en marche, conduisit son armée du côté du midi, & tomba d'abord sur les Ethiopiens. Les ayant défaits, il leur imposa pour tribut l'obligation de lui apporter tous les ans une certaine quantité d'or, d'ébenne & d'yvoire [a]. Revenant ensuite sur ses pas il passa dans l'Asie dont sa flotte rangeoit les côtes. Tout plia devant lui. Mais il seroit difficile de déterminer jusqu'à quel point précisément ce Conquérant porta ses armes dans cette partie du monde. Si l'on en croit certains Auteurs, Sésostris passa le Gange, traversa toutes les les Indes, & parvint jusqu'à l'Océan oriental [b]. Mais ce fait paroît peu vraisemblable. Hérodote borne l'étendue des conquêtes de ce Monarque, d'un côté aux parties de l'Asie situées le long du golphe Arabique, & de l'autre aux provinces occidentales du même continent [c]; & le témoignage de cet Auteur est d'un grand poids sur tout ce qui concerne les événemens

[a] Ibid. = *Herod.* l. 2. n. 110. = *Strabo*, l. 16. pag. 1114.

[b] *Diod.* p. 64. = *Strabo*, p. 1114. = *Lucan.* Pharsal. l. 10. v. 276.

[c] L. 2. n. 102, 103 & 106.

de cette haute antiquité. Ajoutons que le trajet depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan oriental, paroît absolument impossible pour une armée telle que celle de Sésostris. A l'égard de l'Europe, les Historiens de l'antiquité s'accordent à dire que la Thrace fut le terme de ses conquêtes, dans cette partie du Monde [a].

Au surplus l'expédition de ce Monarque ne nous fournira presque aucun éclaircissement sur la maniere dont on pouvoit faire la guerre de son tems. Les particularités ne nous en sont point connues. Nous ignorons les moyens que Sésostris employa pour réduire si promptement ce nombre infini de nations dont parlent les Anciens. Ce qu'on en sçait, c'est qu'alors on faisoit un fort grand usage des chariots armés en guerre. C'étoit la principale force des armées. On a déja vû que le monarque Egyptien en avoit vingt-sept mille. Il est dit aussi dans l'Ecriture, qu'il en y avoit un grand nombre dans l'armée que Pharaon leva pour marcher à la poursuite des Israë-

[a] *Herod.* n. 103. = *Diod.* l. 1. p. 65.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

lites [a]. Ce n'étoit pas au reste un usage particulier à l'Egypte, il a été commun à tous les Peuples de l'Antiquité.

On a lû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la plûpart des Anciens attribuoient à Orus l'invention de monter à cheval ; quelques-uns néanmoins en faisoient honneur à Sésostris [b]. J'ai dit alors, que cette opinion ne me paroissoit pas bien fondée. Je ne répéterai point ici les raisons qui m'ont déterminé à la rejetter. J'ajouterai seulement que ceux qui rapportent à Sésostris l'art de monter à cheval, ont vraisemblablement mal interprété la tradition. Elle portoit sans doute que ce Prince avoit imaginé le premier de former un corps de cavalerie. Il y en avoit en effet dans son armée. Dans le dénombrement des troupes de Sésostris, Diodore distingue expressément la cavalerie, d'avec les chariots armés en guerre. [c]. On remarque la même distinction dans la description que l'Ecriture fait des forces ramassées par Pharaon pour opprimer

[a] *Exod.* c. 14. ℣. 7. = [b] Lib. 5. p. 298. = [c] L. 1. p. 64.

les Hébreux dans leur fuite [a]. Je crois donc pouvoir concilier les différens rapports des Anciens, en attribuant à Sésostris l'institution de la cavalerie dans les armées Egyptiennes. C'est peut-être à cette nouveauté qu'il fut redevable de la promptitude de ses exploits.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quoi qu'il en soit, la rapidité des conquêtes de ce Monarque prouve que la plûpart des Peuples qu'il attaqua étoient fort ignorans dans l'art Militaire. Il n'y avoit ni villes ni forteresses pour arrêter les progrès du vainqueur [b]. On n'en peut pas douter, lorsqu'on lit l'énumération des pays subjugués par Sésostris. Si ce Prince eut rencontré dans son chemin quelques places un peu fortifiées, & si l'on eut été instruit dans l'art de les défendre, il auroit employé plus de neuf années à soumettre un si grand nombre de Peuples. C'est cependant à ce court espace que les Anciens bornent la durée de son expé-

[a] *Omnis equitatus Pharaonis, currus ejus &* EQUITES. *Exod. c.* 14. ℣. 23.

On trouve aussi dans les anciennes versions les mots ἵππος, καὶ ἀναβάτης, *equus & insidens equo.*

[b] Voyez la Premiere Partie Tome II. Liv. V. p. 281.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

dition [a], & le fait est très-probable. Ce que nous sçavons des conquêtes d'Alexandre, d'Attila, de Gengiskam, de Tamerlan, &c. montre avec quelle facilité un Conquérant pouvoit anciennement parcourir la terre.

L'ignorance où l'on étoit alors sur l'art de la guerre défensive, rendoit plus faciles les moyens de faire subsister une armée aussi nombreuse que celle de Sésostris. J'ai dit ailleurs que le gain d'une bataille ouvroit aux vainqueurs un pays immense : il s'emparoit de tout, & ce qu'il retiroit des Peuples vaincus le mettoit en état d'entretenir & de faire subsister ses troupes [b]. Il est très-probable encore que l'armée de Sésostris pouvoit être divisée en plusieurs corps qui marchoient & agissoient séparément. Il est dit néanmoins que faute de vivres, elle pensa périr dans la Thrace, & que ce Conquérant fut obligé de revenir sur ses pas [c]. Cette circonstance me feroit penser que Sésostris trouva dans ces contrées une résistance qu'il n'avoit point éprouvée

[a] *Diod.* l. 1. p. 65.

[b] Voyez la premiere Partie Tome II. Liv. V. pag. 214.

[c] *Diod.* l. 1. p. 65.

ailleurs.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ailleurs. Le fait est d'autant plus vraisemblable que les Thraces ont toujours passé pour un des Peuples les plus belliqueux de l'antiquité.

Il ne paroît pas que Sésostris ait pris aucune mesure pour conserver à ses successeurs les vastes contrées qu'il s'étoit soumises [a]. Satisfait d'avoir vaincu des Nations innombrables, ce Monarque ne songea point aux moyens d'assurer ses conquêtes. Aussi n'eurent-elles point de suite. Leur durée peut se comparer à leur rapidité. Les Provinces que les Egyptiens venoient de subjuguer furent aussi-tôt perdues qu'acquises : le vaste Empire formé par Sésostris ne passa point à sa postérité.

Si ce Prince négligea d'assurer ses conquêtes, il ne mérite pas le même reproche à l'égard de ses Etats héréditaires. De retour en Egypte, il employa le loisir que la paix lui laissoit, à mettre ce Royaume à l'abri de toute invasion. Dans cette vûe, il fortifia tout le côté de l'Egypte qui regarde l'Orient & dont l'accès étoit facile, par un mur prolongé jusqu'à la lon-

[a] *Justin*, l. 1. c. 1.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

gueur de 1500 stades (1). Ce rempart s'étendoit depuis Péluse située sur une des bouches du Nil, jusqu'à Héliopolis bâtie à l'endroit où le fleuve commence à se partager [a]. Sésostris fit exécuter encore d'autres travaux qui contribuoient autant à la sureté qu'à l'utilité de son Royaume. Il fit creuser un grand nombre de canaux le long du Nil. Ces ouvrages changerent la face de l'Egypte. Auparavant c'étoit un pays ouvert de tous côtés, qu'on pouvoit parcourir en entier à cheval & en chariot. Mais au moyen de cette quantité de canaux, l'Egypte devint un pays coupé, & Sésostris la rendit presque impraticable aux voitures & même aux chevaux [b].

(1) 62 à 63 lieues.

[a] *Diod.* l. 1. p. 67.

[b] *Herod.* l. 2. n. 108. = *Diod.* l. 1. p. 66 & 67. Si l'on en croit Hérodote, Sésostris rendit l'Egypte absolument impraticable aux chevaux; mais ce sentiment ne me paroît pas exact, car il s'en feroit suivi qu'on auroit négligé d'élever des chevaux. Or nous voyons au contraire par plusieurs passages de l'Ecriture, que sous les rois des Juifs, il devoit y avoir une prodigieuse quantité de chevaux en Egypte, & qu'ils étoient même alors très-estimés. Voyez 3. *Reg.* c. 10. ℣. 28, 29. = 2. Paral. c. 12. ℣. 3. = *Isaïas*, c. 36. ℣. 9. Cant. Cant. c. 1. ℣. 8.

Il vaut donc mieux dire avec Diodore, que ce nombre prodigieux de canaux rendit l'Egypte très-difficile à parcourir en voitures, & presque inaccessible à la cavalerie.

Depuis le regne de ce Monarque jusqu'à celui de Séfac, c'est-à-dire, pendant près de sept cents ans, on ne voit point que l'Egypte se soit signalée par aucune entreprise militaire. Il paroît que cet esprit de gloire & de conquêtes qui l'avoit animée sous Sésostris, s'éteignit en très-peu de tems. Selon quelques Auteurs, ce seroit sur ce Prince même qu'il en faudroit rejetter le blâme. Appréhendant, dit-on, que le goût pour la guerre n'inspirât à ses sujets des sentimens d'indépendance, il chercha les moyens d'amollir leurs mœurs, & d'énerver leur courage. On assure qu'il ne réussit que trop bien à opérer ce funeste changement, & que les Egyptiens ne tarderent pas à dégénérer [a]. Cette politique de Sésostris étoit fondée, au surplus, sur la connoissance que ce Prince avoit du caractere des Peuples qu'il avoit à gouverner. On assure en effet, que les anciens Souverains de l'Egypte avoient été exposés à de fréquentes révoltes, & de tout tems ils avoient pris des mesures pour s'en garantir, & préve-

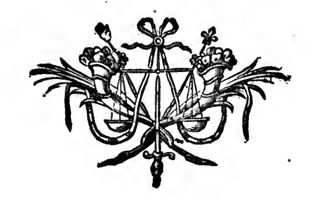
IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Nymphodor.* apud *Scholiast. Sophocl.* Œdip. Colon. v. 318. p. 213. Edit. H. Stephan. 1568

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

nir les complots & les factions [a]. Sésostris crut sans doute avoir besoin des mêmes précautions, & il en fit usage. J'aurai sujet de revenir sur cette politique des Monarques Egyptiens dans dans la troisiéme Partie de cet Ouvrage [b].

[a] *Diod.* l. 1. p. 100. = *Plut.* t. 2. p. 180. A.
[b] Liv. II. Chap. II.



IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Asie.

ON A vû dans le premier Livre, que nous ignorions totalement les événemens arrivés dans l'Empire d'Assyrie durant le cours des siécles qui nous occupent présentement. Il est par conséquent impossible de présenter aucune idée sur l'état où étoit alors l'art Militaire dans la plus grande partie de l'Asie. Nous ne pouvons parler que des Peuples qui habitoient les côtes occidentales de cette partie du monde. L'invasion de la Palestine par les Israélites nous fournira quelques détails & quelques réflexions sur la maniere dont on faisoit la guerre dans ces contrées, au tems de Moyse, de Josué & des Juges. Je pourrois aussi comprendre sous l'article présent l'expédition des Grecs devant Troye. Je n'en parlerai cependant qu'au chapitre de la Gréce, pour ne pas tomber dans des répétitions qu'il seroit indispensable d'éviter.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Plusieurs circonstances ont déja pû donner lieu de remarquer qu'entre tous les Peuples de l'antiquité, il y en a peu dont les progrès dans les arts & dans les sciences ayent été aussi rapides que ceux des premiers habitans de la Palestine [a]. L'histoire des guerres qu'ils ont eues à soutenir contre les Israélites ne nous donneroit pas une grande idée de leur habileté dans l'art militaire, si on ne sçavoit que les événemens en avoient été ménagés par les decrets de la Providence. Le Seigneur avoit frappé tous les Peuples de ces cantons d'un esprit de terreur & d'aveuglement [b]. Ce n'est donc point à leur lâcheté ou à leur ignorance qu'on doit imputer les succès rapides & continuels du Peuple Hébreu. Il paroît au contraire que ces Nations étoient fort aguerries, & qu'elles n'étoient point dépourvûes des connoissances qu'on pouvoit avoir alors de la science militaire.

On voit d'abord que les Peuples de

[a] Voyez la premiere Partie Tome II. Liv. IV. Chap. II. Art. I. p. 228. = Tome III. Liv. II. Chap. IV. Art. II. p. 324. *Suprà*, Liv. IV. Chap. II. p. 194.

[b] *Exod.* c. 23. ŷ. 7.

la Palestine avoient beaucoup de cavalerie dans leurs armées [a], méthode qui n'a jamais été connue que des Nations policées. Ils avoient aussi un grand nombre de chariots de guerre [b], & connoissoient parfaitement l'art de s'en servir. L'Ecriture observe que la tribu de Juda ne put point réduire les habitans des vallées, parce qu'ils avoient une grande quantité de chariots armés de faulx [c]. C'étoient donc des Peuples belliqueux exercés aux armes & aux combats.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai eû occasion d'insister souvent sur l'ignorance où l'on étoit autrefois dans l'art de munir & de défendre les villes. Je viens de dire que probablement Sésostris n'avoit point rencontré de places fortifiées dans sa course. L'invasion de ce Prince avoit apparemment fait faire des réflexions aux habitans de la Palestine. C'est en effet dans ces contrées que l'Histoire offre le premier exemple de places fortifiées. Moïse nous apprend que les villes y étoient défendues par des murailles très-hautes & par des portes munies de barres

a *Josué*, c. 11. ℣. 4. = b Ibidem. = c *Judic*. c. 1. ℣. 19.

Xe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

& de poteaux [a]. Il paroît aussi que dès-lors on connoissoit dans ces contrées l'usage des machines propres à renverser les remparts des villes qu'on assiégeoit [b]. On ne voit pas cependant que ni dans les guerres entreprises par Moïse, ni dans celles que Josué & ses successeurs ont conduites, il soit fait mention de siéges entrepris & soutenus en forme, quoiqu'il y soit parlé très-souvent de prises de villes. Voici ce que plusieurs passages nous apprennent touchant la maniere dont alors on tâchoit de se rendre maître d'une place. On dressoit une embuscade; l'armée ensuite s'avançoit contre la ville: les assiégés en sortoient pour livrer bataille. On feignoit de plier, & lorsqu'on les avoit attirés à une certaine distance, le corps placé en embuscade marchoit vers la place, & la trouvant vuide de combattans, s'en emparoit & y mettoit le feu. A ce signal l'armée qui plioit faisoit volte-face & chargeoit l'ennemi. Les troupes qui s'étoient rendues maîtresses de la ville en ressortoient alors & achevoient la défaite [c].

[a] *Deut.* c. 3. ℣. 5.
[b] Ibid. l. 20. ℣. 19.
[c] *Josué*, c. 8. ℣. 12, &c. *Judic*, c. 20. ℣. 29, &c.

J'avoue naturellement que je ne comprends pas une semblable manœuvre. Comment supposer en effet dans les assiégés, assez peu de prévoyance pour ne pas laisser dans la place un corps de troupes capable de la garantir d'un coup de main ? Comment d'ailleurs imaginer qu'on oubliât même de fermer les portes ? Cette précaution si simple suffisoit pour mettre une ville à l'abri de pareilles surprises. Mais, je l'ai déja dit, tous ces événemens n'arrivoient que par un ordre spécial de la Providence.

Un fait qui me paroît presque aussi étonnant, c'est la sécurité & la tranquillité des habitans de la Palestine sur la marche & le séjour des Israélites dans leurs environs. On ne voit point que pendant 40 ans que le peuple Hébreu a erré dans ces contrées, les Nations voisines s'en soient beaucoup inquiétées. La plûpart ne furent informées du dessein des Israélites que lorsqu'elles se virent prêtes d'en être attaquées. Dans quel endroit du Monde connu une troupe de plus d'un million d'ames [a]

[a] *Num. c. 1. ỹ. 45 & 46.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

pourroit-elle aujourd'hui se rassembler sans allarmer les Etats voisins, & sans qu'on lui envoyât demander compte de ses projets ? On peut répondre que dans ces tems reculés, il n'y avoit point ou peu de commerce entre les Peuples. A peine les Etats les plus voisins entretenoient-ils quelques relations les uns avec les autres. Aussi une nation n'étoit-elle presque jamais instruite des desseins formés à son préjudice, qu'au moment où elle voyoit l'ennemi à ses portes. Les Peuples étoient donc toûjours surpris, & par-conséquent presque toujours vaincus.

L'histoire des guerres dont il est parlé dans les Livres de Moïse, de Josué & des Juges, prouve la vérité de ce que j'ai déja répété plusieurs fois, que le gain d'une bataille étoit pour l'ordinaire décisif dans les siécles dont je parle. On y voit des guerres terminées souvent en un mois, quelquefois même en deux ou trois jours. C'est qu'on ne connoissoit point alors l'art de se servir de places fortifiées. Il ne restoit par conséquent aucun moyen aux vaincus pour défendre leur liberté

& pour composer avec le vainqueur après une premiere défaite [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'ai rien de particulier à dire sur la maniere dont étoient armés alors les Hébreux & les habitans de la Palestine. Ils se servoient de toutes les espéces d'armes qu'on sçait avoir été en usage chez les Peuples de l'antiquité. Je remarquerai en finissant cet article, que dès-lors plusieurs Peuples alloient à la guerre parés de tout ce qu'ils avoient de plus riche & de plus précieux. Les troupes de Madian portoient des anneaux, des pendans d'oreilles, des brasselets & des colliers d'or. Leurs chameaux étoient ornés de bossettes, de carquans & de plaques du même métal [b]. Cette coutume, à ce qu'il paroît, a toujours eu lieu chez les Orientaux, & le tems ne l'a point abolie (1).

[a] Voyez la premiere Partie Tome II. Liv. V. p. 281, 282.

[b] *Num.* c. 31. ỳ. 50. *Judic.* c. 8. ỳ. 21-24, 26.

(1) Elle subsiste encore aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Asie.



IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

LES premieres guerres dont parle l'histoire Grecque, ne sont ni assez intéressantes, ni assez instructives pour mériter une attention particuliere. Ce n'étoit, à proprement parler, que des incursions de barbares, qui n'avoient d'autre but que de ravager des terres, faire des esclaves, enlever des troupeaux, &c.[a]. Leurs armées étoient peu nombreuses, & n'avoient pas beaucoup de chemin à faire pour se rencontrer. On ne sçavoit ni fortifier les frontieres, ni faire la guer- dans le plat-pays. Une bataille décidoit ordinairement la querelle[b]. Rien ne pouvoit alors arrêter le vainqueur. Anciennement les villes dans la Gréce étoient toutes ouvertes ; nul ouvrage n'en défendoit l'approche ; elles n'é-

[a] Voyez *Feith.* Antiq. Homer. L. 2. c. 7. §. 2.

[b] Voyez *Pauf.* L. 2. c. 9.

toient pas même fermées de murailles [a]. Une guerre étoit donc bientôt terminée. Mais les hostilités recommençoient sans cesse. Jamais les Peuples n'étoient tranquilles. Il falloit être toujours armé. Aussi n'y avoit-il autrefois ni paix ni sureté dans la Gréce [b].

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t]. de la Royauté chez les Hébreux.

L'Histoire parle, à la vérité, d'une citadelle élevée dans Athènes par Cécrops [c]. On prétend que Cadmus en fit autant lorsqu'il jetta les fondemens de Thèbes [d]; & Danaüs usa, dit-on, de la même précaution quand il se vit maître du trône d'Argos [e]. Mais, selon toutes les apparences, les forteresses d'Athènes, de Thèbes & d'Argos étoient peu considérables. Je présume qu'elles servoient plutôt à tenir en respect les habitans de ces villes, qu'à les défendre contre les attaques de leurs ennemis.

L'expérience instruit, & le tems est un grand maître. Les Grecs sentirent à la fin la nécessité de fermer leurs villes, pour les mettre à l'abri du pil-

[a] *Thucyd.* l. 1. p. 4. *Arist.* de Rep. l. 7. c. 11. t. 2. p. 438. D.

[b] *Thucyd.* loco cit.

[c] Tome III. Liv I. Chapitre IV. Art. I. p. 36.

[d] Ibid. Art. IV. p. 84.

[e] Ibid. Art. II. p. 73.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

lage & des invasions. Amphion qui régnoit à Thébes, vers l'an 1390 avant J. C. fut, dit-on, le premier qui imagina de pourvoir à la sûreté de sa capitale. Il l'environna de murailles flanquées de tours de distance en distance [a]. Cette maniere de fortifier les places, quoique simple, étoit néanmoins ce qu'on pouvoit imaginer de meilleur dans ces tems reculés. Les tours saillantes défendoient le flanc & le parapet des murailles. Elles procuroient d'ailleurs aux assiégés l'avantage de tirer sur l'ennemi d'un lieu supérieur, & d'être en même tems peu exposés à ses coups.

Il est probable que plusieurs Princes de la Gréce ne tarderent pas à imiter l'exemple d'Amphion. C'est un fait au surplus dont la discussion est peu nécessaire. Je n'ai point à rendre compte d'événemens qui y aient rapport. Je passe donc à l'histoire de la guerre de Thèbes, la plus mémorable qui se soit faite entre les Peuples de la Grèce, aux tems héroïques.

Œdipe, dont l'histoire est trop con-

[a] *Hom.* Odyss. l. 11. v. 262, &c. = *Hygin.* Fab. 69. p. 120.

nue pour m'arrêter à la retracer, avoit remis sa couronne à ses deux enfans, Etéocle & Polynice. Ces Princes, au lieu de la partager, convinrent de regner tour à tour, chacun pendant un an. Etéocle en qualité d'aîné monta le premier sur le thrône. L'année expirée, Polynice lui redemanda le sceptre. Mais Etéocle avoit trouvé trop d'appas à le porter. Il refusa de s'en désaisir. Polynice indigné se retire chez Adraste, roi d'Argos. Il gagne l'amitié de ce Prince, obtient sa fille en mariage, avec promesse d'un prompt secours pour l'aider à monter sur le thrône. Adraste en effet commence par envoyer un Ambassadeur représenter à Etéocle les droits de Polynice. Etéocle joignant la perfidie à l'injustice, veut faire assassiner le Député d'Argos. Adraste irrité de cette lâche trahison, regarde dès-lors la querelle de Polynice comme lui étant personnelle, & se prépare à en tirer vengeance. Il leve des troupes, se ligue avec plusieurs Princes, & les engage à marcher avec lui contre Etéocle.

Etéocle prévoyant sans doute qu'il seroit bientôt attaqué, n'avoit rien né-

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

gligé pour sa défense. Il s'étoit ménagé des Alliés, & avoit rassemblé des forces nombreuses [a]. Les armées s'étant mises en campagne de part & d'autre, se rencontrerent sur les bords du fleuve Ismène. Les Thébains, dès le premier choc, lâcherent pied, & se réfugierent dans leur ville. Les vainqueurs en formerent aussi-tôt le siége [b]. C'est le premier dont il soit parlé dans l'Histoire Grecque.

Les Grecs étoient alors fort ignorans dans cette partie de la science militaire. Ils ne sçavoient point conduire une attaque [c]. Ces peuples ne s'attachoient, à ce qu'il paroît, qu'à resserrer les assiégés, & à les empêcher de sortir de la place, & encore s'y prenoient-ils assez mal. J'en juge ainsi d'après ce que l'on trouve dans les anciens Auteurs sur les dispositions que formerent les Argiens pour se rendre maîtres de Thèbes. Cette ville avoit sept portes. Les assiégeans partagerent en conséquence leurs troupes en sept

[a] *Apollodor.* l. 3. p. 150 & 153. = *Diodor.* l. 4. p. 308, &c. = *Pauf.* l. 9. c. 9.

[b] *Apollodor.* p. 154. = *Pauf.* l. 9. c. 9.

[c] *Pauf.* loco cit.

divisions qu'ils placerent vis-à-vis chaque porte [a]. Mais on ne voit point qu'ils connussent alors l'art de tirer des lignes de circonvallation.

On pourroit imaginer qu'aux tems dont je parle, les Grecs pratiquoient l'escalade; c'est-à-dire, que pour forcer une place, ils appliquoient contre les murailles un grand nombre d'échelles, sur lesquelles ils faisoient monter plusieurs files de soldats. On pourroit même aller jusqu'à croire que ces peuples avoient dès-lors inventé quelques machines propres à la défense des villes assiégées. Ce sentiment seroit fondé sur les circonstances de la mort de Capanée, qui voulant, dit-on, escalader les murs de Thèbes, tomba frappé d'un coup de foudre [b]. Mais nous verrons dans la suite que vraisemblablement l'escalade n'étoit pas en usage chez les Grecs, même au tems du siége de Troye, & moins encore les machines de guerre. Je pense donc

[a] *Apollodor.* l. 3. pag. 153. = *Æschil.* Sept. ad Theb. v. 42-55, 56. = *Euripid.* Phœniss. act. 3. v. 744. = *Pausf.* l. 9. c. 8. = *Philostrat.* Imagin. l. 1. c. 6.

[b] *Apollodor.* l. 3. pag. 155. = *Euripid.* Phœniss. act. 4. v. 1179, &c. = *Diod.* l. 4. pag. 309. = *Pausf.* l. 9. c. 8.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

que le siége de Thèbes fut conduit à peu près comme celui de Troye, c'est-à-dire, que les assiégeans retranchés dans leur camp devant la ville, en formerent le blocus. Le seul objet alors étoit, comme je l'ai déja dit, d'empêcher les assiégés de faire des sorties, de les resserrer & de leur couper les secours & les vivres. Telle étoit autrefois la maniere de se rendre maître d'une place.

La conduite des assiégés répondoit à l'attaque des assiégeans. Il est dit qu'Etéocle avoit divisé sa garnison en autant de corps que l'étoit l'armée ennemie [a]. La défense d'une place consistoit donc à faire de fréquentes sorties pour tâcher de forcer le camp des assiégeans, ou du moins pour intercepter leurs convois & les affamer [b]. Il se livroit de fréquens combats entre les deux partis [c]. C'est à cette ignorance dans l'art d'attaquer les places, qu'on doit attribuer la durée extraordinaire de certains siéges dont il est parlé dans l'Antiquité.

[a] *Æschil.* Sept. ad Theb. v. 57 & 58. = *Apollodor.* l. 3. p. 154. = *Euripid.* Phœniss. act. 3. v. 744, &c.

[b] Voyez *Iliad.* l. 18. v. 509, &c.

[c] Voyez *Infrà*, p. 316.

Comme celui de Thèbes traînoit en longueur, les deux freres, Etéocle & Polynice, prirent la résolution de terminer leur querelle par un combat singulier. Ils se battirent sous les murs de la ville, à la vûe des deux armées, & se percerent mutuellement.

Arrêtons-nous un moment à réfléchir sur l'idée que les Anciens avoient de l'amour & du respect qu'ils croyoient dûs à la patrie. Rien n'étoit plus injuste & plus criant que le procédé d'Etéocle envers son frere. Cependant de tous les Auteurs anciens qui ont eu occasion de traiter ce sujet, il n'en est aucun qui n'aît jugé Polynice indigne des honneurs de la sépulture, pour avoir troublé le repos de sa patrie, & amené dans son sein une armée étrangere [a].

La mort des deux freres ne mit point fin à la guerre. Créon, oncle de ces Princes, s'emparant de l'autorité souveraine, anima les Thébains à venger la mort de leur Roi. Le succès répondit à leur fermeté & à leur courage. Ils firent une sortie si bien conduite,

[a] *Æschil.* Sept. ad Theb. v. 1021, &c. = *Sophocl.* in Antig. v. 204, &c. = *Euripid.* in Phœniss. v. 1280.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'ils culburent les assiégeans, forcerent leur camp & les taillerent en piéces. Adraste, fut dit-on, le seul qui pût échapper de cette déroute complette [a]. L'avantage que les Thébains remporterent dans cette occasion leur coûta néanmoins bien cher, & depuis il passa en proverbe de dire *une victoire à la Thébaine*, ou à la *Cadméenne*, pour désigner une action où le vainqueur étoit au moins aussi maltraité que le vaincu [b].

La premiere guerre de Thèbes fut bientôt suivie d'une seconde occasionnée par le procédé barbare de Créon. Les Argiens en se retirant avoient laissé la campagne toute couverte de leurs morts. On sçait quelles étoient les idées des Anciens au sujet des cadavres qui demeuroient sans sépulture. Adraste envoya donc des Ambassadeurs à Créon pour demander la permission de faire inhumer ses soldats. Créon eut l'inhumanité de la refuser. Adraste pénétré de douleur, implora le secours des

[a] *Pausan.* l. 9. c. 9.

[b] *Herod.* l. 1. n. 166. = *Diod.* l. 11. p. 412 & 413. = *Paus.* l. 9. c. 9. = Voyez dans les Adages d'Erasme, *Cadmea victoria.*

Athéniens. Ils étoient alors gouvernés par Théfée. Ce Prince fenfible aux droits de la Religion & de l'humanité, marcha en perfonne contre Thèbes, & força Créon de laiffer Adrafte rendre les derniers devoirs à fes foldats. Les uns prétendent que ce fut par le gain d'une bataille [a]; d'autres au contraire difent que ce fut au moyen d'une trève [b]. C'eft même, ajoute-t-on, le premier traité qui ait été fait pour retirer les morts [c]. Difons à ce fujet, qu'anciennement demander une pareille permiffion, c'étoit s'avouer vaincu.

Je n'entrerai point dans le détail de la guerre que les enfans des Princes qui avoient péri devant Thèbes, recommencerent dix ans après la premiere : cet événement ne fournit aucune inftruction particuliere. Je dirai feulement que cette expédition finit par la prife de Thèbes, que les vainqueurs détruifirent entiérement [d]. Je me hâte de venir à la guerre de Troye.

[a] *Herod.* l. 7. n. 27. = *Ifocrat.* Encom. Helen. p. 310. = Panegyr. p. 75. = *Euripid.* Suppl. v. 591. = *Apollodor.* l. 3. p. 157. = *Pauf.* l. 1. c. 39.

[b] *Plut.* in Thef. p. 14. A.

[c] *Philocor.* apud *Plut.* loco cit. = *Plin.* l. 7. fect. 57. p. 416.

[d] *Apollodor.* l. 3. pag. 159.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

Cette entreprise, célébre à bien des égards, mérite toute notre attention. Les circonstances en sont très-propres à nous faire connoître comment on faisoit alors la guerre dans la Gréce & dans l'Asie Mineure.

Personne n'ignore que ce fut l'enlévement d'Hélène qui détermina les Grecs à porter leurs armes devant Troye. Cet outrage n'intéressoit, à proprement parler, que Ménélas & Agamemnon; mais ces deux freres se trouvant alors les deux plus puissans Princes de la Gréce, engagerent toute la Nation à épouser leur querelle [1]. Cependant il y avoit déja quelques semences d'animosité entre les Grecs & les Troyens. Tantale, pere de Pélops & trisayeul d'Agamemnon & de Ménélas, avoit enlevé, ou fait périr Ganimède, grand oncle de Priam. Ainsi on peut dire que Pâris, petit neveu de Ganimède, enleva Hélène par forme de répresailles contre Ménélas,

(1) Ce ne fut point par force ni par crainte que les Princes de la Gréce suivirent Agamemnon & Ménélas devant Troye, comme Thucydide le prétend, *l.* 1. *p.* 7. Homère dit très clairement le contraire. *Iliad.* l. 1. v. 157 & 158. = Voyez aussi *Pausan.* l. 3. c. 12.

arriere-petit-fils du raviſſeur de ſon grand oncle. Il ne fut donc pas difficile de préſenter aux Grecs cet attentat comme une injure faite à toute la nation. Ce motif détermina ces peuples à déclarer la guerre aux Troyens (1).

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les préparatifs en furent très-longs. Il s'écoula près de dix années entre l'enlévement d'Hélène & le départ des Grecs. On ne doit pas en être ſurpris. Il ne s'étoit point encore fait une pareille entrepriſe dans la Gréce. C'étoit la premiere fois que le nation ſe liguoit en Corps pour faire la guerre [a]. On vouloit aſſembler des forces conſidérables. Il falloit de plus équiper une flotte. Ne ſoyons donc pas étonnés que les préparatifs de cet armement ayent duré dix ans. Ce tems fut employé à réunir les forces des différens Princes de la Gréce, & à conſtruire les douze cents vaiſſeaux ſur leſquels on tranſporta l'armée. Ajoutons que les Grecs

(1) Hérodote, l. 1. *init.* fait remonter, d'après une ancienne tradition, les ſujets de haine entre les Grecs & les Aſiatiques, beaucoup plus haut. Mais j'avoue que je ne trouve aucun rapport entre les faits qu'il allégue, & le motif de l'expédition des Grecs devant Troye.

[a] *Thucyd.* l. 1. p. 3.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

allant dans un pays assez éloigné avoient besoin de prendre bien des précautions. Ils ne devoient en effet envisager d'autres ressources dans l'Asie, que celles qu'ils pourroient se procurer à la pointe de l'épée [a]. Toutes les forces de la Gréce rassemblées montoient à peu près à cent mille hommes [b]; armée peu nombreuse, eu égard à la quantité de rois & de peuples qui étoient entrés dans cette ligue (1).

Le tems que les Grecs avoient employé à préparer leur armement avoit donné aux Troyens celui de se disposer à les bien recevoir. Priam avoit levé des troupes nombreuses, & s'étoit fortifié du secours des plus puissans Princes de l'Asie. Ses troupes nationales pouvoient monter à cinquante

[a] *Thucyd.* Ibid. p. 9.

[b] Je suis le calcul de Thucydide, p. 9 = Voy. au surplus *Méziriac.* ad Epist. *Ovid.* t. 2. p. 319.

(1) *Thucydide*, ibid. prétend que la Gréce auroit pû fournir un plus grand nombre de troupes; mais la difficulté de les faire subsister fut cause, dit-il, qu'on n'en mena pas une plus grande quantité. Cette raison me paroît peu solide. Je suis persuadé que les Grecs mirent en campagne toutes les forces qu'ils purent lever, & si leur armée ne fut que de cent mille combattans, c'est que la Gréce n'en pouvoit pas fournir alors davantage.

mille

mille hommes [a]. Mais celles de ses alliés étoient beaucoup plus considérables. Quant aux fortifications de Troye, elles consistoient dans une enceinte de murailles flanquée de tours de bois [b], & dans des barrieres au-devant des portes [c]. Il est bien singulier que cette ville ne fût point entourée d'un fossé. On voit Patrocle, après avoir repoussé les Troyens dans un combat très-vif, monter d'emblée sur les murs de Troye [d], action que le Poëte n'auroit certainement pas supposée s'il eût fallu franchir un fossé, ou dont au moins il se seroit expliqué. Ce fait me donneroit encore à penser que les murs de Troye n'étoient construits qu'en terre. On est obligé en effet de donner beaucoup de talus à ces sortes d'ouvrages, autrement tout ébouleroit. C'est donc à la faveur du talus que Patrocle mon-

[a] *Iliad.* l. 8. v. 562. On ne doit point avoir d'égard au discours d'Agamemnon, *Iliad.* l. 2. v. 126, &c. où il avance que si les Grecs étoient rangés à table dix à dix, & qu'on prît, par chaque dixaine, un Troyen pour servir d'échanson, il y auroit plusieurs dixaines qui en manqueroient. C'est une exagération que le Poëte met dans la bouche d'Agamemnon, pour encourager les Grecs, & rabaisser les Troyens.

[b] *Virgil.* Æneid. l. 2. v. 460, &c.

[c] *Iliad.* l. 3. v. 153. l. 21. v. 537.

[d] Ibid. l. 16. v. 702.

te brusquement sur les murs de Troye ; car si c'eût été à l'aide d'une échelle, Homère qui est si exact à marquer les détails, n'auroit pas obmis cette circonstance (1).

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Après une navigation longue & pénible, les Grecs aborderent au promontoire de Sigée. La descente ne se fit pas sans opposition de la part des Troyens. Il se donna un combat sanglant. Les Grecs y furent victorieux. Ils prirent terre, s'établirent sur le rivage, formerent leur camp, & s'y retrancherent [a].

Je ne sçais comment définir l'entreprise des Grecs contre Troye. Ils se proposoient de prendre cette ville. Je ne vois cependant ni plan ni dessein dans leur conduite. On ne trouve dans le récit que les Anciens font de cet événement célébre, aucune circonstance qui caractérise un siége. On ne voit point les Grecs former de dispositions

(1) L'expression dont Homère s'est servi pour peindre cette action de Patrocle, suffit, à ce que je crois, pour prouver le sentiment que j'avance. Il dit que ce Héros monta ἐκ' ἀγκῶνος τείχεος. Observons encore qu'Homère donne dans une autre occasion, le nom de *muraille* à un simple rempart de terre. *Iliad.* l. 20. v. 145.

[a] *Thucyd.* l. 1. p. 9.

pour s'approcher de la place, & moins encore pour l'attaquer. Ils n'ouvrent point de tranchées, ils ne font point usage de la sappe, ni même de l'escalade. Quant aux machines de guerre, Homère n'en parle jamais, lui qui d'ailleurs s'est plû à traiter de tout ce qui concerne l'art militaire. Enfin il paroît que les Grecs n'avoient pas même pris la précaution de reconnoître Troye. Le hasard seul les instruisoit des endroits forts ou foibles de la place [a].

Il est également difficile de reconnoître, dans leurs opérations devant Troye, le blocus d'une ville. Ils ne tirent point de lignes de circonvallation, ils ne disposent point de corps de troupes autour de la place; en un mot, ils ne font aucune des manœuvres, & ne conduisent aucun des travaux propres & nécessaires à resserrer les assiégés dans leurs murs. Troye ne fut jamais investie. La preuve, c'est que pendant les dix années que les Grecs furent campés sous ses murailles, on ne voit pas que les vivres y aient jamais manqué. Il y a plus. Les

[a] Voyez *Iliad.* l. 6. v. 435.

secours étrangers qui venoient aux Troyens entroient librement dans la place. Le camp des Grecs en étoit fort éloigné [a]. L'espace étoit si grand que les armées avoient plus de terrein qu'il n'en falloit pour se ranger de part & d'autre en bataille. Aussi n'est-il question dans l'Illiade que des combats que les deux partis se livroient journellement. Les Troyens s'avançoient très-loin de leurs murailles. Les Grecs sortoient de leurs retranchemens & alloient à leur rencontre dans la plaine. C'étoit alors qu'on en venoit aux mains. Représentons-nous deux armées, l'une campée sous les murs d'une place, & l'autre retranchée à une grande distance, s'assaillant réciproquement, & nous aurons une idée très-juste de la position des Grecs & des Troyens. Nous comprendrons aussi fort aisément comment Troye a pû résister pendant dix années entieres aux efforts de toute la Gréce rassemblée devant ses murailles. Les forces étoient à peu près égales, & il n'y avoit point, à proprement parler, d'attaques de la part des Grecs.

[a] *Iliad* l. 3. B. v. 318, l. 5. v. 791. & *passim.* = Voyez aussi *Strabon*, l. 13. p. 823.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

Ils ignoroient alors entiérement l'art de faire des siéges, & s'ils parvinrent enfin à se rendre maîtres de Troye, ce ne fut qu'à la faveur d'un stratagême grossier (1), & qui ne réussit encore que par une insigne trahison (2).

Il faut donc écarter toute idée de siége ; mal-à-propos caractériseroit-on ainsi l'expédition des Grecs devant Troye. Ces peuples, comme on vient de le voir, n'avoient alors aucune notion de cette partie de la guerre. Examinons seulement quelles pouvoient être leurs connoissances par rapport aux autres objets de l'art militaire.

Je commence par les campemens, & je dis que l'art n'en étoit pas inconnu aux Grecs dans les tems héroïques. La disposition de leur camp devant

(1) C'est ce qu'on doit penser du fameux cheval de bois, & c'est aussi l'idée qu'Homère nous en donne. *Odyss.* l. 4. v. 272.

En vain quelques Ecrivains bien postérieurs à ce Poëte, ont-ils voulu trouver dans cette circonstance, l'image d'une machine de guerre propre à renverser les murailles d'une ville. Le silence d'Homère, sur cet article, dément toutes leurs conjectures. Voyez aussi *Bannier*, Explicat. des Fables, t. 7. p. 280.

(2) Il me paroît assez bien prouvé qu'Enée & Anténor, livrerent leur patrie aux Grecs. Voyez *Dion. Halicarn.* l. 1. p. 37. = *Dictys. Cret.* l. 4. c. 22. = *Pauf.* l. 10. c. 27.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Troye paroît en général assez bien ordonnée. L'enceinte en étoit considérable, car il étoit question non-seulement d'y retirer les troupes, mais aussi d'y enfermer toute la flotte; ces peuples étant alors dans l'usage de tirer leurs bâtimens à sec lorsqu'ils prévoyoient devoir être quelque tems sans s'en servir [a]. Le promontoire Sigée, où les Grecs avoient pris terre, se trouvant trop étroit pour qu'on pût y ranger de front les douze cents vaisseaux qui composoient la flotte, on les avoit disposés sur deux lignes. Les bâtimens qui avoient abordés les premiers étoient avancés vers la ville, & faisoient le premier rang. On avoit mis au second ceux qui étoient venus les derniers. Ils touchoient presque à la mer [b].

Les troupes campoient entre l'intervalle formé par ces deux lignes [c]. Au centre on avoit menagé une grande place où se tenoient les vivandiers. On rendoit la justice dans ce même endroit. On y avoit aussi dressé les autels destinés au culte des Dieux [d]. L'armée mar-

[a] Voyez *suprà*, Liv. IV. Chap. IV. p. 264.

[b] *Iliad.* l. 14. v. 30, &c. l. 9. v. 43 & 44.

[c] Ibid. l. 15. v. 652.

[d] Ibid. l. 11. v. 805; &c. compar. avec l. 8. v. 222, &c.

choit sous différens Chefs, dont Agamemnon étoit le Généralissime. Chaque Chef avoit son quartier marqué & séparé [a]. Le camp des Grecs enfin étoit un camp retranché, autant pour mettre leurs vaisseaux à l'abri des attaques de l'ennemi, que pour n'être pas eux-mêmes surpris par les Troyens qui venoient souvent les insulter jusques dans leurs tentes. Ces retranchemens consistoient dans un rempart de terre, flanqué d'espace en espace de tours de bois (1). L'ouvrage étoit défendu par un fossé large & profond revêtu de palissades. On y avoit ménagé différentes issues pour que les troupes pussent sortir & rentrer librement [b].

L'armée campoit sous des tentes, ou

[a] *Iliad.* l. 8. v. 222, &c.

(1) La preuve qu'Homère n'a voulu désigner qu'un rempart de terre, & des tours de bois, c'est que tout l'ouvrage fut fini en un jour. l. 7. v. 475. Il y a plus. On voit dans une occasion Sarpédon, forçant le camp des Grecs, embrasser un des creneaux de la muraille en question, & le tirer à lui de toute sa force. Le creneau obéit à l'effort de ce Héros, & emporte, en s'éboulant, une partie du mur, où il fait une brèche capable de laisser entrer plusieurs hommes de front. L. 12. v. 397, &c.

Homère ne se feroit certainement pas permis une pareille fiction, si la muraille qu'il fait bâtir aux Grecs eût été en maçonnerie.

[b] *Iliad.* l. 7. v. 436, &c. l. 12. v. 36.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

plutôt sous des baraques, telles qu'Homère décrit celle d'Achille [a]. On faisoit une garde exacte. Les Grecs étoient dans l'usage non-seulement de poser des sentinelles, mais encore d'établir des gardes avancées [b]. Homère remarque comme un manque de discipline de la part des Troyens d'avoir négligé cette précaution [c]. C'étoit aussi la coutume d'allumer de grands feux pendant la nuit [d]. On prenoit ce moment pour envoyer des espions examiner les démarches de l'ennemi [e].

On voit que les Grecs, dès les tems héroïques, étoient armés à peu-près de la même maniere que l'ont été la plûpart des Peuples de l'antiquité. Ils avoient pour armes offensives la massue, la hache, l'épée, les fléches, le javelot & la fronde [f]. Ajoutons-y la pique dont on se servoit de deux fa-

[a] Ibid. l. 24. v. 448, &c. Ce Poëte appelle souvent ces barraques des *Maisons*. Ibid. v. 471 & 673.

[b] L. 9. v. 66.

[c] L. 10. v. 416 & 417.

[d] L. 8. v. 662.

[e] L. 10. v. 204, &c.

[f] L. 13. v. 716-599-612. l. 15. v. 711. l. 7. v. 141.

Les Grecs ne faisoient pas grand cas des troupes qui se servoient de frondes. *Xenoph.* Cyroped. l. 7. p. 149. = *Q. Curt.* l. 4. c. 14. p. 232. Remarquons qu'Homère n'en donne jamais à ses Héros.

çons différentes ; car tantôt on la lançoit de loin comme un javelot [a], & tantôt on l'employoit comme une épée pour se battre de près & à coups de main [b]. Si l'on s'en rapporte aux Ecrivains de l'Antiquité, c'étoit des Crétois que les Grecs avoient appris l'usage des fléches [c]. Ces peuples passoient encore pour avoir inventé l'épée [d]. Il n'est pas aisé d'expliquer la maniere dont les Grecs portoient cette derniere arme. Autant qu'on le peut conjecturer, elle étoit suspendue par une espéce de baudrier qui portoit sur les deux épaules. Ce baudrier devoit être fait à peuprès comme des bretelles. Il étoit contenu par le moyen d'une ceinture qui s'agraffoit pardevant au bas de la cuirasse [e]. L'épée battoit sur la cuisse [f].

Les armes défensives étoient le bouclier, la cuirasse, le casque & des bot-

[a] *Odyss.* l. 8. v. 229.

[b] *Iliad.* l. 2. B. v. 50. = *Strabo*, l. 10. p. 688 & 689.

[c] *Diod.* l. 5. p. 282. = *Paus.* l. 1. c. 23.

[d] *Diod.* l. 5. p. 382. = *Isidor.* Orig. l. 14. c. 6.

[e] *Iliad* l. 16. v. 135. l. 4. v. 132 & 133. = *Odyss.* l. 2. v. 3. = *Hesiod.* Scut. Hercul. v. 221, &c. = *Virgil.* Æneid. l. 8. v. 459.

[f] *Iliad.* l. 1. v. 190. l. 5. v. 516. = *Odyss.* l. 9. v. 300. l. 11. v. 48. = *Virgil.* Æneid. l. 10. v. 786, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tines de métal pour garantir les jambes [a]. Hérodote prétend que les Grecs avoient reçu des Egyptiens le bouclier & le casque [b]. Dans les commencemens ces armes n'étoient faites que de la peau des animaux (1). On apprit ensuite à les fabriquer de métal.

Je n'ai rien de particulier à dire sur la forme qu'avoient anciennement les casques des Grecs. Il n'en est pas de même des boucliers. On voit d'abord qu'ils étoient d'une grandeur étonnante, ayant presque la hauteur d'un homme [c]. Mais ce qu'on ne comprend

[a] *Feith.* Antiq. Hom. l. 4. c. 8.

[b] L. 4. n. 180.

Par le moyen sans doute des différentes colonies qui passèrent successivement dans la Gréce, dès les tems les plus reculés. On trouve, en effet, une grande conformité entre les boucliers des Egyptiens & ceux des Grecs aux tems héroïques. Voyez *Bochart*, Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335.

Il y avoit cependant sur ce sujet différentes traditions dans la Gréce. Voy. *Apollodor.* l. 2. p. 67 & 68. = *Diod.* l. 5. p. 382. = *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 415.

(1) Leur nom même le désigne. Le mot latin *Scutum*, *Bouclier*, vient du mot Grec Σκῦτος qui signifie *du cuir*. Les anciens boucliers étoient presque toujours faits de peaux de bœuf.

Galea, CASQUE, vient de Γαλῆ, qui veut dire *Belette*, parce que les premiers casques étoient faits de la peau de cet animal. Voyez *Eustath.* ad *Iliad.* l. 3. v. 336. p. 421. *lin.* 8.

[c] *Iliad.* l. 6. v. 117, 118. l. 16. v. 802. l. 7. v. 219. = *Tyrtæus* Carm.

nullement, c'est la maniere dont les Grecs portoient cette arme au tems de la guerre de Troye ; & l'usage qu'ils en pouvoient faire. Il paroît très-clairement qu'alors on ne portoit point le bouclier au bras. Il étoit attaché au cou par une courroie & pendoit sur la poitrine. Lorsqu'il s'agissoit de se battre, on le tournoit sur l'épaule gauche, & on le soutenoit avec le bras. Pour marcher, on le rejettoit derriere le dos, & alors il battoit sur les talons [a]. Je l'avoue naturellement, je ne conçois pas d'après cette description, comment on pouvoit se servir du bouclier. Cette arme ne pouvoit être que d'une foible utilité, & devoit causer beaucoup d'embarras & d'incommodité, eu égard sur-tout à son volume immense. Comment un soldat pouvoit-il se battre? A peine étoit-il en état de se remuer. Il ne devoit pas avoir les mouvemens

311. v. 23, &c. = *Schol. ad Iliad.* l. 2. v. 389. = *Bochart*, Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335. = *Feith.* l. 4. c. 8. §. 5. Animadv. p. 78.

[a] *Iliad.* l. 2. v. 388, 389. l. 5. v. 796, 797, &c. l. 12. v. 294. l. 14. v. 404, 405. l. 15. v. 479. l. 16. v. 106. l. 20. v. 261, 262 & 278. l. 6. v. 117. l. 11. v. 544. = *Herod.* l. 1. n. 171.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

libres. D'ailleurs on perdoit la principale utilité du bouclier qui me paroît avoir été particuliérement destiné à parer les coups qui menaçoient la tête.

On ignore dans quel tems les Grecs ont cessé de porter leurs boucliers d'une façon si peu naturelle & si désavantageuse. On sçait seulement que les Cariens, peuple très-belliqueux, changerent cet usage bisarre & grossier. Ils enseignerent aux Grecs à porter le bouclier passé dans le bras par le moyen de courroies faites en forme d'anses qu'ils trouverent l'art d'y attacher [a].

A l'égard des cuirasses, il paroît qu'on leur donnoit anciennement une forme différente de celle qui étoit en usage au tems de la guerre de Troye [b]. Je ne m'arrêterai point à ce détail. Je finis en observant qu'alors la plûpart des armes étoient de cuivre. Cadmus fut, dit-on, le premier qui en introduisit la connoissance dans la Gréce [c]. On sçait que les Anciens avoient

[a] *Herod.* l. 1. n. 171. = *Strabo*, l. 14. p. 976. = *Scholiast. Thucydid.* l. 1. p. 6. not. 6.

[b] *Pausf.* l. 10. c. 26.

[c] *Conon.* Narrat. 37. apud *Phot.* p. 445. = *Bochart*, Chan. l. 1. c. 19. p. 487. & 488. = Voyez aussi *suprà*, Liv. II. Sect. 2de. Chap. IV. pag. 43. & 44.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

le secret de durcir le cuivre par la trempe [a]. Comme on étoit dans ces siécles reculés très-ignorant dans l'art de travailler le fer, ce métal n'étoit employé qu'à fort peu d'usages.

Plutarque observe avec raison qu'Homère représente toujours ses héros bien armés [b]. Ils n'exposent point témérairement leur vie. A l'égard des soldats, les Chefs ont grande attention de visiter leurs armes [c]. Ils ont soin aussi de faire prendre de la nourriture aux troupes avant que de les mener au combat [d].

Je ne crois pas qu'aux tems héroïque les Grecs eussent aucune méthode, aucune regle pour diviser & distribuer en différens corps la quantité d'hommes qui composent une armée. Au rapport de quelques Historiens, Mnesthée qui commandoit les Athéniens devant Troye, passoit pour avoir imaginé le premier l'art de former les troupes en bataillons & en escadrons [e].

[a] Voyez la premiere Partie Tome I. Liv. II. Chap. IV. p. 338.

[b] In Pelopid. *init.*

[c] *Iliad.* L. 14. v. 381 & 382.

[d] Voyez *Feith.* Antiq. Hom. l. 4. p. 511. Animadvers. p. 81.

[e] Voyez *Meurs.* de Regn. Athen. l. 2. c. 8.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Mais ce fait me paroît assez peu vraisemblable. On ne voit point dans Homère que les Grecs connussent alors cette pratique. Ce Poëte ne se sert jamais d'aucun terme qui puisse le donner à entendre (1). On n'y reconnoît point non plus les différens grades d'Officiers dont il est parlé dans les Ecrivains postérieurs. Les personnages qu'Homère introduit sur la scène paroissent tous égaux en autorité. Je ne parle point des uniformes. C'est une institution absolument moderne.

Quant à la maniere de mettre les troupes en bataille, les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, avoient sur ce sujet quelques principes. Nestor & Mnesthée sont célébrés par Homère comme deux Capitaines très-expérimentés dans l'art de ranger une armée en bataille [a]. On trouve dans l'Iliade le modèle de deux dispositions différentes. Dans la premiere, Nestor place en tête sa cavalerie, c'est-à-dire, les chars en quoi consistoit alors ce qu'Homère appelle cavalerie. L'infanterie est

(1) Il n'employe jamais que le mot vague & général φάλαγξ.

[a] Iliad. l. 2. B. v. 60, &c.

rangée derrière les chars pour qu'elle puisse les soutenir. Nestor met au centre ses plus mauvaises troupes, afin de forcer ceux des soldats sur lesquels il comptoit le moins, à combattre. Les ordres que ce général donne à sa cavalerie sont de retenir leurs chevaux; de marcher en bonne ordre, sans se mêler ni confondre les rangs. Il recommande sur-tout qu'aucun des conducteurs de chars ne se pique de devancer ses camarades pour charger le premier l'ennemi [a].

Dans une autre occasion on voit au contraire l'infanterie se mettre en bataille en avant. La cavalerie la soutient en s'étendant derriere les bataillons [b]. Homère donne à connoître par le modèle de ces deux dispositions, que dès la guerre de Troye les Grecs étoient assez instruits dans la Tactique pour sçavoir qu'on devoit ranger les troupes différemment, selon que le terrein étoit plus ou moins ouvert. Ces peuples, au surplus, étoient alors dans l'usage de serrer extrêmement leurs

[a] Ibid. l. 4. v. 297, &c. = Voyez Feith. Antiq. Hom. p. 512.
[b] L. 11. v. 51.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

rangs [a], en observant néanmoins de laisser assez d'espace entre les files pour que les Chefs y pussent passer librement [b].

Homère nous représente les Grecs gardant un profond silence au moment d'en venir aux mains, & les Troyens poussant au contraire de grands cris [c]. Cette pratique de jetter de grands cris en allant au combat étoit en usage chez plusieurs nations de l'antiquité [d]. Elle subsiste encore aujourd'hui dans bien des contrées. Les Turcs & tous les Orientaux jettent des hurlemens affreux dans l'instant qu'ils vont à la charge.

C'étoit un point d'honneur dans ces tems reculés de s'emparer des armes & du corps de l'ennemi vaincu. On trouve bien des exemples de cette façon de penser dans Homère [e] & dans les autres Ecrivains Grecs [f]. Aussi le premier soin des anciens héros, lorsqu'ils se sentoient blessés à mort, étoit

[a] L. 13. v. 130, &c. l. 16. v. 211 & 215.

[b] *Iliad.* passim.

[c] *Iliad.* l. 3. v. 2 & 8. l. 4. v. 429, &c.

[d] Voyez *Feith.* l. 4. p. 516 & Animadvers. p. 82.

[e] *Iliad.* passim.

[f] Voyez *Herod.* l. 7. n. 224 & 225. l. 9. v. 22. & 23.

il de recommander à ceux en qui ils avoient le plus de confiance, de ne point laisser leurs armes ni leur cadavre en proie à l'ennemi. La crainte d'y être abandonnés leur causoit la plus cruelle inquiétude. Sarpédon en rendant les derniers soupirs paroît uniquement occupé de cette pensée [a]. La nuit terminoit toujours le combat [b]; usage qui semble avoir été généralement observé chez les anciens Peuples.

Il seroit difficile de représenter bien nettement les idées qu'Homère avoit d'une action générale. Quoique ce Poëte en fasse de fréquentes descriptions, on n'en peut distinguer néanmoins ni la conduite ni l'effet. Il ne présente point de plan, & n'offre point d'attaque suivie & raisonnée. Homère parle à la vérité d'ordre de bataille [c]; mais on n'en remarque jamais d'application. On ne sent point la maniere dont les troupes se mêlent & combattent. Le jeu des différens corps qui composent une armée ne se fait point appercevoir. On ne sçait si c'est tout à la fois, ou par

a *Iliad.* l. 16. v. 495, &c.
b *Feith.* l. 4. p. 519, 520 & Animadvers. p. 82.
c *Suprà*, p. 326.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

divisions, que les troupes chargent. Point d'évolutions, point de mouvemens raisonnés pendant l'action. Aucune manœuvre, aucune opération enfin émanée de la tête du Général. Les Chefs dans la mêlée agissent autant & plus de la main que les soldats. Ils ne paroissent occupés qu'à se battre. Leur mérite consiste moins à bien commander une troupe, qu'à tuer un plus grand nombre d'ennemis. Aussi les batailles décrites dans l'Iliade ne présententelles jamais que des combats corps à corps. Trois ou quatre personnages de part & d'autre sement la terreur & renversent une armée entiere. Nos Amadis & nos Rolands n'en feroient pas davantage.

D'ailleurs comment concevoir ces longs entretiens que très-souvent deux héros ennemis ont ensemble sur le champ de bataille, au moment où les troupes sont le plus acharnées au combat [a]. Ces faits répugnent entiérement à l'idée que nous avons aujourd'hui d'une action générale. Homère s'est-il

[a] Voyez *Iliad.* l. 6. v. 119, &c. l. 13. v. 248. l. 20. v. 177. On en pourroit citer bien d'autres exemples.

réglé pour ses descriptions de batailles sur ce qui se pratiquoit du tems de la guerre de Troye, ou les a-t-il tirées de sa pure imagination? C'est ce que j'ignore.

Il est beaucoup question de cavalerie & de chevaux dans les combats de l'Iliade. On ne doit cependant pas s'y tromper. Par le terme de *cavalerie* Homère n'entend point de la cavalerie telle que nous en avons aujourd'hui dans nos armées, ni telle que les Grecs en ont eue dans les tems postérieurs à la guerre de Troye. Le mot de *cavalerie* ne désigne chez ce Poëte que des chars tirés ordinairement par deux chevaux, & montés de deux hommes. A l'égard des cavaliers, il n'y en avoit point dans les armées Grecques, aux siécles héroïques, ni dans celles des autres Peuples dont parle Homère. Ce n'est pas que l'art de monter à cheval fût alors inconnu dans la Gréce. Je ne le présume pas. Cette connoissance y avoit sans doute été apportée très-anciennement par les colonies sorties d'Egypte & de Phénicie, pays où l'équitation étoit en usage dès les tems les plus

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

reculés [a]. Mais la méthode de faire servir des cavaliers à la guerre, & l'art d'en former des corps de troupes étoit inconnu aux Grecs des tems héroïques. La seule maniere d'employer alors les chevaux chez ces Peuples, étoit de les atteler à des chars, soit pour combattre, soit pour voyager [b]. C'est un fait attesté par tous les Ecrivains de l'antiquité [c].

On est étonné de voir que les Grecs & plusieurs autres Nations aient été si long-tems sans connoître l'usage de la cavalerie. Quoi! Ne sentoient-ils pas les inconvéniens des chars à l'armée? Ces machines occasionnoient beaucoup de dépense, tant pour leur construction, que pour leur entretien. D'ailleurs de deux hommes qui étoient sur chaque char, un seul combattoit; l'autre ne servoit qu'à conduire les chevaux: sur deux hommes ç'en étoit donc un en pure perte. De plus, il y avoit des chars attelés non-seulement de trois, mais

[a] Voyez la premiere Partie Tome II. Liv. V. pag. 264, 265.

[b] Voyez *Odyss.* l. 3. v. 475 & 476.

[c] Voyez *Diod.* l. 5. p. 346 & 367. = *Pollux*, l. 1. Segm. 141.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

même de quatre chevaux, pour le service d'une seule personne [a]: autre perte également sensible. Enfin un fossé, un ravin, une haie, l'inégalité du terrein pouvoient rendre tout cet appareil & toute cette dépense absolument inutiles; inconvéniens auxquels la cavalerie est beaucoup moins exposée.

C'est le peu de connoissance qu'on avoit autrefois de l'art militaire qui a fait subsister si long-tems l'usage des chars dans les armées. On ne sçavoit point alors prendre l'avantage du terrein, ni faire la guerre dans un pays couvert & fourré. On choisissoit ordinairement pour se battre une vaste & large plaine. Le tems & l'expérience ayant rendu les Peuples plus sçavans dans l'art de faire la guerre, ils reconnurent les désavantages des chars. Alors les Nations policées cesserent absolument de s'en servir, & leur substituerent la cavalerie; mais cette réforme n'a eu lieu que fort tard.

Il paroît que dès les tems héroïques on étoit dans l'usage de barder les chevaux destinés au service des chariots de guerre [b]. Mais je ne crois pas qu'on

[a] *Iliad.* l. 8. v. 185. — [b] C'est ce qu'on peut conjec-

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

connût alors l'art de les ferrer. Aucun passage d'Homère ne le donne à entendre (1), & il est à observer que Xénophon, dont il nous reste un traité particulier sur la maniere de panser & de gouverner les chevaux, ne parle point de la ferrure [a]. Si du tems de Xénophon on ne ferroit pas encore les chevaux dans la Gréce, c'est une preuve que cette pratique ne s'y est introduite que bien postérieurement aux siécles héroïques. Ce fait au surplus ne doit pas nous paroître extraordinaire. Il y a encore aujourd'hui quantité de Peuples qui ne sont point dans l'usage de ferrer leurs chevaux [b].

turer des vers 156 & 157 du 20e. Livre de l'Iliade, où Homère dit: *que la plaine brilloit de l'éclat de l'airain qui couvroit les hommes & les chevaux.*

(1) Eustathe, & après lui Mad. Dacier, ont cru que les chevaux étoient ferrés dès le tems de la guerre de Troye. Ils fondent leur opinion sur les vers 152 & 153 du 11e. Livre de l'Iliade. Homère y dit, à ce qu'ils prétendent, que les chevaux *frappent la terre avec leur airain*: Καλκῷ δηϊόωντες.

Mais Eustathe, & Mad. Dacier, n'ont pas pris garde que le participe δηϊόωντες, se rapporte aux nominatifs πεζοὶ & ἱππεῖς des vers 150 & 151. Le sens est donc que les Grecs mettent en fuite les Troyens en les frappant, dit le Poëte, avec les armes d'airain qu'ils ont à la main. Voyez la remarque du Scholiaste sur le vers 153.

[a] Voy. aussi les Mém. de Trévoux, Janv. 1713. p. 171.

[b] Voyage de Vincent

Les Grecs anciennement n'avoient point d'instrumens militaires pour sonner la charge, animer les troupes, battre les marches ou les retraites. Il n'est jamais question dans l'Iliade de trompettes, de tambours, ni de timbales. Homère parle à la vérité de la trompette, mais ce n'est que comme comparaison [a], & on doit distinguer chez ce Poëte ce qu'il dit de son chef, d'avec ce qu'il rapporte comme Historien. Comme Poëte, il emploie souvent des comparaisons tirées d'usages postérieurs à la guerre de Troye. Mais comme historien, Homère sage observateur du *Costume*, n'empiète point sur les tems; & c'est par cette raison qu'il ne donne point de trompettes, aux Grecs ni aux Troyens. Il dit seulement qu'on entendoit dans le camp de ces derniers le son des flûtes & des chalumeaux [b]. Il est donc certain que les Grecs, aux tems héroïques, n'avoient point encore l'usage de la trompette, ni celui d'aucun autre instrument

le Blanc, 2de. Partie. p. 75 & 81. = *Kæmpfer*, Hist. du Japon, t. 2. p. 297 & 298. = Lettr. Edif. t. 4. p. 143. = *Tavernier*, t. 1. l. 2. c. 5. = Hist. gén. des Voyages, t. 3. p. 182.

[a] *Iliad.* l. 18. v. 219.

[b] Ibid. l. 10. v. 13.

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

militaire. Aussi étoit-ce alors une qualité très-considérable & très-nécessaire dans un Commandant, que celle d'avoir une voix très-forte & très-sonore. Le talent de se faire entendre fort loin étoit même si estimable autrefois, qu'Homère en fait un sujet d'éloge pour Ménélas [a].

Les drapeaux, cette invention si utile pour conduire & rallier les troupes, étoient également inconnus dans ces siécles, & des Grecs & des Troyens. Homère n'en parle jamais, & il ne s'en seroit pas tû, si l'usage en eût été alors établi. On n'avoit point non plus inventé la pratique de donner aux troupes un certain mot auquel les soldats d'un même parti pussent se reconnoître & se rallier [b]. Les surprises dont Homère

[a] Il donne à ce Prince l'épithète de βοὴν ἀγαθὸς, dont la signification propre veut dire que Ménélas avoit une voix très-propre à se faire entendre. *Iliad.* l. 2. v. 408.

Je ne doute point que le sens dans lequel je rends cette épithète, ne paroisse pas juste à bien des personnes. On l'explique ordinairement par *Vaillant*, *intrépide*. Mais pourquoi ne pas prendre cette épithète à la lettre? N'étoit-ce pas alors une qualité très-recommandable dans un chef, que celle d'avoir une voix capable de se faire entendre, même dans la mêlée.

[b] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 416. dit à la vérité, que Palamède avoit inventé toutes ces pratiques. Mais le suffrage de Pline, qui, dans cet article, n'a fait

mère & Virgile parlent si souvent, en sont la preuve.

De tous ces faits combinés & rapprochés, il résulte qu'au tems de la guerre de Troye l'art militaire étoit encore dans son enfance chez les Grecs. Ils n'avoient alors nulle idée de ce qu'on appelle aujourd'hui *faire la guerre*. L'uniformité qui régne dans les opérations & dans les manœuvres décrites par Homère le prouve suffisamment. Les Grecs ne connoissoient pas même le secret d'affamer l'ennemi dans une place, & de lui couper toute communication au-dehors [a]. L'art de faire la guerre consistoit, dans ces tems reculés, à surprendre un parti, & à dresser à propos une embuscade [b]. On voit par plusieurs traits de l'Iliade que les Grecs avoient une haute opinion de ces sortes de manœuvres [c]. Disons maintenant un mot de leur discipline militaire.

On ne voit point clairement les usages que les Grecs suivoient anciennement par rapport à la levée des troupes.

que compiler différentes traditions vraies ou fausses, ne peut balancer le silence d'Homère.

[a] Voy. *Suprà*, p. 315.

[b] Voy. *Iliad.* l. 18. v. 513 & 520, &c.

[c] L. 1. v. 227. l. 13. v. 277 &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Nestor dit à la vérité dans l'Iliade qu'il avoit été envoyé avec Ulysse, par Agamemnon pour faire des soldats dans toute la Gréce, mais Homère ne s'explique point sur les moyens que ces deux Princes employerent pour y parvenir [a]. On sçait seulement que chaque famille étoit obligée de fournir un combattant, & que c'étoit le sort qui décidoit de celui qui devoit marcher [b]. Il n'étoit pas permis de s'en exempter. Ceux qui refusoient de porter les armes étoient condamnés à une amende [c]. Il paroît encore que les Grecs alloient fort jeunes à la guerre [d].

Il est certain que dans ces tems reculés les soldats n'avoient point de paye [e]. Ils servoient à leurs frais & dépens. Le seul dédommagement qu'ils pussent espérer, étoit leur part du butin; car alors il n'étoit point permis de piller

[a] *Iliad.* l. 11. v. 769, &c.

[b] Ibid. l. 24 v. 400.

[c] L. 13. v. 669. L. 23. v. 297.

On peut conjecturer de ce dernier passage, qu'au tems de la guerre de Troye, il étoit déja établi qu'on pouvoit se dispenser de servir, moyennant un homme, ou même un cheval qu'on fournissoit.

[d] *Iliad.* passim.

[e] Voyez *Suid.* voce Ev Καρ, &c. t. 1. p 749. = *Potter*, Archælog. l. 3. c. 2. p. 432.

pour son propre compte. On ne pouvoit s'approprier aucune dépouille de l'ennemi. Tout ce qu'on prenoit étoit rapporté avec beaucoup d'exactitude à la masse commune. Le partage s'en faisoit de tems en tems entre toute l'armée avec le plus d'exactitude qu'il étoit possible. Les Chefs avoient une part plus considérable que les simples soldats [a].

J'ai eu soin de faire remarquer ailleurs que l'autorité des anciens Rois de la Gréce n'étoit point despotique. Elle étoit tempérée par le concours du peuple & des grands de l'Etat [b]. On reconnoît ce même esprit de gouvernement dans l'ordre & la discipline des armées Grecques. Agamemnon, quoique Généralissime des troupes, ne jouissoit point d'une autorité absolue. Il avoit à la vérité l'inspection sur tous les Chefs & sur toute l'armée. Il commandoit les troupes un jour d'action, & alors il avoit pouvoir de vie & de mort [c]. Mais dans tout le reste son au-

[a] *Feith.* Antiq. Hom. l. 4. c. 16. p. 529.

[b] Tome III. Liv. I. Chap. IV. Art. VII.

[c] *Iliad.* l. 2. v. 391 &c.

Aristote, en citant ce passage, *de Rep.* l. 3. c.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux

torité étoit très-limitée. Ce Prince ne pouvoit rien décider de son chef. Il étoit obligé d'assembler le Conseil & de suivre la pluralité des suffrages. La discipline militaire des Grecs, aux tems héroïques, présente un mêlange continuel de Monarchie, d'Aristocratie & de Démocratie.

On peut distinguer dans Homère trois espéces de conseils de guerre. Le conseil public & général, où, toutes les troupes étant assemblées, quelqu'un des Chefs exposoit le sujet sur lequel il falloit délibérer. Le second Livre de l'Iliade offre un exemple de ces délibérations publiques. Agamemnon, pour sonder la disposition des Grecs, propose à toute l'armée de se rembarquer & de renoncer au projet de prendre Troye. Dans le neuviéme Livre ce Prince fait pareillement assembler les troupes pour leur représenter que le seul parti qui reste à prendre, est de regagner promptement la Gréce. Il paroît au surplus que tous les Chefs de

14. ajoute un demi vers qui ne paroît plus aujourd'hui dans nos exemplaires. Il fait dire à Agamemnon. . . . . *Παρ γάρ ἐμοὶ θάνατος; Car j'ai le pouvoir de faire mourir ceux qui me désobéissent.*

l'armée avoient indifféremment le droit de faire assembler les troupes pour le Conseil [a].

II[e]. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il régnoit une très-grande liberté dans ces Conseils publics. Chacun y étoit maître de dire tout ce qu'il pensoit. Agamemnon lui-même étoit obligé d'endurer jusqu'aux injures les plus atroces dites en face & sans aucun ménagement. Achille ne les lui épargne pas dans l'assemblée générale que ce jeune héros avoit convoquée au sujet de la peste qui affligeoit le camp des Grecs. Dans celle qui se tient au neuviéme Livre de l'Iliade, & dont je parlois il n'y a qu'un moment, Diomède commence son discours par dire à Agamemnon qu'il s'oppose à l'avis *insensé* ouvert par ce Prince, & qu'il profite pour cet effet de la liberté que donnent les assemblées publiques; & tout de suite il ajoute qu'à la vérité Jupiter a donné à Agamemnon un sceptre audessus de tous les sceptres; mais que ce Dieu en même tems lui a refusé la force & le courage dont l'empire est encore plus grand & plus glorieux. Diomède enfin termine sa harangue par

[a] Voyez *Iliad.* l. 1. v. 54.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

dire à ce Prince, qu'il est le maître de s'en retourner s'il veut, & que les chemins lui sont ouverts [a].

Le Conseil public & général ne pouvoit pas s'assembler à chaque occasion qui se présentoit de délibérer sur une démarche. On tenoit alors un Conseil particulier composé des Chefs de l'armée. On y déterminoit ce qu'il falloit faire dans les circonstances présentes, telles, par exemple, que celle où les Grecs se trouvent dans le dixiéme Livre de l'Iliade, lorsqu'ils sont assiégés dans leur camp par les Troyens. Agamemnon assemble les Chefs de l'armée, & délibere avec eux sur les mesures qu'il y avoit à prendre dans cette situation critique.

Il y avoit enfin le Conseil privé qui se tenoit ordinairement dans la tente d'Agamemnon. On n'y admettoit que les Chefs d'une prudence & d'une expérience consommées. La jeunesse en étoit exclue [b]. Il est à remarquer que dans Homère les délibérations des Grecs sont presque toujours accompagnées d'un repas. Souvent même c'est

[a] Ibid. l. 9. v. 32, &c. = [b] *Iliad.* l. 9. v. 89. l. 2. v. 53.

à table que se prennent les résolutions les plus importantes [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On entrevoit dans Homère quelques indices de punitions & de récompenses militaires. Agamemnon en donnant ses ordres pour le combat, dans le second Livre de l'Iliade, menace de livrer en proie aux chiens & aux oiseaux tous ceux qu'il trouvera en disposition de demeurer dans leurs vaisseaux, loin de la mêlée [b].

A l'égard des récompenses militaires, elles étoient proportionnées à la grossiéreté de ces tems reculés. Agamemnon, pour encourager Teucer, un des principaux Chefs de l'armée, lui promet qu'après la prise d'Ilion, il aura pour prix de sa valeur soit un trépied, soit un char attelé de ses chevaux, soit enfin une femme dont la possession le satisfera [c]. On voit encore que dans certaines occasions on rendoit un honneur particulier aux Héros qui s'étoient signalés par quelque exploit éclatant. Cet honneur consistoit à leur ser-

[a] Voyez *Feith.* l. 3. c. 5. p. 308.

[b] Voyez 391, &c.

[c] *Iliad.* l. 8. v. 289 &c.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

vir dans les festins, une portion de viande très-considérable [a].

Homère ne s'explique pas directement sur les mesures que les Grecs avoient prises pour approvisionner leur armée pendant son séjour devant Troye. Thucydide prétend qu'on avoit envoyé dans la Chersonnèse de Thrace, plusieurs détachemens semer du blé & faire la récolte [b]. Ce sentiment me paroît assez peu fondé. On ne voit point dans l'Iliade, que depuis le moment où les troupes furent rassemblées devant Troye, elles se soient jamais écartées du camp. C'étoit par la mer que les Grecs tiroient leurs subsistances. Homère le fait assez entendre [c]. De tems en tems il leur arrivoit des convois qui, autant qu'on peut le présumer, venoient des différentes isles voisines de la Troade [d]. On sçait que les Grecs avoient eu soin de s'en rendre maîtres pendant le cours de leur expédition [e].

[a] Ibid. l. 7. v. 321.
[b] L. 1. p. 9.
[c] *Iliad.* l. 7. v. 467, &c. l. 9. v. 71, &c.
[d] Ibid. l. 7. v. 467 & 468.
[e] Ibid. l. 9. v. 328.

Je finis ce que j'ai à dire sur la guerre de Troye par une derniere remarque. Le désir de venger l'affront fait à Ménélas, fut l'unique motif qui engagea les Grecs à porter leurs armes dans l'Asie. L'objet d'y faire des conquêtes & de s'agrandir n'entra pour rien dans cette entreprise. Au contraire, à peine Troye étoit-elle prise, que le premier soin des Grecs fut de se rembarquer, sans prendre aucune mesure pour s'assurer du pays qu'ils venoient de subjuguer. L'avantage qu'ils remporterent sur les Troyens fut donc à la lettre, & suivant leur proverbe, une victoire *à la Cadmus*. Pour une légere portion de butin que les Grecs eurent en partage, ils donnerent lieu aux plus grands vices & aux plus grands désordres de s'introduire dans leur patrie [a]. La longue absence de la meilleure partie des Princes de la Gréce ouvrit la porte à la licence & aux déréglemens. Les villes furent en proie à des séditions qui forcerent les anciens habitans à sortir de leur pays [b]. Contraints d'aller chercher de nouvelles demeures,

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Strabo*, l. 3. p. 223. — [b] *Thucyd.* l. 1. p. 9. — *Plato*, de Leg. l. 3. p. 667. D.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ces troupes errantes s'adonnerent au brigandage & à la piraterie. Ceux des Troyens qui survécurent à la destruction de leur patrie, embrasserent aussi le même genre de vie [a]. Le concours de tous ces événemens produisit une pépiniere de pirates & de brigands qui ne cesserent pendant des siécles de désoler le commerce & de troubler le repos des mers & du continent [b].

Quatre-vingts ans après la destruction de Troye la Gréce éprouva une grande révolution. Elle fut occasionnée par les différens mouvemens que se donnerent les descendans d'Hercule pour rentrer dans les domaines qui leur appartenoient. Cette entreprise arma les Grecs les uns contre les autres, & fit naître une guerre longue & sanglante dont les succès furent assez variés. Il se livra bien des batailles, & il se donna plusieurs combats [c]. Je passerai cependant sous silence le détail de tous ces évenemens. On n'en peut recueillir presque aucune instruction sur l'objet qui nous occupe présentement. Je

[a] *Strabo*, l. 3. p. 223.
[b] Voyez *suprà*, Liv. IV. Chap. IV.
[c] Voy. Tome III. Liv. I. Chap. IV, Art. VI.

remarquerai seulement que, selon quelques Ecrivains, ce fut alors que l'usage de la trompette s'introduisit dans les armées Grecques [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

Je parlerai aussi d'un usage dont l'histoire de ces tems reculés fournit plusieurs exemples. On voit dans bien des occasions, où les armées étant en présence sembloient devoir en venir aux mains, qu'au lieu de se charger elles prenoient le parti de remettre la décision de la guerre au hasard d'un combat singulier. On choisissoit de part & d'autre un champion, & l'événement de leur combat régloit le sort du parti qu'ils soutenoient. L'armée dont le champion avoit été vaincu, se retiroit sans penser à donner bataille, & les articles dont on étoit convenu s'exécutoient de très-bonne foi [b]. Il paroît au surplus que cet usage avoit lieu dès les tems les plus reculés, & chez d'autres Peuples encore que les Grecs.

Dans le troisiéme Livre de l'Iliade les Grecs & les Troyens étant en présence, & prêts à se charger, Hector propose de terminer le différend des

[a] *Suid.* voce Κώδων, t. 2. p. 360.

[b] Voy. Tome III. Liv. I. Art. IV. p. 96 & 97.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissmt. de la Royauté chez les Hébreux.

deux Peuples par un combat ſingulier entre Pâris & Ménélas. Les conditions offertes, & acceptées de part & d'autre ſont, que le vainqueur emmenera Hélène avec toutes ſes richeſſes, & que les deux armées ſe ſépareront après que les Grecs & les Troyens auront juré une alliance ferme & ſincere.

Au ſujet de ces combats ſinguliers, faiſons une réflexion qui ſe préſente ſouvent à la lecture d'Homère. Ce Poëte décrit pluſieurs combats ſeul à ſeul entre des héros du premier rang. On n'apperçoit cependant nul détail, nulle variété dans ſes récits. Les combats qu'il peint ne durent qu'un moment, & ne ſont point diſputés. Les champions de part & d'autre ne ſe portent jamais qu'un ſeul coup, & ce coup eſt toujours déciſif. Hector ſe bat contre Achille. Ces deux héros ſont couverts l'un & l'autre d'armes impénétrables. On s'attendroit à voir le Poëte profiter de cette circonſtance pour faire durer le combat des deux plus fameux perſonnages qu'il ait introduits dans ſon Poëme. Hector cependant eſt couché par terre du premier coup. Achille lui perce la gorge que l'armure laiſſoit à décou-

vert[a]. Disons enfin que les héros d'Homère ne se servent presque jamais de l'épée. Ils ne font ordinairement usage que de la pique & du javelot.

Le Tasse, au contraire, & les autres Poëtes modernes sont extrémement variés, & offrent beaucoup de détails dans leurs descriptions de combats. D'où peut venir cette différence, & pourquoi cette stérilité dans Homère, dont l'imagination est d'ailleurs si riche & si féconde? C'est qu'aux siécles héroïques, & du tems même d'Homère, la force décidoit de tout dans les combats. L'adresse n'y entroit presque pour rien. On n'avoit pas encore étudié l'art de se battre. Les différens exercices qui apprennent la maniere la plus avantageuse de manier les armes n'étoient point inventés; l'Escrime, en un mot, n'étoit pas alors connue. Homère devoit par conséquent manquer d'idées pour varier & détailler ses combats.

Après tant de détails sur l'état où étoit l'art militaire, dans les siécles que nous parcourons présentement, il faut jetter un coup d'œil sur la maniere dont les vainqueurs usoient de leurs avanta-

[a] *Iliad.* l. 22. v. 324; &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

ges. On est saisi d'horreur en voyant quelles étoient alors les loix de la guerre, & l'esprit de barbarie & de cruauté qui régnoit chez tous les différens Peuples dont j'ai eu occasion de parler. Les villes réduites en cendres, les Peuples massacrés de sang-froid, ou réduits au plus dur esclavage, étoient les suites ordinaires de la victoire. On ne respectoit ni l'âge, ni le sexe, ni la naissance. Les Souverains se voyoient exposés aux plus cruelles indignités. Il n'y avoit point d'horreurs enfin que le vainqueur n'exerçât.

Les Ecrivains de l'antiquité louent Sésostris sur la modération avec laquelle il traita les Peuples dont il s'étoit rendu maître. Il laissa, dit-on, sur leur thrône les Princes qu'il avoit vaincus, se contentant de leur imposer des tributs proportionnés à leurs forces, à la charge néanmoins de les apporter eux-mêmes en Egypte [a]. Mais de quelle maniere Sésostris traitoit-il ces Princes, lorsqu'ils venoient chaque année au tems marqué lui payer le tribut auquel ils étoient obligés? Chaque fois que dans ces occasions le Monarque

[a] *Diod*, l. 1. p. 68.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Egyptien alloit au temple, ou qu'il entroit dans sa capitale, on dételloit les chevaux de son char pour mettre à leur place ces Rois qui venoient lui rendre hommage [a].

Adonibésec qui régnoit dans la Palestine deux siécles environ après Sésostris, nous fournit un exemple encore plus frappant des excès auxquels les vainqueurs se portoient dans ces siécles barbares & grossiers. Il avoit défait & pris soixante & dix autres Souverains de cette contrée. On frémit en voyant la maniere dont il usa de ses victoires. Il fit couper à ces malheureux Princes les extrémités des pieds & des mains, & les réduisit à n'avoir d'autre nourriture que les restes de ce qu'on lui servoit, & qu'ils étoient encore obligés de ramasser sous sa table [b].

Les loix de la guerre n'étoient pas moins cruelles chez les Grecs. Je ne parlerai point des indignités exercées par Achille sur le cadavre d'Hector, quoique toute l'armée paroisse prendre

[a] *Diod.* l. 1. p. 68 = *Lucan.* Pharsal. l. 10. v. 277. = *Plin.* l. 33. sect. 15. pag. 614.

[b] *Judic.* c. 1. ℣. 7.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

part à un procédé si bas & si inhumain (1). Je ne dirai rien non plus des douze Troyens immolés par ce Heros sur le tombeau de Patrocle [a]; on pourroit penser qu'il s'étoit laissé emporter à ces excès par un motif outré de vengeance. Mais qu'on lise dans Homère les adieux d'Andromaque & d'Hector, on verra quels étoient alors les droits du vainqueur, & comment il usoit de ses avantages [b]. La mort ou l'esclavage étoient le partage de la nation vaincue. Rien n'en mettoit à couvert. Les Souverains massacrés, & leurs cadavres jettés en proie aux chiens & aux vautours, les enfans à la mammelle écrasés, les Reines traînées indignement dans les fers, étoient les excès ordinaires auxquels les vainqueurs s'abandonnoient [c]. On ajoutoit l'outrage & l'humiliation aux rigueurs de la captivité. Les Princesses étoient employées aux plus viles fonctions. Hector ne dis-

(1) Chaque soldat vient insulter à la mort de ce héros, & chaque parole est accompagnée d'un coup de pique ou de javelot. *Iliad.* l. 22. v. 371, &c.

[a] *Iliad.* l. 23. v. 175.

[b] Ibid. l. 6. v. 448. = Voyez aussi l. 9. v. 587, &c.

[c] Voyez *Iliad.* l. 22. v. 62, &c. = *Virgil. Æneid.* l. 2. v. 550, &c.

ſimule point à Andromaque que ſi les Grecs ſe rendent maîtres de Troye, elle ſera condamnée par les vainqueurs à aller puiſer de l'eau comme la derniere des eſclaves [a]. Hécube ſe plaint dans Euripide qu'on l'ait enchaînée comme un chien à la porte d'Agamemnon. Et qu'on ne croie pas que l'eſprit de vengeance porta les Grecs à des cruautés particulieres à la priſe de Troye. Ces excès n'étoient que trop communs aux ſiécles héroïques. Les Argiens, ſous la conduite d'Alcméon, s'étant rendus maîtres de Thèbes, ils détruiſirent cette ville & la renverſerent de fond en comble [b]. Je pourrois encore citer d'autres exemples, mais il vaut mieux les épargner au Lecteur, & ne pas inſiſter plus long-tems ſur des faits ſi honteux à l'humanité.

On voit enfin, & c'eſt le dernier trait par lequel je prétends caractériſer les Grecs des tems héroïques; on voit, dis-je, que ces Peuples étoient alors dans l'uſage horrible d'empoiſonner leurs fléches. Homère raconte

[a] L. 6. v. 457. C'étoit autrefois la fonction la plus abjecte. Voy. *Joſué*, c. 9. *v.* 23.

[b] *Apollod.* l. 3. pag. 159.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'Ulysse étoit allé exprès chez Ilus, roi d'Ephyre, lui demander du poison pour en frotter ses dards. Ilus refusa de lui en donner, parce qu'il avoit, dit le Poëte, la crainte des Dieux. Mais, ajoute-t-il, Ulysse en obtint d'un autre Prince, souverain de Taphos [a]. On dira peut-être que dans toutes les blessures dont Homère a eu occasion de parler, on n'en voit point où l'effet du poison soit marqué. Je conviens que ce Poëte ne le donne point à entendre. Mais je présume qu'il n'a sans doute affecté ce silence que par égard & par respect pour sa nation.

[a] *Odyss.* l. 1. v. 260.

FIN DU CINQUIEME LIVRE.





SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux : espace d'environ 600 ans.

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Usages.



NOUS n'avons point à nous occuper, dans cette Seconde Partie, des mœurs des Egyptiens. J'ai rapporté sous la premiere époque tout ce qui pouvoit appartenir à cet objet. Je m'y suis d'autant plus attaché, que les mœurs des Egyptiens

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

paroissent avoir été dès-lors toutes formées, & qu'à cet égard rien n'a varié chez cette nation. Les mœurs ont toujours été les mêmes en Egypte, tant que cet Empire a subsisté sous la domination de ses Rois naturels. Si par la suite des tems il a paru s'y introduire quelques nouveautés, on ne doit les attribuer qu'aux nations étrangeres qui, successivement depuis Cambyse, se sont rendues maîtresses de l'Egypte.

Je garderai le même silence sur les mœurs des Peuples de la haute Asie. J'ai déja eu plus d'une fois occasion d'en expliquer les motifs. On perd absolument de vûe ces nations pendant un long espace de tems. Elles ne recommencent à figurer dans l'Histoire, que vers les siécles qui font l'objet de de la Troisiéme Partie de cet Ouvrage.

Nous n'avons donc à considérer, pour le moment, que les mœurs des habitans de la Palestine & celles de quelques Peuples de l'Asie Mineure. Je parlerai ensuite des Grecs, & j'examinerai quelles étoient les mœurs &

les usages de cette nation aux siécles héroïques, c'est-à-dire, dans les tems que nous parcourons présentement.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.



IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Habitans de la Palestine.

On a remarqué de tous les tems un grand rapport entre les mœurs d'une Nation & ses progrès dans les arts & dans les sciences. Le goût pour le faste, le luxe & la magnificence a toujours été le vice dominant des Orientaux. J'ai fait voir ailleurs [a] que, dès les premiers siécles après le Déluge, les habitans de la Palestine avoient porté les arts & les sciences à un grand dégré de perfection. Ces découvertes ont fourni promptement à ces peuples bien des moyens de contenter le penchant naturel qu'ils avoient pour le luxe & pour la mollesse. Cette inclination a toujours été, si on peut le dire, en augmentant. On voit par la maniere dont parle Moïse, que de son tems il devoit régner beaucoup de faste & de magnificence dans la plûpart des contrées de la Palestine. Les peuples qui

[a] Voyez la premiere Partie Tome II. Liv. II. & Tome II. Liv III. & Tome III. Liv. II. Sect. 1re, Chap. II, &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t. de la Royauté chez les Hébreux.

les habitoient alors portoient des anneaux d'or, des bagues, des brasselets & des colliers précieux [a]. J'ai même observé dans le Livre précédent que chez toutes ces différentes nations l'usage étoit d'aller à la guerre paré de tout ce qu'on pouvoit avoir de plus riche & de plus beau [b]. Le luxe enfin étoit porté dans ces climats au point qu'on ornoit les chameaux destinés au service du Souverain, de bossettes, de carcans & de plaques d'or [c].

Les Historiens profanes sont d'accord en ce point avec les Livres saints. Ils nous apprennent que l'art de teindre les étoffes en pourpre, couleur si recherchée des Anciens qu'elle disputoit de prix avec l'or même, est dû aux habitans de la Palestine [d]. J'ai fait voir ailleurs que l'invention devoit s'en rapporter aux siécles que nous parcourons présentement [e]. Il suffit aussi d'ouvrir les Poëmes d'Homère pour se convaincre que dès le tems de la guerre de Troye, les Phéniciens étoient en

a *Num.* c. 31. ℣. 50.
b *Suprà*, Chap. II. p. 299.
c *Judic.* c. 8. ℣. 21-24-26.
d Voyez Tome III. Liv. II. Sect. 1re. Chap. II. Art. I. p. 193, 194.
e Voyez Tome III. *loco cit.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

possession de fournir à la plûpart des Peuples connus, tout ce qui peut contribuer à entretenir le luxe, le faste & la mollesse.

Ces faits prouvent assez quelles devoient être alors les mœurs & les inclinations dominantes des habitans de la Palestine. Mais le détail particulier de leurs coutumes & de leurs usages nous est absolument inconnu. Je présume qu'en général la maniere dont vivoient les habitans de la Palestine devoit être, dans les siécles dont je parle maintenant, fort semblable à la façon de vivre qu'on a vû avoir lieu dans cette contrée dès les tems les plus reculés [a]. On sçait que les mœurs & les usages ont très-peu varié dans l'Orient.

[a] Voyez la premiere Partie Tome II. Liv. VI. Chap. I.



CHAPITRE

CHAPITRE SECOND.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Des Peuples de l'Asie Mineure.

Il y avoit beaucoup de conformité, dans ces mêmes siécles, entre les mœurs des habitans de la Palestine, & celles des Peuples de l'Asie mineure. On voit régner également chez les uns & chez les autres beaucoup de magnificence & de molesse. On en peut juger par ce qu'Homère dit des Troyens & de leurs alliés. La maniere dont il s'exprime dans plusieurs occasions, fait assez connoître l'inclination & le caractère de ces Peuples. Ce Poëte nous fournit même sur cet article quelques détails capables de satisfaire notre curiosité.

Il paroît d'abord que ces Peuples étoient fort recherchés dans leurs logemens. Homère donne à entendre qu'il y avoit dans Troye plusieurs palais très-vastes & très-magnifiques. Celui de Priam renfermoit quantité d'appartemens qui composoient autant de pavillons séparés, contigus

cependant & voisins les uns des autres. Il y en avoit cinquante à l'entrée de la cour de son palais. Ces cinquante pavillons étoient occupés par les Princes enfans de ce Monarque. Ils y logeoient avec leurs femmes. Au fond de cette cour, & vis-à-vis les appartemens dont je viens de parler, étoient douze autres pavillons pour les gendres de Priam [a]. Hector & Pâris avoient indépendamment chacun leur palais particulier [b].

J'ai dit ailleurs qu'on ignoroit en quoi pouvoit consister la magnificence de ces palais du côté de l'architecture. Nous ne sommes guères mieux instruits de leur décoration intérieure. On voit en général que les appartemens de tous ces différens palais étoient lambrissés de bois rares [c], & ornés de meubles précieux [d], dont l'espéce ne nous est cependant pas bien connue. Homère dit encore qu'on respiroit sans cesse dans ces appartemens l'odeur des parfums

a *Iliad.* l. 6. v. 242, &c.
b Ibid. v. 313-317-370.
c *Iliad.* l. 24. v. 191 & 192.
d Ibid. l. 6. v. 289. l. 24. v. 192.

les plus exquis & les plus agréables [a].

Les Troyens n'étoient ni moins recherchés, ni moins voluptueux dans leur parure & dans leurs ajustemens. Les Dames Troyennes faisoient un grand usage des senteurs. Elles se frottoient le corps d'essences odoriférantes, & parfumoient leurs habits [b]. Leurs ajustemens étoient & fort nombreux & fort diversifiés [c]. Leur toilette enfin demandoit beaucoup d'art & beaucoup de tems. On peut s'en convaincre en lisant la peinture qu'Homère fait de celle de Junon [d]. Car je suis persuadé qu'on doit rapporter aux mœurs des habitans de l'Asie mineure toutes les descriptions que ce Poëte fait des parures & des toilettes des Déesses. Il a voulu probablement peindre dans ces occasions ce que pratiquoient les femmes de son pays, & je pense qu'Homère avoit pris naissance & passé sa vie dans l'Asie mineure.

On voit au surplus que dès les siécles héroïques, l'usage étoit dans ces

[a] *Iliad.* l. 3. v. 282. l. 6. v. 288. l. 24. v. 191.

[b] Ibid. l. 14. v. 170, &c. l. 3. v. 385. = *Odyss.* l. 6. v. 79 & 80.

[c] Ibid. l. 18. v. 400 & 401. l. 22. v. 468, &c. l. 14. v. 180.

[d] *Iliad.* l. 14. v. 170, &c.

climats, que les Princesses se fissent servir par un grand nombre de femmes esclaves [a]. C'est, pour le dire en passant, la seule espéce de domestiques qui ait jamais été connue dans l'Orient.

A l'égard de la vie privée & particuliere des Princesses, Homère & plusieurs autres Ecrivans de l'antiquité nous apprennent que dans les tems héroïques, elles s'occupoient à filer, à broder & à travailler, en un mot, différens ouvrages sur le métier [b]. On retrouve d'ailleurs chez les Peuples de l'Asie mineure les mêmes coutumes, par rapport aux femmes, que j'ai dit dans la premiere Partie avoir eu lieu de toute antiquité dans l'Orient. Les femmes avoient leurs appartemens séparés [c], & ne paroissoient en public que couvertes d'un voile [d].

Le luxe & la molesse s'étendoient chez les Troyens jusqu'aux hommes, Ils avoient particuliérement grand soin

[a] Ibid. l. 6. v. 286, 287-375-381. l. 22. v. 442. l. 24. v. 302.

[b] Ibid. l. 3. v. 125. l. 6. v. 491. l. 22. v. 440. l. 1. v. 3?. = *Odyss.* l. 7. v. 105, 106. = *Virgil.* Æneid. l. 7. v. 14. = Voy. aussi *Ovid.* Metam. *passim.*

[c] *Iliad.* l. 6. v. 251 & 252. = *Odyss.* l. 6. v. 15, &c. v 50 & 51.

[d] *Iliad.* l. 3. v. 141, 228-419. l. 22. v. 470.

de leur chevelure. Homère représente Pâris tout occupé du soin d'arranger ses cheveux [a]. Turnus dans Virgile reproche aussi à Enée de friser ses cheveux & de les parfumer [b]. Ces Peuples ne se contentoient pas d'arranger élégamment leur chevelure : ils l'enrichissoient encore d'anneaux d'or & d'argent, qui servoient à en serrer les boucles [c]. Enfin, nous voyons qu'Homère donne toujours aux Troyens, & à leurs alliés, des armes très-riches & très-magnifiques. L'armure de Glaucus étoit d'or [d]. Rien n'égaloit la magnificence du char dont Rhésus se servoit à la guerre. Ses armes éblouissoient les yeux par leur richesse & par la beauté de leur travail [e].

Je n'ai rien à dire sur les repas & sur les divertissemens de ces Peuples. Je remarquerai seulement que Priam se

[a] *Iliad.* l. 11. v. 385. L'expression dont Homère se sert dans cette occasion, montre que c'étoit alors l'usage chez les peuples de l'Asie Mineure, de partager les cheveux sur le front, de maniere qu'ils s'élevassent en pointe, & formassent comme deux cornes. Voy. Mad. *Dacier*, t. 3. p. 88.

[b] *Vibratos calido ferro, mirrhaque madentes.* Æneid. l. 12. v. 100.

[c] *Iliad.* l. 17. v. 51 & 52. = *Plin.* l. 33. sect. 4. p. 602.

[d] *Iliad.* l. 6. v. 235 & 236.

[e] Ibid. l. 10. v. 438, &c.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

plaint de ce que ſes enfans paſſent toutes les nuits à danſer & à faire bonne chere. Il leur reproche particuliérement de faire une grande conſommation d'agneaux & de chevreaux [a]. Cette circonſtance montre qu'alors on regardoit comme une délicateſſe trop ſenſuelle de manger de pareilles viandes. En rapprochant donc les différens traits répandus dans les Poëmes d'Homère ſur les mœurs des Troyens & de leurs alliés, il réſulte que dès les tems héroïques, il devoit y avoir beaucoup de luxe & de moleſſe chez les peuples de l'Aſie mineure.

Malgré la magnificence & la ſenſualité qui régnoient alors dans ces contrées, on y apperçoit néanmoins certaines pratiques qu'on doit regarder comme un reſte des uſages établis primitivement chez la plûpart des nations de l'antiquité. Les enfans de Priam tirent eux-mêmes de la remiſe le chariot qui devoit porter ce Monarque au camp des Grecs. Ils y attelent les mules & les chevaux, & chargent deſſus le coffre qui contenoit les préſens deſtinés pour

[a] *Iliad.* l. 24. v. 261 & 262.

la rançon du corps d'Hector [a]. On voit des usages absolument semblables chez les Phéaciens, Peuples, suivant Homère, encore plus adonnés au luxe & à la magnificence que les Troyens (1). Les fils d'Alcinoüs vont dételer les mulets de la Princesse Nausicaa leur sœur, & portent eux-mêmes dans le palais du Roi leur pere les paquets dont ce char étoit chargé [b]. Alcinoüs néanmoins avoit un très-grand nombre de domestiques. On voit même qu'il en fait usage dans plusieurs rencontres [c].

J'ai déja dit que les Princesses avoient aussi des femmes pour les servir. Cependant elles s'acquittoient en personne de plusieurs fonctions assez pénibles. Nausicaa va laver ses robbes à la riviere avec ses femmes, & met elle-même la main à l'ouvrage [d]. Les femmes & les filles des Troyens en usoient de même [e]. Ce mélange de luxe & de simplicité, qu'on remarque perpétuellement dans les mœurs des

[a] *Iliad.* l. 24. v. 265, &c.

(1) Voy. Tome III. les raisons pour lesquelles je mets les Phéaciens au nombre des peuples de l'Asie, p. 172. *note* (1).

[b] *Odyss.* l. 7. v. 4, &c.

[c] Ibid. l. 6. v. 69 & 71.

[d] Ibid. v. 90 & 91.

[e] *Iliad* l. 22. v. 154 & 155.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

anciens Peuples, forme un contraste assez singulier. Dans ces tems reculés on étoit fort éloigné des idées que nous avons de la décence & des bienséances convenables au rang, au sexe & à la qualité des personnes.



CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'AI différé jusqu'à ce moment à parler des mœurs & des usages des Grecs. Ces Peuples en effet n'ont commencé qu'assez tard à se former en sociétés. Ils ont vécu dans les premiers tems d'une maniere si brutale & si sauvage, que l'Histoire n'a pas daigné y faire attention, & nous conserver des détails dont l'humanité auroit tant à rougir. Ce n'est que vers les commencemens des siécles qui nous occupent dans cette seconde Partie, qu'on peut appercevoir quelque suite & quelques principes dans les mœurs des Grecs. Homère sera notre principal garant pour la plûpart des usages dont je vais parler.

Ce n'est pas dans les siécles héroïques qu'il faut chercher du luxe & de la délicatesse dans les tables des Grecs. Ces peuples menoient alors une vie très-grossiere, & par conséquent très-frugale. Ils ne mangeoient que du tau-

reau, du bélier, du bouc & du verrat. Je dis du taureau, du bélier, &c. parce qu'Homère donne toujours à entendre qu'au tems de la guerre de Troye on ne connoissoit point encore dans la Gréce l'art de couper les animaux [a]. En lisant la description que ce Poëte fait des festins des Grecs, on s'imagine lire ces relations modernes où il est parlé des repas des Sauvages. Lorsque les Grecs veulent préparer à manger, ils assomment un taureau, ou égorgent un bélier, dépouillent ces animaux, & les coupent en plusieurs morceaux qu'ils font griller sur le champ [b]. Je dis griller, parce qu'aux tems héroïques on ne connoissoit pas encore l'art de faire rôtir les viandes [c]. Ajoutons que c'étoient les Rois & les Princes qui se mêloient alors non-seulement de ce soin, mais aussi de les tuer & de les dépecer [d]. Une espéce de poignard qu'ils

[a] Voyez *Odyss.* l. 14. v. 16 & 17.

[b] Voyez *Iliad.* l. 1. v. 459, &c. l. 24. v. 622, &c. = *Odyss.* l. 3. v. 448, &c. l. 20. v. 250, &c.

[c] Voyez *Athen.* l. 1. p. 12. B. = *Servius*, ad Æneid. l. 1. v. 710. Il paroît qu'on faisoit aussi bouillir certaines parties qu'il n'eût pas été facile de faire griller. Voyez *Athen.* Ibid. p. 25. D.

[d] *Iliad.* l. 9. v. 209, &c. l. 24. v. 621, &c.

portoient toujours à la ceinture, leur tenoit lieu de couteau [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Autre conformité des Grecs avec les Sauvages. Ils n'avoient ni cuilliers, ni fourchettes, ni nappes, ni serviettes. Je ne vois pas non plus que les assiettes leur fussent connues. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, ces Peuples, comme les Sauvages, mangeoient prodigieusement. C'étoit faire honneur aux principaux convives que de leur servir de très-grosses piéces de viandes. Agamemnon sert à Ajax le dos entier d'un taureau [b] Quand Eumée reçoit Ulysse, il apprête pour le souper de ce Prince deux jeunes cochons [c].

A l'égard du gibier, de la volaille & des œufs, il n'en est jamais question dans les repas d'Homère. On n'en voit pas même paroître sur la table des amans de Pénélope, quoique le Poëte les représente comme livrés à toutes sortes de débauches & de dissolutions (1). Il

[a] *Iliad.* l. 3. v. 271, 272.
[b] Ibid. l. 7. v. 321.
[c] *Odyss.* l. 14. v. 74, &c.

(1) Les Grecs, cependant mangeoient alors quelquefois de la venaison, mais seulement dans des occasions pressantes, & faute d'autre nourriture. Voyez *Odyss.* l. 9. v. 155. l. 10. v. 180, &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

en est de même des fruits & des légumes. Homère n'en fait nul mention (1). Quant au poisson, les Grecs des siécles héroïques méprisoient extrêmement cette espéce de nourriture. Ménélas, dans l'Odyssée, s'excuse d'en avoir mangé, sur ce qu'alors il étoit réduit à la derniere des nécessités [a].

Le vin étoit la boisson ordinaire des Grecs; les femmes, & même les jeunes personnes, en buvoient [b], contre la coutume de toutes les autres nations de l'antiquité [c]. L'usage vouloit au tems de la guerre de Troye, qu'on ne servît cette liqueur que mêlée avec une certaine quantité d'eau. Un des premiers apprêts d'un festin étoit de commencer par mêler le vin & l'eau dans de grands vases, où l'on puisoit ensuite pour remplir les coupes que l'on présentoit aux

(1) Dans tous les Poëmes d'Homère, on voit une seule fois servir des oignons, & encore n'est-ce que pour irriter la soif. *Iliad.* l. 11. v. 629.

A l'égard des fruits, il n'en paroît dans aucun repas. Les Grecs cependant devoient en manger, aux tems héroïques, puisqu'il y avoit des poiriers, des pommiers & des figuiers dans le jardin de Laërte. *Odyss.* l. 24. v. 339, &c. supposé que ce 24eme. Livre soit d'Homère.

[a] L. 4. v. 368, & 369.

[b] *Odyss.* l. 6. v. 77.

[c] Voyez *Athen.* l. 10. p. 441.

conviés [a]. Car on ne leur en donnoit que par mesure, &, à ce qu'on en peut juger, ils n'étoient pas les maîtres de boire autant qu'il leur plaisoit [b]. Une circonstance qui m'a toujours frappé dans l'histoire de l'antiquité Grecque, c'est l'affectation avec laquelle presque tous les Historiens nomment celui qui passoit pour avoir trouvé le premier le secret de mêler l'eau avec le vin [c]. On lui avoit même élevé une statue. Etoit-ce donc une découverte si rare, & d'une espéce à s'attirer toute l'attention de la postérité ? Il falloit apparemment que les Grecs y attachassent un mérite qui ne nous frappe plus aujourd'hui (1).

Ces Peuples, dans les tems dont je

[a] Voyez *Feith.* Antiq. Hom. l. 3. c. 2. p. 280, &c.

[b] Voyez *Iliad.* l. 4. v. 261, 262. l. 8. v. 162. = *Athen.* l. 5. p. 192.

[c] *Hygin.* Fab. 274. = *Plin.* l. 7. sect. 57. pag. 415. = *Athen.* l. 2. pag. 38 & 45. = *Scholiast.* Stat. ad Theb. l. 1. v. 453.

(1) On pourroit peut-être trouver les motifs de ces éloges dans la qualité des vins Grecs. Tous sont liquoreux, & pour peu qu'on en boive, ils portent à la tête & incommodent. On avoit donc cru devoir témoigner quelque reconnoissance à celui qui avoit trouvé le moyen d'ôter à ces vins leur qualité mal-faisante, par un mélange d'eau exact & proportionné. Car on observoit des régles sur ce sujet. Il y avoit certains vins qu'on trempoit plus ou moins, selon leurs qualités. Homère en fournit bien des exemples.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

parle, faisoient ordinairement deux repas par jour, l'un à midi & l'autre le soir [a]. Ce dernier étoit toujours le plus fort & le plus considérable [b]. On servoit les viandes toutes coupées, & chaque convive avoit sa portion marquée qu'on lui présentoit séparément [c]. Les Grecs mangeoient assis, dans les siécles héroïques [d], & non couchés sur des lits, comme la coutume s'en introduisit par la suite. On présume qu'alors ils n'aimoient pas à passer le nombre de dix à table [e]. Remarquons que les femmes ne mangeoient point avec les hommes. Disons enfin que les conviés étoient dans l'usage de boire à la santé les uns des autres [f].

L'habillement des Grecs, aux tems qui nous occupent présentement, étoit assez semblable à celui des Peuples dont j'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Il consistoit, pour les

[a] Voy. *Feith*. l. 3. c. 3.
[b] Ibid. p. 289.
[c] *Iliad*. l. 2. v. 431. l. 9. v. 217. l. 24. v. 626. = *Odyss*. l. 14. v. 434. l. 15. v. 140. l. 20. v. 280. = *Athen*. l. 1. p. 12.
[d] *Athen*. l. 1. p. 11. F. = *Feith*. l. 3. c. 5. p. 296.
[e] Voyez *Eustath*. ad *Iliad*. l. 2. v. 126.
[f] *Feith*. l. 3. c. 5. p. 306 & 307. = *Plut*. t. 2. p. 156. F.

hommes, dans une tunique très-longue, & dans un manteau qui s'attachoit avec une agraffe [a]. On retrousſoit la tunique par le moyen d'une ceinture lorſqu'il falloit agir, ſe mettre en route, ou aller au combat [b]. L'uſage des doublures ne devoit pas encore être connu dans la Gréce. J'en juge ainſi d'après l'uſage où ces Peuples étoient alors de laver fréquemment leurs habits [c]. La maniere dont ils s'y prenoient mérite d'être remarquée. Ils nettoyoient leurs étoffes en les foulant aux pieds dans de grandes foſſes préparées à cet effet [d].

Les Grecs, dès les ſiécles héroïques, ſe ſervoient de ſouliers, mais non pas habituellement. Ils ne les prenoient que lorſqu'ils vouloient ſortir [e]. On ne voit pas bien quelle pouvoit-être la forme de ces ſouliers. Les hommes portoient auſſi des eſpéces de bottines faites de cuir de bœuf [f] qui ſe mettoient à cru ſur la jambe. Ils n'avoient aucune ſorte de coëffure; leur parure,

[a] Voy. *Feith.* l. 3. c. 6.
[b] Idem. ibid. p. 321. l. 4. c. 8. p. 464 & 465.
[c] *Feith.* p. 348.
[d] *Odyſſ.* l. 6. v. 93.
[e] *Feith.* l. 3. c. 7. pag. 331.
[f] *Odyſſ.* l. 24. v. 227.

IIe. PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

à cet égard, consistoit dans la beauté de leurs cheveux qu'ils portoient très-longs [a]. La couleur blonde étoit alors la plus estimée [b]. Ceux qui se piquoient de magnificence nouoient les boucles de leur chevelure avec des crochets d'or. Chez les Athéniens ces crochets étoient faits en forme de cigales [c]. A l'égard de la barbe les Grecs des tems héroïques la laissoient croître [d].

L'usage vouloit dans ces siécles que non-seulement les Princes, mais même les personnes considérables, telles que les peres de famille, les juges, &c. portassent pour marque de distinction un bâton fait en forme de sceptre [e]. Remarquons qu'Homère ne parle ni de couronnes ni de diadêmes. Les Grecs ne les connoissoient point dans les tems héroïques.

Il régnoit dès-lors beaucoup de luxe & de magnificence dans les habits des hommes. Voici la description qu'Homère fait de l'habillement d'Ulysse : Ce

[a] Voyez *Feith*. l. 3. c. 10. p. 349.
[b] Ibid. p. 350.
[c] *Thucyd*. l. 1. p. 4. D.
[d] *Odyss*. l. 16. v. 176. l. 18. v. 175. = *Diod*. l. 4. p. 251.
[e] *Iliad*. l. 2. v. 46 & 186, &c. l. 18. v. 556 & 557. = *Odyss*. l. 2. v. 37. l. 3. v. 412.

Prince, dit-il, étoit vêtu d'un manteau de pourpre, très-fin & très-ample, qui s'attachoit avec une double agraffe d'or. Ce manteau étoit brodé pardevant. On y avoit représenté entre autres sujets, un chien tenant un faon, prêt à le déchirer. Ces figures étoient en or. Sous ce manteau, Ulysse avoit une tunique d'une étoffe extrêmement fine, & dont Homère compare l'éclat à celui du soleil [a], d'où l'on pourroit peut-être inférer, qu'alors les Grecs portoient des vêtemens dans le tissu desquels il entroit de l'or & de l'argent.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

Il nous reste à peu-près autant de détail sur l'habillement des femmes dans ces tems reculés. Elles avoient alors de longues robbes attachées & renouées par des agraffes qui étoient d'or [b], chez les personnes aisées & de distinction. Homère ne dit point en quoi pouvoit consister l'espéce & la beauté de ces vêtemens. A l'égard des autres parures les femmes Grecques, dès les siécles héroïques, portoient des colliers d'or, des brasselets de même métal

[a] *Odyss.* l. 19. v. 225, &c. = [b] *Iliad.* l. 5. v. 424. & 426.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

garnis d'ambre, & des pendans d'oreille à trois pendeloques [a]. Ajoutons qu'elles usoient dès-lors de quelque fard pour embellir & nettoyer leur teint [b]. On voit au surplus que les femmes distinguées ne paroissoient en public que couvertes d'un voile, ou pour mieux dire, d'une espéce de mante [c] qui se mettoit par-dessus la robbe, & s'attachoit avec une agraffe [d].

Il faut convenir que d'ailleurs l'habillement des Grecs, tant pour les hommes que pour les femmes, étoit fort défectueux & fort imparfait. N'est-il pas étonnant, par exemple, que ces Peuples n'ayent jamais connu ni culottes, ni bas, ni caleçons, ni épingles, ni boucles, ni boutons, ni boutonnieres, ni poches? Ils ne connoissoient point non plus les bonnets, ni les chapeaux. J'ai déja fait voir que les Grecs n'étoient point dans l'usage de doubler leurs habits; aussi pour peu qu'il fît froid, étoient-ils obligés d'a-

[a] *Odyss.* l. 11. v. 325 & 326. = *Ælian.* Var. Hist. l. 1. c. 18. = *Paus.* l. 9. c. 41. p. 796.
[b] *Odyss.* l. 18. v. 171. 191, 192.
[c] Ibid l. 1. v. 334.
[d] *Iliad.* l. 5. v. 424 & 425.

voir recours à leurs manteaux [a]. Il est encore plus étrange que, n'ignorant point l'art de préparer le lin & d'en former des tissus [b], il ne leur soit jamais venu en pensée d'en faire des chemises, & qu'en général le linge leur ait été entierement inconnu. C'est par cette raison que l'usage du bain étoit si familier aux Anciens. L'invention du linge, & la coutume d'en porter habituellement, ont introduit à cet égard un changement notable dans nos mœurs.

J'ai fait voir dans les Livres précédens, qu'on ne pouvoit pas se former d'idée claire & précise de la forme extérieure qu'avoient les maisons des Grecs, aux tems héroïques [c]. La distribution & la décoration de leurs appartemens ne nous sont guères mieux connues. Il paroît seulement que les logemens d'en-bas étoient occupés par les hommes, & que ceux d'en-haut étoient destinés pour les femmes [d]. Tous ces appartemens au surplus devoient être bien incommodes, puisque

[a] Voyez *Odyss.* l. 14. v. 480, &c.

[b] Voyez *Iliad.* l. 9. v. 657. l. 20. v. 128. = *Odyss.* l. 13. v. 73 l. 14. v. 519.

[c] *Suprà*, Liv. II. Chap. III. p. 32 & 33.

[d] Voyez *Feith.* l. 3. c. 11. p. 363.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

les Grecs ne connoissoient ni les cheminées, ni les vîtres, ni quantité d'autres inventions, dont nous ne sentons peut-être pas aujourd'hui tout le mérite, par l'habitude où nous sommes d'en jouir dès l'enfance.

Quant aux meubles, on en peut parler avec un peu plus de précision. Les Grecs en avoient dès-lors de deux espéces, les uns pour l'utilité & la commodité, & les autres uniquement pour le luxe & pour la parade. Les premiers consistoient dans des lits, des siéges, des tables & des coffres [a]. Car ces Peuples, dans les siécles héroïques, ne connoissoient ni les armoires, ni les commodes, ni les buffets. Ils n'avoient point non plus l'usage des tapisseries. Parlons d'abord des meubles d'usage.

Les lits des Grecs étoient composés d'une couchette sanglée, garnie de matelas, de couvertures, & probablement aussi de quelques espéces de traversins [b]. Il ne paroît pas que les pavillons ou ciels de lit, ni les rideaux eussent lieu anciennement dans la Gréce. Homère n'en fait nulle mention.

[a] *Odyss.* l. 8. v. 424-425-438-439.

[b] Voyez *Feith.* l. 3. c. 8. p. 334.

On se déshabilloit pour se coucher [a]. Quelques passages de l'Iliade & de l'Odyssée pourroient donner lieu de croire que les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, se servoient de draps [b]. Mais ce fait me paroît d'autant plus douteux, que cet usage a été inconnu à toute l'antiquité. On voit au surplus que chez les Princes & les Rois, les bois de lit étoient ornés de plaques d'or & d'argent & de morceaux d'yvoire [c]. A l'armée, les Grecs couchoient sur des peaux étendues à terre. On les couvroit de tapis, ou d'autres étoffes qui tenoient lieu de matelas. On mettoit ensuite par-dessus les couvertures.

La forme qu'avoient anciennement les siéges, dans la Gréce, ne nous est pas bien connue. Je présume qu'ils étoient entiérement de bois, n'ayant qu'un simple dossier, sans bras. Ces siéges étoient toujours accompagnés d'un marchepied, soit qu'on s'en servît dans les appartemens pour la conver-

[a] *Odyss.* l. 1. v. 437, &c.

[b] *Iliad.* l. 9. v. 657. *Odyss.* l. 13. v. 73. l. 14. v. 519, &c.

[c] *Odyss.* l. 23. v. 189, &c.

sation, soit même à table pour manger [a]. Chez les grands on les couvroit de peaux, de tapis & d'étoffes couleur de pourpre [b]. La même magnificence éclattoit sur les bois des siéges, comme sur les bois des lits [c]. Ils étoient travaillés avec soin, & revêtus de beaucoup d'ornemens [d]. Tels étoient les principaux meubles d'usage que les Grecs connussent, aux tems héroïques.

Leurs meubles de luxe consistoient alors dans de beaux trépieds destinés uniquement à parer les appartemens; car d'ailleurs on n'en faisoit aucun usage [e]. Ajoutons-y des cuvettes [f] & d'autres vases précieux, pour la matiere & pour le travail. Du surplus, les Grecs aux tems héroïques, n'avoient ni statues ni tableaux [g]. Il seroit bien difficile au reste, pour ne pas

[a] *Feith.* l. 3. c. 11. p. 361.

[b] *Iliad.* l. 9. v. 657, &c. l. 10. v. 155, 156. l. 24. v. 644, &c.

[c] *Feith.* p. 297.

[d] Ibid. p. 361.

[e] Voyez *Iliad.* l. 9. v. 122. l. 18. v. 373 & 374. On appelloit alors *Trépieds*, de grands vases faits d'une façon particuliere, dont je doute que nous soyons bien instruits. On leur donnoit ce nom, sur ce qu'apparemment ils étoient soutenus par trois pieds.

[f] *Iliad.* l. 23. v. 267, 268 & 270.

[g] Voy. Tome III. Liv. II. p. 346, 347.

dire impossible, d'expliquer de quelle maniere l'or, l'argent, l'yvoire, & peut-être l'ambre étoient employés à décorer l'intérieur des palais dont parle Homère [a]. On ne peut pas même à cet égard proposer de conjectures. Passons donc aux usages de la vie civile: voyons comment les Grecs des siécles héroïques se conduisoient dans la société, quels étoient alors les amusemens, & en un mot, les mœurs de cette Nation.

La politesse de ces tems reculés consistoit à appeller chacun par son nom [b], à se saluer de la main droite, & à s'embrasser [c]. On tenoit aussi quelques propos obligeans lorsqu'on s'abordoit [d]. Une des principales regles de civilité étoit, lorsqu'on recevoit des étrangers, d'attendre quelques jours à leur demander le sujet & les motifs qui les amenoient [e]. Il étoit autrefois aussi de la politesse, chez les Grecs, d'entrer le premier, même dans sa propre maison [f].

[a] *Odyss.* l. 4. v. 72, &c.
[b] *Iliad.* l. 10. v. 68 & 69.
[c] *Feith.* l. 3. c. 13.
[d] Ibid.
[e] Voyez *Iliad.* l. 6. v. 175 & 176.
[f] Voyez *Odyss.* l. 1. v. 125.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les hommes ne vivoient point habituellement avec les femmes. Elles étoient presque toujours renfermées dans leurs appartemens [a]. Les mœurs des Grecs ne se ressentoient que trop de ce peu de commerce entre les deux sexes. On sera toujours choqué de la grossiéreté & de l'indécence des propos qu'Homère met dans la bouche de ses Princes & de ses Héros. Il n'y a pas jusqu'à leurs témoignages d'estime & de considération qui ne portent l'empreinte de la barbarie qui régnoit encore dans la Gréce aux siécles héroïques. La meilleure maniere en effet de témoigner à quelqu'un combien on l'honoroit & on l'estimoit, étoit de lui servir à table la portion la plus considérable du festin, & de lui verser toujours à boire à plein bord [b]. Telle est encore à présent la politesse des sauvages [c].

Les Grecs avoient deux sortes de domestiques. Des esclaves, & des personnes libres qui servoient moyennant des gages qu'on leur donnoit [d]. Loin

[a] *Cornel. Nepos*, in Præfat. p. 29.

[b] Voyez *Iliad.* l. 4. v. 261, &c. l. 7. v. 321,

[c] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 520.

[d] *Odyss.* l. 1. v. 398. l. 4. v. 23-216, 217. & 644. l. 11. v. 488. l. 18. v.

que

que le nombre en fût à charge à leurs maîtres, ils en tiroient au contraire beaucoup de profit & d'utilité. On les employoit à garder les troupeaux, & à faire valoir les terres, les seules richesses qu'on connût presque dans ces tems reculés. Ce n'étoit pas d'ailleurs l'usage d'avoir alors des domestiques uniquement pour le faste & l'ostentation. On ne voit paroître chez les Princes Grecs ni portiers, ni huissiers, ni gardes, ni introducteurs, ni valets de chambre, ni aucuns des autres officiers qui remplissoient en Egypte & en Asie les cours des Monarques. A l'armée particuliérement, les Héros d'Homère se servent eux-mêmes, comme je l'ai déja remarqué; mais à la ville, les usages étoient très-différens. Nestor & Ménélas se font toujours servir dans leur palais par des officiers [a]. Il en est de même des amans de Pénélope. On voit que dans presque toutes les occasions, ces Princes se font servir par des

356, &c. = *Herod.* l. 8. n. 137.

Cette seconde espèce de domestiques n'étoit, à proprement parler, que des gens de journée.

[a] *Odyss.* l. 3. v. 338; 339. l. 4. v. 23-37 & 38, &c. 57, 58-216, 217-621, &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

domestiques [a]. Remarquons à ce sujet, qu'alors c'étoient des femmes ou des filles qui s'acquittoient envers les hommes de toutes les fonctions domestiques, même de celles où la pudeur & la retenue semblent le plus intéressées. C'étoient les femmes qui conduisoient les hommes dans le lit, au bain, qui les parfumoient, les habilloient & les déshabilloient [b]. Disons au reste que chez les Grecs, dans les tems héroïques, comme aujourd'hui chez les Sauvages, les femmes étoient chargées de presque tous les travaux pénibles du ménage. Elles faisoient moudre les grains, cuisoient le pain, alloient puiser de l'eau, nettoyoient les appartemens, faisoient les lits, allumoient le feu [c], &c. Le peu d'égards & de ménagemens pour le sexe a de tous tems caractérisé les barbares.

Les Grecs, dès les siécles héroïques,

[a] *Odyss.* l. 1. v. 109, 110. l. 16. v. 248 & 253. l. 17. v. 331, &c. l. 18. v. 75. l. 20. v. 253, &c.

[b] *Iliad.* l. 1. v. 31. l. 14. v. 6. 7. l. 18. v. 559 & 560 = *Odyss.* l. 1. v. 436, &c. l. 3. v. 464. l. 4. v. 49. l. 10. v. 348, &c. l. 15. v. 93, 94. l. 17. v. 88, &c. l. 19. v. 320. l. 20. v. 105, &c. v. 147. 297, 298. = *Athen.* l. 1. p. 10. E. = *Catullus*, Poëm. 62 v. 160.

[c] Id. ibid. = *Herod.* l. 8. n. 137.

connoissoient différentes sortes de plaisirs & d'amusemens. Ils avoient la musique, la danse, les exercices du corps, & les jeux du disque & de la balle. Ces Peuples faisoient particuliérement grand cas de la musique. Ils avoient sur cet article des idées bien différentes de celles que nous pourrions avoir aujourd'hui. Cet art n'est regardé parmi nous que comme un simple amusement. Les Grecs envisageoient la musique d'un œil beaucoup plus sérieux & beaucoup plus attentif. Ils étoient intimement persuadés qu'elle servoit non-seulement à récréer l'esprit, mais encore qu'elle contribuoit infiniment à former le cœur. Je me contenterai entre plusieurs exemples de cette façon de penser, d'en citer un des plus remarquables. Homère dit qu'Agamemnon, en partant pour Troye, avoit laissé auprès de la Reine sa femme un Musicien chargé du soin de la conduite de cette Princesse. Egysthe, ajoute-t-il, ne peut triompher de Clytemnestre qu'après avoir éloigné & fait périr ce Musicien dont les instructions soutenoient cette Princesse dans le chemin de la

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

vertu [a]. C'est par une suite de ces idées sur les effets de la Musique, qu'elle attiroit la principale attention des anciens Législateurs. Cet art avoit, au sentiment des premiers Peuples, une liaison & un rapport intime avec les mœurs. Le fait est trop connu pour devoir y insister.

Il paroît que dans les tems héroïques la lyre avoit la préférence sur la flûte. Dans toutes les circonstances où Homère a eu occasion de placer de la musique, il ne parle jamais que de la lyre. Quelques-uns prétendent qu'alors les cordes de cet instrument étoient de lin. Ils se fondent sur un passage de l'Iliade qui semble en effet vouloir l'indiquer [b]. Mais outre que les termes dont le Poëte s'est servi, sont susceptibles d'une explication qui peut également convenir à des cordes de boyau, on voit par d'autres passages, qu'elles étoient alors connues [c]. D'ailleurs, quel son auroit-on pû tirer d'une corde de lin? Quoi qu'il en soit, au surplus, la lyre

[a] *Odyss.* l. 3. v. 267, &c.

[b] *Schol.* ad *Iliad.* l. 18. v. 570.

[c] *Odyss.* l. 25. v. 406, &c.

ne servoit anciennement que pour accompagner la voix. On ne voit personne dans Homère jouer de cet instrument sans chanter. On ne le touchoit point seul. Les sujets des chansons étoient toujours quelques traits tirés de la Mythologie, ou de l'histoire. Le tems des repas étoit ordinairement celui qu'on choisissoit pour entendre la musique, c'est-à-dire, un chantre qui marioit sa voix avec la lyre. Car Homère n'introduit jamais qu'un musicien dans ces occasions. On ignoroit alors l'art de multiplier les instrumens, & d'en faire jouer plusieurs ensemble pour produire une harmonie agréable; art qui, je crois, a même été inconnu à toute l'antiquité [a].

Je ne ferai aucune réflexion sur les danses qui pouvoient être anciennement en usage chez les Grecs, ni sur les différens exercices qui faisoient le plaisir favori de cette nation. On a tant écrit sur tous ces objets, & ils nous sont si familiers, que je me crois dispensé d'en parler. Personne n'ignore que toutes ces institutions tendoient à

[a] Voyez les Mém. de Trévoux, Octobre 1725. p. 1774, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

rendre les corps plus agiles & plus robustes. Je doute, au surplus, malgré le témoignage de quantité d'Auteurs, qu'au siécle de la guerre de Troye, il y eût dans la Gréce des spectacles réglés & fixés à un certain tems, & à un certain lieu, c'est-à-dire, des jeux qu'on célébrât réguliérement, tels que le furent par la suite les jeux Olympiques, les jeux Pythiens, les jeux Néméens, &c. Homère ne le donne point à entendre. On recueille seulement de la lecture de ses Poëmes, que l'usage étoit alors établi de célébrer dans certaines occasions des jeux où l'on distribuoit des prix d'une valeur considérable aux vainqueurs [a]. Cette circonstance annonce d'abord une différence essentielle dans les récompenses, objet principal des combattans. Ceux que remportoient les vainqueurs aux jeux Olympiques, Pythiens, Isthmiques, Néméens, consistoient uniquement dans une couronne faite de branches d'olivier, de laurier, de pin, d'ache, &c. La gloire étoit donc alors le seul motif qui animât les combattans, & nullement le lucre & la cupidité. Ces

[a] Voyez *Iliad.* l. 9. v. 123, &c. l. 23. v. 259.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

motifs, au contraire, pouvoient entrer pour beaucoup dans les jeux dont parle Homère, où les prix proposés consistoient dans des esclaves, des chevaux, des armes, des bœufs, des vases précieux, des sommes d'or & d'argent, &c. Enfin les jeux Olympiques, Pythiens, &c. se célébroient réguliérement à certaines époques, & constamment aux mêmes endroits; mais il ne paroît par aucun passage d'Homère, qu'au tems de la guerre de Troye, il y eût rien de fixe & de réglé sur le tems & le lieu auxquels on devroit célébrer les jeux qu'il décrit. On pourroit néanmoins concilier tous ces faits, en disant que les jeux sacrés de la Gréce établis très-anciennement avoient cessé ensuite d'être célébrés pendant un tems considérable; interruption dont l'histoire fournit plusieurs exemples [a]. Alors il ne seroit pas étonnant qu'Homère n'eût rien dit de leur célébration. Comme ce point de critique exigeroit, au reste, une assez longue discussion, & que d'ailleurs elle seroit peu utile, je ne crois point devoir m'y engager.

[a] Voyez le Journal des Sçavans, Février 1751. p. 112, &c.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il ne nous reste plus qu'à jetter un coup d'œil général sur les mœurs des Grecs, aux siécles héroïques, c'est-à-dire, sur leur façon de penser & d'agir. On a déja pû juger par tout ce que j'ai rapporté, à quel point ces Peuples étoient alors barbares & ignorans. La férocité de leurs mœurs répondoit à la grossiereté de leur esprit. Ils n'avoient ni morale, ni principes. Le droit du plus fort étoit presque la seule loi qu'ils reconnussent. Cette anarchie forçoit alors les Grecs à marcher toujours armés, & à être perpétuellement en état de défense [a]. Dans la description du bouclier d'Achille, Homère représente des jeunes gens dansans l'épée au côté [b].

On ne trouvoit donc dans ces anciens tems ni repos, ni sureté dans la Gréce. Le brigandage & la licence y régnoient de toutes parts [c]. C'est pourquoi la force du corps & la hardiesse dans les combats, étoient autrefois les plus belles qualités que ses Peuples con-

[a] *Thucyd.* l. 1. p. 4. C. = *Arist.* de Repub, l. 2. c. 8. t. 2. p. 327. B.

[b] *Iliad.* l. 18. v. 597 & 598.

[c] Voyez *suprà*, Liv. IV. p. 324.

nussent [a]. La sagesse, la justice, la probité, la plûpart des vertus morales, en un mot, n'avoient pas seulement de noms dans l'ancien langage des Grecs, comme ils n'en ont point encore chez les sauvages de l'Amérique [b]. Je n'oserois même assurer qu'il y eût alors dans la langue Grecque de terme qui exprimât l'idée générale de *vertu* (1).

La politesse ne s'est jamais introduite dans une contrée que par le moyen des lettres. Les vices les plus brutaux & les plus préjudiciables à l'humanité sont le partage des nations grossieres & ignorantes. La Philosophie n'avoit pas encore éclairé la Gréce, au tems

[a] Voy. *Feithius*, l. 14. c. 7. p. 452.

[b] Voyez *La Condamine*, Relation de la riviere des Amazones, p. 54 & 55.

(1) Le mot Ἀρετὴ, si fréquemment employé dans Homère, est visiblement dérivé d'Ἄρης, *Mars, combat*, & ne signifioit originairement que *bravoure* ou *vertu guerriere*.

Si dans la suite le mot Ἀρετὴ, a été employé pour signifier la *vertu* en général, c'est que pendant long-tems les Grecs n'avoient point connu d'autre vertu, que la valeur, qui même dans les plus beaux siécles de cette nation, fut toujours regardée comme la *Vertu par excellence*.

Je crois en pouvoir dire autant du mot Σοφία, *sagesse* qu'on rencontre également dans Homère. Ce terme ne désigne, chez ce Poëte, que l'*habileté* & l'*adresse* dans les Arts Méchaniques.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

de la guerre de Troye. Aussi la conduite de ses habitans nous présente-t-elle alors le tableau le plus sombre & le plus hideux. L'histoire des siécles héroïques n'offre que des usurpations, des meurtres, des violences & des forfaits inoüis. C'est à cette époque qu'ont paru tous ces fameux criminels dont les noms ont passé jusqu'à nous. On y voit les Thésée, les Atrée, les Etéocle, les Alcméon, les Oreste, les Eryphile, les Phédre, & les Clytemnestre. Presque tous les Princes qui marcherent devant Troye furent trahis par leurs femmes. Le royaume seul de Mycènes présente les catastrophes les plus affreuses. La scène à chaque moment y est ensanglantée. L'histoire de Pélops & de ses descendans n'est qu'un tissu de crimes & d'horreurs [a]. Les siécles héroïques sont, en un mot, les tems les plus féconds en incestes & en parricides, dont il soit parlé dans l'Histoire [b].

Après ces réflexions il seroit, je crois, fort inutile de s'arrêter à prouver combien les éloges dont certains

[a] Voyez Tome III. Liv. I. pag. 77, 78. = [b] *Pausf.* l. 2. c. 29. p. 179.

Auteurs ont jugé à propos de combler les tems héroïques, sont faux & déraisonnables. On peut parfaitement bien appliquer à ces siécles tant vantés, tout ce que j'ai dit sur ceux qui faisoient l'objet de la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Grecs alors étoient aussi ignorans & par conséquent aussi vicieux que le pouvoient être les peuples dont je parlois. Il s'est passé bien des siécles avant que la plus grande partie de l'Univers soit sortie de cette funeste ignorance, dont les vices & les excès les plus honteux sont la suite inévitable.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Fin du Tome IVe. & de la Seconde Partie.



O

l'étabHébreux.

ANN. avant J.C.	ROIS DE THÉBES.
	...ans.
	AÏUS............... 20.
	AMPHION........... 38. ans.

...t point à pro... e vûe l'histoire de cette ville : elle ...nc conjointe... e recommence à figurer qu'au ...s le titre de ... ems du passage de XERCE'S dans a Gréce.





